TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 262 · 36 PAGES · — VENDREDI 27 JANVIER 1978

NOUVEAUX INCIDENTS A TUNIS ENTRE MANIFESTANTS ET POLICIERS

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,?0 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Paris, le désarmement et le dialogue Est-Ouest

La sortie du ghetto

L'« approche française du désarmement » approuvée mercredi 25 janvier en conseil des ministres n'est pas au-dessus de tout soupçon. Elaborée pour la session des Nations unies de mai prochain, la divulgation d'une première esquisse avant le scrutin de mars n'échappera pas au reproche d'électoralisme. Nombre des dispositions proposées relèvent de l'illusionnisme : ainsi de la taxation du « surarmement » (imposera-t-on la T.V.A. sur les fusées ?), du « freinage » des ventes d'armes, pourvu que les clients soient unanimes à le souhaiter, ou de la convocation, avec un clin d'œil aux gaullistes, d'une conférence du désarmement « de l'Atlantique à l'Oural », déjà suggérée par M. Mitterrand, et qui supposerait pour réussir la solution préalable de l'ensemble des problèmes Est-Ouest. D'autres relèvent de ce que les professeurs appellent le remplissage : l'affirmation d'une politique de prolifération « rigoureuse » mais « ouverte », l'approbation du principe des zones dénucléarisées (auquel la France a souscrit en 1973) et des SALT. Relevons aussi que le « forum rénové » qui remplacerait la conférence de Genève reste enveloppé d'un flou artistique.

Ces faiblesses ne doivent cependant pas masquer les mérites de la nouvelle doctrine. M. Giscard d'Estaing tire la France du ghetto où elle s'était enfermée en 1962 quand le général de Gaulle décida de boycotter « la vaine figuration genevoise ». Elle n'a certes pas l'intention de le rejoindre sous sa forme actuelle, mais elle n'en a pas moins décidée à participer désormais activement au débat de fond.

La contribution porte d'abord sur les principes. La renonciation (malheureusement inexpliquée) à l'objectif mythique du « désarmement général et complet », également réclamée par M. Mitterrand, introduit un certain réalisme dans une discussion trop souvent vouée à l'utopie. Mais ne faudrait-il pas aller plus loin et s'en prendre à la notion de désarmement elle-même ? Depuis que l'homme des cavernes a inventé la fronde, qui s'est jamais laissé désarmer de bon gré ? Et n'est-ce pas une déformation du langage que de baptiser « désarmement » l'arrêt des essais nucléaires, la non-prolifération et la limitation des armes stratégiques... à des niveaux inaccessibles ? La déclaration du 25 janvier tend à remplacer le désarmement par une notion plus sérieuse, celle de la sécurité, relevant d'un « droit légitime » qui doit être « reconnu, défini », mais dont les limites doivent être précisées « pour en éviter l'abus ».

C'est cependant la proposition la plus concrète de la France qui mérite surtout de retenir l'attention. L'internationalisation (et donc la légalisation) de l'espionnage spatial par la création d'une agence mondiale des satellites de contrôle permettrait aux plus petits Etats de participer effectivement à des mesures collectives de sécurité. Elle n'entamerait pas seulement le monopole et l'hégémonie que leur avance technologique assure, dans ce domaine entre autres, aux plus grandes puissances. La généralisation de l'information sur l'état des forces contribuerait aussi à la prévention des conflits. La méconnaissance de la puissance adverse n'a-t-elle pas toujours joué un rôle déterminant dans le déclenchement des guerres ?

Reste à savoir quel accueil Moscou et Washington réserveront à cette suggestion, qui n'a fait dans les deux capitales l'objet d'aucune réaction immédiate. Ce silence ne surprend pas : ce n'est pas de gaieté de cœur que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. abandonneraient un tête-à-tête relativement confortable. On ne voit cependant pas quels arguments de droit les deux superpuissances pourraient opposer à la proposition de la France, alors qu'elles se livrent allégrement à l'espionnage spatial sur toute l'étendue de la planète. Quant aux arguments de fait, le reste du monde ne pourrait-il les transgresser ?

Le plan français ne suscite aucun enthousiasme

Les propositions françaises sur le désarmement, adoptées en conseil des ministres, le 25 janvier, n'ont fait jusqu'à présent l'objet à l'étranger que de réactions de politesse. Si, à Bonn, elles sont jugées d'« une grande importance », c'est parce qu'elles intéressent la sécurité de la R.F.A. A Londres, le Foreign Office les juge dignes d'une étude « approfondie », mais les Britanniques n'en rappellent pas moins officieusement qu'ils se sont « toujours accommodés » de la conférence de Genève, coprésidée par Moscou et Washington et mise en cause par la France. A l'OTAN, à Bruxelles, l'accueil est, selon l'A.F.P., « très nuancé ». Moscou est resté muet, comme Washington.

A Paris, c'est surtout la proposition de créer une agence mondiale des satellites de contrôle qui a retenu l'attention de la presse. Tout en critiquant vivement ce qu'il appelle « une déclaration de passivité », Yves Moreau, dans « l'Humanité », se refuse à « nier l'intérêt » d'une telle suggestion. « Le Matin » souligne l'importance du contrôle et rappelle les problèmes politique, technique et financier qu'il soulève. Mais « la Lettre de la Nation » (bulletin du R.P.R.) estime que le « plan français » a l'avantage de prendre « le contre-pied des socialistes et des communistes pour qui le désarmement a pour objectif la renonciation à l'arme nucléaire française ».

Dans une série d'articles, Michel Tatu fait le point sur la principale négociation en cours — SALT 2 — qui porte sur la limitation des armements stratégiques américains et soviétiques.

La dissuasion remise en question ?

I. — Vers un accord SALT plus contraignant

par MICHEL TATU

« Il est important pour nous de saisir, cette année, l'occasion de négocier non pas une ratification superficielle des règles qui continuent de régenter la course aux armements, mais de geler le développement et la mise en place de nouveaux missiles de parvenir à une réduction réelle du nombre des lanceurs et des missiles à têtes multiples à un niveau inférieur à celui sur lequel nous étions d'accord antérieurement. Sur ces questions, j'entends rester très ferme sur mes positions. Je ne crois pas qu'il soit de l'intérêt de notre pays d'avancer de nouvelles propositions une par une. »

M. Carter, qui commentait ainsi, le 31 mars 1977, l'échec des conversations que M. Vance venait d'avoir à Moscou sur la limitation des armements stratégiques, redirait-il la même chose aujourd'hui ? L'événement n'a pas justifié ce noble entêtement. On ne saura sans doute jamais ce qui se serait passé si les Etats-Unis avaient maintenu *ne varietur* leur position de mars. En fait, comme il est fréquent dans une négociation menée de front sur un ensemble de points très divers et complexes, de nouvelles propositions ont été avancées de part et d'autre, des compromis se sont dessinés. Ce recul devait en entraîner d'autres.

(Lire la suite page 6.)

Les syndicats italiens proposent aux travailleurs une « politique de sacrifices »

En pleine crise gouvernementale, le secrétaire général de la C.G.T. italienne, M. Luciano Lama, vient de jeter un pavé dans la mare. Ses déclarations en faveur d'une politique d'austérité et de « sacrifices » faites le 24 janvier au quotidien « la Repubblica » provoquent de nombreuses réactions.

Alors que le parti communiste approuve M. Lama, qui est l'un de ses membres, le patronat applaudit à cette « contribution cohérente » mais en attend, sans beaucoup d'illusions, la traduction dans les faits. Les représentants de la droite syndicale réclament pour leur part la démission de M. Lama en l'accusant d'une « opération politique pour favoriser l'entrée du P.C.I. dans la majorité parlementaire et au gouvernement ».

De notre correspondant

Rome. — *« Pour que Luciano Lama parle de cette façon, il faut vraiment que la situation soit grave »*, s'exclame un militant communiste en lisant devant nous *Repubblica* du 24 janvier. C'est, en effet, le secrétaire général de la C.G.T. italienne (C.G.I.L.), et non le P.-D.G. de Fiat ou le président du patronat, qui a déclaré à ce quotidien : *« Pour faire baisser le chômage, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs doit passer au second plan. »*

« Imposer aux entreprises un excédent de main-d'œuvre serait une politique suicidaire, a-t-il ajouté. *La caisse de chômage partiel ne devrait pas assister les travailleurs plus d'un an, sauf cas exceptionnel... L'horaire de travail effectif en Italie est l'un des plus bas des pays industriels évolués. »* Et enfin cet aveu qui, dans la bouche du premier syndicaliste italien, membre du parti communiste, prend une résonance particulière : *« Jusqu'à présent, nous fixions un certain niveau de salaire et d'emploi et nous demandions à l'économie de s'y adapter. Eh bien ! il faut être intellectuellement honnête, c'était une sottise. Dans une économie ouverte, les variables sont toutes dépendantes les unes des autres. »*

Le Georges Séguy italien remarque à juste titre qu' *« il faut une dose très élevée de conscience politique et de classe »* pour comprendre ses paroles. Elles ne font, dit-il, qu'interpréter *« la pensée unanime »* des dirigeants des trois principaux syndicats (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.), lesquels viennent d'établir pour la première fois *« un programme économique en bonne et due forme affrontant globalement les problèmes du pays et abordant le comportement des travailleurs »*. En effet, ce programme ne contient pas seulement des revendications : selon M. Lama, *« il propose aux travailleurs une politique de sacrifices — des sacrifices substantiels et non marginaux »*.

Ces déclarations ont suscité un grand intérêt dans les milieux politiques et patronaux. *« Elles sont belles et courageuses »*, a commenté le gouverneur de la Banque d'Italie, M. Baffi. *« C'est une autocritique d'une grande importance »*, a dit l'un des principaux experts économiques de la démocratie chrétienne. *« Un acte de courage intellectuel »*, écrit le quotidien officieux du patronat.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 33.)

La préparation des élections

LES R.G. EN CAMPAGNE

(Lire page 9 l'article de James SARAZIN.)

L'enlèvement du baron Empain

Des contacts auraient été établis entre la famille et les ravisseurs

Des contacts ont été vraisemblablement établis entre les ravisseurs du baron Edouard-Jean Empain, enlevé le 23 janvier devant son domicile parisien, et les ravisseurs de ce dernier. Tandis que la perplexité paraissait toujours de mise parmi les policiers, des rumeurs ont commencé à filtrer, dans l'après-midi du mercredi 25 janvier, à propos d'un appel téléphonique reçu par la famille du baron Empain dans les deux heures suivant le rapt, communication qui aurait, par la suite, été renouvelée. Selon ces « bruits », les deux parties en seraient même au stade des négociations.

Peut-être faut-il voir là la raison pour laquelle M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, n'a pas accompagné le président de la République dans son voyage en Bourgogne.

Officiellement, les enquêteurs ignorent tout du bien-fondé des rumeurs. Toutefois, l'analyse « *entre les lignes* » de la communication faite à la presse au soir du 25 janvier par M. Gérard Berger, porte-parole du ministère de l'intérieur, fait apparaître des subtilités de langage peut-être révélatrices. « *Aucun message émanant avec certitude des ravisseurs n'a été porté à la connaissance de la police* », a-t-il déclaré. Que la police n'ait pas reçu directement un quelconque appel des ravisseurs n'exclut pas que ces derniers aient pu avoir un contact avec la famille ou les proches du baron Empain, les enquêteurs prenant volontairement quelque distance avec cette démarche pour donner extérieurement l'impression de « *jouer le jeu* ».

D'autre part, après trois jours d'enquête, les policiers paraissent accorder un grand crédit à l'hypothèse d'un acte purement criminel — attitude qui semblerait confirmer que des contacts ont bien été établis, l'intérêt des malfaiteurs leur commandant d'agir très vite.

Dans ce genre d'affaires, un malfaiteur a besoin de discrétion, à l'inverse du « *politique* » qui cherche à faire passer un « *message* » dans l'opinion. Aussi, l'auteur d'un rapt crapuleux évite-t-il tout intermédiaire et agit-il directement sur l'environnement de sa victime ; il authentifie très vite son geste en communiquant des pièces à conviction relatives à celui qu'il détient (photographies, papiers d'identité, objets personnels).

La police continue, d'autre part, de rechercher Yves Maupetit qui, onze jours après le double meurtre de Sucy-en-Brie n'a toujours pas été retrouvé. Les contrôles routiers sont toujours aussi serrés et tendent, non seulement à rassurer la population (même si un certain agacement commence à percer chez les automobilistes), mais également à « fixer » le malfaiteur dans sa cachette pendant le temps nécessaire à sa localisation. — J. Sn.

(Lire page 22.)

LE GRIGNOTAGE DE L'INFLATION

par PIERRE DROUIN

Le monstre recule. Pour la deuxième fois consécutive, la France a affiché un bon indice de prix en décembre. Dans presque tous les Etats membres du Marché commun, l'inflation ralentit. Selon les dernières statistiques connues de la C.E.E., l'augmentation du coût de la vie a été pour novembre 1977 de 0,1 % en République fédérale d'Allemagne, de 0,2 % aux Pays-Bas, de 0,3 % en Belgique, de 0,4 % en France (et 0,3 % en décembre), de 0,5 % au Royaume-Uni (et ce rythme a été maintenu en décembre), de 0,5 % également au Luxembourg, de 0,9 % au Danemark, où la T.V.A. avait été relevée et de 1,7 % en Italie, « lanterne rouge » du peloton.

Si l'on met donc à part notre sœur latine, les efforts des gouvernements commencent à porter leurs fruits. Le cas de la Grande-Bretagne est le plus significatif (1), mais nous nous trouvons en présence d'un mouvement de reflux quasi général.

Dans cette période de crise étrange, où les leviers ne paraissaient plus répondre aux impulsions de ceux qui les avaient en main, cette ligne de moins grande pente de l'inflation n'est tout de même pas l'effet du hasard. Le cumul affreux d'une forte hausse des prix et d'un taux de chômage élevé, tend à se dissiper. Le danger le plus pressant manifeste maintenant partout du côté de l'emploi. Mais que ceux qui s'emportent contre les gouvernements qui ne mettent pas assez « le paquet » sur ce point sachent bien que l'on n'arrivera à rien de sérieux pour réduire le nombre de chômeurs si la vague d'inflation repart.

(Lire la suite page 32.)

(1) Lire l'article de René Dabernat dans « le Monde » daté 22-23 janvier.

AU JOUR LE JOUR

L'ANIMAL FRANÇAIS

Dans le climat actuel, deux précautions valent mieux qu'une. Depuis deux jours, je tâche d'écouter les conversations des voisins à travers les murs : des fois que je pourrais apprendre des choses intéressantes. Le soir, je fais moi-même des rondes autour du pâté de maisons, et j'observe si tout est calme : on ne sait jamais. Et puis, je surveille de près le chien du troisième : avant-hier, il m'a regardé d'un drôle d'œil. Le matin, je regarde dans le sac-poubelle du couple de jeunes chevelus du cinquième : si, par hasard, il y avait des déchets de nourriture pour trois personnes, ce serait un signe.

Ah! ça, on ne peut pas dire, mais depuis que le ministre a déclaré que la délation était un devoir, je ne m'ennuie plus. Je m'entraîne tout le temps. Tenez, par exemple, chaque jour, je contrôle moi-même le coffre de ma voiture, comme les policiers. Et je vérifie si mes papiers sont en règle. Après quoi, je me dis : « Ça va, tu peux passer. » Comme ça, j'me sens utile et je suis bien dans ma peau.

BERNARD CHAPUIS.

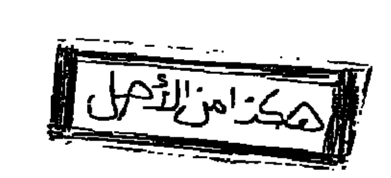
CLAUDE COUFFON, PRIX HALPERINE-KAMINSKY

Une retraduction de Neruda

Le grand prix de traduction Halperine-Kaminsky vient d'être attribué à notre collaborateur Claude Couffon pour quatre récentes traductions de l'espagnol : « Vendredi des douleurs », de Miguel Angel Asturias (Albin Michel), deux recueils de nouvelles de Gabriel Garcia Marquez (Grasset et « Chant général », l'œuvre maîtresse de Pablo Neruda, qui paraît chez Gallimard et dont Hubert Juin rend compte dans « le Monde des livres », page 20.

Récompense bienvenue : il faut savoir gré à Claude Couffon, compagnon privilégié de la parole espagnole et latino-américaine, de nous offrir, de nous avoir offert depuis quinze ans, les plus senties, les plus satisfaisantes des traductions qui sont souvent, on l'oublie généralement, des recréations.

Ami des principaux poètes et romanciers du monde hispanique, dont il est un des meilleurs connaisseurs ici et l'un des vrais découvreurs, poète lui-même, Claude Couffon, né en 1926 à Caen, s'est fait remarquer par un reportage mémorable sur la mort de Federico Garcia Lorca, publié en 1951 dans « le Figaro littéraire ». Il a été l'un des collaborateurs assidus des « Lettres françaises », et il est l'auteur de plusieurs essais parus chez Seghers dans la collection « Poètes d'aujourd'hui » sur Nicolas Guillen (1964), Rafael Alberti (1965), Miguel Angel Asturias (1970. Claude Couffon est actuellement maître-assistant à l'université de Paris-Sorbonne.



idées

FEMMES

Il ne faut plus rire des femmes battues

par NICOLE PASQUIER (*)

IL est nécessaire de dénoncer, avec plus de force, le climat qui entoure le problème des femmes battues, et qui freine toute action vers l'amélioration de leur condition. La question est encore trop l'objet de plaisanteries ou de récupération. La femme battue fait sourire, mais il s'agit ici de violences non seulement physiques mais psychiques, infligées à un être humain : persécution, jalousie, voire inceste du père vis-à-vis de la fille supporté par la mère et souvent en silence. Ce ne sont pas que des femmes mariées, ou des femmes au foyer sans ressources, mais aussi des adolescentes victimes de leur père, la plupart du temps alcoolique, des concubines soumises au chantage. Aucune différence n'existe entre un être humain torturé et une femme subissant de telles violences.

En tant que féministe et profondément convaincue des principes du respect des droits de l'homme, je ne peux que réclamer la destruction du mur d'incompréhension auquel se heurtent ces femmes dans notre société.

Pourquoi ne peuvent-elles pas réagir ? Parce qu'elles se confrontent à la surdité sociale. Aucune écoute. Elles gardent pour elles leurs blessures physiques et psychiques, avec, au cœur, le poids supplémentaire de la honte. Elles sont considérées comme des coupables. Elles se retrouvent totalement démunies. Comment dire de partir hors de chez elle à une femme dont toute l'existence a été définie par la vie familiale, ou bien à celle qui, se retrouvant à la rue, n'aura pas de logement, pas d'argent, pas de métier, qui devra peut-être se séparer de ses enfants, ou les emmener sans pouvoir leur assurer la vie. Et je ne dramatise pas. La demande de divorce est souvent la source de nouveaux conflits. Les magistrats reçoivent souvent des femmes victimes de sévices, parce qu'elles ont décidé de réagir et de faire une demande de divorce ou de séparation.

C'est à de telles situations, que souvent les mœurs et les mentalités nous conduisent. C'est l'écoute sociale et la compréhension que nous devons tous organiser.

***

Une des premières actions est de mettre tout en œuvre pour que les victimes se fassent entendre. Lors d'une réunion tenue le 25 janvier 1977 à l'Ecole nationale de police de Saint-Cyr au Mont-d'Or, avec M. Pandraud, directeur, général de la police nationale, et de hautes personnalités judiciaires, j'ai insisté pour que soient mis en route, dès le début de 1978, des cours de formation d'inspecteurs de police, tenant compte de ce problème de l'accueil et de l'écoute, des femmes victimes de violences. Un enseignement médico-psychologique sera donc inclus dans le programme d'enseignement des élèves inspecteurs, comme déjà à l'école des commissaires de police.

Des consultations médico-sociales, assurées par des médecins légistes, des psychiatres, se sont ouvertes à Lyon, Nancy, Marseille. Elles accueillent, hommes et femmes victimes de *violences*, physiques et morales, personnes en détresse, urgences. Elles sont encore mal connues et pourtant très utiles.

La deuxième action est de briser le cercle de la violence, de donner à ces femmes le temps de « souffler » et de trouver une solution très difficile à concevoir, dans une situation où de trop fortes tensions existent. C'est pourquoi je considère que l'ouverture des centres d'accueil dans toutes les régions de France, apporte et apportera un réel soulagement aux victimes de violences.

Les femmes et leurs enfants peuvent trouver l'hébergement immédiat pour une durée allant d'une semaine à un an. Avec l'aide des travailleurs sociaux de ces centres (assistantes sociales, conseillers conjugaux, psychiatres, psychologues...), elles peuvent envisager des solutions pour leur réinsertion sociale en « femme seule chef de famille » pour une formation professionnelle, pour un travail nécessaire, pour trouver un logement.

Ces centres se créent peu à peu. J'en citerai ici quelques-uns parmi ceux que j'ai visité récemment : la résidence Brocéliande à Rennes, qui accueille les femmes seules et leurs enfants, jusqu'à dix-huit ans. Ils trouvent l'ébergement en appartement. Les familles gardent leur intimité. Le personnel les aide à se réadapter à la vie quotidienne, dans leurs démarches administratives et l'information de leurs droits. Son but est de promouvoir l'autonomie et la réinsertion complète.

A Poitiers, le foyer l'Etape m'a permis de souligner la nécessité de la sécurité pour ces femmes, et d'insister sur la création de centres de dimensions moyennes, plutôt que sur la mise en place d'institutions trop importantes.

D'autres encore, nombreux, dans chaque région ; à Lyon, l'Association de l'accueil en gare déploie ses efforts pour héberger à l'Auvent, mères et enfants. Depuis un an, six cents femmes ont été accueillies en urgence (jour et nuit) pendant trois semaines en moyenne, le temps de « souffler ». Si une solution n'est pas trouvée dans les délais, ces femmes sont alors accueillies par l'hôtel social, où elles peuvent résider pour plusieurs mois, et le personnel les aide à trouver une solution pour se réadapter.

***

Il existe également des maisons maternelles réservées aux femmes enceintes et aux jeunes mères. Ne pourraient-elles pas être, par la suite, des maisons d'accueil pour les femmes avec leurs enfants ; car c'est aussi une douleur pour une femm eque d'être séparée de son enfant, c'est bien souvent cela qui fait qu'elle accepte l'intolérable.

Il s'agit de travailler à l'institution d'une meilleure écoute, d'une meilleure compréhension de ces femmes victimes de violences et de les aider à retrouver l'équilibre de leur vie. C'est par cela que nous prouverons notre réel respect des droits de l'homme dans la vie quotidienne. Un tel travail vers le changement ne peut se faire que si la condition féminine sort des représentations traditionalistes, si véritablement des efforts sont faits à travers l'éducation, la formation. Le partage des tâches familiales entre l'homme et la femme est un des facteurs primordiaux de cette évolution.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (empiol féminin).

Le perdu et le gagné

par FRANCE QUÉRÉ (*)

LA condition féminine reste en souffrance. Toute femme, et sûrement tout être, aspire à donner à sa vie au moins deux dimensions : celle de l'intimité et celle de la socialité. Toute vie appelle à la fois ce que Paul Ricœur nomme la relation *courte*, celle que l'on a avec les tout proches, et principalement la famille, et la relation longue qui est le lien avec le vaste monde. Toute vie a besoin d'être privée et publique, et cette exigence est probablement une constante de la nature humaine. Vient-on à supprimer l'une de ces relations ? Une détresse s'installe, si vive qu'elle gâche la relation survivante.

La condition féminine est devenue aujourd'hui une condition *scindée* : le public et le privé ne se superposent plus, au contraire : la vie moderne les a douloureusement distendus. La vie privée s'est refermée sur elle-même, la publique ne peut plus guère se réaliser que dans l'exercice d'une profession. Il faut choisir entre une vie mutilée et une vie harassante. Bien beau, du reste, si l'on dispose de cette liberté de choisir. Et chacune de résoudre son problème à la fortune du pot. Le féminisme qui réclame pour les femmes des droits, des pouvoirs, des libertés, et le tout fort opportunément, ne fait cependant que du rapiéçage sociologique, s'il ne s'attaque pas au problème de fond qui est un problème de civilisation : nous vivons dans l'obsession du rendement et de l'efficacité, devenus les critères majeurs de nos sociétés, et responsables de l'actuelle peine des femmes.

La synthèse impossible

L'Ancien Régime opprimait les femmes, cela ne fait pas de doute. Il avait toutefois spontanément réalisé cette synthèse aujourd'hui impossible, cet amalgame d'intimité et de socialité, où se fondent la dignité et le plaisir de vivre. Chez les gens dits « de *qualité* » la vie intime et la vie publique ne faisaient qu'un : l'intime était public, et le social se nouait à l'être personnel. A la cour du Roi-Soleil, le prestige tenait à la beauté, à l'esprit, à l'intrigue, à l'amour ; en sorte que de l'alcôve à la galerie des Glaces il n'y avait pas rupture de préoccupation, de sentiment, de volonté, d'être. La dignité de la femme n'avait rien à envier à celle des hommes. Comme le remarquait André Malraux, si les hommes occupaient des offices, les femmes jouaient des rôles, et non les moindres. Les salons qu'elles animèrent du dix-septième au dix-neuvième siècle furent dans l'évolution des idées comme dans la carrière des individus d'une importance capitale. Toute la vie de l'esprit gravitait autour d'eux. La Révolution s'y prépara. Plus tard, pour réussir dans le monde, que font les Rubempré et les Rastignac ? Ils passent leurs examens dans le salon des femmes.

Les modestes jouissent, toutes proportions gardées, du même privilège. Leur dignité vaut celle du mari. Le travail, agricole ou artisanal, s'effectuant au domicile, mari et femme se partagent les tâches, et la meilleure part revient souvent à la femme, qui s'occupe de ce qu'on appelle aujourd'hui la comptabilité et reçoit la clientèle tandis que l'homme travaille seul aux champs ou à l'atelier. Sa dignité sociale s'établit spontanément dans ces sociétés rurales, où le village a des regards sur toute créature.

Cette forme de dignité féminine donnait aux femmes conscience de leur personne, et c'est pourquoi, hormis les temps révolutionnaires, il n'y a pas eu sous l'Ancien Régime de militantes très convaincues du féminisme. La revendication ne pouvait naître que d'une souffrance, qui n'était alors guère ressentie. La féminité était ressentie comme une valeur, non comme un piège, et je ne crois pas que la chevalerie, la galanterie, aient été seulement des ruses destinées à maintenir les femmes dans leur nullité.

Le changement s'est produit avec la montée du capitalisme industriel, viscéralement misogyne. Nous vivons encore sur les séquelles de cette idéologie. Les femmes y ont perdu leur dignité, leur féminité, on n'a plus vu en elles que des travailleuses moins musclées et plus timides devant l'autorité patronale. Les femmes, de tout temps, ont travaillé, mais le dix-neuvième siècle a inventé de les exploiter massivement en tant que main-d'œuvre féminine, et ce scandale a échappé à la plupart des contemporains. Michelet est l'un des rares à en avoir dénoncé l'horreur. Et c'est pourtant par le biais de ce travail aliénant que, laborieusement, la femme a eu l'intelligence et l'habileté de se frayer à nouveau sa route. De cousette, elle s'est faite bachelière. Sa dignité devait passer par les critères de la virilité; eux-mêmes identifiés à ceux de la production.

La preuve de sa valeur économique est chose faite à présent, mais les usages sont rudes à ébranler. On monte moins vite dans la hiérarchie quand on est femme, et les conquêtes se paient cher. Parmi les droits que, en vertu de son égalité avec l'homme, on a octroyés à la femme, figure aussi celui d'empierrer les routes à l'Est et, outre-Atlantique, d'être arrêtée et torturée par déraison politique (1).

On sait le discrédit qui frappe les femmes que l'on définit éloquemment comme « ne travaillant pas ». Elles sont privées de la considération publique. On les soupçonne de paresse, de sottise, ou des deux ensemble. La mythologie qui s'est développée autour d'elles n'est pas née au hasard : elle dérive d'un fait sociologique. Si la vie au foyer est dédaignée, et, avec elle, dédaignés l'amour des enfants, la joie conjugale, le goût de la maison, c'est parce que souvent nos conditions présentes l'exposent à l'étroitesse, voire à l'insignifiance. La vie privée est vraiment privée, aux deux sens du mot : enclose et frustrée. Il n'y a plus de salons où l'on pense. Les idées se discutent dans des « colloques ». Les carrières se fondent sur des titres et passent par la filière des grands corps de l'Etat. La grande ville, ses quartiers aux populations mobiles, favorisent mal les contacts. Combien de ménages ignorent jusqu'à leur voisin de palier et même s'en font gloire ? Le besoin d'amitié est corrodé par l'esprit de défiance qu'engendre l'entassement urbain. Le cercle de famille s'est rétréci, qui ne comprend plus que parents et enfants les autres membres étant ravalés au mieux au rang de visiteurs.

Et à l'intérieur de son foyer la mère se trouve relevée de ses anciennes fonctions : les soins, l'éducation intellectuelle, morale, religieuse, artistique. Que lui reste-t-il principalement ? Le ménage et l'organisation des loisirs, c'est-à-dire une forme de futilité. En outre, mari et enfants sont absents dans la journée. Enfin, le discrédit jeté sur la notion de famille, les théories nouvelles de l'éducation, les façons de vivre et de penser de ce temps, font peut-être l'affaire de certains jeunes esprits, mais, pour la femme, ils sont presque toujours des sources d'humiliation plus ou moins refoulée. Dans cette époque de féminisme militant, il est stupéfiant de voir combien de femmes sont insolemment traitées par leurs fils et leurs filles, pour ne s'en tenir qu'à eux.

Ce tableau un peu sombre ne veut pas dire que le bonheur et la dignité soient des rêves impossibles, mais seulement qu'ils sont onéreux, aléatoires et menacés. Il faut, pour les réaliser, des nerfs d'acier, une santé de fer, un caractère... en or, sans compter la chance. Nous nous sommes, nous les femmes, battues pour nous tailler une place au soleil ; nous devons nous battre encore. Mais je me demande parfois si les droits que nous avons conquis ne sont pas payés par la perte d'autres droits, des droits non écrits, des droits implicites, des droits secrets que nous avait accordés parmi bien des injustices une civilisation aujourd'hui révolue. Nos pouvoirs, nous les avons peut-être achetés par le sacrifice d'autres pouvoirs. Nos libertés, en renonçant à d'autres libertés...

(*) Ecrivain.

(1) Sur ce droit précis, l'histoire s'est toujours montrée libérale...

Répliques à Simone de Beauvoir

La publication de l'entretien avec Mme Simone de Beauvoir dans *le Monde* des 10 et 11 janvier, nous a valu de recevoir plusieurs répliques sur la place de la femme dans la société et notamment sur les relations entre féminisme et socialisme. Nous publions deux textes significatifs.

Dans le combat socialiste

par COLETTE AUDRY (*)

POUR un enfant qui souhaite grandir, l'âge adulte est un rêve. Et il en est ainsi de tout *avenir* désiré, du fait justement qu'il n'est pas advenu, et tant qu'il n'est pas advenu, on en porte l'idée, on s'y prépare et le prépare, on n'est jamais assuré de le vivre. Je pense que c'est en ce sens que Simone de Beauvoir a dit : « *Le socialisme est un rêve.* » Elle n'a pas dit : « *Le socialisme n'est qu'un rêve* », ce qui impliquerait la certitude absolue de son non-avènement. Les difficultés, les longueurs du délai, sur lesquelles elle insiste dans la seconde partie de l'interview, ne sont pas la preuve d'une impossibilité. Pas plus que n'est une preuve le fait que se disent socialistes des régimes qui ne le sont pas. Aucune des issues possibles n'est inscrite à coup sûr dans le futur.

Ainsi donc, que le socialisme soit aujourd'hui un rêve ne dispense pas de lutter pour son instauration.

Et si le socialisme n'était qu'un rêve, il faut bien voir ce que cela voudrait dire *pour les femmes*. Cela signifierait que le sexe féminin est condamné à rester un sexe second, opprimé dans la société, surexploité dans le travail. Cela signifierait la prolongation indéfinie de la subordination économique du sexe féminin.

Certes, l'accès des femmes aux études supérieures et les batailles menées par les mouvements féministes contre la loi de 1920, pour la diffusion des moyens contraceptifs, contre les violences faites aux femmes, ont permis et permettront encore à *un plus grand nombre de femmes* d'échapper aux iniquités qu'elles subissent.

Mais, depuis que se déroulent ces batailles et *parallèlement à leur déroulement*, la situation de la masse des ouvrières d'usine ainsi que de la masse globale des travailleuses s'est aggravée ainsi que le révèlent les chiffres du dernier recensement de 1975 et les statistiques de chômage.

Entre 1968 et 1975 :

— *Le nombre des contremaîtres* est passé de 337 500 à 417 245, soit une augmentation de 23,6 %, tandis que le nombre des contremaîtresses ne s'accroissait que de 1,2 % (26 060 contre 25 716 en 1968).

— Le nombre des ouvriers qualifiés masculins a augmenté de 17,3 % (1 584 055 contre 2 202 444), tandis que diminuait de 6,1 % celui des ouvrières qualifiées (401 810 contre 427 596 en 1968).

Quant au nombre des ouvriers spécialisés, il est passé pour les hommes de 2 055 480 à 2 156 530 (soit + 4,9 %), tandis qu'il passait chez les femmes de 614 000 à 790 000 (+ 28,5 %).

Enfin le nombre des manœuvres masculins a baissé de 10,7 % (998 355 contre 1 116 888), tandis que celui des manœuvres femmes s'accroissait de 27,7 % (614 370 contre 481 032).

L'évolution se solde donc par une déqualification du travail féminin dans les usines. Et si l'on rapproche ces chiffres de ceux du chômage féminin (qui commencent à être bien connus) :

— Sur cent chômeurs, plus de 54 % sont des femmes, alors que les femmes représentent 38 % des forces de travail ;

— Sur cent chômeurs de moins de vingt-cinq ans, 82 % sont des jeunes femmes.

Il apparaît clairement que la restructuration du capitalisme dans la période de crise actuelle, restructuration qui repose sur l'existence d'une forte armée de réserve exerçant sa pression sur les salaires de *tous* les travailleurs et sur le maintien de catégories surexploitées, s'opère aux dépens des femmes.

(*) Ecrivain, membre du comité directeur du parti socialiste.

Une autre époque

par BRIGITTE GROS (*)

JE ne saurais laisser passer sans réponse l'accusation portée par Mme Simone de Beauvoir contre les femmes-élues. Etant moi-même l'une d'entre elles, je trahirais la cause de cette catégorie de femmes si je n'affirmais que, pour l'avoir observé attentivement et presque quotidiennement depuis plus de treize ans, celles qui occupent des fonctions de responsabilités dans la vie publique sont tout autre chose que des « femmes-alibis ».

J'ai pu constater que, au sein d'assemblées essentiellement composées d'hommes, elles savaient faire preuve d'autorité, affirmer leur personnalité et conserver leur indépendance d'esprit ; qu'elles savaient, quand il le fallait, frapper du poing sur la table et faire prévaloir aussi bien — parfois même mieux — que leurs collègues masculins leurs solutions aux problèmes posés.

En réalité la vraie question est la suivante : comment aujourd'hui, en ce dernier quart du vingtième siècle, les femmes peuvent-elles parvenir à se libérer de la servitude qui pèse sur elles ? Chacune d'entre nous apporte sa réponse. Celle de Simone de Beauvoir n'est pas la mienne. Elle conteste en bloc le système et refuse le fonctionnement des différents types de régimes politiques. Elle voit celles d'entre nous qui ont choisi de participer à l'organisation de la cité, du département, de la nation, comme une mystification.

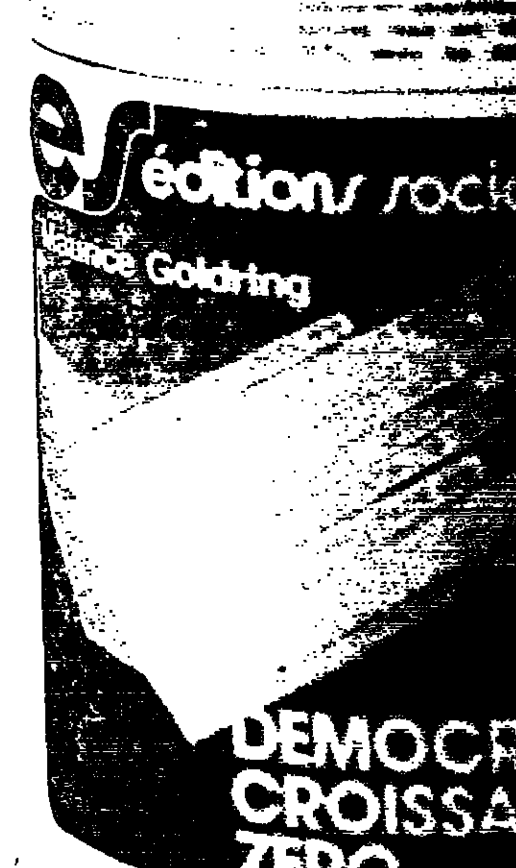
La femme, à son avis, étant appelée à demeurer, en tout état de cause, la servante de l'homme, sa subordonnée, l'action de la militante — même héroïque — reste inefficace. Dans la logique de sa démarche, l'auteur du *Deuxième sexe* nous invite donc à couper les ponts avec le « premier sexe ». Et à s'enfermer dans une sorte de féminisme intransigeant.

Est-ce ainsi que l'on progressera sur le chemin de notre émancipation ? Est-ce par cette voie que la femme parviendra à lever, progressivement, la servitude qui l'oppresse ?

Pour ma part, je ne le crois pas. Il me semble que c'est, au contraire, en se battant au côté des hommes pour avoir droit au chapitre que les femmes se trouveront bien placées pour infléchir le regrettable ordre masculin des choses. Notre action en faveur des femmes oppressées, des femmes malheureuses, ne sera-t-elle pas plus utile si nous sommes aux commandes que si nous nous contentons d'une contestation stérile ?

Le féminisme intransigeant de Mme Simone de Beauvoir est celui d'une femme d'une autre époque. Le féminisme de solidarité des femmes de ma génération n'a plus rien de commun avec celui de nos mères-suffragettes. Que sera demain le féminisme de nos filles ? Peut-être celui d'un allégement réel de nos servitudes. Espérons qu'avec la fin du siècle il aura perdu de sa raison d'être. Le dix-neuvième siècle aura été celui de l'émancipation des classes laborieuses. Le vingtième sera-t-il celui de l'émancipation des femmes ?

(*) Sénateur des Yvelines (radicale), maire de Meulan.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES TENSIONS EN AMÉRIQUE LATINE

EN ARGENTINE :

Les luttes d'influence demeurent vives au sein de la junte militaire

Correspondance

Buenos-Aires. — Les luttes d'influence demeurent vives au sein de la junte militaire argentine. L'amiral Emilio Massera, commandant en chef de la marine, a déclaré récemment que le cumul de fonctions exercé par le général Videla — président de la République et commandant en chef de l'armée de terre — n'était qu'une « *solution temporaire* ».

La presse brésilienne en a déduit que l'amiral demandait la démission du général. C'était un peu brutal ! Il est clair, néanmoins, que le commandant en chef de la marine est en désaccord avec plusieurs aspects de la politique actuelle, en particulier la ligne « monétariste » du ministre des finances, M. José Martinez de Hoz. Naguère classé parmi les extrémistes, il est aujourd'hui favorable à un « *dialogue* » avec certains secteurs politiques civils. Ses contacts avec des personnalités péronistes, sont un secret de Polichinelle, et ont suscité les critiques de collègues conservateurs, très sévères à l'égard du « *populisme militaire* » de l'amiral.

La querelle, latente depuis des mois dans les milieux officiels, porte sur cette question du « *quatrième homme* ». Les fonctions de président de la République et de commandant en chef de l'armée de terre doivent-elles être confondues ? Ou bien le chef de l'Etat devrait-il être choisi en dehors de la junte des trois commandants d'armes ? La question, à vrai dire, est posée depuis le coup d'Etat du 24 mars 1976. On avait alors décidé que le cumul serait possible pendant trois années au plus. Ce délai est désormais considéré comme trop long.

Des pressions internes dans l'armée pourraient précipiter une évolution probablement après la Coupe du monde de football, en juin prochain. Reste à savoir si, après la nomination du « *quatrième homme* », le « patron » serait le chef de l'Etat ou, plus vraisemblablement, le commandant en chef de l'armée de terre.

Le général Videla souhaiterait demeurer président de la République et aimerait désigner le général Roberto Viola — un de ses proches, — actuel chef de l'état-major, comme commandant en chef de l'armée de terre. Mais il doit obtenir l'aval des deux tiers de ses compagnons d'armes. Or les observateurs estiment que la majorité pencherait pour le général Benjamin Menedez, actuel commandant du troisième corps d'armée, à Cordoba, et l'un des chefs des « faucons ». Même si, dans cette hypothèse, le général Viola était nommé ministre de l'intérieur au poste-clé, les « durs » garderaient, de toute évidence, des positions stratégiques dans l'appareil d'Etat.

Nouvelle donnée : le virus de la « confraternisation » entre militaires et politiciens se propage. Le général Carlos Suarez Mason, chef du premier corps d'armée (Buenos-Aires), un « faucon » notoire, a rencontré en décembre, des péronistes... appartenant, il est vrai, à l'aile droite du mouvement. Mais une telle « *collaboration* » n'en provoque pas moins des remous dans l'armée. Le général en retraite Alejandro Lanusse, chef d'Etat de 1971 à 1973, est aujourd'hui vertement critiqué par ses pairs pour avoir permis les élections de mars 1973. N'ont-elles pas marqué le retour au pouvoir de Peron. Qu'elles aient, aussi, précipité la décomposition du péronisme n'est pas porté au crédit de l'ancien président : celui-ci, et les deux autres commandants en chef de l'ancienne junte militaire, ont fait l'objet, en mai dernier, d'un procès en bonne et due forme. La droite militaire espérait, à la faveur de cet épisode, liquider le secteur modéré dont l'ancien président est le symbole. Grâce au courage de certains juges, ces espoirs ont été frustrés.

Le débat économique

Les hommes politiques, proscrits par le régime, font, dans l'ensemble, piètre figure. *Il serait injuste d'oublier* que l'Union civique radicale (formation centriste, arrivée en deuxième position avec près du quart des voix, en 1973) a eu ses martyrs : le député Mario Abel Amaya, décédé dans des conditions atroces, ou encore M. Hidalgo Sola, ambassadeur au Venezuela, disparu lors d'un séjour à Buenos-Aires en juillet dernier, onze jours après avoir osé déclarer que l'Argentine « *devrait avoir un gouvernement regroupant des civils et des militaires* ». Le chef du parti radical intransigeant, M. Oscar Alende, remarquait, au retour d'un récent voyage en Europe (où il avait, entre autres, rencontré MM. Willy Brandt et François Mitterrand, et le pape Paul VI) que l'opinion internationale attendait des hommes politiques argentins qu'ils se prononcent clairement. L'oseront-ils ?

Le seul vrai débat porte sur la politique économique de M. Martinez de Hoz, soutenu par le président Videla et les secteurs militaires dits « modérés ». Le ministre des finances lutte contre le temps et doit agir dans une conjoncture mondiale favorable à un renforcement du protectionnisme.

La démission, à la fin de 1977, du général Genaro Diaz Bessone est un succès pour le ministre des finances : le « *projet national* » qu'élaborait le ministre de la planification était, dans l'ensemble, opposé à la ligne de M. Martinez de Hoz. L'éloignement de cet officier aux « grandes espérances » démontre que le ministre des finances est soutenu par une large fraction de l'armée. Son action suscite, en revanche, les critiques des civils, tant nationalistes que conservateurs. Le bilan de M. Martinez de Hoz n'est pas négligeable. Les réserves en devises de l'Argentine étaient nulles lors de la chute d'Isabel Peron : elles s'élèvent actuellement à 4 milliards de dollars. Le déficit budgétaire, égal à 12 % du produit intérieur brut en 1975, a été ramené à 3 % en 1977. Le chômage ne dépasse pas 4,5 % — moins qu'aux Etats-Unis. Le taux d'inflation est descendu de 500 % à 160 %.

Mais ces succès sont insuffisants. L'inflation, en particulier, reste trop élevée pour ne pas stimuler la spéculation financière au détriment de l'investissement productif (le taux d'intérêt réel, environ 40 %, est l'un des plus élevés du monde). On peut douter que le gouvernement ne réussisse, comme il l'entend, à ramener en 1978 le taux d'inflation aux environs de 60-80 %. Depuis octobre dernier, on assiste à une brusque contraction économique, spécialement pour les ventes de biens de consommation (voitures notamment), et à une augmentation des faillites. La hausse des prix des transports et des services publics est sévèrement critiquée. Les salaires réels ont baissé d'environ 35 %, selon les calculs les plus modérés, de 1976 à 1977. Des grèves dans le secteur des transports, à Buenos-Aires, vers la fin d'octobre, ont illustré cette situation. La réaction officielle a consisté à rendre une certaine « *flexibilité* » aux salaires. Plusieurs morts, une cinquantaine d'ouvriers arrêtés ou disparus : c'est l'autre visage du gouvernement militaire qui s'est dévoilé à cette occasion.

Cette répression qui inspire une terreur diffuse est à double tranchant. Le gouvernement qualifie un ouvrier mécontent de « *subversif* » et multiplie ainsi les adversaires. Cette évolution est évidemment néfaste du point de vue politique.

Les relations internationales du gouvernement ne s'en trouvent pas facilitées. De nombreux pays, dont la France, les Etats-Unis, la Suède, l'Allemagne fédérale, ont exprimé leurs « *préoccupations* » face à une politique répressive. Il était aisé de prévoir ces réactions, la police ayant, deux jours avant la fête des mères, arrêté quatre cents parents de disparus... et cinq correspondants étrangers. Et que dire quand la disparition de treize personnes — dont deux religieuses françaises — est imputée aux révolutionnaires Montoneros !

Selon certaines rumeurs, le chef de ce mouvement péroniste extrémiste, M. Mario Firmenich, est récemment rentré à Buenos-Aires. Mais il est admis que les Montoneros — ainsi que les autres groupes armés de gauche — sont très affaiblis. Le vrai problème, c'est bien la totale impunité dont jouissent certains acteurs de la répression et qui peuvent jouer un rôle capital dans une lutte pour le pouvoir.

Affaiblie par l'éloignement du général Diaz Bessone, l'extrême droite civile et militaire a trouvé un dérivatif. Elle demande l'« *occupation immédiate* » des trois îlots situés dans l'embouchure du canal de Beagle, au sud de la Terre-de-Feu, et qu'un arbitrage britannique a concédés au Chili, en principe à partir du 2 février.

BUENOS-AIRES REJETTE L'ARBITRAGE BRITANNIQUE SUR LE CANAL DE BEAGLE

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — L'Argentine a officiellement rejeté, le mercredi 25 janvier, la sentence d'arbitrage sur le canal de Beagle, affirmant qu'elle avait été prise en violation des normes internationales. Le ministre des affaires étrangères de Buenos-Aires, le vice-amiral Oscar Montes, a précisé que son gouvernement avait décidé de considérer comme nul le jugement britannique pour les raisons suivantes : déformation des thèses argentines ; opinion formulée sur des questions litigieuses non soumises à arbitrage ; contradictions dans le raisonnement ; vices d'interprétation ; erreurs d'ordre géographique et historique ; manque d'équilibre dans l'appréciation de l'argumentation et des preuves avancées par chaque partie.

Le gouvernement argentin se déclare néanmoins prêt à trouver « *une solution pacifique* » au différend qui l'oppose au Chili à propos de la souveraineté sur trois îles situées au débouché atlantique du canal de Beagle, au sud de la Terre de Feu.

Plusieurs policiers venus de Buenos-Aires s'entraînent en Suisse

De notre correspondante

Genève. — Tandis qu'une campagne de dénonciation des violations des droits de l'homme en Argentine se développe en Suisse — qui pose la question du boycottage de la Coupe mondiale de football prévue en juin à Buenos-Aires —, on a appris que cinq policiers argentins accompagnés de mécaniciens de même nationalité se livraient à des exercices de vol sur l'aérodrome de Sion, chef-lieu du Valais.

Selon le département politique fédéral et le département militaire fédéral, ces appareils sont conçus et équipés à des fins civiles. Cependant, un des Argentins a reconnu que les avions seraient utilisés pour la surveillance des régions frontalières, afin de pouvoir combattre les passages clandestins.

Mme Madeleine Rouiller, présidente du parti socialiste valaisan, a demandé l'expulsion de ces personnes. « *Nous pensons*, a-t-elle déclaré, *que ces policiers sont ici pour s'entraîner contre les forces démocratiques de l'Argentine (...). On ne tient pas à avoir en Suisse des policiers au service d'un régime de répression politique.* » Le conseiller national, M. Jean Ziegler (socialiste), est intervenu dans le même sens auprès du Conseil fédéral à Berne.

ISABELLE VICHNIAC.

BELIZE :

Échec des conversations de Londres

Le premier ministre refuse les concessions territoriales suggérées par les Britanniques

De notre correspondant

Londres. — Les déclarations faites, mercredi 25 janvier, par MM. David Owen, secrétaire au Foreign Office, et George Price, premier ministre de Belize, à l'issue de leurs entretiens, indiquent qu'il n'y a eu aucun progrès dans la recherche d'une solution concernant l'avenir de cette petite colonie britannique d'Amérique centrale. M. Owen a précisé que les discussions en cours étaient simplement « exploratoires » et qu'aucun règlement n'interviendrait sans l'approbation pleine et entière du gouvernement et de la population de Belize, probablement sous la forme d'un référendum sous contrôle du Commonwealth.

Les Britanniques souhaiteraient retirer rapidement leurs forces de Belize, dès l'instant où cette colonie aura accédé à l'indépendance après un accord avec le Guatemala. Les grandes lignes du marchandage sont connues : en contrepartie d'une aide financière, et surtout de la cession d'une partie du territoire de Belize, le Guatemala renoncerait définitivement à ses revendications sur l'ensemble de la colonie. Mais M. Price a une nouvelle fois exclu fermement la possibilité d'une cession de territoire, considérant qu'elle « *créerait des problèmes au lieu de les résoudre* ». Il insiste toujours pour obtenir du gouvernement britannique l'engagement de maintenir une présence militaire pour défendre l'intégrité territoriale de Belize, soit qu'elle accède à l'indépendance, soit qu'elle garde son statut actuel de colonie. Devant le refus de Londres de prendre un tel engagement, M. Price envisage d'obtenir une garantie militaire des pays des Caraïbes et du Commonwealth.

Le pétrole des Caraïbes

Le gouvernement de Belize reste insensible aux arguments inspirés de Washington, qui est soucieux d'éviter de nouvelles difficultés dans les Caraïbes et de défendre certains intérêts pétroliers. Les gouvernements britannique et américain estiment qu'aucune solution n'est possible sans un abandon limité de territoire au Guatemala (selon M. Price, les Britanniques avaient suggéré un abandon de 2 000 miles carrés), et qu'il est préférable de négocier maintenant avec le gouvernement du général Laugerud, apparemment sensible aux pressions de Washington. Dans l'optique britannique, la prolongation du *statu quo* ne pourrait que crisper davantage les dirigeants guatémaltèques ou leurs successeurs et les pousser à l'aventure militaire. En juillet dernier, la menace d'une invasion du Guatemala avait d'ailleurs obligé le gouvernement de Londres à envoyer des renforts à la petite garnison de Belize.

Les divers plans de cession envisagés concernent des zones terrestres et maritimes riches en pétrole. Un consortium de sondage, sous la direction d'Exxon, est déjà à l'œuvre.

Afin d'apaiser le gouvernement de M. Price, les « royalties » du pétrole pourraient être partagées entre le Guatemala et Belize. Le *Guardian* se fait l'écho des milieux de l'opposition intérieure de Belize en affirmant qu'Anglais et Américains sont prêts à payer le renoncement du Guatemala à ses revendications territoriales par le financement d'une raffinerie, à concurrence de 50 millions de livres. La création d'un corridor large de 10 miles et le contrôle des forages pétroliers du plateau continental de la mer des Caraïbes.

Le gouvernement britannique est dans une situation embarrassante, étant donné l'appui apporté au gouvernement de Belize par les pays du Commonwealth, notamment ceux des Caraïbes, et le soutien de M. Desai, premier ministre de l'Inde. D'autre part, la majorité des membres des Nations unies ont soutenu, dans plusieurs votes, l'indépendance et la souveraineté de Belize face aux revendications du Guatemala. Enfin, le Mexique, qui a une revendication historique sur une partie du territoire du nord de Belize, a fait savoir qu'il relancerait cette revendication si le Guatemala prenait le sud du pays. Londres peut d'autant plus difficilement forcer la main à M. Price que le premier ministre est harcelé par une opposition hostile à toute concession territoriale.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LA RADIO SUD-AFRICAINE a assuré, mercredi 25 janvier, qu'une mutinerie avait éclaté dans les rangs des troupes cubaines stationnées dans la capitale angolaise et avait été « *réprimée par d'autres Cubains* », faisant dix-sept morts et trente-cinq blessés parmi les rebelles. Selon les experts occidentaux, près de vingt-trois mille soldats cubains stationneraient en Angola. — *(A.P.)*

Bolivie

● LE GOUVERNEMENT a levé l'interdiction de toute activité syndicale, imposée en 1974. Depuis cette époque, les dirigeants des organisations de travailleurs étaient nommés par le gouvernement. Ils seront désormais élus. Le ministre Salinas, a annoncé le mercredi 25 janvier que le gouvernement permettait, en particulier, la reconstitution de la Confédération des travailleurs boliviens, interdite depuis 1974 pour « *activités politiques extrémistes* ». La semaine dernière, les dirigeants boliviens ont décrété une amnistie générale à la suite d'une grève de la faim observée par plus d'un millier de personnes pour réclamer la restauration des libertés civiques avant l'élection présidentielle de juillet prochain.

Espagne

● M. SANTIAGO CARRILLO a annoncé que la direction du P.C. espagnol proposera au congrès, qui aura lieu du 5 au 9 avril, d'abandonner dans les statuts toute référence au léninisme et de se définir comme « marxiste-révolutionnaire ».

États-Unis

● MME MURIEL HUMPHREY, veuve de l'ancien vice-président Hubert Humphrey, décédé le 13 janvier (*le Monde* daté 15-16 janvier), remplacera son mari au Sénat, où il représentait le Minnesota, jusqu'à l'élection spéciale prévue dans cet Etat en novembre prochain, a annoncé, mercredi 25 janvier, M. Rudy Perpich, gouverneur du Minnesota. — *(A.F.P., Reuter.)*

Lesotho

● DEUX HOMMES ont été condamnés à mort mercredi 25 janvier au Lesotho, pour le meurtre d'un missionnaire québécois, le Père Raynald Beauregard, victime d'un crime crapuleux, en décembre 1976, dans sa mission des montagnes de Maluti. — *(Reuter.)*

Maroc

● POUR COMMEMORER l'interdiction, le 24 janvier 1973, de l'Union nationale des étudiants du Maroc, la section de l'UNEM de Paris organise une semaine de lutte qui sera marquée par une grève de la faim, à la résidence universitaire de Paris, et un meeting, le 27 janvier, à la *Maison d'Italie* de la cité universitaire.

Pays-Bas

● L'APPEL INTERJETÉ PAR M. PHILIP AGEE, un ancien agent de la C.I.A., contre l'arrêté d'expulsion des Pays-Bas pris contre lui en septembre, a été rejeté, mercredi 25 janvier. Au cours des huit derniers mois, M. Agee, auteur d'un livre controversé intitulé *A l'intérieur de la compagnie : un journal de la C.I.A.*, a été successivement expulsé de Grande-Bretagne et de France. L'Allemagne lui a interdit l'accès de son territoire. — *(A.P.)*

Philippines

● LE PRESIDENT MARCOS a annulé, mercredi 25 janvier, le décret (pris antérieurement par lui-même) privant les prisonniers politiques du droit de vote et leur interdisant de se porter candidat. Cette mesure concerne de nombreuses personnalités de l'opposition, notamment M. Benigno Aquino, ancien sénateur et principal adversaire de M. Marcos, qui aurait l'intention de se présenter aux élections du 2 avril. — *(A.F.P.)*

Turquie

● L'EMBARGO SUR LES VENTES D'ARMES à la Turquie serait levé au printemps prochain, annonce l'ambassade américaine dans un communiqué.

« *Les membres du Congrès américain qui croyaient que l'embargo faciliterait une solution à Chypre se sont trompés*, a déclaré l'ambassadeur. *Cela n'a fait que rendre plus difficile un éventuel règlement.* » — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LE PRESIDENT BRESILIEN ERNESTO GEISEL est arrivé à Montevideo mercredi 25 janvier pour une visite officielle au cours de laquelle il devait signer des accords de coopération agricole et industrielle avec son homologue uruguayen, M. Aparicio Mendez. — *(Reuter.)*

Nicaragua

LE MOUVEMENT D'OPPOSITION AU GÉNÉRAL SOMOZA S'AMPLIFIE

Managua (*A.F.P.*). — Le parti conservateur a réclamé le 25 janvier la démission du président de la République, le général Anastasio Somoza. Cette démarche a reçu l'appui de l'Union de libération nationale, coalition d'opposition qui regroupe les partis conservateur, social-démocrate, socialiste ainsi que l'extrême gauche et des centrales syndicales.

Le parti conservateur rompt ainsi le pacte politique qui l'unissait au parti libéral, au pouvoir depuis 1970, et demande au Parlement de désigner le successeur du général Somoza.

D'autre part, M. Terence Todman, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires interaméricaines, qui devait effectuer une visite officielle au Nicaragua à partir de mercredi, a annulé son voyage en raison de la situation dans ce pays.

Une grève générale a été déclenchée mardi au Nicaragua pour protester contre l'assassinat le 10 janvier dernier de M. Pedro Joaquin Chamorro, directeur du quotidien *la Prensa* et principal leader de l'opposition (*le Monde* du 12 janvier). Le mouvement n'a été suivi que partiellement mercredi.

Chili

EXXON ACHÈTE UNE MINE DE CUIVRE

La compagnie pétrolière américaine Exxon a décidé d'acheter une mine de cuivre au gouvernement chilien, annonce le « Washington Post » du 25 janvier. L'investissement, d'un montant de 107 millions de dollars, est le plus important effectué par une société américaine depuis le coup d'Etat de 1973. Il porte sur la mine de La Disputada, propriété française jusqu'à la nationalisation, en 1971. Exxon aurait l'intention de porter cette entreprise de moyenne importance au niveau de production des plus grandes mines chiliennes. Le gouvernement Pinochet, qui s'est attaché à démanteler le secteur public chilien, avait néanmoins assuré que les grandes mines de cuivre ne seraient pas restituées aux intérêts privés.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

L'aménagement du gouvernement déçoit les espoirs des libéraux

De notre correspondante

Le Cap. — Deux ministères scindés et une promotion : l'expression « remaniement » semble excessive pour l'aménagement du gouvernement sud-africain, annoncé mercredi 25 janvier par M. John Vorster, premier ministre.

Le départ à la retraite (annoncé il y a plusieurs mois) de M. M.C. Botha, ministre de l'administration et du développement bantous, et de l'éducation bantoue, portefeuille le plus « sensible » depuis les émeutes de Soweto de juin 1976, avait fait naître un espoir d'ouverture vers ceux qui exigent l'abandon de la politique d'« apartheid ».

Les mises en garde et conseils de politiciens et universitaires se sont succédé dans les journaux : il fallait choisir un homme « *moderne, ouvert aux changements* », un homme « *neuf* ». Il fallait placer l'éducation bantoue sous la tutelle d'un seul « ministère de l'éducation »... M. Vorster a choisi de diviser le ministère de M. Botha, pour former un ministère de l'administration et du développement bantous, et un autre de l'éducation et de la formation. Les noms ne sont que provisoires, M. Vorster ayant annoncé que le mot « bantou », perçu péjorativement par les Noirs, serait abandonné.

Deux hommes déjà au gouvernement occupent les nouveaux postes. M. Connie Mulder, ancien ministre de l'intérieur et de l'information, devient ministre de l'administration et du développement bantous. Il conserve également la charge de l'information.

Le département de l'intérieur a été confié à M. Alwyn Schlebusch, qui conserve son portefeuille de l'immigration. Le nombre de ministres reste donc de dix-huit.

L'empressement n'a pas dû être grand pour assumer la responsabilité du deuxième portefeuille-clé dans les relations raciales, celui de l'enseignement dispensé aux Africains. Mais pour M. W. Cruywagen, il s'agit d'une promotion puisqu'il était vice-ministre des affaires bantoues. De ce fait, il connaît déjà les dossiers qui l'attendent. Environ la moitié des professeurs démissionnaires dans le township de Soweto, des écoles en piteux état, des élèves en fuite ou régulièrement en grève depuis un an et demi, et une profonde contestation... son image de marque, plutôt celle d'un technicien, est moins prononcée que celle de son vice-ministre, le docteur Andries Treurnicht (ancien vice-ministre de l'administration bantoue et de l'éducation bantoue), surnommé « *M. No* », par la presse en raison de son opposition acharnée à tout changement.

Le docteur Connie Mulder sera secondé par M. Hartzenberg, qui conserve ses fonctions de vice-ministre du développement bantou, et par un homme neuf, M. Wilhem Vosloo, vice-ministre des affaires bantoues. Il aura à organiser des élections prévues, le 18 février prochain à Soweto, pour des « conseils de communautés » auxquels s'opposent beaucoup d'Africains.

Colère ou découragement

Le plus petit espoir qu'osaient formuler des « *Blancs éclairés* » était que le premier ministre fasse passer l'éducation bantoue sous la tutelle d'un « ministère de l'éducation ». Il faut croire que pour M. Vorster cela aurait pu être interprété comme un éloignement progressif de la politique de développement séparé. Il vient de prouver qu'il n'en était pas question. Chacun reste donc chez soi suivant la couleur de sa peau. Cela ne veut pas dire que le nouveau gouvernement n'essaiera pas de réduire les inégalités flagrantes. « *Il procédera à des changements et des adaptations du système d'éducation existant pour les Noirs, et introduira de nombreuses modifications sur lesquelles de plus amples détails seront donnés le moment venu* », a déclaré mercredi soir M. Vorster.

Les Africains sont partagés : colère ou découragement parmi ceux qui croient au changement pacifique, indifférence chez ceux qui n'attendent plus depuis longtemps la moindre compréhension de la part des nationalistes, au pouvoir depuis 1948.

Un espoir était souvent formulé, celui de voir éclater le portefeuille de M. Jimmy Kruger, qui cumule la police, la justice et les prisons. Après le scandale qui a suivi la mort en prison de Steve Bikou, leader du mouvement de la Conscience noire, et les décès successifs de nombreux détenus politiques, beaucoup avaient demandé le départ du ministre, mais cela aurait donné l'apparence d'une brèche dans la forteresse que s'applique à construire M. Vorster... M. Kruger conserve toutes ses attributions.

Pour l'opposition, il n'y a pas de changement : « *La seule différence*, a déclaré M. Vause Raw, du *New Republic Party*, *c'est que nous pouvons espérer une présentation plus douce, plus polie et plus évasive de la mixture précédente.* » Selon lui, la seule innovation intéressante sera le remplacement de M. Van der Spuy, ministre du bien-être, des postes et des pensions, qui part à la retraite en mars prochain, par M. F. W. de Klerk, un « jeune loup » nationaliste dont l'image est teintée d'un léger libéralisme.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Mauritanie

Le troisième congrès du parti (P.P.M.) a ratifié la politique menée par le président Ould Daddah

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — « *Approbation sans réserve* » de la politique menée par le chef de l'Etat pour « *construire une Mauritanie unie, forte et respectée* », adoption de mesures destinées à améliorer le fonctionnement du parti et l'efficacité de l'administration, appel à l'austérité et à la mobilisation pour faire faire face aux « *défis* » que doit relever la Mauritanie : telles sont les principales prises de position du troisième congrès extraordinaire du Parti du peuple mauritanien qui s'est tenu, le mercredi 25 janvier à Nouakchott, en présence de quelque neuf cents délégués. Les résolutions présentées à l'assemblée générale à la fin des travaux ont notamment mis l'accent sur « *le droit du peuple mauritanien à la vie et à la dignité* ». Elles ont exprimé la volonté de « *mettre un terme à l'agression menée par l'armée algérienne et ses mercenaires* » et ont dénoncé « *le micro-impérialisme hégémonique algérien qui se cache sous le manteau d'un pseudo-progressisme révolutionnaire* ».

Les dirigeants de Nouakchott ont ainsi répondu par une fin de non-recevoir catégorique aux propositions de négociation faites deux jours auparavant par le Front Polisario qui proposait d'aboutir à une fédération entre la République arabe sahraouie démocratique et la Mauritanie. (*Le Monde* du 25 janvier.)

Ces assises ont surtout été marquées par une longue « communication » du président Ould Daddah. Durant la plus grande partie de son intervention, le chef de l'Etat s'est employé à expliquer et à justifier sa politique concernant la « *réunification de la patrie* », passant en revue tous les éléments du dossier et accumulant les arguments de tous ordres. Il a exprimé au passage sa « *gratitude aux gouvernements du royaume du Maroc et de la République française* » pour leur aide. Il a salué particulièrement le « *concours limité mais précieux* » de Paris.

Le plaidoyer du président, écouté avec beaucoup d'attention, a été entrecoupé des maigres applaudissements d'une partie de la salle, la majorité des congressistes adoptant une attitude passive. Nombre de ces derniers sont sortis de leur réserve lorsque le chef de l'Etat, s'adressant plus particulièrement à la jeunesse, s'est exclamé : « *Nous ne changeons ni d'options ni de camp* », et a proclamé que sa préoccupation demeure de « *promouvoir dans la justice et la dignité l'émancipation pleine et le progrès du peuple, en assurant l'indépendance du pays* ». Après avoir dénoncé le « *relâchement* » sévissant dans les administrations comme dans le secteur privé, et sommé les responsables des entreprises publiques de choisir « *entre leur mission et l'argent* », le président Ould Daddah a soumis au congrès une série de propositions qui ont été ratifiées.

Une ouverture économique

Le bureau politique national (B.P.N.), organe dirigeant du parti, est élargi aux présidents des organisations nationales (jeunes, femmes, syndicats); il comportera au total vingt et un membres au lieu de huit, et le président de la Confédération des employeurs et artisans y fait une entrée remarquée. Le B.P.N. aura ainsi une représentativité plus large.

Afin de réduire les dépenses de fonctionnement et d'augmenter l'efficacité de l'appareil administratif, les fonctions des gouverneurs de province et des secrétaires fédéraux du P.P.M. sont confondues et seront exercées par des « délégués régionaux » prochainement désignés. Au niveau des départements, les secrétaires généraux du parti ne seront plus rémunérés. Le chef de l'Etat a également annoncé sa décision de remanier le gouvernement en réduisant le nombre des ministres.

Sur le plan économique, enfin, « *une attention particulière sera accordée aux critères de rentabilité dans la création de sociétés nationales et de sociétés d'économie mixte* ». Les postes de président de conseil d'administration à temps plein créés en septembre dernier pour « recaser » les ministres victimes de précédents remaniements ministériels seront supprimés. Enfin, des capitaux étrangers pourront s'investir dans les sociétés nationales existantes ou futures, à condition que l'Etat reste actionnaire majoritaire.

L'« *ouverture* » ainsi réalisée en direction des intérêts privés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays, a suscité quelques réticences au sein de la commission de synthèse de treize membres qui a siégé tout l'après-midi pour élaborer les cinq longues résolutions présentées au congrès, pendant que les autres délégués attendaient patiemment sur les pelouses entourant le bâtiment.

D'autres points ont soulevé des difficultés : c'est ainsi que les représentants des organisations nationales de jeunes et de femmes se sont opposés avec succès à la suppression dans l'immédiat des salaires versés aux secrétaires généraux et départementaux de leurs organisations. Les débats sont cependant restés limités à un petit groupe de responsables. La volonté, « *pour des raisons d'économie* », de limiter les travaux à une seule journée ne permettait pas qu'il en fût autrement. Les résolutions n'ont pas été soumises au vote. Les applaudissements ont été assez chichement accordés par une assistance réunie pour ratifier une politique plus que pour la discuter. Il est symptomatique à cet égard que « *la lutte pour le rétablissement du peuple palestinien dans ses droits nationaux* » ait été saluée avec plus d'enthousiasme que les passages concernant la « *réunification de la patrie mauritanienne* ».

Le président Ould Daddah, qui a été l'objet d'un hommage particulier de l'assemblée, a incontestablement réussi à maintenir l'unité d'un parti profondément travaillé par des courants divergents. Il a su donner des gages aux conservateurs et aux milieux d'affaires sans s'aliéner la jeunesse, dont le ralliement au régime est encore récent et fragile. En tant que chef d'Etat, il garde, à l'évidence, un très grand crédit. Mais il ne semble pas qu'il ait pleinement réussi à convaincre les délégués du parti de la justesse de son choix en faveur d'une poursuite à outrance de la guerre. Nombreux en effet sont les Mauritaniens qui n'adhèrent pas totalement aux certitudes des dirigeants concernant la nécessité et la légitimité du partage du territoire du Sahara occidental et qui supportent mal les conséquences d'un conflit dont ils ne perçoivent pas bien l'utilité.

Il n'en reste pas moins que le chef de l'Etat sort personnellement renforcé de ce congrès. La réunion, ce jeudi, du conseil national, la composition du nouveau bureau politique et le remaniement ministériel incessamment attendu permettront sans doute de mieux cerner ses intentions et ses choix.

DANIEL JUNQUA.

EUROPE

République démocratique allemande

Répondant aux auteurs du manifeste publié par le « Spiegel »

Wolf Biermann souhaite pour la R.D.A. « un printemps de Prague qui ne serait pas réduit au silence »

Au cours de la rencontre récemment organisée par la gauche belge avec des dissidents d'Europe de l'Est (« le Monde » du 25 janvier), le chanteur et poète Wolf Biermann, déchu de sa nationalité est-allemande, au cours d'un voyage à l'Ouest en 1976, avait annoncé qu'il publierait dans l'hebdomadaire hambourgeois « Die Zeit », ce jeudi 26 janvier, une réponse aux auteurs du manifeste attribué à un groupe de communistes « oppositionnels » de R.D.A. et récemment divulgué par le « Spiegel ». Nous donnons ci-dessous quelques extraits significatifs de cette réponse.

Comme M. Biermann l'avait clairement indiqué à l'occasion de la rencontre de Bruxelles, il estime qu'il ne lui appartient pas d'authentifier le texte publié par le « Spiegel » ; mais le chanteur contestataire ne pense pas que les auteurs de ce manifeste puissent être des responsables des services de sécurité de R.F.A. — « Ils sont, dit-il, réactionnaires mais pas idiots » — ou de R.D.A.

Avant de lire le texte de sa réponse, M. Biermann avait déclaré devant les participants aux débats de Bruxelles : « C'est déjà la seconde réunion de dissidents à laquelle je participe. J'espère ne pas être devenu un animal exotique, un dissident professionnel. » Il avait également estimé que la gauche occidentale était responsable du glissement à droite de certains dissidents, car cette gauche « a peur de voir de trop près des *témoins* venus de l'Est ».

Dans sa réponse aux auteurs du manifeste *publié par le « Spiegel », M. Biermann* met notamment ceux-ci en garde contre les conséquences possibles de leur « nationalisme » communiste et contre le risque que présenterait pour eux le fait de sortir de l'ombre afin d'authentifier leur texte.

M. Wolf Biermann écrit notamment :

« Je trouve juste et bon que vous consacriez autant de place, dans votre texte, au mœurs parasitaires des princes du socialisme féodal démocratique allemand. Les incroyables panoplies de chasse de nos bonzes, les carrosses d'Etat blindés des dirigeants ouvriers autoproclamés, leurs arrogants palais *privés, protégés par les barbelés du* camp de concentration de luxe à Wandliz, tout cela aigrit presque encore plus les travailleurs que leurs propres soucis quotidiens. Et il se pourrait bien que la rage provoquée par l'hypocrisie, si criante précisément chez ceux qui sont en haut, se transforme en cette colère qui pousse à l'action. Nombreux seront ceux, en R.D.A., qui, lorsqu'ils liront en cachette cette partie de votre texte, se taperont les cuisses et penseront, devant les longues strophes de votre complainte accusatrice, à ce refrain de Heinrich Heine :

« Je sais, ils buvaient du vin en [secret,
« Et prêchaient, en public, de ne [boire que de l'eau. (...) »

» Vous illustrez très pertinemment le chaos économique en R.D.A. Mais pourquoi accordez-vous du crédit au « nouveau système économique de planification et de direction » de feu Ulbricht ? Je ne crois pas que la maladie économique stalinienne puisse être guérie par le grand baume capitaliste. La réintroduction accrue de normes capitalistes dans le processus de production et d'échanges de la R.D.A. — même si elle s'entoure d'une phraséologie *révolutionnaire* — enivre le peuple de faux espoirs, avant que de le laisser avec une vraie gueule de bois. Plus la R.D.A. deviendra une copie conforme de la société de consommation ouest-allemande, et plus les gens préféreront enfin connaître l'original, si attractif, plutôt que sa triste copie. La bureaucratie néo-stalinienne veut satisfaire les envies et les besoins du peuple avec la carotte occidentale et le bâton oriental, mais elle ne produit que des rêves contre-révolutionnaires (...).

» Je ne crois pas, comme vous, que Marx, s'il vivait aujourd'hui, aurait supprimé comme « *dépassée* » la thèse de la lutte des classes. Tout au contraire ! Pour cette vérité fondamentale, nos bonzes auraient justement fait à Marx un trou non seulement dans sa carte perforée mais aussi dans la nuque.

» L'antisoviétisme presque chinois de plusieurs de vos passages a blessé mes camarades espagnols. Vous ne pouvez pas vous en référer sur ce point à Santiago Carrillo, car ses attaques contre l'Union soviétique sont plus différenciées. Il est vrai que Carrillo ne vit pas dans un pays occupé par l'armée soviétique. Mais lisez, s'il vous plaît, si vous les obtenez, le chapitre de mes *Contes d'hiver* sur les deux soldats de l'Armée rouge à la frontière entre les deux Allemagnes ! Même après douze ans passés à fermer ma gueule en R.D.A., cela reste encore, ici en Occident, ma position. Je trouve que nous n'avons pas le droit de nous laisser pousser par quiconque à des attitudes hystériques sur les choses qui nous concernent, sur l'Union soviétique, la R.D.A., le parti. Supporter la contradiction dans ce qu'on aime comme dans ce qu'on hait ! Et non pas tourner sa veste, comme le font tant de hauts fonctionnaires du SED (1) qui, dès qu'ils sont entre eux et complètement saouls, racontent les plus répugnantes blagues anti-soviétiques (...).

» Vous écrivez : « *Le stalinisme et le fascisme sont jumeaux.* » Honecker et compagnie sont traités de « *nazis peints en rouge* ». Ne tombez-vous pas là, par une amertume justifiée, dans une confusion des termes ? L'identification entre fascisme et stalinisme constitue une aubaine pour bien des anciens nazis, parce que leurs propres crimes apparaissent ainsi sous un jour plus doux. Et cette erreur manifeste convient aussi très bien aux staliniens échaudés. Oui ! Cent soixante-trois mille communistes ont été liquidés sous Hitler. Oui ! Deux millions de camarades soviétiques ont été liquidés par Staline ! Sur onze membres du bureau politique de Thaelmann, six ont été liquidés par Staline, et cinq par les hommes d'Hitler. Oui ! Et aux six millions de victimes juives des nazis s'opposent les vingt millions de citoyens soviétiques *innocents* (le chiffre le plus bas des estimations que je connaisse) assassinés par Staline (en ne comptant pas les morts de la grande guerre). Mais que nous disent donc ces chiffres ? Non ! Le fascisme était et reste une dictature bourgeoise, défendant le mode de production capitaliste contre le pauvre. Le stalinisme, lui, est et était une révolution socialiste vérolée par la syphilis bureaucratique. Une maladie mortelle, certes, mais qui ne l'est que *si* on la traite comme un rhume ! (...)

« Ne mettons pas la charrue avant les bœufs »

» Je ne peux pas m'imaginer, comme vous le revendiquez, « *des » élections libres et secrètes dans » toute l'Allemagne pour une Assemblée nationale* », et « *l'unification » juridique progressive dans tous les » domaines sociaux* ». Car même si les bonzes de la R.D.A. étaient expropriés et privés de leur pouvoir — ce qui est le préalable pour faire un pas dans ce sens — il resterait toujours en Allemagne de l'Ouest la grande et la petite bourgeoisie, avec leurs positions bien établies. Et il y aurait encore cette monstrueuse faiblesse du mouvement ouvrier. Comment pourrait-il y avoir, dans ces conditions, des élections libres ? Revenons à la R.D.A. : qui vous dit que la population, qui a subi pendant des décennies les lourds préjudices de nos bonzes, se prononcera, lors de telles élections, en toute liberté et pour toute sa liberté, la liberté à laquelle nous pensons, et non, une fois encore, la petite liberté des exploiteurs ? Ne mettons pas la charrue devant les bœufs ! Il faut d'abord qu'une sorte de « printemps de Prague » se réalise en R.D.A., qu'il dure et ne puisse pas être réduit au silence par les chars ! Il faut d'abord qu'en Allemagne fédérale se développe un parti socialiste très différent de l'actuelle social-démocratie. Il faut d'abord que grandisse un mouvement communiste indépendant de la R.D.A., que les « Burgerinitiativen » (2) atteignent leur plein développement. Alors, nous pourrons sérieusement lancer dans le débat la question de la réunification. Sans quoi, c'est la porte ouverte à tous les vieux rêves allemands sur le retour (...). Nous ne pourrons chasser le diable stalinien avec le diable nationaliste.

» (...) Ne vous laissez pas avoir par toutes les présomptions sur l'« authenticité » de votre Manifeste à vouloir en donner la preuve ! Je vous en prie, restez anonymes ! Qui gagnerait à ce que vous soyez « mis au trou » puis expulsés ? Votre texte se répand de toute façon, même en R.D.A. Il donnera du courage à beaucoup de gens, les incitera à réfléchir. Trop d'entre nous ont été anéantis dans nos prisons — et trop, aussi, ici à l'Ouest. Nous voulons encore réfléchir à des formes d'organisation qui soient mieux adaptées aux conditions de la R.D.A. Je crois que la politique de détente entre l'Est et l'Ouest va se poursuivre. Et, avec des gens comme vous, les tensions vont s'accroître à l'Est comme à l'Ouest. Les luttes de classe qui s'annoncent seront différentes et beaucoup plus dures. Mais, comme le disait notre vieux maître, les contradictions sont autant d'espoirs. »

(1) Parti communiste est-allemand.
(2) Initiatives des citoyens, système qui tente d'organiser une certaine démocratie directe en Allemagne fédérale.

Espagne

TOUS LES PARTIS POLITIQUES CONDAMNENT L'ATTENTAT CONTRE L'ANCIEN MAIRE DE BARCELONE

Barcelone (*A.F.P.*). — L'attentat qui a coûté la vie mercredi 25 janvier à l'ancien maire de Barcelone, M. Joaquin Viola, et à son épouse a jeté la consternation dans les milieux politiques espagnols. La thèse de l'attentat politique est accréditée par l'appartenance de M. Viola au Conseil du royaume franquiste (*le Monde* du 26 janvier).

Le roi et le président du gouvernement ont été aussitôt informés. M. Josep Tarradellas, président de la Généralité, et M. Adolfo Suarez ont exprimé leurs condoléances à la famille.

Tous les partis politiques espagnols condamnent l'attentat. L'Alliance populaire (droite) note que « *la mort du grand juriste et éminent homme politique démontre la dégradation totale de l'ordre public* ». Le Parti socialiste ouvrier espagnol exprime « *sa répulsion la plus vive* ». « *En aucun cas, ces méthodes ne peuvent résoudre les problèmes de ce pays* », poursuit le PSOE. Le Parti socialiste unifié de Catalogne (communiste) dénonce pour sa part « *la provocation manifeste visant à déstabiliser la démocratie* ». Enfin, les socialistes de Catalogne ont demandé « *le démantèlement immédiat des bandes armées aux intentions manifestement antidémocratiques* ».

Le Parti communiste international d'Espagne, d'obédience maoïste, a démenti mercredi soir avoir participé à l'attentat contre M. Viola. Celui-ci avait été revendiqué, mercredi après-midi, par des personnes se présentant comme membres de ce parti.

LES DEUX PRINCIPAUX PARTIS SOCIALISTES ENVISAGENT DE FUSIONNER

Madrid (*A.F.P.*) — Les dirigeants des deux principaux partis socialistes espagnols, MM. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), et Enrique Tierno Galvan, premier secrétaire du P.S.P. (Parti socialiste populaire), ont décidé mardi de créer une commission mixte pour entamer le processus de fusion des deux partis.

Le président du Parti socialiste populaire a déclaré qu'il était convenu avec M. Felipe Gonzalez de « *commencer l'étude d'un rapprochement profond et sérieux entre les deux organisations* ».

...ratique allemande
...nifeste publié par le Spiegel
...sur la R.D.A. un prin...
...t pas réduit au silen...

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

...ès la découverte d'une nouvelle affaire d'espionnage

Les critiques s'accentuent ...ntre le ministre de la défense

De notre correspondant

...n. — Les Allemands vien- ... d'apprendre — avec un peu ...tard — que les pannes de ...poste de télévision peuvent ... causées par les services se-... *Ce qui vient d'être révélé* ...casion d'une nouvelle affaire ... *plombiers » qui ont espionné* ...crétaire du ministre de la ...se, M. Leber. Ces *« plom-... »* étaient des membres du ... service de contre-espion-... de l'armée, et ils ont agi ... même informer le ministre.

...s événements remontent à ... 1974. La secrétaire du mi-...e se plaignit alors des inter-...nces troublant dans sa maison ...ception des émissions télé-...s. Elle ignorait bien en-... que les agents du MAD ...nt eux-mêmes causé ces per-...ations. Elle eut cependant la ...faction de voir arriver très ... des spécialistes portant l'uni-...e des postiers qui remirent ... ordre son antenne et son ... Les faux agents des postes ...rtenaient au MAD et profi-...t de l'occasion pour installer ... micros dans l'appartement.

... le ministre de la défense ...it pas au courant, son rôle ... l'affaire est néanmoins dis-... Un an plus tard en effet, ...énéral Scherer, qui comman-... le MAD, lui dévoila l'opé-...n et lui apprit en même ...ps que rien de suspect n'avait ... relevé à l'encontre de la ...étaire. Bientôt, le général ...erer *fut mis prématurément* ... retraite, mais le ministre ...*stint néanmoins de parler de* ...aire à ses collègues et au ...ncelier lui-même. Cette atti-... a de quoi surprendre : si dans certains cas précis la loi autorise des écoutes téléphoniques, l'installation de micros dans un *lieu privé* est beaucoup plus contestée par les juristes.

Plus sérieux encore est le fait que M. Leber a eu connaissance des *opérations illégales menées* par un service qui est théorique*ment sous son contrôle*, quelques jours avant que le cabinet de Bonn ait eu à s'occuper, au printemps de 1977, d'une autre affaire, celle du savant atomiste Klaus-Robert Traube, qui avait été également l'objet des attentions du MAD. Le silence de M. Leber permit alors au ministre de l'intérieur, M. Werner Maihofer, d'affirmer en toute bonne foi devant la Bundestag que l'installation de micros chez le physicien aurait été un cas absolument unique.

M. Leber a déjà dû reconnaître *qu'il n'avait* pas porté une attention suffisante à la très grave *affaire* d'espionnage dont son ministère a été victime. D'autre *part, on a appris tout récemment* que le chef de la C.S.U. bavaroise, M. Franz-Josef Strauss, a été l'objet d'écoutes téléphoniques et les soupçons se sont immédiatement portés sur le MAD. Tout cela a déjà amené l'opposition à réclamer le départ du ministre de la défense. Sa situation s'est encore aggravée aujourd'hui. Son collègue, M. Maihofer, appartient en effet au parti libéral dont les députés ne pardonnent pas que leur représentant au cabinet ait été grossièrement trompé par la surprenante discrétion du ministre social-démocrate de la défense.

JEAN WETZ.

Italie

INVITÉ PAR LA DROITE FRANÇAISE

M. Giorgio Almirante se présente comme un extrémiste modéré

Député et secrétaire national du *Mouvement social italien* fort de quelque trois millions de suffrages recueillis par ses amis aux élections de 1972, orateur de meetings au verbe musclé — mais polémiste plus courtois et plus nuancé devant des auditoires restreints... ou moins conquis d'avance, — la soixantaine élégante, diserte et cultivée, M. Giorgio Almirante fascine l'extrême droite française, qui constate que le recul électoral du M.S.I. en 1976 ne semble pas avoir durablement démenti des allures relativement débonnaires. Cela explique que le passage de *M. Almirante à Paris* ait suscité de la part des différents mouvements « droitistes » français une course éperdue à l'invitation. C'est à qui, au Parti des forces nouvelles, au Front national, ou chez Mᵉ Tixier-Vignancour, fondateur et président à vie de l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès, apparaîtra comme le véritable organisateur de ce déplacement et donc comme l'interlocuteur privilégié, le *parti frère* du M.S.I.

Ce dernier, a pourtant précisé M. Almirante au cours d'une conférence de presse organisée mercredi 25 janvier dans les salons d'un grand hôtel de la capitale, « *ne peut et ne veut être le parti frère que de l'ensemble de la droite française ou, en tout cas, son bon et fidèle ami* ». Encore le secrétaire national du M.S.I. donne-t-il au mot « droite » un sens plus large que ne le font la plupart des mouvements nationalistes parisiens : il a, tout uniment, « *comme citoyen de l'Europe qui mesure l'importance des élections françaises sur la vie politique de tout le continent* », exprimé le souhait de voir la majorité l'emporter en mars 1978.

Et il a décerné à la dernière intervention télévisée de M. Alain Peyrefitte, au sujet du rapt du baron Empain, un satisfecit que le garde des sceaux trouvera peut-être un peu embarrassant, non sans juger sévèrement au passage le commentaire dont *l'Humanité* a salué l'intervention du ministre *(le Monde* du 26 janvier) : « *C'est l'Unita de 1960* », a-t-il assuré.

Quant à la situation intérieure italienne, M. Almirante l'analyse, comme on l'imagine, sans optimisme excessif. « *Nous vivons encore en démocratie*, estime-t-il, *mais les mécanismes ne fonctionnent plus. Sur trente-sept crises gouvernementales en trente ans, aucune n'était réellement parlementaire au sens constitutionnel du mot, car chez nous c'est la « partitocratie » qui règne. Une répression certaine s'abat sur la droite, en particulier sur le M.S.I., qui est la seule grande formation à être clairement anti-communiste et à l'assumer. Il y a une sorte de complicité des partis de l' « arc constitutionnel » pour soutenir le régime et en même temps pour le saper, parfois inconsciemment, en préparant l'arrivée du P.C.I. au pouvoir ou du moins en s'y résignant.* »

Comment sortir de la crise ?

— *Il faut un gouvernement d'union nationale. Non pour la reconduction de la formule précédente où l'on a vu la démocratie chrétienne, avec le soutien des communistes et des socialistes, ruiner véritablement l'Etat italien. Mais bel et bien repartir tous ensemble sur des bases saines, c'est-à-dire sans le P.C. qui, là comme toujours et partout dans le monde, tire parti de la violence même quand il ne l'organise pas directement. Il faut un pacte de gouvernement moins dangereux, moins glissant que le précédent.* »

A propos des violences, d'ailleurs, M. Almirante rappelle que ses amis et lui-même « *ont demandé la dissolution de tous les mouvements activistes de droite comme de gauche* », et il assure qu'il a personnellement tenté de prévenir, grâce à des informations dont il disposait et qu'il a vainement communiquées au ministre de l'intérieur de l'époque, différents attentats récents, dont celui du train Italicus qui fit douze morts en 1975.

Renversant et transposant une formule célèbre, M. Almirante, à défaut d'être « *extrêmement modéré* », semble décidément vouloir se situer aujourd'hui — au moins à Paris — comme « modérément extrémiste ».

BERNARD BRIGOULEIX.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS – CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DIPLOMATIE

LA DISSUASION REMISE EN QUESTION ?

(Suite de la première page.)

Le traité SALT-2 ne sera sans doute pas prêt avant plusieurs mois (un négociateur américain a parlé du début de l'été 1978 pour une signature éventuelle), mais l'on en sait assez, depuis la « percée » réalisée en septembre pendant la visite de M. Gromyko à Washington, pour dégager certaines conclusions :

1) M. Carter a atteint partiellement son objectif, qui était de réduire le nombre total des lanceurs par rapport à celui que MM. Ford et Brejnev avaient fixé à Vladivostok en novembre 1974 : de 2 400, on est descendu à une valeur qui devrait se situer à 2 200; chiffre moyen entre ceux que demandent l'U.R.S.S. (2 250) et les Etats-Unis (2 160). Il y aura aussi, par rapport à Vladivostok, une réduction du nombre des lanceurs à têtes multiples (MIRV), dans la mesure où les avions porteurs de missiles de croisière à longue portée entreront désormais dans cette catégorie.

Ces réductions ne sont pas négligeables — celle de la limite fixée aux MIRV terrestres a été particulièrement difficile à obtenir des Soviétiques, — mais elles ne font que prolonger une évolution constatée depuis l'accord SALT-1 de 1972 et d'ailleurs fort logique. A cette date, le total des vecteurs soviétiques était de près de deux mille cinq cents, et l'accord de principe enregistré à Vladivostok deux ans plus tard comportait déjà une réduction de cent unités. En fait, l'U.R.S.S. était alors en plein effort de développement de son arsenal, qui comportait, au côté des engins de la nouvelle génération, bon nombre de vieux missiles des années 60, déjà très démodés pour l'époque. Il n'était pas trop difficile d'y renoncer. (De même, les Etats-Unis ont, depuis 1972, réduit d'une bonne centaine le nombre de leurs bombardiers à long rayon d'action.)

En fait, compte tenu de l'apparition du MIRV dans les deux arsenaux, cette évolution aurait dû être plus accentuée encore. Puisque l'avenir, de toute évidence, appartient aux engins à ogive multiple, on est en droit de juger excessif l'écart qui sépare le plafond total des vecteurs de celui des engins « mirvés ». Que faire de ces quelque neuf cents lanceurs « uniques » ? Ceux-ci ne pourront être que des bombardiers « normaux » — ou porteurs de missiles à une ogive nucléaire, « monoblocs », comme disent les Soviétiques. C'est d'ailleurs Moscou qui tient à en conserver un nombre important, alors que ces engins sont de moins en moins nombreux dans l'arsenal américain.

Un accord plus contraignant

2) Le traité SALT 2 sera malgré tout plus contraignant que ses devanciers. Par sa durée d'abord, puisqu'il couvrira une période de huit ans, alors que l'accord SALT 1 sur les armements offensifs n'avaient été conclu que pour cinq ans. Ce progrès est toutefois insuffisant pour limiter vraiment les nouveaux programmes d'armements, qui demandent au moins dix ans entre la conception et la mise en place. En outre, les questions les plus délicates, comme celle de la portée des missiles de croisière, ne seront réglées que dans le cadre d'un protocole de trois ans, ce qui réduit sérieusement la portée du traité à venir. L'incertitude est plus grande encore à propos du Backfire, ce bombardier soviétique qui inquiète les Américains : Moscou se contentera de faire à son sujet une déclaration unilatérale, indiquant son intention de ne pas augmenter son rythme de production *« au-delà de ce qu'il est aujourd'hui »* (mais aucune chiffre ne sera avancé) et de ne pas le « déployer » d'une façon qui menacerait le territoire américain.

Toutefois, SALT 2 sera plus contraignant par le détail de certaines autres dispositions, et ce progrès-là est plus important. SALT 1 s'était borné à déterminer des nombres limites pour les missiles terrestres (I.C.B.M.) et sous-marins (S.L.B.M.) avec une légère possibilité de « mixage » entre les deux systèmes et une sous-limite fixée indirectement pour les missiles terrestres « *lourds* ». Mais il laissait de côté les bombardiers, et surtout les fusées à têtes multiples (MIRV), grâce auxquelles des milliers de charges nucléaires allaient s'ajouter chaque année à l'arsenal américain — et bientôt soviétique. Un pas de plus avait été fait à Vladivostok : un plafond global avait été fixé à l'ensemble des vecteurs — en y incluant cette fois les bombardiers — ainsi qu'un sous-plafond aux MIRV.

Le traité SALT-2 en préparation va encore plus loin en fixant une limite supplémentaire pour au moins un grand système : celui des MIRV terrestres, avec une sous-limite pour les engins lourds. Comme en même temps l'idée d'un plafond général pour tous les MIRV est sauvegardée, il en découle des limitations indirectes pour tous les autres systèmes. Les engins sous-marins à têtes multiples ainsi que les avions porteurs de missiles de croisière ne sont pas limités en tant que tels, mais ils devront trouver leur place à l'intérieur du « paquet » global de mille trois cent vingt vecteurs multiples autorisés aux deux parties. La liberté de « mixage » subsiste donc — elle est même plus grande que celle que réservait l'accord SALT-1 entre missiles terrestres et sous-marins — mais elle est limitée en fait par ce plafond relativement bas. Chaque partie a en effet d'ores et déjà, ou aura bientôt, de quoi remplir largement son *« contingent MIRV »*.

Il en résulte une codification plus stricte, une « catégorisation » susceptible de limiter les surprises en cours de route, donc d'introduire une plus grande stabilité. Faut-il aller plus loin et envisager une progressive uniformisation des forces ? On s'en défend à Washington, les experts faisant valoir que chacun des deux grands maintiendra longtemps ses traditions et impératifs propres : préférence, du côté soviétique, pour les forces basées à terre et la « grosse artillerie » ; du côté américain, pour un arsenal plus diversifié, des vecteurs moins lourds et plus précis.

Pourtant, la tendance de chacun à faire un pas l'un vers l'autre est indéniable. Les Etats-Unis prévoient de se doter d'engins plus puissants, comme le MX ou le lanceur sous-marin Trident; les Soviétiques, après avoir assimilé le MIRV, progressent de leur côté vers une plus grande précision. Cette tendance à l'harmonisation est d'ailleurs salutaire, car c'est généralement le déséquilibre constaté entre les deux parties dans tel ou tel système — aujourd'hui à propos des missiles balistiques basés à terre — qui est source d'inquiétude, donc de nouveaux et coûteux programmes. A la limite, l'existence d'arsenaux identiques aux Etats-Unis et en U.R.S.S. éviterait bien des difficultés. Mais comme on ne peut arrêter l'imagination des savants et qu'un des partenaires sera toujours en avance sur l'autre dans tel ou tel domaine, une telle situation est malheureusement hors d'atteinte.

La parité consolidée

3) SALT 2 a enfin l'avantage d'assurer une plus grande égalité numérique entre les deux camps. SALT 1 avait été jugé passablement léonin en faveur de l'U.R.S.S., puisqu'il attribuait à Moscou une supériorité de 33 % en matière d'I.C.B.M., de près de 45 % pour les S.L.B.M. Cet avantage était compensé par la supériorité écrasante des Etats-Unis dans le domaine des engins à têtes multiples, dont les Soviétiques ne disposaient pas à l'époque ; en outre, l'accord laissait de côté les bombardiers, pour lesquels la balance était favorable aux Américains. Cet état de choses ne pouvait changer fondamentalement en cinq ans, durée prévue pour l'accord, et c'est pourquoi MM. Nixon et Kissinger avaient fait cette concession.

Les progrès réalisés depuis lors par l'U.R.S.S. ne lui permettent plus d'escompter une telle indulgence. Le principe d'égalité, accepté par M. Brejnev dès 1974, sera codifié par le futur traité, mais seulement sur le plan des nombres. Sur tous les autres facteurs, notamment celui de la puissance des engins, la dissymétrie constatée entre les deux camps pèse plus que jamais sur l'équation stratégique et sur le sort du futur traité.

MICHEL TATU.

Prochain article :

MENACE SUR LES MINUTEMAN

Accord SALT 1

Ce tableau permet de constater l'évolution des positions des deux parties depuis l'accord de Vladivostok il y a trois ans et de comparer l'état présent des négociations avec les propositions américaines de mars 1977, qui ont été rejetées par l'U.R.S.S. Dans tous les cas, la limite fixée pour chaque catégorie d'armements est un maximum, qui n'exclut pas une « liberté de mixage » entre cette catégorie et la catégorie supérieure dont elle fait partie. Par exemple, dans la situation actuelle de la négociation (troisième colonne), les Etats-Unis sont libres d'avoir plus que les soixante-dix ou cent vingt avions porteurs de missiles de croisière, qui ressortent de la différence entre les plafonds 2 et 3. Mais ce sera alors au détriment des missiles balistiques à têtes multiples (MIRV), qui ne pourront pas atteindre la limite des 1 250 - 1 200 unités prévue.

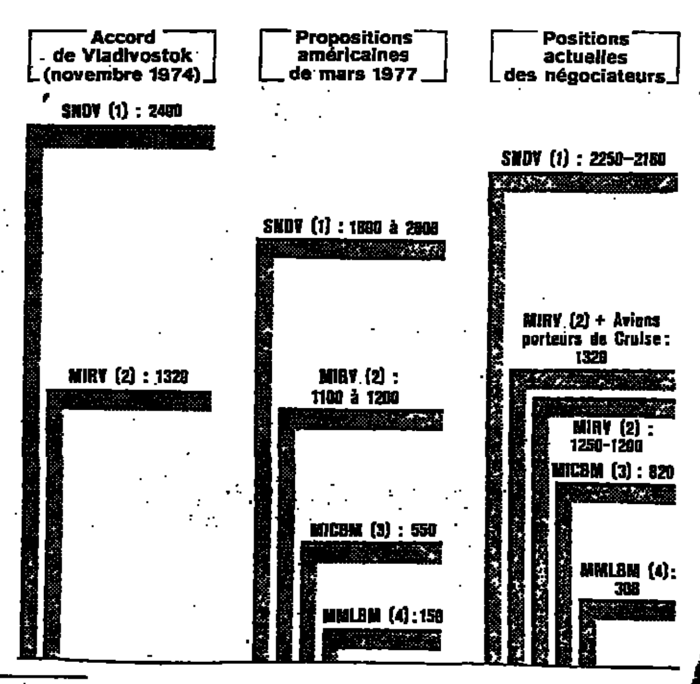
Lorsque deux chiffres sont indiqués pour une même catégorie d'armements dans la troisième colonne, c'est que les négociateurs n'ont pu encore se mettre d'accord. Dans les deux cas, le chiffre supérieur est celui que réclament les Soviétiques, le chiffre inférieur représentant la position américaine.

	ETAT des forces en juin 1972	MAXIMUM autorisé par l'accord
ÉTATS-UNIS :		
Missiles terrestres intercontinentaux (I.C.B.M.)	1 054	1 054 (1)
Missiles sous-marins (S.L.B.M.)	656	656 (1)
Bombardiers	531	illimité
Total lanceurs	2 241	
U.R.S.S. :		
Missiles terrestres intercontinentaux (I.C.B.M.)	1 618 (2)	1 408 (3)
dont : missiles lourds	(308)	(308)
Missiles sous-marins (S.L.B.M.)	740	950 (3)
Bombardiers	140	illimité
Total lanceurs	2 498	

(1) Les Etats-Unis étaient autorisés à avoir sept cent dix S.L.B.M., mais à condition de renoncer à leurs cinquante-quatre Titan-2, qui constituent une partie de leur arsenal I.C.B.M. Ils n'ont pas utilisé cette possibilité.

(2) A la différence des engins américains, tous opérationnels en juin 1972, les chiffres soviétiques comprennent aussi les missiles en construction à l'époque de l'accord.

(3) L'U.R.S.S. était autorisée à augmenter de deux cent dix unités son arsenal sous-marin, à condition de renoncer à un nombre égal d'I.C.B.M. A la différence des Etats-Unis, ils ont utilisé cette possibilité.



(1) S.N.D.V. : Strategic Nuclear Delivery Vehicles, ou nombre total lanceurs d'armes nucléaires stratégiques.
(2) M.I.R.V. : Multiple Independently targetable Reentry Vehicle, fusée à têtes multiples.
(3) M.I.C.B.M. : Mirved Intercontinental Ballistic Missile, ou mi[...] intercontinental (basé à terre) à têtes multiples.
(4) M.M.L.B.M. : Mirved Modern Large Ballistic Missile, ou grand mi[...] intercontinental moderne à têtes multiples : dans l'esprit des négociat[...] cette définition ne s'applique qu'à deux types de missiles, tous soviétiques : le SS-9 et le SS-18.

DIPLOMATIE

n groupe permanent chargé d'analyser les crises internationales st institué auprès du secrétaire général de la défense nationale

Au terme d'un décret paru au *ournal officiel* de ce jeudi 6 janvier, le secrétariat général e la défense nationale (S.G.D.N.) era investi d'un rôle de réflexion, 'animation, de coordination et de églementation de la politique de éfense. Dirigé par le général 'armée aérienne, Roger Rhenter, e S.G.D.N. est un service du prenier ministre.

Le nouveau décret remplace un exte de plus de quinze années t demie et il institutionnalise, lésormais, des responsabilités ou les pouvoirs interministériels que e S.G.D.N. avait acquis dans les aits.

Comme par le passé, le S.G.D.N. ontinue d'être chargé du secréariat des conseils et des comités *le défense, présidés par le chef* le l'Etat, et il assiste le premier ninistre dans ses responsabilités nterministérielles de direction générale de la politique de défense. A ce titre, le S.G.D.N. prépare et met en œuvre les mesures de léfense de différents ministères, et il veille à la cohésion des textes qui garantissent la sécurité des pouvoirs publics, protègent la a sauvegarde des populations et *« entretiennent la volonté de résistance des populations aux agressions »*. Le S.G.D.N. assure, ainsi, le secrétariat de la commission interministérielle de défense du territoire et celui du comité interministériel du renseignement, un organisme qui réunit, tous les quinze jours, les directeurs de cabinet des différents ministres intéressés et notifie les objectifs en matière de recherche du renseignement.

Exploiter les informations

En lui-même, le S.G.D.N. n'est pas un organisme de recherches qui s'ajouterait à ceux qui existent déjà, mais il est plus spécialement chargé d'exploiter les informations relatives au renseignement de défense afin d'en établir une synthèse au profit du gouvernement.

Par rapport au texte précédent du 18 juillet 1962, le nouveau décret entérine la création du *« groupe permanent d'évaluation des situations », dont le Monde* avait annoncé l'institution dans ses éditions datées 14 décembre 1977. Ce groupe, qui travaille en étroite liaison avec, en particulier, le ministère des affaires étrangères et celui de la défense, suit — pour le compte du gouvernement — l'évolution des crises et des conflits internationaux susceptibles d'affecter les intérêts de la France en matière de sécurité, et il étudie les actions de toute sorte qui pourraient être envisagées dans ce domaine.

Dans le passé, déjà, un groupe informel, constitué au sein de la division du renseignement du S.G.D.N. avait fonctionné temporairement en 1973 à l'occasion des protestations internationales contre les essais nucléaires français en Polynésie. Mais ce groupe a disparu avec la cessation des incidents liés aux expérimentations en atmosphère. Depuis, l'affaire du Zaïre et l'aide logistique militaire apportée par la France, en avril 1977, ont rendu nécessaire l'institution d'un groupe permanent du S.G.D.N. chargé, *par le gouvernement, d'étudier les « situations de crise »*.

Sous l'autorité du premier ministre, le S.G.D.N. est, aussi, associé à la préparation et au développement des négociations internationales — la conférence sur le droit de la mer, la délimitation du plateau continental entre la France et la Grande-Bretagne, le désarmement ou la sécurité et la coopération en Europe, par exemple — et il préside les instances interministérielles chargées d'étudier les problèmes *relatifs aux exportations* d'armes et de technologie avancée.

A ce titre, le S.G.D.N. assure le secrétariat de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre, et celui du conseil de politique nucléaire extérieure, placé plus directement sous la responsabilité du secrétaire adjoint de la défense, M. Paul Granet.

Enfin, le nouveau décret précise que le S.G.D.N. a pour mission de coordonner et de développer, en France, l'action des organismes voués à l'enseignement et *aux études de défense. L'Institut* des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.) est ainsi rattaché au S.G.D.N.

● *La Grèce et la C.E.E.* — M. Callaghan a souligné que *« la Grande-Bretagne fera de son mieux pour éviter tout retard inutile des négociations »* sur l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne, indiquait-on à Londres après l'entretien qu'ont eu mercredi 25 janvier le premier ministre britannique et le premier ministre grec, M. Caramanlis. — *(A.F.P.)*

ASIE

Indonésie

A L'APPROCHE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le pouvoir accentue la répression contre les journalistes et les étudiants

Selon les dernières informations en provenance de *Djakarta, la capitale indonésienne* est quadrillée par les *forces de l'ordre* et les chars. Les fouilles sont nombreuses et les contrôles tatillons. L'agitation dans les universités a d'autre part été suivie par l'arrestation de plus de cent cinquante étudiants. La troupe a encerclé et fermé plusieurs établissements d'enseignement supérieur. Quatorze intellectuels et artistes ont protesté mercredi 15 janvier contre la répression. Mais, jeudi, le ministre de la défense a demandé aux officiers d'être prêts à intervenir au cas où « certains groupes » tenteraient de provoquer des troubles.

Le climat politique est très lourd à Djakarta. La suspension de huit quotidiens a mis fin — temporairement, en tout cas — à l'existence d'une presse qui vivait dans un régime de liberté surveillée depuis l'instauration de l'Ordre nouveau, en 1965. Le sort des journaux y était plus enviable que dans les autres pays de la région. Mais le pouvoir n'accepte apparemment plus que l'information circule, alors que le Parlement, réuni en congrès, s'apprête, le 12 mars, à réélire le président Suharto. Des journaux tels que *Kompas* (environ 250 000 exemplaires par jour et appartenant à un puissant groupe de presse catholique), *Sinar Harapan* (proche des milieux protestants), *Merdeka* (indépendant) et *Pelita* (musulman) subissent ainsi le même sort que d'autres titres renommés à travers l'archipel *(Indonesia Raya, Pedoman, Harian Kami)*, qui furent interdits à la suite des manifestations anti-japonaises de janvier 1974.

La presse se cantonnait dans une neutralité critique ou bienveillante, décrivant les maux du régime sans impliquer directement les responsables de cette situation. Journaux d'information et non d'opinion, ils donnaient néanmoins une image sans fard du pouvoir et de la société. Au cours des derniers mois, des colonnes entières ont, par exemple, été consacrées à l'affaire Wasdri : un jeune porteur de Djakarta fut condamné à trois mois de prison ferme pour avoir réclamé 50 centimes de plus que son dû à une fonctionnaire du ministère de la justice qui faisait ses emplettes. Wasdri a été libéré sous la pression de l'opinion publique et de la presse. Certains journaux ont dénoncé quotidiennement une corruption qui fait d'effrayants ravages et procure un niveau de vie insolent à certains hauts fonctionnaires et aux milieux d'affaires liés à l'Etat.

En raison de l'inaction des élus, des éléments extra-parlementaires sont entrés en action ; les faits révélés par la presse étaient, en effet, de nature explosive : *« Si le Parlement ne joue pas son rôle, c'est l'Université qui assumera cette fonction, et c'est pour cela que les étudiants d'un pays comme l'Indonésie ont plus de poids que ceux de pays ayant un véritable système parlementaire »*, commente un spécialiste des sciences politiques.

Les activistes des campus de Java ne s'attaquent pas seulement à l'exécutif, lorsqu'ils dénoncent le chef de l'Etat et son épouse, Mme Tien Suharto, accusés, entre autres, de s'être fait construire un mausolée de 4 milliards de roupies (1). Ils jouent aussi un rôle nouveau, en usant *d'une contestation* de type occidental, phénomène peu banal dans une société aussi hiérarchisée que la société indonésienne. *« Rends-moi mon pays ! »* : ce *slogan, que les étudiants portent* souvent inscrit sur leur tee-shirt, exprime un certain refus de la culture occidentale, la dénonciation de la corruption, le refus des *multinationales et de l'exploitation* des ressources de l'archipel par l'étranger.

Sous des formes diverses — contestations et contre-culture à l'université de Bandoung, contestation « technocratique » à la fameuse université d'Indonésie de *Djakarta*, nationalisme fervent à l'université de Djokjakarta, revendication autonomiste à Sumatra et à Sulawesi (Célèbes), — le mouvement étudiant s'est, *depuis le début* de la lutte anticoloniale, considéré à la fois comme le porte-parole et le représentant du peuple. Il entend résister à toute tentative de *mainmise* par le pouvoir.

L'attitude des militaires

Ce pouvoir considère que le mouvement étudiant peut constituer un danger s'il pousse la population à agir ou s'il a l'appui *d'éléments militaires mécontents* du régime. Or, des groupes d'étudiants se sont fondus dans la population rurale au moment où la famine sévit à Java (la situation serait plus grave qu'en 1972, lorsqu'il y eut des cas de famine en Indonésie. Dans la région de *Karawang*, des habitants auraient vendu des tuiles de leur maison pour pouvoir subsister). D'autre part, les innombrables habitants des bidonvilles pourraient « bouger » en cas d'agitation.

Au sujet de l'attitude des *militaires* à l'égard des *étudiants*, on ne possède que des éléments d'informations épars. On ne connaît pas, par exemple, les effets de la guerre du Timor sur l'état d'esprit *de l'armée. « Les forces armées indonésiennes n'ont pas l'intention de maintenir le* statu quo *avec une discipline de fer »*, avait dit le général Surono le 24 novembre 1977. *Mais* cette déclaration fut suivie, en décembre, d'une mise en garde aux étudiants. De son côté, le général Dharsono, ancien commandant de la *division* d'élite Siliwangi, a prononcé un discours sur le thème suivant : *Le slogan : « rendez l'armée au peuple »*, signifie que les choses vont mal » ; ce discours lui aurait coûté son poste de secrétaire général de l'Association des nations du Sud-Est asiatique. Et l'ancien gouverneur de Djakarta, le général Ali Sadikin, proposé comme candidat à l'élection présidentielle du 12 mars par les dirigeants étudiants, se cantonne *dans la réserve : il semble* bénéficier de la neutralité du Kopkamtib (service de sécurité) et de l'armée.

Autre inconnue : l'attitude des grandes puissances amies de l'Ordre nouveau du général Suharto. On sait qu'elles souhaitent l'élimination de la corruption et de la lourdeur bureaucratique de l'Etat.

ERWIN RAMEDHAN.

(1) 100 roupies égalent environ 1,09 franc.

DANS UN MEETING A BORDEAUX AVEC M. CHIRAC

M. Chaban-Delmas : il n'est plus question de modifier la composition des camps en présence

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Le rapprochement esquissé par MM. Chirac et Chaban-Delmas, dimanche dernier (*le Monde* du 24 janvier), a été confirmé, mercredi soir 25 janvier, à Bordeaux où, pour la première fois, les deux anciens premiers ministres ont présidé côte à côte un meeting électoral organisé par le R.P.R. et auquel assistaient quelque six mille personnes. Auparavant, MM. Chirac et Chaban-Delmas avaient dîné ensemble.

Publiquement, les deux hommes se sont adressé des hommages appuyés et répétés. Dans leurs propos, ils ont même parfois exprimé des opinions si harmonisées que l'on pouvait être quelque peu surpris qu'une si parfaite réconciliation se produise si vite après une si longue brouille. Les deux anciens premiers ministres ont peut-être voulu montrer que, s'ils avaient de la mémoire, ils surmontaient leur rancune mutuelle et que la situation politique actuelle leur permettait d'oublier leur méfiance réciproque.

La foule qui les a accueillis dans le vaste hall du Palais des expositions du quartier du Lac a longuement, et à plusieurs reprises, scandé leurs deux noms accolés, commençant tantôt par l'un, tantôt par l'autre. Dans leurs propos, le président du R.P.R. et le maire de Bordeaux se sont gardés de se contredire. Sans doute M. Chaban-Delmas a-t-il rappelé que selon lui *« les adversaires ne sont pas des ennemis et les partenaires ne sont pas des adversaires »*, mais M. Chirac a aussi usé de la nuance en déclarant notamment : *« Toute espérance d'alliance ou de compromis avec certains de nos adversaires n'est que rêve engendré par la faiblesse ou l'illusion. »*

M. Chaban-Delmas a voulu apporter une conclusion à une controverse qui l'opposait au président du R.P.R. Il reprochait à ce dernier de prêter le flanc aux accusations selon lesquelles il se préparerait à une solution de recours en cas de victoire de l'opposition. M. Chaban-Delmas a manifestement été apaisé par les propos tenus dimanche dernier par M. Chirac puisqu'il a reconnu : *« Le président du mouvement a dit là-dessus ce qu'il convenait de dire. Il ne saurait être question d'une stratégie de la défaite. C'est dit, n'en parlons donc plus. »*

M. Chaban-Delmas a reçu l'approbation de M. Chirac lorsqu'il a déclaré, également : *« Quoi qu'il en soit des incohérences de l'opposition, à six semaines des élections, il n'est plus question de modifier la composition des camps en présence. Le vin est tiré, il faut le boire. Il faut s'engager à fond dans le combat électoral à l'intérieur des limites fixées. »*

Comme en écho, M. Chirac lui a répondu, à la fin de son allocution : *« A l'exemple du général de Gaulle, nous avançons à visage découvert et nous désignons clairement l'adversaire. L'adversaire, aujourd'hui, c'est le collectivisme et tous ceux qui s'en réclament, qu'ils soient communistes ou socialistes. »*

Le président du R.P.R. a rappelé les dispositions du contrat électoral de la majorité, assurant que celui-ci serait respecté *« avec intransigeance dans sa lettre et dans son esprit »* par les candidats de son mouvement. Il s'est gardé de toute attaque ou même allusion désobligeante aux autres formations de la majorité. Du rapprochement qui s'est ainsi confirmé — M. Chaban-Delmas assistera au meeting du R.P.R. le 11 février, à Pantin, — chacun des deux protagonistes compte tirer un profit politique. L'accueil réservé par la salle aux propos de l'un et de l'autre prouvait, en tout cas, que les militants gaullistes réunis se satisfaisaient bruyamment de cet œcuménisme naissant.

ANDRÉ PASSERON.

Le P.S. et le P.C. réaffirment leur volonté de ne pas remettre en question « l'acquis des municipales »

Au cours d'une conférence de presse donnée mercredi après-midi 25 janvier dans les locaux de l'Assemblée nationale, M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, député de l'Isère et président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, a indiqué que, malgré les difficultés de l'union de la gauche au sein de certains conseils municipaux, le P.S. renouvelle à ses élus *« la consigne de la solidarité de gestion »* et leur demande de voter les budgets primitifs 1978. M. Dubedout estime, au demeurant, que les difficultés signalées entre socialistes et communistes dans certaines municipalités font figure d'« exceptions ».

Au nom de la F.N.E.S.R. Mlle Françoise Gaspard, maire de Dreux (Eure-et-Loir), a présenté un document soulignant les blocages financiers des collectivités locales qui résultent des *« erreurs dramatiques »* et de l'*« impuissance politique »*, en ce domaine, des gouvernements successifs de la Ve République.

Au même moment, au Sénat, M. Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne, président de l'Association nationale des élus communistes et républicains, présentait le premier numéro de *l'Elu d'aujourd'hui*, organe de cette fédération. Il a notamment indiqué que les élus du P.C. n'entendent pas remettre en question *« l'acquis des municipales »*. M. Marcel Rosette a justifié, toutefois, l'attitude des élus communistes au sein des municipalités d'une en crise, en affirmant que ceux-ci *« recherchent un équilibre du budget communal qui ne porte pas atteinte au pouvoir d'achat des travailleurs »*.

LE MAIRE SOCIALISTE DE VILLENEUVE-D'ASCQ : la crise est sérieuse, mais elle peut être bénéfique

De notre correspondant

Lille. — M. Gérard Caudron, maire socialiste de Villeneuve-d'Ascq (Nord), ville nouvelle, située à l'est de Lille, vient de publier une *« Lettre ouverte d'un nouveau maire »*, dans laquelle il exprime ses inquiétudes devant le manquement à la solidarité de gestion de la part des élus communistes dans les communes dirigées par des conseils municipaux d'union de la gauche. Il écrit, notamment : *« Cette union de la gauche* (...), *je l'ai voulue avec passion. Après la grande victoire de mars 1977, nous l'avons vécue avec espoir. Nous avons alors découvert des partenaires consciencieux, réalistes et travailleurs. Puis les vacances sont arrivées et le climat a changé* (...). *De plus en plus, pour eux, il devenait urgent de ne rien faire, de ne rien décider, de ne rien engager.* (...)

» Outre le fait qu'il y a là un manquement inadmissible à la solidarité de gestion, il faut s'interroger sur les raisons de cette attitude. (...)

» La mise en œuvre du programme commun appellera des décisions rapides, graves et difficiles dont certaines mécontenteront différentes catégories sociales. On ne peut pas satisfaire tout le monde. On ne peut éviter des choix entre les priorités. Il n'est pas possible de rayer la notion d'effort et celle de responsabilité. Dans nos communes nous nous trouvons confrontés, en permanence, à la double nécessité de mener des luttes pour de grands projets et de trouver des solutions rapides à des problèmes immédiats. Il en sera de même au niveau gouvernemental. Il faut le savoir. Il faut le dire.

» Cette honnêteté de langage et de l'information est à la base de l'autogestion. C'est pourquoi, la « crise » que traversent certaines municipalités est sérieuse, mais elle peut être bénéfique si elle permet, dans la population, un débat, sur un problème de fond, qui est réel : celui de la responsabilité. »

M. Marchais : le P.S. va à la rencontre des souhaits de M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Orléans. — M. Marchais a pris la parole, mercredi 25 janvier, à Orléans, devant huit mille personnes environ, réunies au Palais des expositions et venues de toute la région. Rarement un meeting avait attiré autant de monde à Orléans.

Après avoir souligné que . P.C. appelle de ses vœux *« une avancée décisive de la démocratie et souhaite aller vers l'autogestion »*, M. Marchais a accusé une nouvelle fois le parti socialiste de *« refuser les mesures sociales »* réclamées par les Français, de *« reculer devant le combat contre les puissances d'argent »* et de vouloir simplement gérer la crise. *« Le parti socialiste va, de la sorte, à la rencontre des souhaits exprimés par M. Giscard d'Estaing*, a-t-il souligné. (...) *Voilà que, déjà, François Mitterrand annonce qu'il appellera à un « grand effort national » en précisant, notamment, que les socialistes seraient plus à l'aise pour demander des sacrifices aux travailleurs. »*

« Je le répète avec force et avec confiance, a enfin dit le secrétaire général du P.C., *si la gauche l'emporte, il faut qu'il y ait, et il y aura donc, des ministres communistes au gouvernement* (...) *Quand j'entends des commentateurs, de droite et aussi de gauche, dire que les communistes auraient brusquement renoncé à l'union, ils me font penser à ces acrobates qui marchent sur les mains et qui*, naturellement, *voient le monde à l'envers.* (...) *Parce qu'enfin l'union, c'est tout notre combat. »*

M. FABRE : il appartient au P.C. d'assumer ses responsabilités.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a invité, mercredi 25 janvier, à Gap, le président de la République *« à respecter le libre choix des électeurs »*. Il a ajouté : *« C'est toujours ce choix-là qui est le bon. M. Giscard d'Estaing a souvent dit qu'il était là pour faire respecter la Constitution. Je pense qu'il se souviendra qu'il est l'arbitre. S'il nommait, après la victoire de la gauche, un premier ministre de gauche, nous ne demanderions pas que soit mis en cause le président de la République... »*

M. Fabre, évoquant sa réaction après les récentes déclarations de M. Marchais, a précisé : *« J'ai constaté que le ton de Georges Marchais était plus convenable, mais le ton est une chose et le fond en est une autre, et dans ce domaine nous restons encore sur notre faim. Il appartient au parti communiste d'assumer ses responsabilités devant l'immense espérance soulevée par une victoire de la gauche. »*

DEUX RETRAITS DE CANDIDATURES AU P.C.F.

RHONE : au profit de M. Bourdet (P.S.U.).

Dans la 6e circonscription du Rhône (Villeurbanne), dont le député sortant, M. Etienne Gagnaire (réformateur), ne se représente pas, le P.C.F. retire son candidat, M. Desgrand, au profit de M. Claude Bourdet, P.S.U. Le candidat du P.S. est M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne depuis mars 1977.

[En 1973, M. Gagnaire était arrivé en tête au premier tour avec 11 375 voix, devant MM. Desgrand, P.C., 10 927 ; Jean Royannez, U.D.R., 9 656 ; Roland Massard, P.S., 7 050 ; Mme Irène Fouletier, P.S.U., 1 710, et M. Daniel Benard, L.O., 917. Au second tour, M. Gagnaire avait été élu avec 22 163 suffrages contre 20 410 à M. Desgrand, qui n'avait pas retrouvé l'ensemble des voix qui s'étaient portées au premier tour sur les candidats de gauche et d'extrême gauche.

Au premier tour des élections municipales de mars 1977, la liste de la majorité conduite par le maire sortant, M. Gagnaire, avait obtenu 12 161 voix contre 16 968 à la liste socialiste conduite par M. Charles Hernu, 9 884 à la liste communiste conduite par M. Jean Desgrand, 2 204 à une liste modérée favorable à la majorité, 1 200 à la liste du Mouvement des démocrates et 890 à la liste d'extrême gauche. Au second tour, la liste de M. Hernu avait emporté les 41 sièges à pourvoir avec 23 090 suffrages contre 15 483 à celle de M. Gagnaire.]

VAL-D'OISE : au profit de M. Gallet (U.G.P.).

Pontoise. — La fédération du Val-d'Oise du parti communiste a annoncé officiellement, mercredi 25 janvier, le retrait de la candidature de M. Fernand Chatelain, sénateur, candidat communiste dans la première circonscription. Ce retrait se fait au profit d'un gaulliste d'opposition, M. Dominique Gallet, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, qui affrontera M. Poniatowski (P.R.).

M. Blotin, secrétaire fédéral du P.C., a précisé devant la presse, mercredi soir : *« Nous appelons à voter dès le 12 mars pour M. Gallet, qui devient ainsi le candidat capable de battre M. Poniatowski, en rassemblant les suffrages de tous ceux qui veulent un changement réel. »* Cette décision, prise le 9 janvier, manifeste, selon M. Blotin, les préoccupations de *« pluralisme politique »* du parti communiste. *« L'Union des gaullistes de progrès doit entrer à l'Assemblée nationale. Nous prenons toutes les dispositions pour cela »*, a-t-il dit.

M. Chatelain, membre du P.C. depuis trente-quatre ans, maire de Persan depuis 1971 et sénateur depuis 1968, a indiqué que le parti communiste continuerait sa campagne politique *« en expliquant pour quelles raisons il faut voter pour Dominique Gallet »*. *« Notre geste a une signification politique*, a-t-il noté : *tout mettre en œuvre pour que M. Poniatowski soit battu* (...). *Je mènerai la campagne avec toute l'énergie dont je suis capable pour que les électeurs communistes comprennent bien la signification de ce geste »*.

[En 1973, M. Poniatowski avait été réélu par 34 293 voix contre 28 222 à M. Chatelain. Au premier tour, le député sortant avait recueilli 26 227 voix contre 16 864 à M. Chatelain, 8 961 au P.S., 6 638 au Centre démocrate, 2 829 au P.S.U., 1 039 à un candidat de « soutien au président de la République » et 917 à l'extrême droite.]

● *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du comité central du P.C., a déclaré, mercredi 25 janvier, à Lille : *« Les communistes n'entendent nullement se cantonner dans un rôle d'opposants systématiques. C'est dans le même esprit que nos élus participent au travail et aux responsabilités dans les assemblées dirigées par des représentants de formations politiques alliées, en particulier du parti socialiste. »*

LE MAIRE DE BORDEAUX : mettre fin aux chamailleries et aux chipotages.

Dans une interview diffusée mercredi 25 janvier sur France-Inter, M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Gironde, a estimé que si la majorité ne remontait pas actuellement dans les sondages *« c'est que l'opinion était excédée par ses chamailleries et ses chipotages »*. *« Ces derniers*, a-t-il déclaré, *doivent donc cesser immédiatement. »*

Il a ajouté : *« Il faut éviter deux choses : la prolifération des candidats, qui provoquerait un émiettement tout à fait nocif car favorable à l'opposition ; un affrontement au sein de la majorité, qui doit être unie, affrontement qui opposerait le R.P.R. à un front constitué contre lui. » « Cela*, a-t-il précisé, *est à proscrire, car cela conduirait à la défaite, donc à l'aventure pour la France. »*

M. Chaban-Delmas a indiqué *« ne pas du tout se sentir une passerelle entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac »*. *« Une passerelle*, a-t-il observé, *c'est rigide et ça casse un jour ou l'autre. »*

LA MAJORITÉ ET LES DÉSISTEMENTS

Après la déclaration publiée, mardi soir 24 janvier, par le parti républicain (*le Monde* du 25 janvier) et dans laquelle il était affirmé que les règles de désistement seraient respectées par toutes les formations de la majorité, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait indiqué qu'il ne se considérait pas engagé par les propos de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R.

Celui-ci a répliqué, mercredi matin 25 janvier, au micro de Radio-Monte-Carlo :

« Nous ne pourons accepter de conclure un accord quelconque avec un parti qui ne respecte pas les règles qui ont été établies en juillet dernier. » Il a poursuivi : *« J'ai indiqué mardi à mes partenaires centristes et radicaux que le parti républicain ne pourrait s'engager avec eux que si de telles règles étaient respectées. Mon sentiment ce matin est qu'elles le seront. »*

● *La fédération du C.N.I.P. de Paris*, que préside M. Raymond Bourgine, sénateur, adjoint au maire de Paris, a adressé à ses adhérents une lettre dans laquelle sont données les recommandations suivantes : *« Nous obéirons à deux impératifs : ne rien faire qui puisse jouer le moins du monde en faveur des « étatistes »* [les partisans du programme commun] ; *et exister cependant, ne pas nous effacer au profit d'« alliés » dont l'idéal est loin d'être identique au nôtre. »*

SELON UN SONDAGE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

70 % des enseignants ont l'intention de voter pour la gauche

Plus politisés, plus souvent syndiqués que les autres Français, les enseignants sont aussi plus à gauche. Un sondage fait par la SOFRES pour « le Monde de l'éducation » (1) du 12 au 19 décembre 1977, auprès de six cent vingt enseignants des premier et second degrés confirme cette tendance et permet de l'analyser (2).

Au premier tour des élections législatives, 70 % des enseignants interrogés ont l'intention de voter pour un candidat de gauche ou d'extrême gauche, 18 % se prononcent pour la majorité et 12 % pour les candidats écologistes.

A gauche, le parti socialiste domine avec, à lui seul, 45 % des intentions de vote (15 % au parti communiste, 9 % au P.S.U. et à l'extrême gauche, 1 % au radicaux de gauche). Les électeurs socialistes se recrutent massivement dans l'enseignement public, et plus souvent dans le second degré que dans le premier, où le parti communiste est mieux implanté. Même s'il est plus « unitaire » que le reste de la population — ainsi que le montre une comparaison avec un sondage plus général de la SOFRES — l'électorat socialiste enseignant reste très prudent. Pour plus de la moitié, il est favorable à la participation des socialistes à diverses formes de gouvernement (y compris avec l'actuelle majorité) où ne figureraient pas les communistes, 42 % seulement de ceux qui voteraient pour les socialistes souhaitent un gouvernement d'union de la gauche. Il est vrai que les deux tiers d'entre eux se situent eux-mêmes *« au centre gauche »*.

Au second tour, la plupart des enseignants de gauche ont cependant l'intention de respecter la discipline du report des voix en faveur du candidat opposé à la majorité, surtout si c'est un socialiste (81 %) ; 61 % déclarent qu'ils reporteraient leurs suffrages sur un communiste.

Cependant, l'attitude politique globale des enseignants se distingue de celle des autres électeurs. Ils adhèrent un peu plus aux partis (10 % des enseignants, 6 % de l'ensemble des Français). Surtout, les enseignants — quelle que soit leur orientation — sont plus sensibilisés à la vie politique : 35 % déclarent *« s'y intéresser beaucoup »*. (15 % des Français) et seulement 8 % *« ne pas s'y intéresser du tout »*.

Est-ce la conséquence de cet intérêt ? Leurs intentions de vote sont très différentes de celles des autres Français. La prédominance du P.S. y est très forte (46 % contre 27 % pour l'ensemble de l'électorat, y compris les radicaux de gauche). A l'inverse la majorité obtenait, dans la même enquête, 47 % des intentions de vote alors que les enseignants ne lui en accordent que 18 %.

Le parti communiste, en revanche, reste sous-représenté dans le milieu enseignant : 15 % des intentions de vote, contre 21 % pour l'ensemble des Français.

Un phénomène nouveau contribue à distinguer — politiquement — les enseignants du reste de la population : les mouvements écologiques font dans ce milieu une percée très nette (12 % des intentions de vote contre 3 % pour l'ensemble des Français). Ces électeurs se caractérisent surtout par leur jeunesse puisque près de la moitié d'entre eux ont moins de trente ans.

Par leur engagement syndical, les enseignants ont une attitude tout aussi originale. Ils adhèrent en masse : 72 % déclarent être syndiqués (79 % dans l'enseignement public) contre moins d'un quart de la population active. Même les sympathisants de la majorité se déclarent — pour plus de la moitié d'entre eux — syndiqués.

Le plus grand nombre des syndiqués l'est aux deux organisations de gauche, la C.F.D.T. et la Fédération de l'éducation nationale. La FEN, avec plus de 500 000 adhérents, est largement majoritaire. Lors de son congrès, qui se réunira, du 30 janvier au 3 février, à Nantes, on verra de nouveau s'opposer ses deux principaux courants de pensée : Unité, Indépendance et Démocratie (U.I.D.), proche des socialistes, et actuellement majoritaire, et Unité et Action (U.A.), animée par des communistes, mais où se retrouvent aussi des socialistes et des radicaux de gauche. Or certaines réponses faites au sondage du *Monde de l'éducation* sont surprenantes. Ainsi, le nombre des sympathisants socialistes se révèle majoritaire dans les deux tendances : près des trois quarts à U.I.D., environ la moitié à U.A., qui ne compte que 40 % de sympathisants déclarés du parti communiste. D'autre part, 48 % des syndiqués se sentent plus proches d'Unité et Action que de la tendance majoritaire U.I.D. (23 %) !

Beaucoup plus militants dans la vie politique (ils sont plus souvent inscrits à un parti), les syndiqués qui se déclarent proches d'Unité et Action sont parmi les plus favorables à un changement du système éducatif. Les partisans d'U.I.D. y semblent, au contraire, plus hostiles.
Action se déclarent notamment plus attachés à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant (64 % contre 54 % pour U.I.D.) qu'à l'acquisition des connaissances (29 % contre 35 %), plus favorables à la participation des parents (40 % contre 29 %), comme aux débats politiques en classe (61 % contre 48 %) et souhaitent que l'on accorde moins de place aux examens (39 % contre 30 %).

De la même façon, l'attitude éducative est largement liée à l'attitude politique proprement dite. En tête de ceux qui souhaitent un changement éducatif, on trouve les sympathisants du parti communiste et de l'extrême gauche, tandis que ceux du P.S. viennent loin derrière et que ceux de la majorité y sont opposés.

Il faut toutefois nuancer l'attitude des sympathisants socialistes. D'une part, ils ne sont pas d'accord entre eux, puisqu'à bien des questions leurs réponses se répartissent presque à égalité entre deux blocs opposés. D'autre part, aux questions plutôt politiques (débats politiques en classe, opposition à l'aide aux écoles privées), leurs réponses se rapprochent plus de celles des communistes que de celles de la majorité. Mais ils sont moins éloignés de cette dernière que des communistes pour ce qui relève de la pédagogie.

CATHERINE ARDITTI.

(1) *Le Monde de l'éducation*, n° 36, février 1978.

(2) Il y avait, en 1976-1977, plus de six cent soixante mille enseignants dans le primaire et le secondaire (public et privé).

« RAS-LE-BOL » ET MIROIR

Le monde enseignant est un monde à part. Isolé, le maître l'est dans sa classe, seul face à des enfants ou à des adolescents. Réunis, les enseignants sont isolés dans le corps social. L'effet psychologique de la dévalorisation — lente mais régulière depuis des décennies — du métier de pédagogue est connu : le « ras-le-bol » des professeurs s'exprime fréquemment. Moins payés que d'autres diplômés du supérieur, jalousés pour la longueur de leurs vacances, accusés d'être responsables de tous les maux de l'école, ils ont fait face — pour l'ensemble des adultes — à la montée de la jeunesse et à des comportements nouveaux.

Le sondage réalisé par la SOFRES pour *le Monde de l'éducation* montre les conséquences, sur le plan politique, de ce diagnostic. Les traditions républicaines du corps enseignant s'appellent aujourd'hui l'engagement « à gauche ». Mais jadis il était positif et offensif : le corps enseignant poussait le corps social. Aujourd'hui, le réflexe paraît plus défensif : le corps enseignant subit l'évolution de la société sans la conduire. Cela se traduit notamment par l'ambiguïté des relations entre l'engagement politique et le degré de « progressisme » en pédagogie. Cette ambiguïté est visible chez les électeurs socialistes alors que les communistes apparaissent — tout comme les « gauchistes » — plus cohérents.

L'influence du parti socialiste est prédominante, mais cela n'empêche pas la moitié des enseignants qui voteront pour ses candidats d'apparaître plutôt conservateurs sur le plan pédagogique : 40 % sont favorables à une répartition précoce des élèves entre les filières, 45 % approuvent la possibilité d'interruption de la scolarité à quatorze ans, 57 % pensent que les élèves sont assez libres aujourd'hui.

La contradiction entre une attitude politique orientée vers le changement et des préférences professionnelles pour la continuité n'est évidemment pas l'apanage de certains enseignants qui s'apprêtent à voter socialiste, mais elle est très marquée. Les maîtres, dans leur grande majorité, souhaitent « que ça change » quelque part, mais pas prioritairement à l'école. Leur choix politique est plus global et peut être interprété comme un désir de voir la société se modifier sans que le système éducatif en soit bouleversé. De ce changement général — mais lointain — ils obtiendraient peut-être des avantages sans supporter des inconvénients.

L'école, à tous égards, renvoie encore souvent son image à la société, même si les traits y sont plus accusés, comme en un miroir grossissant.

BRUNO FRAPPAT.

Les Renseignements généraux et les autres

A quelques semaines d'une consultation ;ectorale dont les hommes politiques ne ;essent de proclamer qu'elle sera décisive pour ;avenir du pays, le baromètre à usage de ;ouvernement qu'est le service des renseigne-;ents généraux oscille paradoxalement dans ;ne plage de douce torpeur. Aussi éloigné de ; canicule que de la tempête, il paraît obstinément accroché à un prudent « variable ». Faut-il y voir seulement l'expression de l'attentisme qui est de règle aujourd'hui dans une police peu encline à devoir payer, dans quelque temps, les conséquences éventuelles d'un engagement intempestif ou d'errements trop aventureux ? Pas seulement, répondent les intéressés, eux-mêmes surpris de la faible charge de travail qui leur incombe en une période pourtant fort « sensible ».

L'inaction dans laquelle on paraît vouloir les maintenir, si elle ne leur déplaît pas au strict plan professionnel et politique, les intrigue néanmoins : la débauche de légalisme, de « normalité » qu'on leur inflige — et qui contraste singulièrement avec les habitudes prises dans les dix dernières années — signifie-t-elle que le pouvoir a définitivement renoncé aux pratiques inadmissibles ? Ou bien qu'il les a confiées à des individus plus discrets et moins scrupuleux qu'eux ? « Ce calme doit-il nous rassurer ou nous inquiéter ? » résume un homme de terrain. La réponse à cette question comporte bien des obscurités.

par JAMES SARAZIN

Pour les R.G., les dernières an-;es ont marqué une amorce ;lutaire de retour aux sources, ; cette destination première qui ;t de rechercher et de centra-;ser les renseignements, dans les ;omaines politiques, économiques ; sociaux, nécessaires à l'informa-;on du gouvernement, alors qu'une ;poque pas pas tellement loin-;ine les vit trop souvent s'immis-;r dans la vie publique et privée ; tout un chacun, au nom d'une *sauvegarde des institutions me-;cées de l'intérieur comme de ;extérieur*». Le travail essentiel, ;oire exclusif, de la presque tota-;té des trois mille inspecteurs et ;ommissaires du service est d'une ;ésolante banalité.

Dans cette sous-préfecture du ;entre, deux inspecteurs passent ;ur temps entre la *lecture de la ;resse locale («l'ABC du mé-;er»)*, les réunions publiques de ;oute nature, les quelques apé-*tifs dans les bars de la localité* ; des environs (important pour ; «thermomètre»), *les comices ;gricoles*, le déchiffrage des affi-;hes *et des tracts, l'observation ;es «mouvements sociaux»* (qui ;téressent ici une petite usine et ;uelques ateliers), quelques ren-;ontres — *ou coups de téléphone* ; avec les maires, les conseillers ;énéraux, les personnalités politi-;ues et syndicales de l'endroit : ;ontrairement à bien des images ;arisiennes, les relations sont, de ;anière générale, parfaitement ;ereines entre tout ce petit monde. ;ariante à cette routine : lors-;u'un citoyen du secteur est pro-;osé pour la Légion d'honneur, ;os deux inspecteurs doivent s'as-;urer qu'il mérite bien le ruban ;ouge.

L'adéquation avec tous les aspects de la vie locale est donc totale. C'est dire que lorsque le service départemental des R.G., installé à la préfecture, demande aux deux fonctionnaires d'envoyer des notes ou des rapports sur l'impact de telle mesure gouvernementale — appliquée ou prévue, — ils ne sont pas gênés pour répondre. Sur ce plan, l'avalanche pré-électorale de décisions en faveur de quantité de catégories socio-professionnelles plus ou moins défavorisées a cond it à multiplier les «papiers». Paris a aussi manifesté beaucoup d'intérêt pour les querelles au sein de la gauche, pressant les R.G. jusqu'au fond des campagnes de savoir si les intentions de vote pouvaient s'en ressentir ; la réponse *était aisée dans cette circonscription traditionnellement ancrée à gauche. Dans d'autres régions, de* savantes exégèses durent être élaborées, *certaines s'achevant même* par quelques «pirouettes» sur les *«divisions»* de la *majorité*. « Irrespect », significatif, pour beaucoup, du *changement* de climat...

Collectés par les services départementaux et régionaux — qui en font une première synthèse à l'usage des préfets — tous les rapports montent à Paris, rue Cambacérès, siège de la direction centrale, où ils vont donner lieu à une synthèse générale par des fonctionnaires des première et deuxième sections, spécialisés dans ce travail et généralement qualifiés pour le faire : le niveau croissant des candidats inspecteurs ou commissaires a facilité la sélection.

Pantoufles

Les services extérieurs peuvent ;galement être ponctuellement ;nobilisés dans les perspectives de ; parachutages », *voire de « pri-;naires »* au sein de la majorité. *;Mais ce sont évidemment* les ;ondages sur les intentions de *;ote qui polarisent l'énergie.* ;D'une manière générale, il sont, ;u niveau local, le prolongement ;ersonnalisé de toutes les enquê-;es réalisées *en période normale.* ;eu scientifiques, Ils ne se révè-*;nt pas toujours* précis sur le ;an national. Ils sont parfois ;alisés *de manière fantaisiste* : ;anonymat des « sondés » étant ; règle, *certains collaborateurs* ;emplissent eux-mêmes les ques-;onnaires auxquels *sont* censés ;épondre des échantillons de ;opulation. *La fraude n'est* d'ail-;urs parfois que relative.

C'est, certes, en faisant ;onfiance au « pifomètre » que, ;but 1956, les R.G. *traitèrent* ; « fantaisiste » un certain ;ierre Poujade qui devait, quel-;es mois plus tard, conduire ;nquante députés à l'Assemblée ;ationale. Pourtant, du coin de ;ur feu, certains « sondeurs » ;nt capables de donner le résul-; de leur *circonscription* à quel-;es centaines de voix près. Leur ;ofond enracinement à un ter-;in dont ils sont parfois, en ;tre, originaires, *leur* permet ; prévoir les réactions de leurs ;ncitoyens.

Pour les études affinées, la ;ection centrale des R.G. dispose ; sein de sa huitième section ;un organisme spécialisé dans ;te tâche : l'Office central de ;ondages et de statistiques ;O.C.S.S.). On lui confie beau-;up d'« études de marché », ;articulièrement précieuses pour ; «parachutages» et pour les ;oirs de certains sortants mena-;. L'O.C.S.S. s'adjoint volon-;ers, dans ce genre de travail, ; services éclairés d'un orga-;me de sondage réputé pour ; qualité de ses « *fourchettes* ». ; même, à la préfecture de ;ice de Paris, le service d'étu-;, de rédaction et de synthèses ;SERS) se fait occasionnelle-;nt aider par une autre firme ;écialisée.

;Une innovation a été intro-;te dans la campagne actuelle. ; la fin de novembre dernier ; étude a été organisée sur ; très grande échelle, à partir ; critères plus *scientifiques* que ;rdinaire. Elle concernait la ;asi-totalité des circonscrip-;ns dans chacune desquelles un ;antillonnage, *atteignant par-;* une centaine de personnes, ; sollicité *en fonction de don-;s* d'âge, de sexe, de géographie et de caractères socio-professionnels. Qui plus est, les «sondages en pantoufles» furent évités par des permutations régionales de fonctionnaires et *même par* l'envoi de spécialistes parisiens. Plusieurs milliers de *personnes ont vraisemblablement* été questionnées, l'anonymat observé dès la base ne permettant qu'une évaluation approximative.

Cette «photographie de l'opinion» avait permis de dégager des résultats qui, si l'on en croit d'autres chiffres publiés depuis, correspondaient assez bien à certaines réalités : 52 % des voix pour l'opposition au premier tour, environ 43 % pour la majorité, le reste des voix allant principalement aux écologistes. Au second tour, la présence des abstentionnistes d udimanche précédent devait jouer plus favorablement pour la gauche que pour ses adversaires. Les conditions du report des voix à gauche ne se traduisaient que par un faible écart *possible — 2 % environ, — ce* que les experts de la rue Cambacérès *analysaient comme la con*séquence d'une dynamique de la *gauche*, à la base, *suffisamment* forte pour résister aux querelles *d'états-majors. Le scrutin* conduisait à l'Assemblée une majorité *de gauche disposant* d'environ trente-cinq sièges d'avance. L'ex*périence d'étude globale* n'a, jusqu'ici, pas été renouvelée, mais les *sondages traditionnels* continuent au rythme d'un par semaine. Ce sont les *résultats* des derniers d'entre eux qui ont conduit le ministre de l'intérieur à exhorter la majorité à «serrer les rangs».

L'activité pré-électorale des renseignements généraux se *limite* à peu près à ce travail d'observation pas toujours exaltant. L'âge d'or de l'espionnage et de l'électronique illégale paraît, au moins momentanément, oublié. De l'aveu même de nombreux fonctionnaires, les seules personnalités suivies sont celles qui ont sollicité une protection particulière — *«et aucune de l'opposition n'en a fait la demande»*, précise-t-on. Il faut certainement voir, *dans ce retour à «l'honnêteté»*, la conséquence de la *prise de conscience qu'ont fini* par engendrer les «déviations» *et* les aberrations d'après 68. Les «sales boulots» de l'époque — *surtout quand* les *méthodes* étaient hors de proportion avec les buts recherchés, ont laissé quelques traumatismes, d'abord chez les plus jeunes fonctionnaires qui ont rapidement compris que *«les facilités de l'illégalité la transforment vite en système»*, ainsi que le dit l'un d'eux. Et ceux-ci finissent par sensibiliser les moins jeunes.

Les cas de conscience ont donné lieu à deux types de réactions :

— Le refus catégorique des missions avec, à la clef, des sanctions en retour assurées. Deux inspecteurs du service régional des R.G. de Rennes se sont ainsi vus muter en sécurité publique à plus de 100 kilomètres de là pour avoir refusé d'ouvrir du courrier. Un peu partout, des « fortes têtes » ont dû répondre de leur mauvaise volonté à assurer des écoutes et des filatures ;

— La « *fuite* » organisée, à travers les partis politiques ou les journaux, afin de *neutraliser* dans toute la mesure du possible les effets nocifs de ce « travail ». Gymnastique parfois payante, mais *toujours* dangereuse : on pardonne davantage à un policier meurtrier qu'à un « donneur ».

Quoi qu'il en soit, les « fuites » font davantage peur à l'administration que les *refus* d'obéissance. Un effort considérable a été entrepris pour réduire au minimum les possibilités d'évasion des documents. Ainsi, à la fin de 1976, consigne a été donnée aux différents services de ne plus faire à l'aide de bordereaux officiels leurs demandes de renseignements sur les nouveaux promus dans les organes nationaux ou locaux du parti communiste, mais de recourir à la voie téléphonique. Attitude d'autant plus surprenante que la connaissance des responsa*bles des partis politiques* (de tous les partis, bien entendu) fait par*tie intégrante des attributions* « normales » des R.G.

Même les sections et les groupes particuliers figurant dans les organigrammes, à côté des services traditionnels, se sont vu retirer une grande partie de leur travail occulte. A la préfecture de police de Paris, le groupe direction a disparu ; la section qui *porte aujourd'hui le même nom* n'a plus qu'une compétence, limitée à *l'information sur les extré*mistes de gauche et de droite. Le groupe technique, qui *s'illustra* dans les sonorisations, les « bitouillages » et autres *missions* acrobatiques, a, lui aussi, disparu. A la direction centrale, la tristement célèbre BOC (Brigade opérationnelle centrale) a cédé la place à une brigade de recherches, qui, forte de dix-huit fonctionnaires, ne fait plus, dit-on, que des enquêtes administratives.

Toutes ces précautions, tous ces « lessivages », ne signifient pas un abandon complet, mais plutôt un transfert des basses besognes. Transfert à des marginaux de la police, d'abord. Sur des centaines de vacataires recrutés chez les retraités, sous M. Michel Poniatowski, pour *renforcer*, à bon compte, les effectifs actifs, les plus dévoués ont été affectés à quelques tâches rebutantes.

Le plan emploi de M. Raymond Barre a permis de leur adjoindre, *depuis août dernier*, des contractuels engagés pour une période de *trois mois renouvelable deux fois* — soit, c'est à noter, jusqu'en avril prochain — *et recrutés* à 1 100 francs par mois pour un *maximum de six heures quotidiennes* de travail.

Des fonctionnaires en *activité* appartenant à d'autres services que les R. G. prêtent aussi plus ou moins spontanément leur concours aux opérations occultes. Par idéalisme, pour *certains* fonctionnaires de la police en civil, notamment *dans* cette grande direction parisienne dont les responsables sont connus pour leurs liens avec certains milieux « barbouzards » et avec certaines « polices parallèles ». Par opportunisme, pour nombre d'autres : on dit par exemple, aux R. G. *que la section* d'état-major (SEM) de la police municipale (en tenue) de Paris aurait fourni des bonnes volontés puisées chez *les amateurs de promotion* rapide, pour réaliser des missions *particulières, sur l'injonction di*recte du cabinet du préfet. On *ajoute, toujours parmi* les fonctionnaires des R. G., que, après *que la presse eut révélé*, il y a trois ans, que le bureau 53-89 de *la caserne de la cité recelait* un arsenal électronique insolite, le *matériel a été aussitôt déménagé* à bord d'une camionnette par deux commissaires *qui*, en plusieurs voyages, l'ont emporté dans un lieu inconnu ; mais, moins de quarante-huit heures après, ce matériel était convoyé à la caserne Mortier par les soins d'agents du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE).

A l'époque, le matériel électronique d'espionnage était fabriqué dans un atelier installé dans une annexe de la préfecture de police, 4, rue Jules-Breton, qui abrite aussi le CEGETI (Centre électronique de gestion et de traitement de l'information) dans le cadre duquel naquit le projet Safari. Or, la rue Jules-Breton continue de produire des appareils indiscrets. Comme l'usage en a été officiellement retiré aux R.G. (y compris celui des « bip-bip » qui se fixent dans les pare-chocs des voitures et servent à détecter à distance les déplacements des personnes filées), on peut logiquement se demander vers quelle destination partent ses engins. Peut-être faut-il encore tourner ses regards du côté de la « piscine » du boulevard Mortier ?

« Constructions » aux Invalides

Ainsi se concrétiserait une fois de plus le transfert des missions occultes à des « policiers » militaires du SDECE ou de la sécurité militaire. Les écoutes téléphoniques illustrent assez bien ce glissement. A la grande époque GIC (Groupement interministériel de contrôle), avenue de Tourville, elles étaient déjà placées sous l'autorité d'un général, mais elles faisaient largement appel à la police nationale. Leur nombre ayant décru après le départ de M. Raymond Marcellin — se réduisant à peu près complètement aux « constructions » demandées par les juges d'instruction dans les affaires criminelles ou à celles destinées aux « écoutes M.R. » (mouvements révolutionnaires) — le personnel (surtout civil) subit une importante compression.

Depuis, bien que son nom de baptême n'apparaisse plus, le GIC existe toujours. Le « réseau gestapo » de câbles sillonne toujours Paris. En trente ans, il n'a cessé de s'enrichir, même si la conformation des nouveaux centraux rend les « *constructions* » plus difficiles. Selon *certains de ceux qui ont bien connu* l'avenue de Tourville, les lignes *aboutissent maintenant dans* un sous-sol de l'« îlot Invalides », à quelques mètres de l'ancien centre d'écoutes. Y opèrent un certain nombre de militaires, mais aussi une vingtaine de fonc*tionnaires administrativement* dépendants de la préfecture de police.

Pas vraiment des policiers cependant : on n'y affecte que des vacataires (retraités ayant repris du service) et des contractuels recrutés pour trois à *neuf* mois, les uns et les autres n'étant pas passés par une école et n'ayant aucun contact avec le reste de la profession policière. Ceux qui travaillent pour la police sont placés sous les ordres du commissaire Robert Rainer, qui opéra antérieurement au « groupe d'enquêtes réservées » de la direction R.G. de la préfecture, unité elle aussi aujourd'hui dissoute. L'isolement *physique et administratif* du personnel ne permet guère de *connaître ce qui se passe* réellement aux Invalides.

On sait toutefois — souci d'honnêteté ou crainte de la fuite — que les opérations d'enregistrement et de décryptage sont aujourd'hui totalement dissociées et confiées à des personnels différents. Mais le mystère reste entier sur le point de savoir qui exploite les informations retirées de ces écoutes.

Le dispositif est complété par des installations analogues aux forts de Vanves et de Bicêtre. Enfin, le centre de Boullay-les-Troux, dans l'Essonne, partagé entre l'armée et la D.S.T. — en tout, environ deux cents personnes — surveille surtout le trafic radio. Il est vrai que le travail ne manque pas : selon diverses sources et les indiscrétions de milieux autorisés, les demandes de « constructions » ont augmenté de 60 à 70 % en quelques semaines...

L'organisation des R.G.

● **DIRECTION CENTRALE :**

1re section : mouvements révolutionnaires; autonomistes.

2e section : partis politiques (toutes tendances) ; mouvements *d'extrême droite ; sectes, franc-maçonnerie* (1).

3e section : affaires sociales (tous syndicats).

4e section : affaires financières.

5e section : étrangers.

6e section : presse, *spectacles.*

7e section : liaisons avec les polices étrangères.

8e section : enquêtes, sondages.

Brigade de recherches : enquêtes administratives.

Documentation.

Moyens techniques.

Transmissions (en liaison avec la direction générale).

Etats-major : enquêtes spéciales, administration du service.

● **PREFECTURE DE POLICE :**

1re section : partis de gauche (P.S.U., P.C., P.S., M.R.G., accessoirement L.C.R.).

2e section : droite (majorité, extrême droite), cultes, franc-maçonnerie, sectes.

3e section : syndicats ouvriers.

4e section : affaires économiques, organisations sociales, *syndicats patronaux.*

5e section : presse, service *d'études, de rédaction et de synthèses* (SERS).

6e section : étrangers (communautés, situations irrégulières, *refoulements, protection de personnalités* en liaison avec le ser*vice des voyages officiels*).

7e section : courses et jeux.

8e section : enquêtes générales

Section direction : *mouvements révolutionnaires*, extrême droite.

Groupe d'enquêtes particulières (commissaire Guy Danvé et une dizaine de personnes), sous l'autorité de la direction.

Archives centrales : classement et exploitation des renseignements.

Section d'état-major : centralisation des informations et moyens matériels, synthèses spéciales.

(1) La répartition des tâches entre les deux premières sections était, jusqu'à une date *récente*, différente. Première section : mouvements révolutionnaires, P.C., P.S.U. ; 2e section : P.S., majorité, extrême droite, sectes. La 5e *section* s'occupait des étrangers et des autonomistes.

● *Inauguration du premier centre de la Fondation Anne-Aymone - Giscard - d'Estaing.* — Mme Giscard d'Estaing a inauguré, mercredi 25 janvier, un centre pour les enfants (*le Monde* daté 11-12 décembre 1977). Installé dans le Marais, il aura une triple vocation : information des familles, assistance en faveur de l'enfance, qui doit passer par un réseau de familles bénévoles, et, enfin, accueil des enfants dans des « haltes-garderies » pendant la journée. Ne désirant pas se substituer aux institutions déjà existantes, cette création que l'épouse du président a qualifiée d'« *assez modeste* », veut lutter « *contre les dangers qui menacent l'enfance* ».

★ Fondation Anne - Aymone - Giscard-d'Estaing pour l'enfance, 8, rue des Jardins-Saint-Paul, 75004 Paris.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

X. — Basse-Normandie : les derniers feux

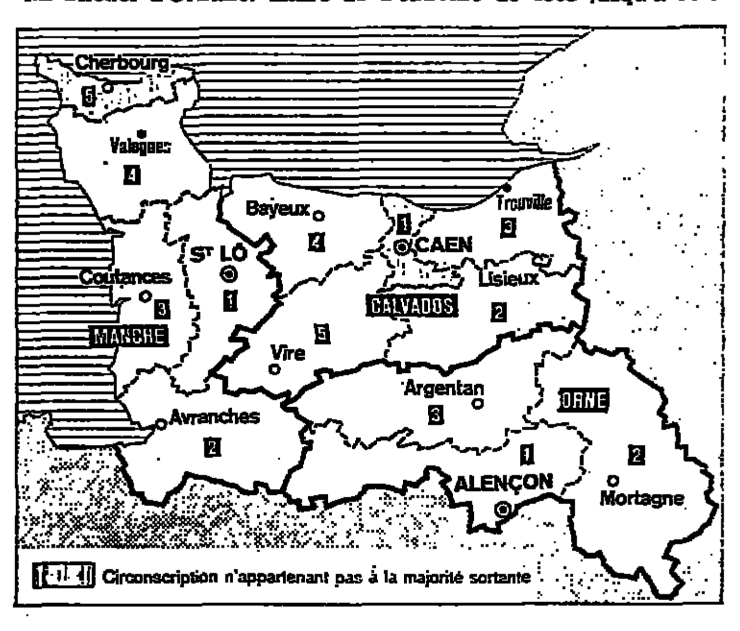
En votant « non » à 46,5 % au référendum d'avril 1969, la Basse-Normandie avait amorcé une évolution qui devait l'éloigner progressivement du gaullisme et la ramener vers la tradition modérée et centriste à laquelle elle s'était tenue sous la IVe République (1). Les partisans du général de Gaulle régnaient sans partage depuis 1962 sur cette région où, dès 1946, venu à Bayeux préparer son retour au pouvoir, le chef de la France libre avait pu constater qu'il bénéficiait, comme en Alsace et en Lorraine, d'une popularité indépendante de l'influence des partis. Mais si la Basse-Normandie venait au troisième rang après ces deux régions pour le nombre de « oui » au référendum d'octobre 1962, sept ans plus tard elle n'occupait plus que la sixième place.

Aux élections législatives de 1973, le mouvement gaulliste, qui comptait neuf députés sortants, recueillait encore, au premier tour, 38,7 % du total des suffrages exprimés dans les onze circonscriptions (sur treize) où il présentait des candidats. Mais il perdait trois sièges au second tour et il n'en gagnait un qu'à la faveur d'une « triangulaire ». M. Chaban-Delmas n'obtenait, en mai 1974, que 15,6 % des voix de la région, tandis que M. Giscard d'Estaing en recevait près de 40 %. A y regarder de plus près, les nuances du gaullisme bas-normand expliquent en partie sa régression.

Ainsi, dans la Manche, sur les cinq députés gaullistes élus en 1968, trois n'étaient qu'apparentés au groupe U.D.R. et un quatrième devait s'en séparer après avoir appelé à voter « non » au référendum de 1969. Dans l'Orne, centrisme et gaullisme, réunis dans la carrière de M. Louis Terrenoire, ont paru s'allier lorsque M. Roland Boudet a adopté, en 1958, l'étiquette U.N.R., puis se sont combattus quand il a quitté ce mouvement. Dans le Calvados, le gaullisme, majoritaire en mandats législatifs de 1958 à 1973, n'a jamais pénétré la vie locale, sinon à Lisieux, dont son principal représentant était maire depuis 1953.

par PATRICK JARREAU

La désaffectation que subit le gaullisme profite en premier lieu aux centristes et aux giscardiens. L'industrialisation de la région, concentrée surtout dans le nord, doit beaucoup à M. Michel d'Ornano, maire de Deauville de 1962 jusqu'à l'an



dernier, député depuis 1967, président de la CODER (jusqu'en 1973) et du Comité d'expansion de la Basse-Normandie (CEBANOR), ministre de l'industrie de mai 1974 à mars 1977, puis ministre de la culture et de l'environnement. Autour de l'ancien dirigeant des républicains indépendants s'est constitué un réseau d'élus et de responsables économiques aptes à soutenir, aujourd'hui, une campagne active pour prendre la relève du gaullisme finissant, contre une gauche renaissante. La visite du président de la République à Cambremer et à Vassy, dans le Calvados, le 16 décembre dernier, a compensé, assurent ses partisans locaux, le succès du meeting tenu à Caen, le 27 juillet 1977, par M. Chirac, et celui que pourrait avoir la tournée que le président du R.P.R. doit faire dans la région au début de février.

Face aux rivalités de la majorité, les progrès de l'opposition sont apparus dès 1973, lorsque le parti socialiste a acquis deux sièges, l'un détenu par un U.D.R. (Caen), l'autre abandonné par un ex-U.D.R. (Cherbourg). Ils ont été vérifiés, dans des proportions modestes, aux élections cantonales de 1973 et 1976, et confirmés aux élections municipales, qui ont permis à la gauche d'entrer seule ou en majorité dans plusieurs villes : Cherbourg, Saint-Lô, Granville, Alençon, La Ferté-Macé. Les partis de gauche se développent dans les espaces en expansion (Cherbourg, la périphérie de Caen et de Lisieux), où la part du secteur secondaire dans la population active s'accroît très vite, mais aussi dans les zones moins favorisées, qui prennent conscience de leur sous-développement relatif et où le secteur tertiaire s'étend (la Manche, l'ouest de l'Orne).

Au total, cependant, les chances de l'opposition paraissent faibles en Basse-Normandie, où elle est plutôt menacée dans les deux sièges qu'elle occupe et n'a d'espoirs sérieux que dans une circonscription.

CALVADOS : deux ou trois chocs

Dans la 1re circonscription du Calvados (Caen), M. Louis Mexandeau (P.S.) n'est pas assuré de conserver le siège qu'il avait enlevé, en 1973, avec 525 voix d'avance sur le député gaulliste sortant (pour 81.437 suffrages exprimés) et grâce à 2.900 voix venues du candidat réformateur. Le second tour de l'élection présidentielle de 1974 avait donné ici le même résultat que dans la France entière : 50,8 % pour M. Giscard d'Estaing, 49,1 % pour M. Mitterrand. M. Jean-Marie Girault, sénateur (rép. ind.) du Calvados et maire de Caen, candidat unique de la majorité, peut compter sur les voix d'une majorité de Caennais, qui avaient voté à 55 % pour sa liste en mars 1977. Le canton de Douvres paraissant acquis à la majorité, il reste à savoir si les électeurs de la périphérie de Caen et ceux du canton de Bourguébus se mobiliseront en nombre suffisant pour assurer la réélection de l'auteur du plan socialiste pour l'éducation.

La réponse dépend en grande partie des communistes, qui n'apprécient guère M. Mexandeau, surtout depuis les entorses faites à l'union de la gauche par les socialistes lors des élections municipales. M. Joë Metzger, membre du comité central, secrétaire fédéral et candidat du P.C.F., est homme à appliquer rigoureusement les directives adoptées par son parti le 8 janvier. Les critiques des communistes sont particulièrement vives à l'encontre d'un P.S. ici en expansion, et alors que l'extrême gauche, qui avait obtenu plus de 8 % des voix, en mars dernier, à Caen, continue d'attirer les jeunes travailleurs influencés par la C.F.D.T. sur le plan syndical. M. François Verney, qui menait la liste révolutionnaire aux élections municipales, sera le candidat commun de la L.C.R., des Comités communistes pour l'autogestion et de l'O.C.T.

Menacé à Caen, le parti socialiste peut en revanche nourrir quelques espoirs dans la 2e circonscription (Lisieux, Falaise), dont l'élu, M. Robert Bisson, est le dernier député gaulliste du département. Maire de Lisieux depuis 1953, président du conseil général, M. Bisson avait subi un échec personnel en mars dernier, de nombreux électeurs ayant rayé son nom sur la liste de la majorité, alors que celle-ci retrouvait vingt sièges sur vingt-sept au conseil municipal. Président départemental et régional du R.P.R., M. Bisson a dû admettre que la majorité ne devait pas paraître limitée à sa seule personne, et il s'est laissé opposer deux rivaux : MM. Arnault de Rouville (C.D.S.), candidat en 1967 et 1968, investi à présent par les giscardiens, les centristes et les radicaux, et Guy Boivin-Champeaux (C.N.I.P.) dont le seul atout, pour le moment, est d'être le neveu de Jean Boivin-Champeaux, qui fut vice-président du Sénat et président du conseil général.

Ce n'est pas trop de deux candidats du centre, quand on sait que M. Henry Delisle, maire et conseiller général de Mézidon, membre du comité directeur du P.S., appartient à cette variété d'élus socialistes propre à séduire les électeurs centristes, dont il avait partagé les voix avec M. Bisson au second tour de 1973. Pour cette même raison, le maire de Mézidon est peu apprécié des communistes, qui présentent contre lui l'un de ses adjoints, Mme Huguette Pouteau, élue au second tour, en mars 1977, alors que M. Delisle avait fait obstacle à la constitution d'une liste d'union de la gauche. Ce passé ne crée pas les meilleures conditions pour un report massif des voix communistes sur M. Delisle le 20 mars.

Les électeurs du P.C.F. montreront peut-être plus d'empressement à soutenir le maire de Mézidon si, dans la 3e circonscription (Lisieux, Pont-l'Évêque) — que détient actuellement M. Jacques Richomme (P.R.), maire de Troarn, suppléant de M. Michel d'Ornano, — le candidat communiste, M. Jean-Louis Fouque, adjoint au maire de Colombelles, était bien placé pour l'emporter, au second tour, avec le concours des voix socialistes et radicales de gauche. M. Fouque succède à M. André Lenormand, maire et conseiller général de Dives-sur-Mer, qui avait toujours été candidat dans cette circonscription après avoir été le seul député communiste du département de 1946 à 1958. M. Fouque avait été élu conseiller municipal dans les mêmes conditions que Mme Pouteau à Mézidon, c'est-à-dire au second tour et contre la volonté des socialistes, qui avaient formé une liste homogène. On ne peut dire s'il retrouvera les « voix personnelles » dont bénéficiait M. Lenormand, mais il semble d'autant mieux placé pour arriver en tête des candidats de gauche au premier tour que M. Jean Besse, membre (CERES) du comité directeur du P.S., devra compter avec un candidat radical de gauche inattendu. Il s'agit de M. Michel Moles, premier adjoint au maire de Cabourg, où son mandat de conseiller municipal lui avait été renouvelé, en mars dernier, après douze ans d'exercice, sur une liste opposée à celle de la gauche et conduite par le maire sortant, M. Bruno Coquatrix.

Un autre conseiller municipal de Cabourg, M. Jacques Porcq, jouait lui aussi les francs-tireurs, mais aux dépens de M. d'Ornano. Président du comité R.P.R. de la circonscription, M. Porcq, intallé depuis quatre ans dans la région après avoir exercé la médecine à Sarrebourg, où il a établi des liens avec M. Messmer, s'était présenté *« à titre personnel »* contre le ministre de la culture et de l'environnement, dont le comité de coordination de la majorité avait décidé qu'il serait candidat unique. M. Porcq fait maintenant partie des candidats officiellement désignés par le R.P.R. en réponse au regroupement des formations non gaullistes. Les partisans locaux du R.P.R. reprochent à M. d'Ornano, entre autres griefs, son escapade dans la « bataille de Paris ». Le ministre a redoublé d'efforts depuis le mois de juillet, et les sondages pratiqués dans la circonscription lui sont extrêmement favorables — trop peut-être, puisqu'il a commandé une nouvelle enquête à un autre institut. Il est vrai qu'à la candidature de M. Porcq s'ajoute celle de M. Yves Lessard, secrétaire général du Mouvement normand, organisation qui semble rallier une frange non négligeable de l'opinion à son idée d'une « grande région » réunissant la Haute et la Basse-Normandie.

Dans la quatrième circonscription (Bayeux), le maire de cette ville, M. Jean Le Carpentier, ne semble pas disposé à tenter d'offrir à M. Triboulet sa revanche contre M. François d'Harcourt (C.N.I.P.), qui, en 1973, avait battu l'ancien ministre gaulliste de 1 319 voix sur 35 905 suffrages exprimés. Il est vrai que la majorité aurait pu sans risque s'offrir une « primaire » dans cette circonscription, où M. Bernard M[illegible] (Mouvement des démocrates) a plus de mérite encore que MM. Charles Ball (P.S.) et Etienne Audineau (P.C.) à vouloir présenter aux électeurs un changement d'orientation.

Dans la cinquième circonscription (Vire), le candidat R.P.R., M. Bertrand de Féral, maire de Grainville-sur-Odon, ne semble pas en mesure de mettre en ballottage M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM, devenu vice-président du parti radical après avoir rompu avec M. Chirac lorsque celui-ci s'était déclaré candidat à la mairie de Paris contre M. d'Ornano, en janvier 1977. Pour son troisième passage devant les électeurs, M. Stirn, qui se présente *« pour le soutien au président de la République »*, ne semble pas redouter la campagne menée contre lui par son ancien mouvement, dont le secrétaire général, M. Yves Guéna, est venu dire sur place, le 18 janvier : *« Il en est de certains hommes politiques comme des Kleenex : quand on s'en est servi, on les jette. »* A quoi M. Stirn a répondu, le 20 janvier : *« M. Guéna a érigé l'ingratitude en philosophie politique. »* Le parti socialiste, représenté par M. André Ledran, le parti communiste, dont le candidat est M. Claude Le Tellier, et, à plus forte raison, M. Denis Lelièvre, candidat du Front national, semblent devoir assister en spectateurs à la réélection de M. Stirn.

MANCHE : le P.R. avance ses pions

Dans la Manche, les partisans du président de la République, songeant aux 43,66 % des voix que M. Giscard d'Estaing y avait obtenues au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, ont mis toutes voiles dehors pour profiter de ce vent arrière. Dans la première circonscription (Saint-Lô), M. Jean-Marie Daillet, vice-président du C.D.S., doit faire face à la vindicte de M. Jean Patounas, président départemental du P.R., minoritaire au conseil municipal depuis que le maintien de la liste du député, au second tour des élections municipales, avait empêché la municipalité sortante de retrouver tous ses sièges. M. Patounas lui offrant trop peu de sièges, à son goût, sur la liste commune qu'il lui proposait de constituer pour le second tour, M. Daillet en avait appelé à l'arbitrage du premier ministre, qui s'était fait attendre. Ses équipiers s'étaient maintenus, prenant à la liste du maire sortant 865 voix qui lui auraient permis de l'emporter sans encombre sur la gauche.

Nombre d'électeurs de la majorité ne pardonnent pas à M. Daillet d'avoir voulu ajouter un mandat municipal à son mandat législatif et d'avoir abouti à ce que le P.S., le P.C. et le P.S.U. soient aujourd'hui majoritaires au conseil municipal. Mais le député sortant a été investi par les responsables des formations non gaullistes réunis à l'hôtel Matignon, ce qui a fort déplu à M. Patounas, qui a décidé de se maintenir. M. Daillet et lui auraient donc tous deux le soutien du P.R. Il est évident que M. Edmond Piedagnel (R.P.R.) pourrait tirer profit de la querelle qui oppose le député sortant à l'ancien maire, d'autant que son suppléant, M. Michel Lepourry, fils d'un ancien député, est bien implanté dans la partie rurale de la circonscription, qui avait assuré l'élection de M. Daillet en 1973.

La gauche, que 20 000 voix environ séparaient de l'actuelle majorité en 1973, mais qui estime avoir progressé depuis les élections municipales, en faisant la preuve de ses capacités de gestion et d'innovation, pourrait aussi bénéficier de ces rivalités. M. Jean Gires (P.S.U.), médecin très populaire à Saint-Lô, où il avait, l'an dernier, devancé socialistes et communistes sur la liste commune qu'ils présentaient avec le P.S.U. au second tour des élections municipales, pourrait recueillir les voix d'un certain nombre d'électeurs découragés par les querelles des notables. Moins connus, MM Pierre Laronche (P.S.) et Jacques Renaud (P.C.) devraient cependant améliorer le score de leurs partis respectifs, même si le candidat écologiste, qui n'a pas encore été désigné, et celui de l'extrême gauche, M. Lenoir (O.C.T.), mordent sur leur électorat, comme sur celui de M. Gires.

Dans la deuxième circonscription (Avranches), MM. Emile Bizet, député sortant (apparenté R.P.R.), et Pierre Aguiton (P.R.), conseiller général de Brécey et président de la commission économique du conseil régional, s'affrontent pour la seconde fois. En 1973, M. Aguiton avait obtenu 34,3 % des voix au premier tour, mais il avait scrupuleusement respecté l'accord de désistement et s'était effacé devant M. Bizet qui, au second tour, n'avait plus eu aucun concurrent en face de lui.

M. Bizet, conseiller général et maire de Barenton, est un gaulliste peu orthodoxe qui, comme le député de Valognes, M. Pierre Godefroy, avait appelé à voter pour M. Royer en 1974. Membre de l'Assemblée de Strasbourg, il a choisi pour suppléant M. Denis Gauthier-Sauvagnac, directeur de cabinet de M. François-Xavier Ortoli, vice-président de la commission européenne, et entend plaider pour l'Europe, thème au demeurant bien reçu dans la région. M. Aguiton, vice-président départemental du P.R., a été avocat général de la Cour de sûreté de l'État, puis il a appartenu au cabinet de M. Michel Poniatowski, lorsque celui-ci était ministre de l'intérieur ; il est actuellement conseiller juridique au cabinet de M. Christian Bonnet. Il a accru son implantation dans le sud du département, ses fonctions lui permettant, depuis 1974, d'apporter une aide efficace aux communes.

Au premier tour de l'élection présidentielle, la circonscription d'Avranches avait donné près de la moitié de ses voix à M. Giscard d'Estaing ; le candidat du parti républicain semble donc en bonne position. Mais M. Bizet bénéficie d'une confiance jamais démentie depuis seize ans, et il pourrait jouer d'un certain agacement des électeurs devant le zèle de son adversaire. M. Maurice Lafon (parti radical) faisant figure de candidat marginal, la question est de savoir si l'un des représentants de la gauche — M. Roger Maunoury (P.S.) paraissant mieux placé que M. Claude Lacoste (P.C.) — franchira la barre des 12,5 % des inscrits, et si le candidat écologiste, qui n'a pas encore été désigné, prendra plus de voix à l'opposition ou à la majorité.

L'affrontement du P.R. et du R.P.R. s'annonce moins serré dans la 3e circonscription (Coutances, Granville), où M. Henri Baudouin, député sortant (P.R.), a pour rival M. Jacques Maulme, responsable départemental du mouvement gaulliste. Faute d'avoir convaincu le nouveau maire de Coutances, M. Henri Leclerc, de se présenter, le C.D.S. soutenait la candidature de M. Hervé Leclerc (parti radical). Mais l'arbitrage de l'hôtel Matignon s'est exercé en faveur de M. Henri Baudouin, ce qui n'a d'ailleurs pas empêché M. Hervé Leclerc de se maintenir.

Le candidat réformateur avait obtenu 28,8 % des voix, en 1973, au premier tour, contre M. Baudouin qui, apparenté au groupe U.D.R., se présentait sous l'étiquette U.R.P. ; il s'est inscrit au groupe républicain indépendant après le scrutin de mai 1974. Cette année, M. Baudouin aura besoin des voix centristes pour compenser la perte des voix gaullistes qui se porteront sur M. Maulme, mais sa position personnelle devrait lui garantir, malgré tout, une confortable avance au premier tour. Le candidat socialiste, M. Jacques Desponts, et le candidat communiste, M. Daniel Meyer, ne peuvent espérer mieux qu'une amélioration des résultats obtenus par leur partis en 1973, l'inconnue étant, là aussi, le score du candidat écologiste, M. Claude Vallée.

La défense de l'environnement a plus de chances de mobiliser les électeurs dans la quatrième circonscription (Valognes), sur le territoire de laquelle est situé le village de Flamanville. Le député sortant, M. Pierre Godefroy (app. R.P.R.), maire de Valognes depuis mars dernier, a fort peu à craindre de la gauche, représentée par M. Jacques Carré (P.S.) et Mme Ginette Bihel (P.C.) et qui avait totalisé, en 1973, dix-sept mille voix de moins que les candidats gaulliste et centriste. Mais il ne peut ignorer la campagne menée depuis deux ans contre la construction d'une centrale à Flamanville, par le Comité régional d'information et de lutte anti-

(1) *Le Monde* a analysé la situation de la Haute-Normandie le 6 janvier, de la Picardie le 7, de la Corse le 11, du Languedoc-Roussillon le 12, des Pays de la Loire le 13, du Pas-de-Calais le 17, du Centre les 19 et 20 janvier, du Poitou-Charentes les 22-23 et du Midi-Pyrénées le 25 janvier.

LES ÉLUS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D. Ve en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973. Les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962.

	CALVADOS					MANCHE					ORNE					TOTAL BASSE-NORMANDIE				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	3	4	3	4	2 a	1	4	4	4	3 b	2	2	1	1	2	6	10	8	9	7
Modérés	2	1	1	1	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	1	1	1	1
Centristes	—	—	1	—	1	—	1	—	—	1	1	1	2	2	1	1	2	3	2	3
Socialistes	—	—	—	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2
Non inscrits	—	—	—	-	—	1 c	—	1 c	1 c	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	—

(a) M. Stirn a quitté le R.P.R. pour le parti radical.
(b) M. Baudouin a quitté le R.P.R. pour le parti républicain.
(c) En 1958, M. Lebas ; en 1967, M. Guilbert, devenu ensuite U.D.R. ; en 1968, M. Hébert, précédemment U.D.R.

les derniers du gaullisme

…cléaire (CRILAN), dont le pré…dent, M. Didier Anger, est can…dat. Adepte d'un gaullisme plus …ntimental que chiraquien, …puté depuis 1958, M. Godefroy …ut être, dans cette affaire, le …fenseur des intérêts locaux. Le …ndidat qui semble devoir lui …endre le plus de voix est son …versaire de 1973, M. Jean Aigneaux (C.N.I.P.), maire de …euzeville-la-Bastille et conseiller …néral de Sainte-Mère-Eglise, …quel le député avait donné …spoir qu'il lui passerait le relais, … qui ne lui pardonne pas d'avoir …éféré, comme suppléant, … Pierre Gattignol, vice-président départemental du parti républicain.

L'activité de M. Godefroy au service de Valognes a eu des conséquences dans la circonscription voisine, la cinquième (Cherbourg), où M. Louis Darinot, député sortant (P.S.), est confronté à un candidat unique de la majorité, M. Jean Vaur. Ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Cherbourg, M. Vaur a pour lui d'avoir puissamment contribué, dans ces fonctions, à la renaissance du port. D'autre part, il s'était montré ferme dans son refus de cautionner le « parachutage » de M. Hubert Germain (R.P.R.), ancien ministre, lors des élections municipales de mars 1977, qui s'étaient soldées par la victoire de la liste d'union de la gauche menée par M. Darinot. Partisan du président de la République, auquel il a été présenté lors du voyage de celui-ci à Vassy, pharmacien comme M. Darinot, M. Vaur compte sur le score de M. Giscard d'Estaing qui, dans cette circonscription comme dans celle de Caen, avait obtenu un résultat identique au résultat national : 50,8 % des voix, contre 49,1 % pour M. Mitterrand. Mais le P.S. tient les deux cantons les plus peuplés de la circonscription, Octeville et Cherbourg sud-est, et M. Darinot, qui, en 1973, l'avait emporté sur un centriste avec 1 651 voix d'avance sur 44 051 suffrages exprimés, peut être assuré — si l'accord se fait entre les états-majors de la gauche — d'un bon report des voix qu'aura recueillies, au premier tour, M. Maurice Postaire (P.C.), adjoint au maire et conseiller régional. M. René Dupré, candidat du Rassemblement des petits travailleurs-agriculteurs, ne devrait détourner qu'un faible nombre de suffrages.

M. Vaur n'a pas manqué d'utiliser, contre son adversaire, les protestations que celui-ci a émises lorsque M. Godefroy a paru en voie d'acquérir à la majorité le mérite des avantages que la région pourrait devoir à la construction de la centrale de Flamanville.

Président de la communauté urbaine de Cherbourg, M. Darinot s'était opposé à ce projet, de même qu'à l'extension du centre de retraitement de La Hague, vivement combattue par les écologistes, dont le candidat est ici M. Alexandre Boivin. Les socialistes demandaient que des garanties de sécurité suffisantes soient apportées par E.D.F. Lorsque M. Godefroy a présidé, le 17 décembre, une réunion de représentants des pouvoirs publics et d'entrepreneurs locaux, qui pouvait aboutir à ce que Valognes reçoive tout le bénéfice de ces travaux, M. Darinot s'est étonné que les élus socialistes n'aient pas été invités. M. Vaur a eu beau jeu de lui répondre qu'il ne devait s'en prendre qu'à lui-même.

ORNE : un duel et une succession

Successeur de M. Louis Terre…oire dans la 1re circonscription …e l'Orne (Alençon), M. Daniel …oulet (R.P.R.) doit compter avec … candidature d'un radical, … Bernard Bourdier, et avec celle …'un membre du M.D.S.F., … Claude Barret, qui pourraient …river le député sortant de voix …on négligeables face à une gau…he qui a conquis la mairie …Alençon et semble avoir mar…ué des points depuis. Le maire, … Pierre Mauger, candidat du …S., peut se targuer d'avoir ob…nu sans difficulté l'adhésion du …onseil municipal à son budget … d'avoir fait voter à l'unani…ité, par des maires qui avaient …ris position contre lui, en mars …977, le budget du district. Il n'est …onc pas exclu que M. Goulet …oit mis en ballottage, mais, bien …u'aucune difficulté locale ne …oive gêner le report des voix …e Mme Raymonde Renard (P.C.) … de M. Joë Montier (O.C.T.) sur … Mauger, le député sortant …vait eu une telle avance en 1973 …ue sa réélection paraît assurée.

Le pronostic est moins aisé …ans la 2e circonscription (l'Ai…le, Mortagne), où M. Roland …oudet (C.D.S.) ne se représente …as. Son successeur désigné, … Francis Geng, conseiller géné…al et maire de Bellême, investi …ar les formations non gaullistes, …emble en bonne position du fait …e son implantation dans le sud …e la circonscription, contre … Michel Bruguière (R.P.R.), …aire du Mage, président du …aut comité de la langue fran…aise. Malgré le soutien que Geor…es Pompidou était venu lui …pporter, M. Bruguière, qui appartenait au cabinet de l'ancien président de la République, n'avait obtenu que 33,3 % des voix au second tour. Beaucoup d'électeurs auront le sentiment de voter encore pour M. Boudet, très populaire dans la région, en choisissant M. Geng. Mais M. Gérard Nouhant (CNIP), directeur de l'hebdomadaire *le Réveil normand*, pourrait troubler le jeu, encore qu'il semble devoir prendre plus de voix à M. Bruguière qu'à M. Geng. Là encore, le parti communiste, qui présente M. Jacky Roger, déjà candidat en 1973, et le parti socialiste, dont le candidat est M. André Grudet, sont très loin de pouvoir intervenir dans la compétition.

Et dans la 3e circonscription (Argentan, Flers), le député sortant, M. Pierre Noal (R.P.R.), doit résister à l'entreprise patiente et efficace de M. Hubert Bassot (P.R.) conseiller général et maire de Tinchebray. M. Bassot, organisateur des voyages du président de la République après avoir été l'un des maîtres d'œuvre de sa campagne électorale, s'était présenté ici en 1973, sur les conseils de M. d'Ornano. Après une courte campagne, et alors qu'il était inconnu auparavant, il avait obtenu 21,3 % des voix au premier tour et s'était retiré devant M. Noal. Depuis, M. Bassot a appliqué dans cette circonscription des méthodes semblables à celles qu'emploie M. Stirn dans la circonscription voisine. Aucune requête n'est ignorée, aucune demande d'intervention n'est laissée sans réponse ; des comités de soutien ont été créés dans chaque canton et les maires sont l'objet des plus vives assiduités de la part de leur collègue de Tinchebray. Tous ces efforts semblent n'avoir pas été vains, puisque les sondages « donnent » M. Bassot élu.

M. Noal ne semble pas s'en inquiéter outre mesure et pense que le bon sens paysan sera vite lassé du clinquant d'une campagne « à l'américaine ». Les deux candidats se sont engagés à se désister pour celui d'entre eux qui sera le mieux placé au premier tour ; mais ils peuvent craindre que l'affrontement ne s'exaspère au point que leurs partisans ne suivent pas leurs consignes. Dans ce cas, M. Pierre Pavis (P.S.), conseiller général et conseiller municipal d'Argentan, aurait une chance sérieuse d'arbitrer le conflit, bien que certains lui reprochent de n'avoir pas accru son implantation depuis 1973 et de n'avoir pas su conquérir la mairie d'Argentan en mars dernier. Le candidat du parti communiste, M. Roger Jouadé, catholique et syndicaliste C.G.T., qui bénéficie d'une grande sympathie dans la région, peut améliorer le score de son parti. Si la majorité poussait trop loin le jeu de la désunion, les voix socialistes et communistes, augmentées de celles de l'extrême gauche, que représente M. André Gasson (O.C.T.), et peut-être de celles de M. René Guyomard (M.D.S.F.), pourraient priver les deux rivaux de la victoire qu'ils se disputent.

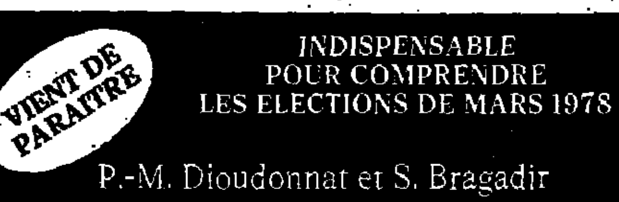


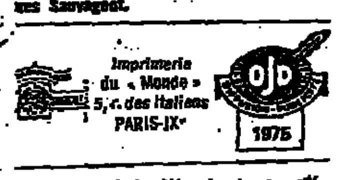


Photo-montage de la maquette des immeubles sur le paysage réel qu'ils dominent. Il n'était pas possible de respecter strictement certains angles de vue, mais ce document donne une impression générale très proche de la réalité, qui est, en fait, plus favorable encore.





…lité par la S.A.R.L. *le Monde*.
…érants :
…es Fauvet, directeur de la publication.
…es Sauvageot.



…roduction interdite de tous arti…, sauf accord avec l'administration.

…mmission paritaire des journaux et publications : no 57437.



POLITIQUE

LE CONSEIL DES MINISTRES

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 25 janvier 1978, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● M. BARRE EN CHINE

Le premier ministre a rendu compte de la visite officielle qu'il a effectuée en Chine du 19 au 24 janvier, accompagné du ministre des affaires étrangères et du ministre du commerce extérieur.

Des discussions approfondies, consacrées à l'examen de la situation internationale, ont permis de constater une large similitude dans l'analyse des grands problèmes et, notamment, un accord sur la nécessité d'éviter une bipolarisation du monde. Fondées sur un égal souci de sauvegarder l'indépendance nationale, en particulier par un effort soutenu de défense, les politiques française et chinoise sont, en même temps, favorables au développement de la coopération entre nations, quels que soient leur régime politique et leur système économique.

En ce qui concerne les relations bilatérales, il s'est confirmé qu'entre la France, pays industrialisé et dynamique, et la Chine, aujourd'hui engagée dans un puissant effort de modernisation, une coopération approfondie et diversifiée s'impose. Il s'agit là d'un objectif à long terme, à la réalisation duquel il convient de s'attacher avec détermination, et à l'importance duquel les dirigeants d'entreprises, que le premier ministre avait conviés à l'accompagner, ont été sensibles.

La signature à Pékin, par les deux ministres des affaires étrangères, du premier accord-cadre de coopération scientifique et technique conclu par la République populaire de Chine est une illustration de la volonté commune des deux gouvernements.

● COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil de la C.E.E. des 23 et 24 janvier 1978, qui a procédé à un premier examen approfondi des propositions de prix de la commission pour la campagne 1978-1979.

● DOM-TOM

Soulignant l'action du gouvernement depuis quatre ans en faveur des départements et des territoires d'outre-mer, dans les domaines de l'équipement, de la législation sociale, de l'aide à la production, et des conditions de vie, le président de la République a félicité le secrétaire d'Etat, M. Olivier Stirn, de son travail et l'a assuré de son estime.

Le président de la République a souligné que, dans les circonstances actuelles, le gouvernement devait être, par son attitude et par son action, un symbole d'unité.

[Cet hommage rendu par le président de la République au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM et ce rappel aux règles de la solidarité gouvernementale viennent après les vives attaques dont M. Stirn avait été l'objet de la part de M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., (« le Monde » daté 22-23 janvier et page 10 du présent numéro, « Enquête électorale sur la Basse-Normandie).]

⁂

Le ministre de la défense a présenté une communication sur la politique de défense et l'effort conduit pour la réaliser.

Au cours de cet exposé le ministre, après avoir rappelé les objectifs de notre politique de défense, qui visent les objectifs essentiellement à garantir la sécurité et l'indépendance, a particulièrement insisté sur la continuité de cette politique fondée sur la dissuasion et sur l'armée de conscription ainsi que sur l'importance que présente pour la réalisation de ses objectifs la programmation adoptée en 1976.

Il a notamment indiqué que le développement prévu des moyens nucléaires, armes et lanceurs, dans la décennie à venir, se traduirait par un accroissement très significatif de nos capacités. Cela garantit la crédibilité quantitative et qualitative de notre dissuasion, eu égard à l'enjeu que représente la France, compte tenu de l'évolution prévisible des moyens d'attaque et de défense dans le monde.

Le ministre a rappelé l'effort consenti pour la revalorisation nécessaire de la condition militaire, pour l'équipement des trois armées et de la gendarmerie en matériels modernes, lequel commence à être très ressenti dans les unités, ainsi que pour l'accroissemnet des activités d'entraînement.

Il a ensuite fait le point de la réorganisation de l'armée de terre, qui se déroule rigoureusement suivant le plan prévu et sera achevée d'ici moins de deux ans. Elle vise à rendre l'ensemble des unités plus mobiles et plus immédiatement opérationnelles, de façon à assurer, en coopération avec la marine et l'armée de l'air, la défense de l'ensemble du territoire national et de ses approches terrestres et maritimes contre toute menace extérieure.

Le ministre a conclu en rappelant que l'effort de défense défini par *la loi de programmation avait pour* objet de donner à la France un système de défense efficace, et adapté aux nécessités de notre temps. Il s'est félicité de l'intérêt croissant que les Français portent aux problèmes de la défense, gage de maintien de l'effort actuel dans un avenir lointain.

Le président de la République a souligné que ces résultats étaient dus :

— à la volonté du gouvernement, constamment soutenu par une large majorité au Parlement ;

— au fait que l'opinion avait apprécié cet effort de façon positive ;

— au travail effectué par le ministre de la défense et sous son égide, par les chefs militaires, les états-majors, les organismes d'étude et de réalisation, les officiers, ingénieurs, sous-officiers et tous les personnels civils et militaires.

Il a demandé que, tout en complétant la réalisation de ce qui est prévu pour les dix années à venir, les responsables de la défense poursuivent leurs études sur ce que devront être nos armées dans les années 1990-2000, compte tenu de l'évolution mondiale prévisible. En particulier, l'élaboration du plan d'équipement de la marine fera l'objet d'un premier conseil de défense au printemps de 1978.

Le désarmement doit se réaliser avec le concours, sous le contrôle et au bénéfice de tous

Après que le ministre des affaires étrangères eut rendu compte de l'état des travaux en cours sur le désarmement, le président de la République a exposé et fait approuver les grandes lignes de la position de la France.

Il a rappelé que, à sa demande, des travaux ont été entrepris sur ce sujet depuis l'été dernier, et qu'il leur a été consacré, à l'Elysée, deux conseils restreints. Il lui était apparu que sur ce sujet capital, la France devait, pour faire honneur à ses traditions et à sa vocation, se mettre en mesure de définir pour elle-même et de proposer une politique cohérente et positive. C'est ce qui a été fait en matière de *non-prolifération nucléaire*. Les circonstances imposent maintenant d'étendre le champ de la réflexion à l'ensemble du problème du désarmement.

Force est de constater que les efforts tentés ces dernières années pour le résoudre avaient été aussi nombreux qu'ils s'étaient révélés vains. Jamais le monde n'a été plus armé, voire surarmé qu'aujourd'hui. Ce qui a manqué à tant de tentatives bien intentionnées, c'est moins la sincérité que la lucidité. C'est pourquoi la France a été conduite à observer à l'égard de certaines d'entre elles une réserve que l'événement a justifiée.

Elle ne doit pas cependant s'arrêter à cette constatation négative, mais conclure que le moment est venu de rechercher une approche qui fût à la fois nouvelle et positive.

Cette approche ne réside pas dans des mesures unilatérales : ce n'est pas en renonçant à sa sécurité que la France améliorerait celle du monde. Elle ne consiste pas non plus à s'engager, à la suite des autres, sur des voies dont l'expérience a montré qu'elles menaient à des impasses. Il s'agit, au contraire, de définir avec clarté l'objectif à atteindre, les obstacles à surmonter et les conditions concrètes de l'action à mener.

L'objectif ne saurait être l'utopie d'un monde entièrement désarmé. Les nations les plus petites, aussi bien que les plus grandes, ont, comme les individus, un « droit légitime à assurer leur sécurité ». Ce droit doit être reconnu et défini, mais ses limites précisées pour en éviter l'abus.

Les obstacles ce sont, en effet, les excès auxquels ce droit donne lieu, qu'ils résultent d'un excès dans l'accumulation des armements, ou d'un excès dans les disparités entre les arsenaux militaires d'Etats voisins. Ces facteurs d'instabilité engendrent la méfiance, la course aux armements et, finalement, le conflit. C'est sur eux que doit porter l'effort. Encore faut-il, pour les apprécier correctement, les replacer dans le contexte géographique et stratégique.

Les conditions de l'action diffèrent profondément de ce qu'elles étaient il y a dix ou vingt ans. Le monde a cessé de se confondre avec les super-puissances ou même avec les blocs militaires constitués autour d'elles. A la fois plus vaste et plus divers, il a une dimension universelle et une dimension pluraliste. Il ne faut ignorer ni l'une ni l'autre. Le problème de l'arme nucléaire concerne l'humanité entière ; il ne se pose pas dans les mêmes termes dans les zones où l'arme nucléaire est un élément de l'équilibre général, et dans les zones où son introduction constituerait un facteur dramatique de déséquilibre.

Les principes du désarmement sont partout les mêmes. Leur application pratique doit s'adapter à la diversité des situations concrètes.

Egalement soucieuse d'universalité et de pragmatisme, la France proposera de faire porter l'action à trois niveaux distincts mais complémentaires.

1) D'ABORD AU NIVEAU MONDIAL

C'est celui où, par excellence, doit s'affirmer le fait que le désarmement est l'affaire de tous, c'est-à-dire qu'il doit se réaliser avec le concours, sous le contrôle et au bénéfice de tous

— AVEC LE CONCOURS DE TOUS. Les Nations unies constituent le cadre naturel des débats de la Communauté internationale sur les problèmes généraux du désarmement. La session spéciale du printemps prochain en fournira une occasion privilégiée. L'efficacité exige cependant de disposer d'un forum permanent, plus restreint mais également représentatif et rattaché aux Nations unies.

Il conviendrait de substituer à la Conférence du comité du désarmement siégeant actuellement à Genève, un nouveau forum rénové dans sa composition et dans ses procédures.

La France fera des propositions dans ce sens.

— SOUS LE CONTROLE DE TOUS. Il n'y a pas de désarmement possible sans contrôle, ni de contrôle valable sans une supervision internationale. Les techniques spatiales offrent à cet égard des possibilités inconnues jusqu'ici. Encore faut-il les mettre à la disposition de la communauté internationale.

La France proposera à cette fin la création d'une agence mondiale de satellites de contrôle.

— AU BENEFICE DE TOUS. — C'est en faisant profiter l'humanité tout entière des économies réalisées grâce à lui que le désarmement prendra tout son sens et sera efficacement stimulé.

La France proposera dans ce but l'institution d'un fonds spécial alimenté par la taxation du surarmement.

2) EN SECOND LIEU, AU NIVEAU DES REGIONS NON NUCLEAIRES

Le problème est ici double. Il faut faire en sorte que les zones actuellement non nucléaires le demeurent et que ne s'y développe pas une course ruineuse et dangereuse aux armements conventionnels.

a) EMPECHER LA PROLIFERATION NUCLEAIRE. La responsabilité première en revient aux Etats de ces régions, mais ceux-ci ont le droit d'être assurés, qu'en l'exerçant, ils ne seront discriminés ni du point de vue de leur progrès ni du point de vue de leur sécurité.

— DU POINT DE VUE DE LEUR PROGRES. Cela suppose la mise en œuvre d'une politique de non-prolifération à la fois rigoureuse et ouverte : rigoureuse à l'égard du risque de dissémination de l'arme nucléaire ; ouverte en ce qui concerne l'accès aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

La France continuera de s'y employer activement et d'en donner l'exemple.

— DU POINT DE VUE DE LEUR SECURITE. Cela implique que les puissances nucléaires militaires ne cherchent pas à tirer, vis-à-vis de celles qui ne le sont pas, un avantage politique ou militaire de leur situation.

La France adoptera, en conséquence, une attitude de principe positive à l'égard de la création de zones dénucléarisées sur les continents ou des parties substantielles de continent. Elle se déclare prête à examiner dans quelles conditions elle pourrait contracter à leur endroit des obligations précises.

b) FREINER LA COURSE AUX ARMEMENTS CONVENTIONNELS. — La France souhaite, qu'à l'initiative des Etats qui les composent, les moyens en soient recherchés pour chacune des grandes régions du monde.

Elle est prête, pour sa part, à y contribuer, pourvu que les Etats de la région considérée soient unanimes à le souhaiter, et qu'aucune discrimination ne soit admise entre les fournisseurs.

3) ENFIN AU NIVEAU DES REGIONS NUCLEAIRES

L'une de ces régions, celle qui s'étend de l'Atlantique à l'Oural, revêt, pour la paix du monde et pour la sécurité de la France, une importance exceptionnelle. Nulle part ailleurs il n'existe une pareille accumulation d'armes nucléaires et conventionnelles. Nulle part il n'est plus nécessaire de tirer les conséquences des principes d'une approche nouvelle du désarmement.

Dans les conditions qui y règnent, les facteurs d'instabilité ne résident pas dans l'arme nucléaire prise isolément, qui est devenue un élément de l'équilibre d'ensemble, mais dans les facteurs qui risquent de rompre cet équilibre, c'est-à-dire d'une part la surabondance quantitative et la course qualitative en matière nucléaire, et d'autre part l'évidente disparité des armements conventionnels.

— LA SURABONDANCE QUANTITATIVE ET LA COURSE QUALITATIVE EN MATIERE NUCLEAIRE. — La France maintient sa force de dissuasion au niveau de crédibilité nécessaire à sa sécurité. En raison de l'accumulation de leurs moyens nucléaires, c'est aux Etats-Unis et à l'Union soviétique que revient à cet égard la responsabilité de faire progresser le désarmement par une réduction significative. La France juge leurs efforts actuels de façon favorable. Elle observe toutefois que le niveau auquel ils visent à stabiliser leurs arsenaux nucléaires leur permettrait encore de s'anéantir mutuellement plusieurs fois.

— LA DISPARITÉ DES ARMEMENTS CLASSIQUES. — Pour être efficace, l'action ne doit pas se limiter à la partie centrale de l'Europe mais s'étendre à l'ensemble des potentiels en présence (1). Elle doit viser en priorité à promouvoir la confiance et à réduire les éléments les plus déstabilisants de la situation actuelle. A une telle action, il est naturel d'associer tous les Etats qui, en signant l'Acte final d'Helsinki, ont manifesté leur volonté de contribuer à la sécurité et à la coopération en Europe.

C'est dans cet esprit et sur ces objectifs que la France proposera, après avoir pris les contacts nécessaires, de réunir une conférence européenne du désarmement qui examinerait les problèmes du désarmement de l'Atlantique à l'Oural.

Le président de la République a conclu en soulignant l'intérêt de disposer en une matière aussi difficile d'une doctrine cohérente et réaliste. Il a remercié à cette occasion ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette approche française du désarmement. Il a invité les départements ministériels intéressés à poursuivre activement, en liaison avec M. Taittinger, la mise en forme des propositions annoncées, afin que la France soit en mesure d'apporter à la session spéciale des Nations unies une contribution positive.

(1) Allusion à la conférence de Vienne qui réunit les membres de l'alliance atlantique (sauf la France) et du pacte de Varsovie.

Au ministère de la justice

M. ROCCA, DIRECTEUR DES AFFAIRES CIVILES

Le conseil des ministres du 25 janvier a nommé M. Yves Rocca directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice, en remplacement de M. Marcel Fautz, nommé conseiller à la Cour de cassation.

[Né le 2 avril 1922 à Collo (Constantine), M. Yves Rocca entre dans la magistrature en 1946, et il est en poste à l'administration centrale. Chargé de mission au cabinet du garde des sceaux, M. Michel Debré, du 1er juin 1958 au 7 janvier 1959, puis chargé de mission auprès de M. Debré lorsque celui-ci est nommé premier ministre, il est nommé substitut général à Paris en 1961, puis avocat général en 1973. En 1977, il est affecté à la Cour de cassation en tant qu'avocat général.]

● *Le Comité de liaison pour l'action locale et régionale* (C.L.A.R.) organise vendredi 27 janvier à 20 h. 45 à l'Hôtel moderne, à Paris, une réunion publique au cours de laquelle plusieurs intervenants, notamment MM. Joël Broquet, secrétaire général du C.L.A.R., Gérard Delaplace, membre du comité directeur du Mouvement national pour la décentralisation et la réforme régionale, Jean-Claude Delarue (S.O.S.-Environnement) et Gilles Klein, responsable de l'action écologique contre les « boues rouges », traiteront de l'évolution du mouvement associatif français.

(PUBLICITÉ)

la culture contre le totalitarisme

LA LIBERTÉ NE SE NÉGOCIE PAS

MANIFESTE DU COMITÉ DES INTELLECTUELS POUR L'EUROPE DES LIBERTÉS

A *l'initiative du Mouvement* pour l'indépendance de l'Europe, les personnalités dont les noms suivent créent ensemble, ce jour, le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés et publient ce premier manifeste.

De l'Europe plurielle

L'Europe n'a jamais été elle-même et vivante que dans la dissemblance et le foisonnement. Ses sensibilités multiples, ses aptitudes variées, voire contraires, ont toujours été mises en valeur, *non par un bloc européen, mais successivement ou concurremment* par tel ou tel de ses peuples. Les tentatives pour l'unifier en empire n'apparaissent plus guère que comme l'occasion offerte aux héros, aux peuples, aux nations de s'en affranchir. Et de reprendre le dialogue ou la confrontation des différences.

Il n'y a pas de patrie européenne, mais il y a un homme européen, aux contradictions incoercibles et fraternelles.

Les libertés européennes, c'est d'abord la liberté pour chaque Europe, nous voulons dire chaque pays, chaque habitant du continent, d'être eux-mêmes.

C'est de résister plus que jamais à l'incessante sollicitation du monde, qui parle d'uniformité. Défendre l'unité de l'Europe, c'est défendre la seule unité qui ne puisse se confondre avec une assimilation.

Trop d'entre nous, installés dans le confort ou l'indignation *locaux, oublient aussi que l'Europe ne se limite pas à son* occident. Emmurée, la voix des peuples de l'Europe centrale et orientale nous manque et nous requiert. Le silence qui leur est imposé voudrait les nier, mais les rappelle à nos mémoires de nouveau fraternelles. Ils en attendent autre chose que plate conso*lation et vétilleuse diplomatie. A eux aussi, nous devons de ne* pas nous taire. Et de cesser de nous perdre dans des querelles de luxe.

De la liberté et des libertés

L'Europe moderne a inventé l'individualisme. Elle a été la première à poser l'être humain individuel comme une incarnation *de l'humanité tout entière, à fonder les libertés politiques et person*nelles sur le respect sans discrimination de lois générales.

A travers et malgré sa passion de l'homme, l'Europe a tenté *d'arrêter le pouvoir par le pouvoir* et élaboré des formes d'humanité dont la civilisation de la vie exquise propose la plus séduisante image. Rêvant d'une cité harmonieuse, synthèse *de l'ordre et de* la liberté, où le citoyen possède le pouvoir à son tour de rôle et n'obéit ainsi qu'à lui-même, elle a voulu se rappeler que la liberté coïncide avec le bonheur.

Comment oublier, cependant, que de cette idée neuve en Europe *ne demeurait que la flamme des fusils éclairant, dans la* nuit espagnole de 1808, les martyrs qui hurlaient « A bas la liberté » ? Avaient-ils conscience, en quelque instinct nostalgique et visionnaire, *que l'époque de l'avènement des libertés annonçait celle qui pourrait* sonner le glas de toute liberté ?

Au sens strict *l'indivisible liberté* ne s'énumère pas. De la même façon, toute loi sur la liberté est un contresens. Pourtant, « l'homme est un animal politique », la leçon, ni la réalité ne *sont neuves. Et il est vrai que la complexité sociale indéfiniment* croissante paraît exiger de multiplier les libertés en les codifiant, comme des digues sans cesse plus nombreuses contre une marée toujours plus forte. La tâche des intellectuels, aujourd'hui, est d'exiger et de défendre chacune de ces libertés en veillant à ce qu'elles ne soient pas parodie, dénaturation, mais ressaisissement et accomplissement de l'indivisible liberté. Qu'elles ne soient pas *les miettes de la liberté défunte, l'écorce policée de cette* barbarie même qu'est l'indifférencié. Que seraient d'innombrables *libertés garanties par une société privée d'individus ?* Que seraient les libertés sans l'irréductible conscience de soi qui les rend désirables et pratiquables ? Qu'est la liberté, dans son apparente *plénitude, si nul ne l'exige plus ?* Or, ce qui donne le goût et recrée la revendication de la liberté, ce qui relie l'individu dans sa plus *extrême solitude et le sauve dans la masse, c'est très* précisément, exact antonyme de la barbarie, fût-elle à visage nylon, la culture.

L'intellectuel, celui pour qui une idée, une forme, si simples soient-elles, ordonne, décompose ou déplace la vie, pense pour *être libre ; mais il doit être libre pour pouvoir penser.* Le rappel de ce truisme n'est pas inopportun. Ses deux branches apparaissent singulièrement obérées, aujourd'hui, par les concepts d'utilité et par l'idée d'un développement linéaire de l'humanité. Alors répétons que l'esprit ne doit admettre d'autres contraintes que celles *par lui-même reconnues nécessaires à son action et à sa portée.* Sa définition et son honneur sont de récuser toutes les autres et de s'en affranchir si elles lui sont imposées ou opposées.

De la culture

La politique définit entre le citoyen et la collectivité des rapports de pouvoir. La culture établit entre l'individu et l'humanité *des relations d'identité ou de rupture, mais exclusives de tout pou*voir. Ainsi contrairement aux domaines du politique et du social, les libertés culturelles ne sauraient être négociées, délimitées ou consenties : elles sont absolues. Si les hommes de culture ne peuvent se prévaloir d'un quelconque privilège d'irresponsabilité *civique, la culture, en tant que telle, n'a de compte à rendre à* rien, ni personne. Retenant tout ce que l'homme a vécu, elle autorise aussi son esprit aux plus véhémentes sécessions. Elle est un héritage offert au consentement et à la répudiation. L'on doit refuser qu'elle subisse le moindre principe d'utilité et toute assignation *de finalité qui soit d'un ordre autre que la métaphysique, laquelle* ne s'adresse qu'aux âmes, à une âme.

Refuser que la culture ait un sens autre que l'inlassable investigation du mystère et de l'acte créateur qui s'en arrache et le reconduit. La culture ne reconstruit qu'en désintégrant : toute *pensée finale lui est mortelle. Sans souvenir de son premier mot,* elle ne peut vivre que dans l'ignorance tragique et excitante du dernier ; elle est une mémoire qui ne se lasse pas d'oublier : une certitude qui se dément elle-même ; un cortège de formes, définitives engendrant leurs contraires. Ainsi, une fois encore, la culture n'est autre que la liberté elle-même.

Notre démarche est portée par la conviction que, dans la situation présente de l'Europe, la responsabilité des intellectuels *est engagée, le sera de plus en plus et pourrait fonder et entraîner* le salut. Aux intellectuels de refuser de servir plus longtemps d'animateurs mondains et de porte-drapeaux occasionnels ; de sortir de l'isolement superbe et des hermétismes complices. A eux d'avoir la lucidité et l'aplomb de prendre en main ce qui leur appartient : *la vie ou la mort de l'Europe des libertés. Nous entendons que* le « politique d'abord » et le « politique partout » cèdent au « culture avant tout ». La culture ne saurait constituer un vague décor de la politique, ni être, à son image et de quelque façon, hiérarchisée. N'acceptons pas d'en rationaliser les choix, à travers des appareils, une bureaucratie, des magistères.

Naturellement selon l'extension que l'on donne aux mots, c'est *la politique qui englobe la culture et non l'inverse. Mais la politique* équivaut au pouvoir. Tandis que la culture n'est liée qu'à l'homme. Alors, cette querelle n'est pas vaine. Choisir ses mots, c'est décider de sa vie. Nous proclamons, en un temps qui, de toute part, nous dément, que le pouvoir, tout pouvoir est second de l'homme.

Du refus

Nous constatons, quelles qu'en soient nos interprétations, la crise des valeurs ou leur déshérence. Mais nous considérons que l'urgence est moins d'y porter remède, que de s'opposer ensemble à ce que lui soit opposée une solution globale, appuyée sur la *confusion en un seul système de l'économique, du politique, du social* et du « culturel », et ayant, par sa prétention scientifique, une vocation à l'irréversible. La crise présente, son aggravation même, demeurent préférables à l'issue dont la tentation apparaît à chaque détour du doute : la certitude totalitaire. En un temps qui pose à *nouveau et simultanément toutes les questions, il importe moins* de s'accorder sur les réponses, que de sauvegarder un monde où les questions peuvent être lancées et où chacun peut tenter et défendre sa réponse ou le refus de toute réponse.

La gratuité est le royaume de la culture la nécessité en est *la tombe. Dès lors que passe l'idée d'une marche nécessaire* de la vie et des hommes, fût-elle baptisée émancipation, le manichéisme, derrière les subtilités de façade, devient entier : ce qui concourt à la nécessité est bon, ce qui y résiste ou s'y dérobe est mauvais ou superflu. Il n'est pas besoin de lois pour cela et *la société pourrait conserver longtemps toute apparence de liberté :* il suffit de la diffusion de cet état d'esprit, de son incarnation dans l'ordre économique et social, pour que la nostalgie, l'hérésie, la vision neuve, *perdent droit de cité, par jugement d'inutilité* publique.

La bonne conscience à marcher ainsi dans le sens du « bien historique » et la lassitude feraient le reste. A l'image de l'actuelle Constitution soviétique, l'Etat ne se priverait pas de proclamer *encore les droits de tous et de chacun : les coutumes survivent* longtemps aux passions qui les ont engendrées et n'intéressent plus que les touristes.

Le comité a donc pour vocations :

- D'amener à penser, à s'exprimer et à agir ensemble, les *intellectuels vivant en France et décidés à défendre, à défaut d'une* idéologie commune et sous bénéfice d'inventaire : le pluralisme idéologique, la diversité, l'enracinement et la spontanéité de la *culture, en refusant que l'esprit humain puisse être borné, inhibé* ou régenté par la dictature brutale ou insidieuse d'un « déterminisme historique » ; et résolus, dans leur diversité même, à défendre sans aucune complaisance cette éthique irréductible : le respect de la personne humaine et de sa libre expression.
- D'étendre le champ de cette volonté et de cette réflexion aux intellectuels de l'Europe tout entière.

Les fondateurs du comité le savent : le refus n'a pas bonne presse. *Il représente pourtant une force grande et haute dans l'histoire des hommes.* C'est lui qui nous conduit à nous réunir et *à défendre ensemble* la synonymie des trois mots : Europe, culture, liberté. Nous ne nous en remettrons plus à personne.

LES FONDATEURS

Abel Gance ; Emile Aillaud ; Gérald Antoine ; Raymond Aron ; Arrabal ; Alexandre Astruc ; Pierre Aubenque ; Pierre Avril ; Hubert Astier ; Marcel Arland ; Michel Axelrod.

Henri Barraud ; Jean-Louis Barrault ; Serge Baudo ; Jean-Marie Benoist ; Robert Beauvais ; Irène Blanc-Schapira ; Albina du Boisrouvray ; Etienne Borne ; Raymond Boudon ; Daniel Boulanger ; Henri Bourdon ; Michel Bouquet ; Robert Bresson ; Jean-Claude Brialy ; Georges Buis ; Georges Burdeau.

Louis Cane ; Jean-Paul Carrère ; Jean-Claude Casanova ; Jasques Castelot ; Claude Chabrol ; Henri Chapier ; Jeanine Charrat ; Pierre Clostermann ; Jean Cohen ; Alain Cotta ; Michel Crozier ; Jean-Louis Curtis.

Michel Dard ; Anatole Dauman ; Sonia Delaunay ; Gérard Depardieu ; Jean Desailly ; Patrick Dewaere ; Jean-Marie Domenach ; Michel Duchaussoy.

Jacques Ellul ; François Fejtö ; Robert Flacelière ; Yves Florenne ; Henri Pluchère ; Viviane Forrester ; Jean Fourastié ; Sami Frey ; André Frossard.

Alain Gillot ; Paul Goma ; Jacques Guillermaz ; Michel Guy.

Hans Hartung ; Pierre Hassner ; Jean-Louis Houdebine ; Jacques Henric ; René Huygues.

Eugène Ionesco ; Philippe Jaccottet ; Cyrille Koupernik ; Julia Kristeva.

Emmanuel Le Roy Ladurie ; Michel Lonsdale ; Maurice Le Lannou ; Yvonne Lefébure ; Jean Lecouteur.

Maria Mauban ; Claude Mauriac ; Frédéric Mauro ; Jean Messagier ; Germaine Montero ; Thierry de Montbrial ; Philippe Moret ; Léo Moulin.

Jean Négroni ; Georges Neveux ; Pierre Nora ; François Nourissier.

René de Obaldia ; Jean Onimus ; Jean d'Ormesson.

Marcel Pacaut ; Kostas Papaioannou ; ; Jean Parvulesco ; Louis Pauwels ; Claude Piéplu ; André Pieyre de Mandiargues ; Sacha Pitoëff ; Marcellin Pleynet ; Raymond Polin ; Christofer Pomian.

Alain Ravennes ; Claude Regy ; Madeleine Renault ; Jean-Daniel Reynaud ; Jean-François Revel ; Emmanuelle Riva ; Gabrielle Rolin ; Dominique Rolin ; Maurice Ronet ; Manuel Rosenthal ; Arthur Rubinstein ; Jules Roy ; Marek Rudnicki.

Joël Santoni ; Pierre Schaeffer ; Maurice Schumann ; Claude Simon ; Alexander Smolar ; Philippe Sollers ; Pierre Soulages.

Stéphane Tchalgadjieff ; Pavel Tigrid ; Dimitru Tzepeneag ;.

Georges Vedel ; Georges Wakhevitch ; François Wehrlin ; Romain Weingarten ; Etienne Wolff.

Ilios Yanakis ; Yannis Xenakis ; Françoise Xenakis.

NOTRE APPEL

Ce manifeste n'est pas un geste spectaculaire sans lendemain. C'est le *début d'une action autonome, libre de toute obédience politique, des intellectuels,* créateurs, artistes, dans leur diversité même. NOUS VOUS DEMANDONS, A PARIS, EN PROVINCE ET DANS LES AUTRES PAYS EUROPEENS, PARTOUT OU CET APPEL VOUS TOUCHE, DE NOUS FAIRE CONNAITRE VOS POSSIBILITES, LES THEMES ET LES FORMES D'ACTION QUE VOUS PROPOSEZ.

En ces temps de recommencement, laissons de côté susceptibilités, exclusives, esprit de chapelle. Ne laissons pas à d'autres le « soin » de parler en notre nom.

Indépendant, libre de toute obédience

LE COMITÉ A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN ET DE VOTRE PARTICIPATION

BON A DECOUPER

et à retourner au C.I.E.L., 112, bd Saint-Germain - 75006 Paris

nom ______

prénom ______

adresse ______

______

téléphone ______

qualité ______

______

apporte son adhésion au Comité des Intellectuels pour l'Europe des Libertés, sera convié à son Assemblée Générale (1er trimestre 1978) et joint un chèque de 100 francs (ou plus) pour cotisation.

Signature

هكذا من الأصل



Le Monde DES LIVRES

L'effort pour rendre l'autre fou

● *Pourquoi et comment commettre un meurtre psychique ?*

L'OUVRAGE du psychanalyste américain Harold Searles s'ouvre sur une confidence ; il raconte comment, au cours de ses études universitaires, il fit l'expérience d'une angoisse si intense qu'il en a gardé un désir de comprendre — et une fascination pour — la personnalité humaine et les forces mystérieuses qui assurent sa cohérence, causent sa dissolution ou la rendent capable de se reconstituer et de poursuivre son développement. C'est là, très précisément, l'objet de ses recherches, de sa pratique quotidienne à *Chesnut Lodge*, clinique psychothérapique internationalement connue pour son rôle-pilote dans le traitement des schizophrènes, et de ce livre admirable : *l'Effort pour rendre l'autre fou*, excellemment traduit par Brigitte Bost.

Clinicien hors pair, Harold Searles ne cesse de s'interroger sur ses motivations, observant, par exemple, qu'inconsciemment il cherche une aide pour lui-même, pour cette part de lui-même qui est comme un petit enfant abandonné, effrayé, affamé, confus. « *Il n'est pas étonnant*, écrit-il, *que le psychothérapeute soit attiré par le travail avec des schizophrènes, car ceux-ci ont très fortement tendance à établir un contact avec et à apporter un soulagement à l'enfant qui, dans le parent, est ainsi isolé, effrayé...* »

Cette remarque nous conduit droit au cœur d'une idée chère à Searles, à savoir que ce ne sont pas, comme on le dit souvent, la haine totale, le rejet d'une mère « schizophrénogène » qui seraient à l'origine de la schizophrénie de son enfant. C'est, au contraire, l'amour et la sollicitude de ce dernier pour sa mère qui vont l'amener à sacrifier sa propre individualité à la symbiose si indispensable à l'équilibre maternel. D'où la conviction de nombreux schizophrènes, persuadés que, si leur état s'améliorait et devenait normal, ce serait alors leur mère ou une autre figure importante de leur entourage qui deviendrait psychotique.

Une situation sans issue

Concernant la folie comme tentative de maintenir un équilibre au sein de la famille, Searles est extrêmement proche d'auteurs américains comme Bowen, Lidz, Johnson ou Bateson. Dans une des études les plus originales de ce volume : *l'Effort pour rendre l'autre fou*, il passe en revue à la fois les motivations et les techniques, plus ou moins conscientes selon les cas, qui conduisent au meurtre psychique de l'autre. Parmi les premières, il mentionne le désir d'extérioriser — et ainsi d'éliminer — la folie que l'on sent menaçante en soi : « *Il est bien connu*, écrit Searles, *que les familles de schizophrènes ont tendance à traiter le patient comme le « fou » de la famille, le dépositaire de toute la folie des autres membres du groupe familial.* » Il mentionne également le désir de trouver une âme sœur pour adoucir une solitude insupportable ou celui de trouver les gratifications inhérentes à un mode de relation symbiotique.

Quant aux techniques visant à affaiblir l'intégration personnelle d'autrui, à accroître l'aire des processus dissociés ou refoulés de la personnalité, elles sont bien évidemment multiples. L'une des plus efficaces consiste à saper la confiance de l'autre dans ses réactions affectives et sa perception de la réalité extérieure — par exemple, en passant sans transition d'un registre émotionnel à un autre ou en utilisant le stratagème prototypique de la terreur, à savoir le « *double-bind* », injonction contradictoire qui consiste à assortir une demande explicite d'un appel affectif en sens contraire, de manière à bloquer le sujet dans une situation sans issue.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 19.)

Les machines infernales de Burroughs

● *Pour autopsier la « mort occidentale » et faire éclater « le grand mensonge »...*

LA version originale de *Port of Saints* est parue à Londres en 1973. Les éditions françaises des ouvrages de Burroughs ne nous parviennent pas dans l'ordre des éditions en américain et, de ce fait, la lecture, ici, de cette œuvre qui a tout pour choquer, de prime abord, n'en est pas facilitée. La légende Burroughs ayant, de plus, largement perverti l'écoute d'un public qui, peu nombreux au départ, a souvent entretenu avec l'écrivain des rapports de « fan » à « star ».

Il convient de rattacher *Havre des saints* à un autre livre de Burroughs, *les Garçons sauvages : un livre des morts*, publié en français chez Christian Bourgois en 1973. Ce livre était bel et bien un « livre des morts », des morts de la civilisation occidentale. C'était un terrible cri contre ce que Philippe Mikriammos nommait à juste titre les « *doublures toc du vieux monde à liquider* ». Ces garçons sauvages semblaient avoir écouté Herbert Marcuse affirmant : « *L'initiative doit revenir à des groupes restreints, diffus, autonomes, doués d'une grande mobilité et d'une grande souplesse* ». Leur but : « *Détruire toutes les machines policières... détruire tous les systèmes dogmatiques et les vieilles ordures verbales, déraciner le bloc familial et sa cancéreuse expansion, tribus, pays, nations.* » Ces garçons sauvages, *déshabillés*, dans tous les sens, resurgissent en force dans *Havre des saints*.

Il faut savoir, et Philippe Mikriammos le rappelle dans un important dialogue à deux voix avec G.G. Lemaire, que Burroughs écrit par « *corpus de plusieurs milliers de pages, divisé ensuite plus ou moins bien en deux ou trois livres* ». Ce « résidu » des *Wild Boys*, Burroughs l'a combiné avec un thème qui lui est cher, l'histoire de la *Mary Celeste*, un brick américain qu'on retrouva en 1868, dérivant au large des Açores, déserté par ses passagers et son équipage, alors que nulle trace de danger avait pu être décelée. Il ne fait aucun doute que pour l'auteur le capitaine Briggs, sa femme, sa fille et les sept hommes d'équipage avaient décidé *d'arriver à bon port*, au « havre des saints ».

Pas avant-gardiste

On ne « raconte » pas un livre où s'enchevêtre un foisonnement de personnages plus ou moins équivoques : vieux camés, jeunes « pédés » mexicains, agents de la C.I.A. et du F.B.I., miliciens de la brigade des Normes, gangsters des années 20, théoriciens de la guérilla urbaine et mentale On ne « raconte » pas un livre dont les « lieux » sont partout et nulle part : Mexico, Marrakech, Indes occidentales en 1845, Institut des études sexuelles avancées, Académie de la mort...

L'écriture de Burroughs a des lueurs de lame de guillotine. On sait que Burroughs a eu recours à différentes pratiques (cutup, fold-in, permutations, routines, etc.) pour subvertir le discours *dominant*. Burroughs, qui n'est pas partisan de l'inintelligible, a atténué l'usage de ces pratiques sans y renoncer, mais il a compris que la systématisation du cutup — ainsi que l'ont fait certains « disciples » — introduisait la mort absolue de l'écriture. Il lui suffit de greffer 5 % à 10 % de cutup à chaque livre pour que l'« effet Burrougs » fonctionne parfaitement. Mais la « répétition » — l'imbrication des « routines » — opère aussi efficacement. Elle est cet instrument qui permet à Burroughs d'exprimer sa certitude que le langage-espace est définitivement fini. *Donc, le salut — si salut il y a —* tient dans la seule tentative de passer à travers ce langage-espace « achevé » C'est ce que *font magnifiquement* les *garçons sauvages* retrouvés dans *Havre des saints*.

Loin de tout exercice, plus ou moins brillant, de science-fiction lue avant de s'endormir calmement, Burroughs ne cesse de cerner, de dénoncer, d'autopsier cette « mort occidentale », technologique, cette gangrène qui a infecté tout l'univers, et d'abord et avant tout la parole, l'écriture, mortes, elles aussi, avant même d'avoir existé. On ne nommera donc pas « avant-gardiste » une œuvre où l'éparpillement des sens, la pulvérisation des structures traditionnelles, la perversion de la langue originelle, le recours aux plans cinématographiques, et toutes autres pratiques, n'ont pour but que de faire éclater, mourir le « grand mensonge ».

ANDRE LAUDE.

★ **HAVRE DES SAINTS, de William S. Burroughs, traduit de l'américain par Philippe Mikriammos. Collection « Connections », éditeur Flammarion, 290 p., 45 F.**

Florence Delay, comédienne et romancière

● *De la « Jeanne d'Arc » de Bresson au jury du prix Femina.*

ROMANCIERE, universitaire, traductrice, à l'occasion comédienne, membre depuis peu du jury Femina (1), comment fait-elle pour tout concilier ? On l'a aperçue dans l'excellente émission de Jean-Pierre Prévost et Jacques Roubaud sur les troubadours (2). « *Partir du côté de Carcassonne pour aller dire des poèmes de la comtesse de Die, c'était plutôt la fête.* » Quinze ans après avoir été, à vingt ans, la Jeanne d'Arc de Bresson, elle renoue avec le cinéma, auquel elle a toujours préféré le théâtre — elle a été assistante de Vilar, puis de Wilson au T.N.P. Elle a pourtant accepté un rôle dans *Ecoute voir*, un film qu'Hugo Santiago, un metteur en scène qu'elle admire beaucoup, tourne actuellement avec Catherine Deneuve et Sami Frey, sur un scénario de Claude Ollier. « *Là*, s'exclame-t-elle, *c'est pur plaisir !* »

Mais tout le reste, c'est un même travail, dont les formes multiples ne sont pas pour elle contradictoires. « *Lire, traduire, écrire, c'est la même activité. Il y a même une sorte d'énergie qui naît du passage de l'un à l'autre.* » Le Femina ? Cela contrariera sa tendance à lire, surtout de la littérature étrangère. Sa prédilection va aux conteurs, comme Cortazar ou Juan Rulfo. Du côté français ? « *Attendez*, dit-elle, *j'oublie toujours les écrivains que j'aime... Je lis surtout les poètes, Char, Deguy, Roubaud, Reda, Desnos, que j'ai découvert très tard. J'ai beaucoup lu Giraudoux. Et puis j'ai une passion pour Queneau. Le ton de Pierrot mon ami a été déterminant sur un certain mode d'humour-amour que j'ai cherché dans mon second livre. C'est un maître, Queneau. Mais Queneau me ramène aussi à Italo Calvino.* »

En ce moment, Florence Delay et son amie Natacha Michel (auteur d'*Ici commence* et de la *Chine européenne)* travaillent de conserve chacune à un troisième roman, fidèles à la méthode originale selon laquelle elles ont écrit, puis publié en même temps chez le même éditeur, leurs livres précédents. « *On travaille silencieusement, à des tables différentes. Chaque travail est solitaire, mais toujours, en cours d'élaboration, lu à haute voix et discuté. C'était peut-*



Dessin de Julem.

être pour conjurer cette fiction déprimante du travail d'ivoire en la tour. On n'a pas exactement les mêmes idées sur la prose. Natacha est très attachée à l'image, à la phrase très pleine et visible et nourrie. Mais même nos contradictions d'écrivains et nos propres contradictions de vie, tout cela fait un mélange de péril et de confiance grâce auquel nous avançons.

» *Mon premier roman*, Minuit sur les jeux, *devait s'appeler la « Bourgeoise surnaturelle ». Ce n'est pas une autobiographie, mais une biographie qui était un peu celle de toutes les filles de ma classe, de ma génération et de mon milieu au sens large. Avec sa façon de pratiquer l'égalité par la courtoisie, l'héroïne revêt un déguisement qui l'empêche de se compromettre, au sens négatif et au sens positif du terme. Se compromettre, d'une certaine façon, c'est s'engager (en espagnol poésie engagée se dit « poesia comprometida ») et c'est ce qu'elle essaie à tout prix de ne pas faire, que ce soit par rapport aux hommes, aux femmes aux idées, à l'action. En ce sens, le livre était une autocritique mais sur le mode léger.*

» *J'aime bien la légèreté, l'invisibilité, voyez par exemple la prose des Anglaises du dix-neuvième siècle, je veux dire cette façon de raconter des choses très importantes à travers le fait qu'on prend une tasse de thé. Il y a chez moi une lutte entre le travail formel et le désir d'en effacer les traces. C'est là où, pour mon second livre, j'ai été très aidée par la découverte d'un essai passionnant de Gertrude Stein,* Phrases et paragraphes. *Elle dit que les phrases ne doivent pas être émotionnelles et que les paragraphes doivent l'être, ce qui entraîne évidemment un moindre souci de la phrase et une tension, un souci formel très grand du paragraphe qui, lui, est la structure du récit.*

» *Ainsi pour écrire* le Aie Aie de la corne de brume *j'avais deux contraintes : chaque chapitre reprenait une des étapes de l'amour courtois (regards, baisers, visions...) puisque le livre raconte le grand amour chez des personnages insignifiants comme on l'est tous, qui sont dans le prêt-à-porter ou la chanson. L'autre contrainte était d'écrire par paragraphes et de couper court au lyrisme de la phrase ou du sujet, en construisant le livre dans l'optique de Gertrude Stein. Elle est vraiment pour moi un guide, un modèle que j'essaie de comprendre. Lisez* Ida, *un roman d'elle qui va paraître dans la collection* Fiction et Cie *de Denis Roche, vous allez voir comment elle raconte !* »

Quant à *Graal théâtre* (3), une adaptation théâtrale des romans de la Table ronde, qui paraît chez Gallimard sous la double signature de *Florence* Delay et Jacques Roubaud, c'est une entreprise de bien plus longue haleine, commencée en 1972, et qui s'achèvera en 1980 avec la publication d'un second volume.

(Propos recueillis par MONIQUE PÉTILLON.)

(Lire la suite page 18.)

(1) *Le Monde* du 25 nov. 1977.
(2) Le 1er janvier 1978 sur TF 1
(3) Florence Delay, Jacques Roubaud, *Graal théâtre*, Gallimard, 343 p.

Après Dieu et Marx

MORT DE L'AUTEUR ?

LA polémique, elle non plus, n'est plus ce qu'elle était. Les débats d'idées se sont alignés sur l'art militaire de l'âge nucléaire et idéologique, qui veut que les antagonistes se *défient ou s'infiltrent mutuellement sans s'affronter*. La bisbille permanente que distillent les médias n'est qu'un leurre. La *querelle du « nouveau roman » aura été la dernière bataille* rangée de la guerre séculaire entre Anciens et Modernes. *Désormais, les vieux ennemis héréditaires se contournent ou* s'ignorent.

Les hasards de l'édition viennent d'en donner une preuve inaperçue. La même semaine ont paru deux thèses opposées *qui ne susciteront aucun débat*, et qui ne prennent même pas la peine de se réfuter l'une l'autre, alors que leur enjeu commun *aurait paru crucial*, il y a encore dix ans, et aurait coupé l'intelligentsia en deux camps forcenés. *Le Roman en liberté*, de Félicien Marceau, et *le Récit et sa représentation*, dû à plusieurs ténors de la « modernité », tranchent *en effet*, en sens inverse, de la survie, ni plus ni moins, du romancier.

Après la mort de Dieu et de Marx, notre époque nécrophage ne pouvait se contenter d'un seul auteur, même immense. Elle a choisi l'Ecrivain avec un grand E, en tant que regard personnel sur le monde. Succombera-t-il d'ici à la fin de ce siècle ?

par Bertrand Poirot-Delpech

COMME Jacques Laurent il y a trois mois — *Roman du roman*, Gallimard, 1977, — Félicien Marceau *espère* que non. Mais il est symptomatique que deux partisans de la tradition éprouvent à si peu d'intervalle le même besoin de voler au secours de leur art, avec le poids de leur pratique et de leur érudition passionnée.

Sans s'être donné le mot, leurs plaidoyers se complètent. A Laurent, les perspectives historiques depuis Pétrone ; à Marceau, la définition de ce qu'est le roman, ou plutôt de ce qu'il n'est pas et ne veut pas être.

Pour mieux le confondre, ses détracteurs l'accusent de se prendre pour la réalité ou de vouloir, selon le mot de Balzac, lui « faire concurrence ». Marceau rejette brillamment ce soupçon. Si les grands du dix-neuvième siècle accumulent les témoignages à la première personne, les « petits faits vrais », ou les reconstitutions documentaires, c'est pour faire croire à l'authenticité de ce qu'ils racontent, non avec l'espoir que cette affabulation sera prise pour la réalité et l'histoire elles-mêmes. Tous sont conscients de ne livrer qu'une version du réel parmi d'autres. L'important est que ce point de vue soit unique et élargisse notre propre vision.

LE refus d'assimiler le roman à un réalisme *illusoire* conduit Félicien Marceau à beaucoup de tolérance et d'éclectisme vis-à-vis des nouvelles formes de fiction. Tout en citant de préférence Balzac, dont il est un des meilleurs connaisseurs — *Balzac et son monde*, — il admet avec Claude Simon que les événements de la vie soient présentés comme « incertains » et avec Nathalie Sarraute qu'aucune frontière de genre n'en borde l'évocation, y compris du côté de la poésie.

Aux théoriciens du « sens », Marceau concède que les œuvres sont autant faites de ce que le lecteur y trouve que de ce que l'auteur y a mis. Lui qu'on croirait antimarxiste, c'est tout juste s'il n'épouse pas les thèses de Lukacs et de Goldmann sur l'origine bourgeoise du roman, ses liens avec une société férue de propriété, de marchandise et de rente.

LOGIQUEMENT, *le genre devrait dépérir avec la classe* dont il procède, si cette classe vient à s'éteindre. Mais *il a pour lui de n'avoir jamais toléré aucune contrainte*. Il a toujours démenti l'offre et la demande, et d'autant mieux *résisté au temps que personne ne l'attendait. Comme le notait* Virginia Woolf, il a « dévoré » tous les genres voisins, et ses *limites se confondent avec l'horizon*. Chaque auteur y sécrète sa propre loi, cultive l'imparfait avec Zola, ou le passé composé avec Stendhal, le chapitre de cent pages avec Proust, ou de sept lignes avec Morand, coupe ses phrases où ça lui chante...

Non seulement le roman accueille des œuvres aussi diverses que *Gargantua* et *le Procès*, des écrivains aussi variés que Mérimée et Joyce, mais il autorise, sous ses airs raisonnables, *les chavirements les plus poétiques*. L'auteur-lecteur Marceau évoque avec un bonheur particulier ces moments où l'art romanesque s'enivre de lui-même : la rêverie d'André agonisant dans *Guerre et Paix*, celle de Vautrin devant le château Rastignac, Etienne et Catherine au fond de la mine dans *Germinal*, le dîner de Gervaise dans *l'Assommoir*, le retour ivre de la noce dans *Bovary*.

Ces instants inspirés et la constante présence de l'auteur apparentent le roman, pour Marceau, aux transfigurations de la peinture. Comme Cézanne avec ses pommes ou Utrillo avec la rue Lepic, le romancier lui semble impérissable à cause de la folie où le jette « sa vérité », de la « lumière » dont il la baigne, du salut qu'il y cherche éperdument.

Volontiers sarcastique quand il dénonce au théâtre les bassesses du monde, Félicien Marceau met une ardeur juvénile à défendre la passion de sa vie, îlot d'absolu dans le relatif qui l'assaille : peindre l'incommunicable... en communiquant.

A *cette quête qui suppose la foi, un nombre croissant d'écrivains* opposent, au nom des sciences humaines, un *postulat rigoureusement contraire : on ne saurait peindre* l'incommunicable qu'en... renonçant à communiquer.

(Lire la suite page 18.)

la vie littéraire

R. L. Stevenson et Modestine dans les Cévennes

Il y a près d'un siècle, un jeune écrivain britannique parcourait les Cévennes flanqué de Modestine, une ânesse, qui lui fit quelques misères. Ce qui attirait Robert Louis Stevenson en pays cévenol ? Outre le goût des voyages, peut-être le souffle et les traces de l'épopée camisarde. A l'appui de cette thèse, certains de ses exégètes rappellent volontiers que l'écrivain descendait d'une vieille famille écossaise presbytérienne victime en son temps de persécutions. De ce séjour, Stevenson tira un livre, *Voyage avec un âne dans les Cévennes*, dans lequel l'expression de son amour pour la nature côtoyait des remarques variées sur les hommes du cru.

Pour commémorer cet événement, sous la présidence du professeur Philippe Joulard, de l'université de Marseille, il s'est créé un Comité du centenaire du voyage de R.-L. Stevenson dans les Cévennes qui réunit la plupart des associations concernées de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Lozère et du Gard. Un itinéraire balisé de 220 kilomètres de sentiers parcourus en douze jours sera jalonné par une dizaine d'expositions évoquant « l'exploit ».

Avec beaucoup d'à propos, la collection « 10/18 », qui a déjà réédité douze volumes des œuvres de Stevenson, publie Voyage avec *un âne dans les Cévennes*, préfacé par Francis Lacassin, qui devrait soutenir l'inspiration des amateurs de sentiers cévenols. « 10/18 » doit publier aussi, en juillet prochain, *La France que j'aime*, du vagabond écossais.

A noter encore que, en marge de cette manifestation touristico-littéraire les Editions Henri-Péladan (30700 Uzès) publient une pertinente étude de Jean Grollier sur *Robert-Louis Stevenson, la dualité incarnée*, où l'auteur, à travers les divers aspects de la vie et de l'œuvre de l'écrivain, éclaire la riche et complexe personnalité de l'artiste. — B. A.

Promenade à travers l'histoire de la reliure

Les ouvrages sur la reliure sont trop rares pour qu'on ne signale pas le livre d'Yves Devaux, professeur à l'école Estienne intitulé *Dix siècles de reliure*, l'ouvrage, somptueusement illustré en noir et en couleurs, retrace, à travers quelque cinq cent trente reproductions et planches, l'histoire de la reliure avant même l'invention de l'imprimerie. (Edit. Pygmalion, 117, rue de l'Ouest, 75014 Paris ; prix de souscription : 390 F jusqu'au 31 janvier, 450 F ensuite.)

C'est le cuir tiré des peaux d'animaux sauvages qui habille les premières reliures. Le velours, le satin, la soie, etc., revêtiront les reliures d'étoffe. Les véritables joyaux d'orfèvrerie que sont les reliures du Moyen Age faisaient dire à saint Jérôme : « *Vous revêtez les livres de pierres précieuses, alors que le Christ est mort dans la nudité et la solitude.* »

A juste titre, les œuvres magnifiques des seizième, dix-septième dix-huitième siècles font l'objet d'une grande part de l'ouvrage.

Au chapitre de la reliure contemporaine, il est dommage que l'auteur traite si brièvement de la décoration. Qui a eu la chance, en effet, de visiter en juin dernier l'exposition Henri Mercher (*la Monde* du 25 juin 1977) a pu noter l'imagination, la hardiesse dans la diversité des matériaux employés — en un mot : le talent — dont font preuve les artistes d'aujourd'hui. Il est vrai que ce sujet pourrait constituer la matière, à lui seul, d'un autre livre. — J. T.

Folie des pouvoirs et pouvoirs de la folie

Chaque congrès de psychanalyse organisé par Armando Verdiglione amène sa moisson de publications. Celui qui s'est tenu à Milan en décembre 1976 et qui portait sur la folie n'échappe pas à la règle, puisque trois volumes (*la Folie politique*, aux éditions Payot, et *la Folie* en deux tomes et en 10/18) réunissent les contributions des vedettes du congrès : Th. Szasz, P.-R. Breggin, Viktor Fainberg, Roger Dadoun, P. Legendre, D. Cooper, G. Pankow, entre autres.

Des internements des dissidents à l'Est au renouveau de la psychochirurgie en Amérique, de la folie des pouvoirs aux pouvoirs de la folie, les exposés, de valeur inégale et souvent trop hétérogènes, appellent, selon le mot de Dadoun, à reverser dans une perspective politique libératrice la folie « dans la sève commune de la commune humanité. — R. J.

La B. D. à Angoulême

Beaucoup de villes cherchent à se donner une image de marque en fondant un festival spécialisé. Bien peu y ont réussi aussi complètement qu'Angoulême, où le Ve Salon de la B.D. s'est tenu du 20 au 22 janvier.

C'est que la B.D. est tout autre chose qu'un alibi culturel réservé à une élite : elle parle à tous, petits et grands, et la multiplication des manifestations, leur étalement dans les quartiers périphériques et jusque dans la gare, ont favorisé encore une adhésion populaire déjà largement acquise.

Il est naturellement tentant d'utiliser un tel succès pour imposer la B.D. à ceux qui l'ont méprisée jusqu'ici. Le musée de la ville réunit une collection de planches originales, et la B.D. est en passe d'être reconnue comme un art à part entière, ce qui représente peut-être moins d'avantages que d'inconvénients : la récente exposition du Centre Pompidou sur « la B.D. dans la vie quotidienne », riche de commentaires abstrus et presque entièrement hors du sujet, montre bien l'ampleur du danger. A Angoulême, le Salon fut quelque peu agité par des punks, mais il est une excellente occasion de faire le bilan de la production récente.

Bilan significatif. Le rétro est partout, avec sa dérision (toujours très apparente) et son romantisme (de moins en moins caché). Il est chez Pratt (*le Macumba du gringo*, Dargaud) et chez Tardi, vedettes de la nouvelle revue *A suivre* (Casterman); chez Régis Franc, qui est décidément l'homme de l'année (*le Café de la plage*, éd. le Matin). Il est aussi dans les rééditions d'anciennes B.D., parties des collections de luxe pour amateurs « à l'aise » (*Prince Vaillant*, d'Hal Forster, tome II, éd. SERG), et qui maintenant offrent, à des prix accessibles, les bandes d'aventures de Liquois (éd. Prifo, 23, rue Jankowski, 72000 Le Mans) ou les délicieuses illustrations grivoises de Gilfey (*Cuir et Peau*, diffusion Futuropolis). La B.D. actuelle ne se définit plus par opposition aux vénérables aînés.

Ce retour à la tradition (et plus précisément à la tradition française, les références américaines se faisant moins fréquentes) relègue au second plan la jeune B.D., malgré sa richesse. La veine satirique est représentée par Wolinski (*C'est dur d'être patron*, éd. du Square) et l'équipe Got-Pétillon (*le Baron noir*, éd. le Matin; la veine parodique par Druillet (*Là-bas*, éd. Humanoïdes associés) et Massé (*Mémoires d'outre-Terre*, éd. Audie) ; la veine insolite par Mora et Garcia (*Chroniques de l'innommé*, éd Dargaud) et le collectif qui a réalisé le très remarqué *Neuvième rêve* (chez Claude Renard, 140, bd Ed.-Machtens, 1080 Bruxelles). Albums superbes sans doute, mais conçus il y a trois ou quatre ans ; en l'absence du groupe Bazooka, les nouvelles tendances graphiques ne faisaient pas le poids à Angoulême. Que la B.D. prenne garde : à trop donner dans le rétro, elle risque purement et simplement de rétrograder.

JACQUES GOIMARD.

● **Le Grand Prix du Festival a été attribué à Reiser, dessinateur de « Charlie-Hebdo ».**

vient de paraître

Romans

ROGER BLONDEL : *les Fontaines pétrifiantes*. — A plus de quatre-vingts ans, l'auteur dénonce, sous une forme sarcastique, l'entreprise de « démolition des esprits ». (Ed. J.-C. Lattès, 256 p., 45 F.)

RACHEL MIZRAHI : *Adieu Eldorado*. — John D. Alighieri descend aux enfers pour les yeux jaunes de Julia. (Grasset, 245 p., 39 F.)

JOSE-LUIS DE VILALLONGA : *les Gangrènes de l'honneur*. — Les derniers mois du règne de Don Alfonso et la naissance de l'éphémère République espagnole racontés par l'auteur de *Furia* (J.-C. Simoen, 223 p., 39 F.)

MICHEL CORNILLON : *le Funambule*. — Un « coup de foudre » confessé avec pudeur par un jeune écrivain. (Tchou, coll. « Les Quatre saisons », 282 p., 42 F.)

Récit

ROBERT ANDRE : *l'Enfant miroir*. — Un homme se penche sur ses dix premières années. (Gallimard, 360 p., 55 F.)

Contes

RENEE VIVIEN : *la Dame à la louve*. — Dans une série de contes retrouvés, Renée Vivien, l'admiratrice de Sappho, trace un portrait cruel de l'homme, du maître. Prét. de Vénus Khoury-Ghata. (Régine Deforges, 220 p., 33 F.)

Poésie

RÈNE-GUY CADOU : *Poésie la vie entière*. — Préfacées par Michel Manoll, les œuvres poétiques complètes de l'artiste mort en 1951. (Seghers, 474 p., 58 F.)

Essais

GILBERT GADOFFRE : *Du Bellay et le sacré*. — Derrière l'image d'élégiaque trop connue, apparait le polémiste féroce, allergique à toutes les formes de théocratie. (Gallimard, 296 p., 49 F.)

Société

JEAN-MARC THEOLLEYRE : *Tout condamné à mort aura la tête tranchée*. — Un vigoureux et fervent plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort par notre notre collaborateur J.-M. Théolleyre, prix Albert-Londres en 1959. (Tema, 214 p., 39 F.)

Pamphlet

JEAN-MARIE BENOIST : *Un singulier programme*. — Candidat de la majorité présidentielle dans le Val-de-Marne contre M. Georges Marchais, un « nouveau philosophe » s'efforce de définir l'enjeu des élections législatives. (P.U.F., 117 p., 24 F.)

Lettres étrangères

PATRICK WHITE : *l'Œil du cyclone*. — Une fresque balzacienne située dans une petite ville d'Australie. Par le prix Nobel de littérature 1973. Traduit de l'anglais par Suzanne Nétillard. (Gallimard, « Du monde entier », tome I, 320 p., 49 F ; tome II, 400 p., 57 F.)

ADOLF RUDNICKI : *Hier soir à Varsovie*. — Un court roman, *les Rats*, et des extraits des *Feuillets bleus*, chroniques varsoviennes publiées entre 1953 et 1968 dans un hebdomadaire polonais. Par l'auteur des *Fenêtres d'or*, qui, maintenant, vit à Paris. Traduit par Jean-Yves Erhel. (Gallimard, « Du monde entier », 312 p., 49 F.)

DAVID SHAHAR : *le Palais des vases brisés*. — Dans la lignée de *la Colombe et la Lune*, traduit en 1971, un roman situé dans la Jérusalem d'avant la seconde guerre mondiale. L'auteur est né en 1926. Traduit de l'hébreu par Madeleine Neige. (Gallimard, « Du monde entier », 190 p., 33 F.)

SABAHATTIN ALI : *Youssouf le Taciturne*. — Publié en 1937, ce roman est considéré comme le meilleur livre d'Ali, écrivain turc, assassiné en 1948. Traduit du turc et préfacé par Paul Dumont. (P.O.F., 232 p., 45 F., 2, rue de Lille, 75007 Paris.)

UWE JOHNSON : *Une année dans la vie de Gesine Cresspahl*. — Le second volume de la trilogie d'un des écrivains importants de l'Allemagne contemporaine. Né en 1934. Prix Formentor en 1962. Traduit de l'allemand par Anne Gaudu. (Gallimard, « Du monde entier », 518 p., 49 F.)

en poche

Jean Cocteau et ses fantômes

ALORS que pâlit l'étoile de Jean Cocteau, on pourra mesurer l'injustice de cette éclipse en lisant ou en relisant *Portraits-souvenir*, que *réédite* la collection « Pluriel ». Dans cet ouvrage, qui parut en 1935, Cocteau ressuscite les moments les plus marquants de son enfance bourgeoise et de sa jeunesse « mondaine » jusqu'en 1914. Il ne s'est pas lancé sans quelque appréhension dans cette poursuite des fantômes, craignant d'« *être changé... en statue de larmes* ». Cependant, pour évoquer son passé, il a pris un ton léger, où se marient la complicité et l'ironie, comme le dit Pierre Georgel dans la préface.

Cocteau « se donne une fête », en retrouvant ses émois, ses étonnements, ses plaisirs de jadis. On avait un peu oublié avec quelle virtuosité il se sert du langage pour exprimer les mystères et les séductions de la vie. J'aime beaucoup le portrait qu'il fait du clown Footit : « *Mélange de bébé, de nurse et de grande dame anglaise..., Footit apportait sur la piste une atmosphère de nursery du diable.* » Il est aussi question de Dargelos, ce camarade de lycée, qui incarnait pour Cocteau le « *sexe surnaturel de la beauté* ». « *J'ai toujours supposé que Dargelos connaissait son privilège et en jouait. C'était la vamp de l'école. Il nous éblouissait, nous écrasait, nous éclaboussait de son luxe moral...* » La seconde partie du volume réunit les *Articles de Paris* que Cocteau donna en 1937 et en 1938 au journal *Ce soir*. Greta Garbo y voisine avec le boxeur Al Brown.

F. B.

★ **PORTRAITS-SOUVENIRS, de Jean Cocteau. « Pluriel », 380 pages, 16 F. Préface et notes de Pierre Georgel.**

● Parmi les rééditions : *Wagner et notre temps*, de Thomas Mann, avant-propos, notes et commentaires de G. Liébert (« Pluriel », Le Livre de poche) ; *l'Expérience intérieure*, de Georges Bataille (« Tel », Gallimard) ; *Pavane pour une Europe défunte*, de Jean-Marie Benoist, avec une préface inédite de l'auteur (Denoël-Gonthier, « Médiations ») ; *les Contes de Perrault : cultures savantes et traditions populaires*, de Marc Soriano, édition revue et corrigée qui reproduit un débat, publié en 1970 par la revue *Annales*, entre l'auteur, Jacques Le Goff, Emmanuel Le Roy Ladurie et André Burguière (« Tel », Gallimard) ; *Félicia ou mes fredaines*, roman d'Andréa de Nerciat, avec une préface de Pierre Josserand (Le Livre de poche).

en bref

● **LE PRIX DES AMBASSADEURS a été décerné à Henri Troyat pour sa biographie de « Catherine la grande » (Flammarion).**

● **UN BRETON EN LANGUE D'OC. — Astérix, le petit héros breton de Goscinny, on le sait, a franchi nombre de frontières linguistiques — il a même été traduit en japonais. Supprimant une dernière barrière, Cantalausa s'est emparé d'« Obélix et compagnie » et l'a traduit en langue d'oc. L'ouvrage est disponible en librairie.**

● **L'ŒUVRE DE BERNARD NOËL fait déjà l'objet d'une étude. Signée par Pierre Dhainaut, elle est publiée par les éditions Ubacs (41, rue Lafond, 35000 Rennes).**

● **LA REVUE « ACTION POÉTIQUE » (Numéro 72, 236 p., 30 F) propose un numéro « Autour de la psychanalyse ». Réalisé par Elisabeth Roudinesco, il comporte aussi bien des textes théoriques, que des poèmes, des rêveries ou des réflexions critiques.**

● **SAINT-MAUR EN CARTES POSTALES ANCIENNES est le titre d'un album cartonné rassemblant cent cinquante-six illustrations et qui fait rêver au Saint-Maur que chanta Raymond Radiguet, au bord d'une Marne encore poissonneuse et limpide. (S'adresser à M. Jean-François Gillon, 19, avenue de Tunis, 94 100 Saint-Maur. Prix : 50 F + 4 F par exemplaire pour le port et l'emballage. Chèque à l'ordre du « Vieux Saint-Maur ».)**

● **ALOMEE PLANEL, l'auteur du « Docteur Satan ou l'affaire Petiot » (Laffont), est une femme, contrairement à ce qu'on pouvait croire après la lecture de notre écho dans « le Monde » du 13 janvier 1978.**

critique littéraire

Lire, écrire, parler Hugo

● *Henri Meschonnic tente une exploration nouvelle du continent Hugo.*

LE théoricien russe de la littérature Chklovski recommandait au poète de « laver les mots comme des chevaux dans la rivière : que les chevaux se promènent ». Henri Meschonnic laisse entendre que Victor Hugo n'a cessé d'appliquer ce conseil non seulement aux mots, mais aux vers. Et c'est sans doute ce qui autorise une lecture-bain, une lecture-flux de son œuvre, telle que ce livre en donne l'exemple. La production hugolienne y est prise comme un tout, un continuum qu'il faut savoir aborder, hors des distinctions habituelles et au prix d'un décloisonnement résolu : « *Le travail, l'un sur l'autre, du récit et du récitatif chez Hugo ronge les critères traditionnels des genres. Comme toute écriture qui fait œuvre, Hugo refait le genre par l'œuvre. Prose ou vers, un seul écrire travaille chez lui.* »

C'est cet *écrire* que Meschonnic essaie de cerner et de capter à la source. Peut-être n'est il pas inutile de rappeler ici que cet effort s'inscrit dans le droit fil d'une recherche qui se développe maintenant depuis six ou sept années et qui — à travers *les trois volumes de Pour la poétique* et les essais du livre *le Signe et le Poème* — se révèle comme la mise à jour d'un rapport dialectique nouveau entre la pratique du texte littéraire et la théorie du langage.

Les pièces maîtresses de cet ouvrage sont des études écrites par Meschonnic pour l'édition des *Œuvres complètes* de Victor Hugo présentée par Jean Massin, au Club français du livre, de 1967 à 1970, mais reprises, transformées, retravaillées, enrichies et qui font de l'ensemble un vrai « *work in progress* ». La question la plus brûlante étant d'ailleurs celle-ci : comment Hugo, poète et romancier d'une intemporalité démesurée, d'une inactualité parfois redoutable, peut-il faire l'objet d'une lecture moderne ? Et laquelle ? La réponse est vite donnée : « *Hugo est une écriture combattante. L'activité de son langage est spécifiquement l'interaction de la poétique et de la politique, pas dans ce qui est dit seulement, mais dans le dire lui-même.* »

On reconnaît là une des directions essentielles du travail de Meschonnic, soucieux d'abord de surprendre l'histoire et le monde au travail dans la parole, ou, à l'inverse, comme il le dit lui-même, « *la prosodie et le rythme dans l'historicité* ». Son enquête commence avec les *Odes et Ballades*, où un écrivain de vingt-six ans opère, de pièce en pièce, « *une mainmise grandissante sur l'aspect des choses* », se poursuit avec *les Orientales*, où les formes, les couleurs — le *noir*, pour prendre un exemple concret — inscrivent des « figures mères », se développe dans la suite de l'œuvre en une immense « rhétorique du continu » où tout, sans cesse, *se réalise*, l'opposition des contraires, la construction des métaphores.

Les Châtiments, étudiés de près dans une section particulière de l'ouvrage, offrent l'exemple limite de ce travail engagé de la langue par le processus énonciation-dénonciation qu'ils mettent en œuvre. Mais le deuxième volume de cet *Ecrire Hugo* va, en un sens, plus loin encore, en proposant une lecture de ces immenses romans-poèmes qui s'appellent *Claude Gueux, les Misérables, les Travailleurs de la mer, L'homme qui rit* ou *Quatrevingt-Treize*. Meschonnic a eu l'intuition parfaite de leur triple dimension, — poétique, dramatique, symbolique, — de leurs rythmes secrets, qui sont moins ceux de l'ordre romanesque que ceux du battement de la mer, des vertiges de l'engloutissement, de la houle du rire, du choc de l'ombre et de la lumière.

Car voilà le dernier dispositif de la stratégie Hugo. La mise en place d'une littérature qui agit à tous les niveaux et ne ferme à à aucun lecteur la porte de son laboratoire perpétuel. Aussi active et transformatrice que les recherches des poéticiens et des linguistes, mais dans une pratique ouverte et familière, celle des grands aiguilleurs du présent et de l'avenir.

RAYMOND JEAN.

★ ECRIRE HUGO, « Pour la poétique IV », d'Henri Meschonnic. Gallimard, coll. « Le chemin », 2 vol., 302 p., 214 p. ; 45 F et 35 F.

roman policier

Un «coup» de Manchette

« *FEMMES voluptueuses et philosophes, c'est à vous que je m'adresse* », dit Manchette à la dernière page. Aimée la tueuse a rempli son office : majestueuse et ensanglantée, elle gravit la montagne.



★ Illustration de Tardi

Femmes voluptueuses et philosophes, méditez donc sur l'étrange missionnaire...

Femme battue, femme flouée, femme folle, Aimée se venge en solitaire, tue avec les armes des hommes, leur artillerie, leurs arts martiaux. Elle supprime les « *gros cons* », *ceux du fric*, de la frime, de la combine. Elle est la haine flamboyante.

Bléville, la cité du pognon-roi (ici, coup de chapeau à la Poisonville de Dashiell Hammett), est mise en coupe réglée par une bourgeoisie qui coquetèle, inaugure, corrompt, enveloppe la vie du gris manteau de l'ennui, programme les matins qui lassent. Mais si elle est sans mystère, ses secrets sont la condition de son pouvoir — et son revers.

Car la bourgeoisie de Bléville ne peut supporter la mise au jour de ce qui rendrait son règne insupportable : elle paie pour « effacer » tout naïf archéologue. Elle paie Aimée, qui pourtant la hait — comme elle hait tout le monde, croit-elle, — pour tuer celui qui sait. Mais la mort, une fois en marche, fauche pour son propre compte et se moque des contrats.

Le cruel lecteur de Manchette qui *a déjà dévoré ses huit* romans noirs a sa ration de cadavres : une quinzaine. La tueuse fragile et productive.

L'autre, qui se plaît à déchiffrer les démarquages, les collages, les allègres et astucieux pillages de Manchette le libertaire, est un peu dérouté par ce singulier roman. Il fleure dans ce livre, en effet, une indéfinissable et obsédante prophétie. Si Aimée, n'est-ce pas, *n'est qu'une avant-garde bricoleuse*, les temps à venir seront durs aux chefs de Bléville.

Oui, un curieux roman...

BERNARD ALLIOT.

★ FATALE, de J.-P. Manchette, Gallimard, 183 p., 33 F.

poésie

L'interrogation lyrique de Jacques Charpier

JACQUES CHARPIER fut, dans les années 50, un poète qui comptait. Entré tôt dans l'édition, il s'est totalement détourné de la poésie. Aujourd'hui seulement, il réunit l'ensemble de son œuvre écrite entre 1946 et 1959 : *l'Honoré du temps*, malgré les influences parfaitement assimilées de Saint-John Perse et de René Char, forme un des exemples les plus purs et les plus nobles de la poésie de cette époque. C'est qu'à aucun moment Jacques *Charpier ne cède aux hantises ni aux expériences formelles, alors* en cours.

Dès le début, ce qu'affirme Jacques Charpier, c'est une sorte de droit à l'extase, qui aurait raison de toutes les interrogations. Ses élégies sont brèves et denses, le mystère corrigeant à chaque phrase la fierté de se savoir vivant. Le bien-être s'accommode à merveille de la perpétuelle remise en cause, au niveau de la contemplation de soi et de la nature. L'aisance méditerranéenne règne sans ostentation :

Qui parle de désert, d'absence ? Le monde est là !
Il s'annonce, il s'avance, couronné de tables et de
[flammes pures.
Une lyre enterrée germe dans le silence.
Ciel et Terre se mêlent dans le thorax ardent du dieu
[qui nous accueille...

Plus tard, la pensée se ramasse, vit d'une terreur adoucie, et se définit comme un équilibre précaire — ce qui ne l'empêche pas de se montrer voluptueux — entre le connu et l'inconnu, le réel et l'imaginaire, l'orgueil et le désarroi. Une formulation hautaine et plastiquement remarquable lui donne un éclat particulier.

Un homme, en face de la mer, achève sa longue vigile.
La terre s'est ouverte au navire lointain, que le jour
a hélé.
Oublieux du venin de la nuit, qui le désaltérait,
Cet homme, maintenant, contemple la Puissance qui
[blanchit, — et ce Réel qu'il a fait sien,
Et la vague, à ses pieds, exhume un or inespéré.

Il faut redécouvrir ce poète de cinquante et un ans trop longtemps oublié.

ALAIN BOSQUET.

★ L'HONORE DU TEMPS, de Jacques Charpier, La Table Ronde, 188 pages, 39 F.

MORT DE L'AUTEUR ?

(Suite de la page 15.)

Autour de cette conviction se sont réunis l'été dernier dans les Ardennes belges — au Colloque de Saint-Hubert — des théoriciens et des auteurs tels que S. Fauchereau, J.-P. Faye, E. Jabès, R. Lewinter, M. Montrelay, B. Noël, J. Peignot et D. Roche.

Pour récapituler le débat d'un jeu de mots facile : l'analyste succède à *l'annaliste* que se voulait le romancier balzacien. Il ne s'agit plus de refléter son temps à l'aide d'un instrument littéraire réputé fiable, mais de faire « éclater » cet instrument, de laisser voir ce que la langue cache de corps, d'enfance, d'inconscient individuel ou collectif, de mort, d'absence.

La particularité de ces positions, en soi claires et défendables, est de s'exprimer souvent d'une façon alambiquée et inutilement poseuse, comme si le jargon mettait un comble rassurant à la proscription dont les tenants de la « modernité » se sentent victimes. Il est question, par exemple, de « *non-lisibilité référentielle occupant un non-lieu sans réalité cartographique* ». Ou encore : de réunion du monde et des mots « *dans une musique de la visibilité où l'oreille et l'œil échangent l'irréel-réel dans le dévoilement-voilement de la langue où tout s'échafaude* ». Fichtre !

CE qui est évident, en revanche, c'est la fin proclamée du regard personnel dans lequel Marceau met ses derniers espoirs. La certitude se fait consigne : libérer les « morceaux » qui constituent la langue afin de ne pas reconstituer l' « unité factice du moi auteur ». R. Lewinter est formel : « *L'homme est mort dans la mesure où Dieu est mort. La bourgeoisie croit produire de la réalité humaine, alors que c'est de la réalité d'objet...* »

Dans la pratique, l'auteur de fiction à l'ancienne mode

par Bertrand Poirot-Delpech

semble condamné au hara-kiri, et son bébé à disparaître avec l'eau du bain. Il devra préférer des textes « n'existant que comme désir », si possible « dans l'absence de récit ».

Au lieu de s'intituler « poésie » et de laisser libéralement subsister la tradition, la nouvelle littérature légifère d'une façon péremptoire. Là encore, les conseils prennent parfois un tour maniéré qui rend les diktats moins convaincants que l'état civil cher à Balzac ou le miroir stendhalien. Il s'agit, nous dit-on, de dégager un « *espace hors texture* », d'assouvir une « *jouissance solitaire hors communication* », « d'écouter la langue qui est la mère et la mort ». Pour être « entendu », le texte demande sa « *non-audibilité, son illisibilité conceptuelle* ». « Opéra irreprésentable », « indicible naissance », il doit « résister au décodage positiviste » — comme quoi, on est toujours le positive de quelqu'un ! — et servir « *à ne rien voir, à ne plus savoir l'aveuglement tout en travaillant ce non-savoir* »...

APRES l'essai limpide de Marceau, on se croirait dans une autre galaxie. Et pourtant ! Pas un de ces auteurs expérimentaux de l'« après-auteur » n'a visiblement renoncé à trouver dans son moi et les mots le salut personnel qu'y cherchaient Flaubert ou Kafka. « *Pratiquer l'écriture,* résume Jabès, *c'est pratiquer sur sa vie une ouverture par laquelle la vie se fera texte.* » Et Lewinter : « *C'est la fiction qui permet d'articuler la réalité !* » Des définitions auxquelles Marceau, sans doute, souscrirait.

Dans quelques années, on découvrira que les « *deux discours* », comme on dit maintenant, ne sont pas si éloignés et servent au fond la même cause face à la communication non écrite. Autant s'en apercevoir tout de suite !

★ **LE ROMAN EN LIBERTE**, de Félicien Marceau, Gallimard, 178 pages, 33 F.

★ **LE RECIT ET SA REPRESENTATION**, Payot (Colloque de Saint-Hubert), animation et préface de M. Olender et J. Sojcher, 242 pages, 60 F.

portrait

Florence Delay, comédienne et romancière

(Suite de la page 15.)

« C'est un travail commun, collectif : on ne sait plus du tout à qui appartient quoi. Chaque scène a été discutée, construite, étayée par les versions différentes des conteurs médiévaux et ensuite dite oralement, réplique par réplique, jusqu'à trouver la réplique, et on enchaînait comme cela.

*» Tout est parti d'une discussion où Roubaud et moi cherchions ce qui pouvait, en France, être considérée comme matière théâtrale populaire. J'avais été très bouleversée par l'*Orlando furioso *de Ronconi, et on m'avait raconté qu'en Italie, lorsqu'ils jouaient sur les places, les gens retrouvaient des fragments qu'ils connaissaient par cœur. Nous avons cherché ce qui, en dehors du magnifique bloc de marbre de notre théâtre classique, pouvait susciter chez le spectateur une mémoire. Et c'est vrai que l'enchanteur Merlin, la forêt de Brocéliande, le roi Arthur, les chevaliers de la Table ronde, Lancelot du lac, ses amours avec la reine Guenièvre, même si nos enfances ne sont plus nourries de cela, quelque chose en est resté.*

» Il y a eu une période où Jacques Roubaud s'est mis à lire, et il a été passionné, émerveillé, par la richesse de cette matière de Bretagne que je ne connaissais qu'à travers Chrétien de Troyes. Il se faisait le conteur de ses lectures. Le choc a été très fort, et on a décidé de se mettre au travail. On a fait des fiches : personnages, épisodes, ce qu'on appelait « quincaillerie » (Graal, épée coupée en deux, casque étrange). Puis on a essayé d'imaginer un cycle qui reprendrait toutes les versions françaises, anglaises, irlandaises, espagnoles, en laissant de côté la branche allemande qui a eu un développement autonome et a abouti, au XIXe siècle, après un oubli total, à Wagner.

« La famille du Graal »

» On a beaucoup copié, avec le sentiment de faire partie de la famille des conteurs. C'est vraiment l'œuvre la moins originale que vous puissiez souhaiter. Pas un seul épisode n'a été inventé. L'invention, si elle y est, se trouve dans le rythme, dans la langue et dans l'enchevêtrement : on a envisagé un cycle où chaque pièce serait autonome mais toutes enchevêtrées, à la limite une forme assez ouverte pour que si, à la fin, quand les dix pièces seront écrites, quelqu'un veut faire une pièce sur le sénéchal Keu ou sur le frère de Gauvain, Gerrehès, il puisse faire son propre montage.

» Comme les conteurs médiévaux, nous avons commencé par la période des aventures des chevaliers, Gauvain, Lancelot, etc. Nous remonterons ensuite aux origines avec la fondation de la cour d'Arthur par Merlin l'enchanteur. L'autre pièce primitive évoquera Joseph d'Arimathie, fondateur de la famille du Graal à laquelle appartiennent Perceval et Galaad. Mais, pour nous, la quête du saint Graal, qui est un des textes les plus connus de cette matière, est la fin, la mort des enchantements de Bretagne.

» Car c'est tout de même le royaume de la liberté et de l'amour, celui du roi Arthur, et l'Eglise va s'inquiéter de cette idéologie, de cette passion que l'Europe entière éprouve pour ces personnages et pour leurs aventures. Elle va alors faire surgir le personnage de Galaad qui, pour nous, est un robot parce qu'il est vierge, pur, chaste, entièrement saint. C'est à partir de ce moment-là que tout ce qui a été heureux va devenir péché, que vont apparaître l'idée de l'adultère, de la faute, de la luxure, toutes choses qui n'existent absolument pas au départ et qui sont une mainmise, une sorte de grande main sévère et inquisitoriale qui va jeter son ombre sur toute la forêt de Brocéliande. »

Propos recueillis par
MONIQUE PETILLON.

histoire littéraire

Enfin, Saint-Simon

SINGULIER destin d'une œuvre singulière, celui de ces Mémoires du Grand Siècle, écrits au dix-huitième siècle, publiés au dix-neuvième siècle et définitivement au vingtième, dont l'auteur est un homme du Moyen Age, et qui s'étalent, matériellement, comme engloutis sous nos yeux.

C'est ainsi : on ne pouvait pratiquement plus lire un de nos grands classiques. Et pas de ceux qu'on honore de loin sans jamais les visiter. Non, un livre qui, paradoxalement, n'a pris toute sa dimension qu'en notre temps, auquel on ne cesse de se référer, prodigieusement vivant, *Mémoires* qui ont nourri notre source de mémoire — Proust le savait bien, — rêve qui se prend pour l'histoire ; bref, notre Saint-Simon devenu inaccessible, invisible. C'est comme si on avait fermé Versailles. Sans que les pouvoirs publics, apparemment, s'en fussent émus ni même avisés. Ce sont de ces petits inconvénients de la société et de l'édition libérales.

Bien entendu, les éditions anciennes sont introuvables ou inabordables. La plus récente, celle de la Pléiade est épuisée, on est tenté de dire : Dieu merci ! Car elle avait donné, en naissant, les signes d'une épuisement plus grave : appareil critique fragile, sur un texte mal établi. Quant aux collections de poche, elles ne s'y sont jamais frottées.

Enfin, un jeune éditeur vint, qui a fait mieux que tenter l'aventure : il la mène si rondement que nous pouvons déjà dire que nous tenons notre Saint-Simon. Quatre volumes ont paru presque coup sur coup ; un va sortir ; deux autres sont sous presse. Nous voilà bientôt plus qu'au tiers de l'ensemble qui en comprendra dix-huit. Gros volumes, de présentation soignée, chacun pour le prix d'un roman. Jamais Saint-Simon n'aura été ainsi à la portée de qui le désire.

Sainte-Beuve et Claudel

Le texte est celui de Boilisle, le seul qui soit un véritable « fac-similé » du manuscrit, lequel, par chance, et malgré tous les dangers auxquels il fut exposé, est venu intact jusqu'à nous. Chacun des volumes comporte une préface. On a fait alterner la réflexion d'écrivains contemporains — aussi divers, de génération et de talent, que Jacques de Lacretelle, F.-R. Bastide, J.-L. Curtis ou le duc de Castries — avec des préfaces classiques : celle de Sainte-Beuve, ou des points de vue imprévus et révélateurs, comme celui de Claudel.

Mise en œuvre par J.-P. I. Amenategui, c'est une édition de lecture, mais qui n'en comporte pas moins les notes nécessaires, reprises de Boislisle ou mises à jour ; elles sont relatives aux états du texte ou portent sur le sens, le vocabulaire. Les index prévus seront, eux aussi, littéraires, linguistiques. Sans donner dans le péché mignon de notre duc : la généalogie (sauf les indispensables tableaux dressés par G. Poisson), ce serait une bonne chose qu'un index très succintement socio-biographique qui aiderait le lecteur à s'y retrouver parmi les sept mille personnages de ce prodigieux spectacle de cour. Enfin, tout en se félicitant du souci qu'a eu l'éditeur d'abaisser le prix, on souhaiterait, à côté de la collection brochée, une série simplement et fortement reliée : ce Saint-Simon-là a chance d'être pour longtemps dans nos bibliothèques.

YVES FLORENNE.

★ **MEMOIRES** de Saint-Simon, Ramsay édit. Chaque vol. de 500 p. environ : 40 F. (4 tomes parus).

société

CES TÉMOINS QUI SE FONT TUER

● ***Jean-Paul Aupourrain raconte le calvaire d'un toxicomane.***

SERAIT-IL abusif de dire que l'honnêteté consiste à ne pas parler d'un sujet que l'on ignore, surtout pour porter *des jugements moraux* ? Et qui donc a dit : « *Je ne crois que les témoins qui se font tuer* » ? Aupourrain peut témoigner de la drogue. *Le* hasard a fait qu'il n'en meure pas : son camarade s'était shooté avant lui.

A quinze ans, livré à lui-même, il commence à fumer. La nouvelle génération est familière du vide. Se fixer, pour elle, a un *sens* qu'ignorait Littré. Elle voyage, pour user le temps. Certains choisissent la moto, d'autres le trip. Pourquoi ? Aupourrain *nous* l'explique. Surtout, il nous raconte le comment.

Cela se fait au hasard, d'un contact à l'autre. Se droguer n'est pas un projet précis. C'est une série de ricochets qui vous conduisent d'un shilom bien tassé à une reniflette de coke. On essaie ce qui se présente, de défonce en flash. Cela commence comme un jeu, et, très vite, c'est le *tonneau* des Danaïdes. Percé par les shooteuses, asséché par le manque, le drogué est accroché. Il fait partie de cette fraternité *féroce*, de cette tribu tributaire, de cette franc-maçonnerie de dealers-consommateurs. Il est entré en religion, et il va vivre *un chemin de croix sanglant*, plus stigmatisé que Thérèse Neumann, foudroyé par de brèves extases, entre la prison et la mort.

Dehors, il y a les autres, les gens normaux : l'horreur. « *Paris est dégueulasse, il pue, les ordures traînent partout.* » Que faire ? Du chômage ? Des lotos ? La drogue lui ouvre une culture : « *La mystique tibétaine, Timothy Leary, Burroughs, Ginsberg et d'autres. De leur côté, Hendrix et Jefferson, avec leur musique, nourrissent ma tête de vibrations sonores.* ».

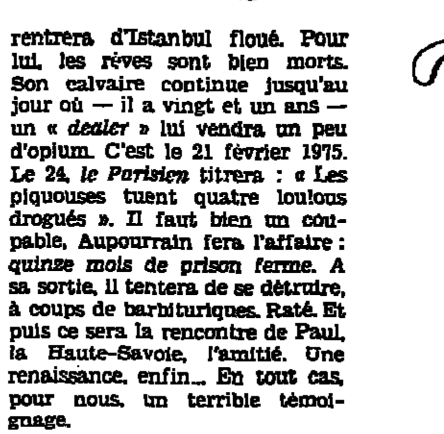
Sous la drogue, ce monde froid et dérisoire se met à étinceler. Aupourrain relancera son intérêt en tâtant sans cesse d'autres produits : cocaïne, L.S.D., mescaline. Et puis reste le rêve : la route. Les drogués ont une patrie : l'Inde. Ils ont sa musique pour planer, ses fringues sur le dos et son image au cœur. Là-bas commence la vraie vie. Ici, c'est difficile : « *J'ai mal dans ma tête, j'ai mal dans mon corps, je ne peux plus supporter cette enveloppe que je traîne et qui m'encombre.* »

Alors, en attendant, il y a la morphine : « *Elle me rend le goût de vivre, d'aimer, la faculté de tout oublier. Toute ma tête s'enfonce dans un plaisir sensuel. Mes yeux se ferment, je voyage d'un nuage à l'autre.* » Soit, mais comment s'en procurer ? Il faut chercher, trouver l'argent, et donc « *dealer* ». D'aucuns cassent des pharmacies. C'est de plus en plus difficile : « *Je ne dors guère, ressassant dans ma tête malade, des nuits durant, mon passé, fouillant dans ma mémoire pour y trouver les rares instants de bonheur que j'ai pu avoir, et ne trouvant aucune solution quant à mon devenir.* » Coincé entre ce passé sans bonheur et un avenir sans espoir, il ne reste à Aupourrain que cette fuite aveugle, la drogue, et sa logique : « *D'un côté, il y a les gens, le travail, l'argent, la société que je refuse ; de l'autre, un monde à part, celui de la drogue, du plaisir. J'en fais désormais partie. J'ai fait mon choix, je veux vivre en marge.* »

Pour lui, la drogue, c'est d'abord l'aventure. C'est un autre monde, où tout est toujours à relancer, à tout moment, le monde du besoin, de la chance, de la jungle, de la puissance aussi : « dealer » procure une impression de force. C'est le monde des compagnons douteux, des épaves qui vous enfoncent, de l'ancien taulard qui en veut à vos charmes, et de Sylvia qui n'en veut qu'à votre shit. Une telle misère, si peu de tendresse, et pourtant, pourtant, cette fraternité née de la commune débine, de cette Sibérie intérieure.

La drogue, ce pain quotidien. Voici deux ans, *Libération* lançait « L'appel du 18 joint ». Sans succès. Hier, le P.S. proposait la dépénalisation de toutes les drogues. Pourtant, rien ne change. On ne peut vous sauver que si vous êtes en péril. La drogue est donc nécessaire à l'Ordre. Changer la vie ? Pas question. Il faudrait pour cela changer la société.

Aupourrain partira pour son Inde. Abandonné, détroussé, il rentrera d'Istanbul floué. Pour lui, les rêves sont bien morts. Son calvaire continue jusqu'au jour où — il a vingt et un ans — un « *dealer* » lui vendra un peu d'opium. C'est le 21 février 1975. Le 24, *le Parisien* titrera : « Les piquouses tuent quatre loulous drogués ». Il faut bien un coupable, Aupourrain fera l'affaire : *quinze mois de prison ferme*. A sa sortie, il tentera de se détruire, à coups de barbituriques. Raté. Et puis ce sera la rencontre de Paul, la Haute-Savoie, l'amitié. Une renaissance, enfin... En tout cas, pour nous, un terrible témoignage.



CLAUDE COURCHAY.

★ **LES REVES MEURENT SOUS LA DROGUE, de Jean-Paul Aupourrain. Flammarion. 218 pages, 38 F.**



★ *Dessin de Plantu*

Claude Olievenstein : un texte de référence

CLARTE, exhaustivité, honnêteté, telles sont les qualités des textes sur la drogue du docteur Olievenstein, parus en 1970, et qui viennent d'être réédités. Nous y trouvons la classification des drogues, de leurs effets, une description des utilisateurs, ainsi que des témoignages de drogués. Nous y trouvons surtout un souci permanent de compréhension : « *Nous ne soulignerons jamais assez la nécessité d'éviter les jugements moraux sur la prise d'une drogue, quelle qu'elle soit, et surtout sur celle du haschisch. Le médecin doit soigner, il ne doit ni dramatiser ni juger.* »

La société française, si elle tolère les drogues que sont le tabac et l'alcool, refuse les autres. Pourquoi ? : « *L'alcoolique reste (au moins un certain temps) un producteur-consommateur ; le drogué se refuse à l'être et à le devenir, et c'est peut-être ceal que la société a tendance à vouloir le plus sanctionner.* »

Comment ? Par la prison et l'hôpital psychiatrique qui, s'ils peuvent satisfaire les partisans de la répression, ne sont pas adaptés à la situation particulière des drogués.

Le *principal mérite du docteur* Olievenstein, c'est d'avoir, en créant le centre Marmottan en 1971, tenté de donner un commencement de solution à ces problèmes. Il les aborde dans un complément rapide : « Ecrits sur la toxicomanie ». L'ensemble *forme un excellent texte de référence sur la question.*

C. C.

LA DROGUE, suivi de ECRITS SUR LA TOXICOMANIE, par Claude Olievenstein. « Idées », Gallimard, 320 pages, 11,75 F.

L'effort pour rendre l'autre fou

(Suite de la page 15.)

A ce propos, Searles note ironiquement que, si l'on peut se sentir dissuadé par la loi de commettre un meurtre physique, l'on n'a pratiquement aucune raison de se sentir semblablement découragé lorsqu'il s'agit d'un meurtre psychique.

Dans de nombreux ouvrages, et encore récemment dans une *étude sur « le Langage et le Schizophrène »* (1), le psychanalyste kleinien Wilfred R. Bion a soutenu l'idée extrêmement stimulante selon laquelle l'une des caractéristiques essentielles de la personnalité schizophrénique est la haine de la réalité, haine qui s'étend à tous les aspects de la psyché qui contribuent à la prise de conscience de cette réalité. Discutant cette thèse, Harold Searles regrette que Bion ne tienne pas suffisamment compte d'un facteur fondamental, en l'occurrence le fait que l'envahissement de l'enfant par le ou les parents (s) symbiotique (s) a été tel qu'il l'a empêché de rencontrer la vraie réalité à l'extérieur de lui-même ou à l'intérieur de lui-même en tant qu'individu. « *Il faut bien comprendre*, ajoute Searles, *que ce n'est pas la réalité en tant que telle que le patient déteste, mais seulement la « réalité » qu'il a connue jusqu'à présent, c'est-à-dire une pseudo-réalité dérivée de la symbiose (...). C'est de cette « réalité », de cette facette de la symbiose pathogène, que le patient est décidé — et cela est paraisse sadique, castrateur et sain, bien qu'en apparence cela destructeur — à se défaire, afin de pouvoir émerger et naître comme individu.* »

En fait, le thème central de ce grand livre n'est autre que l'expérience subjective du schizophrène et son approche, non comme victime brisée et inerte, mais comme sujet d'un destin tragique certes, mais jamais absurde, insensé ou clos. Evoquant le rôle du psychanalyste qui n'a, en définitive, pour seules ressources que son analyse personnelle et l'étoffe toujours incertaine de ses qualités humaines individuelles, Pierre Fédida, dans une émouvante préface, insiste sur la capacité du thérapeute d'être un espace de silence — aire de l'absence — qui accueille la violence de l'amour et de la haine constamment mêlés où viennent se faire et se défaire les « images » de la folie et par quoi une *reconnaissance* a lieu. Cette reconnaissance — qui est une connaissance des gouffres et du pouvoir de l'amour — donne à chaque page du livre de Searles les couleurs de l'aurore et de l'unité retrouvée.

ROLAND JACCARD.

★ **L'EFFORT POUR RENDRE L'AUTRE FOU, de Harold Searles. Préface de P. Fédida. Trad. de l'anglais par B. Bost. Coll. « Connaissance de l'inconscient ». Ed. Gallimard, 439 pages, 95 F.**

(1) « Le langage et le schizophrène » dans *Psychanalyse et Langage*, de Didier et Annie Anzieu, B. Gibello, R. Gori, B. Barrau, M. Mathieu et W.-R. Bion. Edit. Dunod, 230 pages, 48 F.

N'être ... et renaître

RARES sont les auteurs dont la voix soit, entre mille, reconnaissable ; rares aussi ceux qui se sentent réellement concernés par ce qu'ils disent. C'est pourquoi les livres de Roger Gentis ont tant de prix. Dans chacun d'eux, Gentis — qui est, depuis de nombreuses années, chef de service dans un hôpital psychiatrique public ou, comme on dit aujourd'hui, « chef de secteur » (on n'arrête pas le progrès !) — s'efforce de nous transmettre, avec des mots simples et forts, son expérience vécue d'homme qui côtoie quotidiennement le gouffre de la folie. *N'être*, le dernier en date de ses ouvrages, est à la fois le plus joyeux et le plus grave.

Sans doute, les temps ne se prêtent-ils guère à l'optimisme : nous vivons la grande ère de la *normalisation*. Bientôt, comme dit Gentis, « *il n'y aura plus de criminels, rien que des malades : plus d'opposants, rien que des délinquants ; plus de déviants, rien que des tordus* ». C'est l'hiver qui s'annonce... Mais Gentis nous appelle à un nouveau printemps : l'œuvre de Reich, de Cooper, de Leboyer, de tous ceux qui nous aident à lutter contre l'empire de la bureaucratie, et qui nous donnent l'envie de *re-naître*, est là pour témoigner de ce que l'espérance n'est pas vaine. Pourtant, que peut-on faire face à la « maladie mentale » ? Apprendre à nous méfier des spécialistes, et tenter de résoudre *nos problèmes par nous-mêmes* : telle pourrait être la morale provisoire de Gentis.

J'ajoute que *N'être* est un livre plein d'images, de merveilleux dessins dus à Philippe Bertrand et qui en font aussi — ce qui *ne gâche rien, au contraire — un fort bel objet.*

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ **N'ETRE, de Roger Gentis, Flammarion, 180 p., 40 F.**

Paul Guth sur l'autre rive

DEBOUT sur la rive du temps, Paul Guth regarde *passer le fleuve, et* s'étonne. *Notre drôle d'époque...*, son dernier livre, est l'inventaire de ses étonnements. Comme *après de grandes inondations on* voit passer au fil de l'eau le bétail noyé, ventre en l'air, et toutes sortes de choses, nous *aussi, pressés, poussés par les* courants et les tourbillons de l'histoire, nous faisons piètre figure aux yeux de l'observateur qui sait rester au sec.

Paul Guth note l'absurdité de nos postures, et le choc de nos élans contraires. Il prévoit que nous nous précipitons pêle-mêle vers une chute comme on n'en vit jamais. Il sourit et hoche la tête. Il ne participe en rien à nos aveuglements. Il est pur de toute sottise, vierge de toute *faiblesse, et à l'abri de la corruption* des ans. Il n'a jamais péché contre la grammaire ni contre la morale : il est resté exactement le normalien irréprochable de jadis, bon sujet *qui doit tout à son mérite.*

C'est un esprit du dix-neuvième siècle, pour qui l'école publique, telle qu'elle était, ne *pouvait manquer d'élever* la dignité de l'homme en un irrésistible progrès vers la science universelle porteuse de toutes *les réponses. Les instituteurs de* 1880 nous parlent par sa voix. C'est dire si cette voix nous paraît venir de loin !

Mais comme Paul Guth a l'œil vif, et une bonne plume, son livre nous fait plus d'une fois rire de nous avec lui. Il est notre Persan. Il nous tend un miroir où nous nous voyons comme il nous voit, ridicules, avec nos préjugés qui ne sont pas les siens. Ce déplacement du regard n'est pas sans fruit, pour nous.

JOSANE DURANTEAU.

★ **« Notre drôle d'époque comme si vous étiez », de Paul Guth. Flammarion. 354 p. 45 F.**

lettres étrangères

La grande épopée de Pablo Neruda

● *Retraduit par Claude de Couffon, le « Chant général », l'œuvre maîtresse de Pablo Neruda.*

C'ETAIT dans les premiers jours de 1948. Pablo Neruda avait fait campagne pour Gabriel Gonzales Videla, candidat à la présidence, soutenu par les communistes et par les socialistes. A peine Videla eut-il remporté les élections qu'il changea de cap. Pablo Neruda dit son indignation dans un article d'*El Nacional* de Caracas, et dans un discours célèbre devant le Sénat du Chili, discours pour lequel il avait repris le titre fameux de Zola : *J'accuse*. Il perdit aussitôt sa fonction de sénateur et fut décrété en état d'orrestation. Il s'enfuit, hébergé par des gens du peuple, courant le Chili d'un bout à l'autre, protégé par les ouvriers agricoles, les travailleurs des mines, les marins :

Mon peuple a caché mon che- [min,
il a couvert ma poésie avec ses [mains,
il m'a préservé de la mort...

Le sens général

Ainsi a commencé la rédaction de *Chant général* : dans la clandestinité. Et ce n'est qu'au moment où, à cheval, traversant la cordillère des Andes, il put emporter dans les fontes de sa monture, entre deux bouteilles de vin, un exemplaire dactylographié de ce que, de *Chant général*, il avait déjà écrit qu'il lui fut loisible de mesurer l'ampleur de son poème épique. Car il s'agit bien, et très exactement, de cela.

Federico Garcia Lorca, aux jours lointains de la guerre d'Espagne, avait dit de Pablo Neruda qu'il était « *plus proche de la mort que de l'amour, plus près du sang que de l'encre* ». La première partie de ce jugement avait été démentie par *l'Espagne au cœur*, cette œuvre-carrefour en laquelle et par laquelle Neruda se métamorphose. C'est ici que s'enracine le *Chant général*, poème sans équivalent, écrit au long d'une année fiévreuse. Congé a été donné à l'esthétisme :

« Je n'écris pas pour être em- [prisonné par d'autres livres
ni pour des apprentis avides [d'être lys
mais pour de simples habitants, [ceux qui demandent
la lune et l'eau, les éléments de [l'ordre immuable,
écoles, pain et vin, guitares et [outils. »

Ce sera, dans *Chant général*, son domaine. Mais pour y accéder, pour l'investir, pour le révéler, ce prodigieux poète d'Amérique commencera par reprendre à son compte la Genèse. Il y a d'abord les arbres, les oiseaux, les filons de métaux précieux qui sont au sein de la terre. Il y a, imaginaire littéralement, le Macchu-Picchu, forteresse des songes, construite de pierres et de sang, défi souverain : « *Haut récif de l'aurore humaine.* »

Pablo Neruda est un poète du commencement et de la totalité, les deux ensemble. Son continent mélange les océans et les territoires neufs. Mais c'est au creux de la terre mouvante et généreuse, aire des possibles, que le chantre plonge ses racines, et celles — surtout — de son poème :

« J'ai plongé ma main turbulente [et douce
au plus génital de la terre ! »

Neruda, poète politique, certes ! est aussi un fabuleux poète du corps. Puis, ce périple accompli, qui le mène, et nous à sa suite, dans la touffeur végétale, dans cette saveur charnelle partout répandue, avec les oiseaux l'un après l'autre recréés par les mots, avec les fleurs étranges du pays natal, avec le bruit des flots et des tempêtes de la mer du Nord jusqu'à celle de l'extrême Sud, Neruda renoue avec son propos, avec l'Histoire : alors processionnent les « conquistadores » avec Cortès, Alvarado, Valdivia... puis les « libérateurs » avec un hommage à Bartolomé de Las Casas... Suivent enfin les dictateurs et les tyrans. Bref ! une fresque lyrique qui met en images puissantes les gloires et les hontes du continent. Il y manquait le contemporain : ce qui devait être à *Chant général* ce que furent à Victor Hugo *les Châtiments*. Pablo Neruda n'y manque pas. Il se confie à sa verve pamphlétaire, celle qu'il retrouvera dans son dernier recueil paru au Chili (1). Il dénonce, il accuse (cette fois magnifiquement). Il s'insurge. *Chant général*, c'est également le besoin, la recherche d'un *sens* général :

« Mes yeux ne sont pas [venus pour mordre l'ou- [bli :
mes livres s'ouvrent sur le [temps entier, et celui-ci,
le temps total et non par- [cellaire, a usé mes [mains. »

Tel est *Chant général*, une épopée d'une ampleur fabuleuse, une épopée tissée par la colère et par l'espoir, née dans l'agonie espagnole et menée à terme dans le plein de la guerre froide ! Navigation langagière aussi bien. Reste un point à éclaircir : il se nomme Staline. *Chant général* a été terminé par Pablo Neruda le 5 février 1949 à « Godomar de Chena », au Chili : « *J'aurai, dans quelques mois, quarante-cinq ans.* » Et, dans *Chant général*, éloge est fait de Staline :

« Staline élève, nettoie, [construit, fortifie,
il préserve, regarde, protège, [nourrit,
mais il punit aussi. »

Chant général a paru pour la première fois à Mexico, le 3 avril 1950, avec des illustrations de Rivera et de Siqueiros. Les éditions se sont succédé depuis à un rythme tel que Neruda aurait pu — manifestement — ôter de son livre ces quelques vers qui lui furent tant reprochés par la suite. Il n'en fit rien. Il préféra s'expliquer dans son autobiographie : *J'avoue que j'ai vécu* (2), et dans un long passage du *Mémorial de l'île Noire* (3), où il dénonça les méfaits du culte de la personnalité :

« Ce mort-là dictait la cruauté du haut de sa propre statue à [l'infini multipliée :
ce gisant debout gouverna [la vie. »

Ne pas avoir modifié *Chant général* est l'honnêteté, est l'honneur de Neruda. « *Ce petit homme à grosses moustaches était devenu un géant dans la guerre ; avec son nom sur les lèvres, l'Armée rouge avait attaqué et pulvérisé la forteresse des démons hitlériens* » : c'est ce qu'on lit dans *J'avoue que j'ai vécu.*



★ Dessin de Cagnat

L'épopée de Neruda se termine par des testaments, et on sait qu'à ses testaments-là il demeurera fidèle : sa maison aux syndicats, ses livres aux étudiants et futurs écrivains. Mais on sait aussi que, lorsqu'il mourut, le 23 septembre 1973, les hommes de main du général Pinochet avaient saccagé sa maison de l'île Noire, et déchiré ses livres. Il demeure ce cri, ce poème, ce « Chant général » : inoubliable ! situ

HUBERT JUIN.

★ CHANT GENERAL, par Pablo Neruda, traduit de l'espagnol par Claude Couffon, Gallimard, 579 p., 65 F.

(1) Le *Chant général de Pablo Neruda*, traduction Alice Arweiler, trois volumes parus de 1950 à 1954. Les éditeurs français réunis. La partie titrée *Que s'éveille le bûcheron* avait été traduite avec la collaboration d'Aragon, de Georges Soria et de N.A. François. Par ailleurs, une autre partie du *Chant général*, *Hauteurs du Macchu-Picchu* a été traduite et préfacée par Roger Caillois, en 1961, chez Seghers.

(2) *J'avoue que j'ai vécu*, traduction de Claude Couffon, Gallimard, 1975. Première édition en espagnol : mars 1974.

(3) *Mémorial de l'île Noire*, paru en 1964, traduit en français par Claude Couffon, chez Gallimard, en 1970.

Hawthorne : des contes à faire peur

● *Quand l'homme ne se dépasse qu'au prix de l'effroi...*

APRES un premier recueil de nouvelles paru en 1972 sous le titre de l'une d'elles, *la Fille de Rappaccini*, une seconde série de trois textes de Nathaniel Hawthorne vient de nous être offerte par Henri Parisot. L'écrin de ces textes à faire peur n'a pas changé : c'est celui de l'excellente collection « L'âge d'or » qui, au chapitre du fantastique, regroupe des auteurs comme Hoffmann, Villiers de L'Isle-Adam, Lewis Carroll, Edgar Allan Poe, pour ne citer que les plus célèbres.

Une même inspiration a présidé à la composition des trois nouvelles de ce volume extraites des *Mosses from an old Manse* que l'écrivain américain publia en 1846. Ce qu'elles nous montrent, avant tout, c'est l'incessant combat de l'homme pour parvenir à une certaine perfection morale, scientifique ou esthétique qui rejoigne finalement les voies de Dieu par celles du Beau érigé en culte suprême. Ce qu'elles démontrent, c'est que l'individu engagé sur ce chemin ne fait que retomber, victime d'un mauvais hasard, de l'aveuglement où le plongent ses aspirations ou simplement de ce que Hawthorne appelle la « *vulgaire fatalité de la terre* ».

Dans *l'Enterrement de Roger Malvin*, un homme, poussé par le remords, revient sur les lieux sauvages où, dix-huit ans plus tôt, il a abandonné son compagnon d'armes âgé et mortellement blessé ; il en vient à tuer son fils, accidentellement, et expie ainsi la malédiction dont il se sentait accablé. De la même façon, un savant, et plus sorcier encore que savant, va-t-il provoquer la perte de sa femme en voulant effacer une « malédiction » de naissance : la tache disgracieuse qui marque une de ses joues (*la Tache de naissance*). Semblable échec encore pour le prodigieux horloger qui, dans *l'Artiste du Beau*, ne parvient à créer un merveilleux papillon mécanique que pour le voir détruit par des mains trop grossières.

Dans le cours de ces nouvelles, on ne saurait isoler la progression fantastique de l'enchaînement d'une philosophie poussée jusqu'aux limites de la raison dans une sorte de transe mystique. Il va sans dire que le transcendantalisme emersonien qui a marqué Hawthorne transpire ici à travers la fiction. Un peu trop sans doute pour notre goût. Une rhétorique compassée, le vertige de l'abstraction et la tentation du « discours » moral nuisent un peu au déroulement fantastique et en retardent les effets. N'en déplaise à Henri Parisot, il y a plus de force chez Poe, plus de mystère chez James.

Il n'en reste pas moins que ces nouvelles surprennent et révèlent un aspect insolite et méconnu de Hawthorne. Il faut souhaiter avec le traducteur que nous soit offerte un jour une édition française des quelque soixante-dix « short stories » laissées par un auteur trop souvent limité à n'être que celui de *la Lettre écarlate*. Il y a là un trouble et passionnant défi à l'intelligence humaine qui gagnerait à être suivi.

PIERRE KYRIA.

★ L'ENTERREMENT DE ROGER MALVIN, de Nathaniel Hawthorne, traduit de l'anglais par Henri Parisot, collection « L'âge d'or » Flammarion, 168 pages, 32 F.

lettres étrangères

Aventureux et cosmopolites : les baroques allemands

● *Une trentaine de poètes du XVIIe siècle : une anthologie « actuelle ».*

CE volume nous offre des poèmes en forme de couronne ou de cèdre, réussit des traductions périlleuses, tente une récupération politique d'auteurs morts depuis trois cents ans. Architecture de l'hétéroclite, il garde son équilibre particulier. Il rassemble des œuvres dues à une trentaine de poètes allemands dits « baroques », qui vécurent entre les années 1584 et 1729. Si l'on estime que l'âge baroque a commencé au lendemain du sac de Rome, en 1527, pour se prolonger jusqu'au dix-huitième siècle, on voit que le choix de Marc Petit est, au moins dans le temps, exhaustif. Mais ce terme implique un point final qui convient mal à la longévité du style.

Nourri de métamorphoses et intégrant l'imaginaire à ses structures, le baroque n'a aucune raison de finir. Aujourd'hui encore, le jeune romancier allemand Hubert Fischte se réclame de Lohenstein et de Quirinus Kuhlmann. Günter Grass se réfère à Martin Opitz, et c'est encore par le mot « baroque » que la critique a défini l'auteur du *Tambour* et son dernier roman, *le Turbot*.

Befärbet/
Vmnärbet/
Du heitrer Blumen-glantz
Du buntlicher runder KRANTZ/
Ärtlich gewunden/ und zärtlich gebunden/
1 Ein Dank ✿ ✿ ✿ Ein Zank 5
2 und Himmelsgabe: ✿ ✿ der Sinnen-haabe. 4
5 Deine Zier ✿ ✿ doch dafür 7
6 Ist jetzt ringer worden/ ✿ ✿ blüht ein schöner Orden 8
9 Es wird noch dieses Riß ✿ ✿ ein starkes Band gewiß 11
10 beginnen ✿ ✿ anspinnen: 12
13 und dein Blumbewirten ✿ ✿ weil die Pegnitz-Hirten 15
14 grünt an Ruhm ✿ ✿ ✿ krönt die Blum. 16
Bezüngtes Gerüchte / Trieb unsrer Gedichte /
Mach unsren Verbindungs-Bund
Kund in dem weiten Rund
Mit Stifften /
in Schriffte.

★ *Calligramme tiré de l'ouvrage.*

La plupart des poètes présentés ici appartiennent à la première moitié du dix-septième siècle. Si l'on veut établir une comparaison avec la littérature française de la même époque, il ne faut pas s'égarer du côté des précieux, ne pas chercher vers Honoré d'Urfé, mais penser à Agrippa d'Aubigné ou au premier Malherbe. Mieux encore, il faudrait se tourner vers l'Espagne, l'analogie entre les littératures des deux pays étant valable, elle aussi, pour tous les temps.

L'importance accordée au « *moi* » *dans l'univers baroque* justifie la lecture à rebours de ce livre, en commençant par les notices biographiques qui le prolongent. On y rencontre Catharina Regina von Greiffenberg, « *la vaillante* », qui se retire du monde à la fin de sa vie, « *se plonge dans l'étude du grec et de l'hébreu* » ; Paul Fleming, médecin, voyageur à Moscou et à Ispahan ; Quirinus Kuhlmann, dandy, mystique, inventeur du messianisme « jésuélique », convertissant les Turcs, prêchant à Moscou — *dénoncé au tsar* et brûlé vif ; Martin Opitz, politicien et professeur, qui écrit en cinq jours son essai *De la poésie allemande* et marque ainsi la « date de naissance officielle du baroque allemand ». Tous, ils sont aventureux, cosmopolites, déploient une liberté d'action, une indépendance intérieure, où Marc Petit voit une révolte contre l'« idéologie dominante ». « *Ils nous ont permis de mesurer ce qu'ils durent subir — ce que nous subissons encore — et toute l'œuvre qui reste à accomplir pour que le monde réel devienne l'Arcadie, « cosmos » au sens de parure.* »

On ne peut rien reprocher à une attitude partiale aussi nettement arborée : c'est l'affaire du lecteur, ensuite, de déceler ou non l'adéquation du principe déclaré et des textes offerts. Ce qui nous est donné à lire est tout d'abord admirablement recréé, mouvant d'une vie parallèle au poème allemand.

« La seule âme ne peut jeter
[cette lumière.
C'est un miracle-vent, esprit,
[tisserand-être.
Force-souffle éternelle, noyau
[même de l'être,
Qui pour lui lance en moi,
[flamme-ciel, sa lumière. »

Transposer l'ornement baroque, c'est une gageure d'inventeur et de poète — ici tenue.

Sous le signe de la guerre

On a dit que la littérature baroque allemande a été « *écrite sous le signe de la guerre, de la terreur et de la misère* ». Divisions religieuses, guerre de Trente Ans, armées venues de tous les point d'Europe pour ravager le pays : tel est l'arrière-plan de ces textes graves, méditatifs, souvent tragiques. L'homme y réfléchit sur sa condition, (même en France, il y a un baroque pascalien), dit adieu au monde, imagine l'enfer. La sensualité ne s'affadit jamais en madrigaux à la française. Elle est rarement exprimée, et parle alors avec violence — cette violence que l'on retrouve dans les ravissements mystiques. Certaines imprécations rappellent les accents du poète H.-M. Enzensberger, né en 1929 : « *Vous, les détritus du ciel, vous, fantômes de ce monde...* »

C'est un art fort, ardent, sincère, « actuel », dit Marc Petit. Mais l'actualité, la pérennité d'un combat, sont une chose, la présence d'une œuvre est d'un autre ordre. Comment les jeux de *glace* de cette écriture, ces « *sentiers qui bifurquent* », formels, peuvent-ils parvenir à une existence aussi *compacte* : c'est une énigme, un nœud du labyrinthe baroque...

NICOLE CASANOVA.

★ POETES BAROQUES ALLEMANDS, traduits et présentés par Marc Petit. Maspero, collection « Action poétique ». 224 pages, 38 F.

Une Louise Labbé chinoise

● *Une poétesse de la fin du XIe siècle dit l'amour et la nostalgie.*

DANS cette remarquable et si précieuse série, *Connaissance de l'Orient*, qu'Etiemble dirige chez Gallimard, vient de paraître l'ensemble des poèmes d'une femme de l'ancienne Chine, Li Qingzhao (ou, si l'on préfère : Li Ts'ing-tchao). On lit, au dos du livre, cette phrase surprenante : « *La stupide politique culturelle imposée à la Chine par l'aventurière veuve de Mao, dont on vient enfin de délivrer ce malheureux pays, n'a point permis à la commission nationale chinoise de l'UNESCO de publier officiellement la plus célèbre des poétesses de là-bas.* »

Auparavant, dans sa préface, la traductrice, Liang Pait-chin, à propos d'une forme particulière à la pensée chinoise, le « poème à chanter », forme dans laquelle excellait, entre autres, Li Qingzhao, écrit : « *Seul le président Mao a eu l'idée de répéter trois fois le schéma pour constituer sur cet air bref un poème en trois strophes (...) S'il est vrai que la forme de versification doublée du poème à chanter est depuis longtemps reconnue et pratiquée par nos poètes, un air trois fois répété, comme l'a fait le président Mao, est une nouveauté, voire une création.* » Eh bien, tant mieux ! nous voilà rassurés. C'est qu'il n'est pas bon, semble-t-il, d'être une veuve. Et Li Qingzhao en sut quelque chose...

Dame Li est née en 1081 dans le Shandong. Elle était issue d'une famille de lettrés. Le père, Li Gefei, fonctionnaire appartenait au parti des conservateurs. L'histoire politique de ce moment en Chine serait trop longue à conter. On remarquera simplement que Li Gefei fut destitué par le père de son gendre, un réformateur déterminé. Car ce qu'il y a, dans l'œuvre brève de Li Qingzhao, de plus remarquable est une histoire d'amour. On pense à Louise Labbé. On évoque Marceline Desbordes-Valmore, et on a raison.

Agée de dix-huit ans, Li Qingzhao épouse Zhao Mingcheng, alors étudiant de l'Université nationale, mais surtout collectionneur érudit. Le couple vit de rien, mais accumule les objets précieux : on sacrifie les repas à l'achat d'un jade. Zhao Mingcheng laissera un *Recueil d'épigraphie sur métal et sur pierre*, en trente volumes, dont Li Qingzhao sera l'éditeur. Car les événements de l'histoire vont vite et bousculent tout ! Zhao Mingcheng, son père ayant été nommé premier ministre, devint préfet. Soudainement, la dynastie mandchoue des Jin attaqua les Song, s'empara de Kaifeng, porta la guerre dans le nord de la Chine, brûla au passage les collections de Li Qingzhao et de son époux, et Zhao Mingcheng mourut en 1129...

Depuis longtemps le ciel est
[sombre, la terre se noie ;
La pluie ne s'apaise point et
[le vent hurle haut.
Le bruit des chars se mêle à
[celui des chevaux.
Le fort et le faible pleurent
[de la même émotion.
Que sais-je de tout cela, veuve
[sans distinction ?

Pour Li Qingzhao, c'est l'exil, la fidélité affirmée aux Song, et la vieillesse malheureuse. Elle garde l'amour au cœur, fidèle à ces accents de nostalgie étrangement féminine dont témoignaient, depuis le début, ses poèmes :

Ne dites pas : l'âme ne saurait
[languir d'amour.
Derrière le store que le vent
[d'ouest soulève,
Elle apparait, plus gracile qu'un
[chrysanthème !...

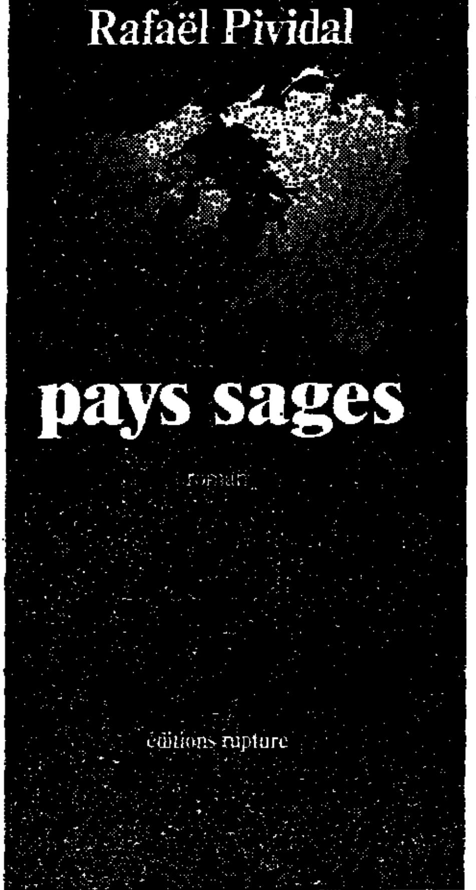
Personne n'est assuré de la date de la mort de la poétesse : après 1141, c'est la seule donnée exacte. On l'accusa de s'être remariée, ce qui est possible. On dit qu'elle pactisa avec les Jin. Peut-être. Malgré les efforts de Liang Paitchin, il est difficile de « politiser » les *Œuvres* de Li Qingzhao. Sa voix est ailleurs : dans une sorte de perfection que le lecteur occidental devine, et dans un ton unique :

Il y a quinze ans, sous la lune,
[les fleurs :
Nous étions ensemble à les
[chanter en poésie.
La lune et les fleurs restent les
[mêmes à présent.
O ! mon cœur ! peut-il en être
[ému comme auparavant ?...

Le poème de Li Qingzhao dit l'amour, la fidélité, la grâce d'une fleur, le léger d'un nuage, la pesanteur dansante du vin · effleurements ! C'est un texte léger comme une caresse, mais indiscret comme un miroir.

H. J.

★ ŒUVRES POETIQUES COMPLETES de Li Qingzhao (Li Ts'ing-tchao), traduites du chinois et présentées par Liang Paitchin. « Connaissance de l'Orient », Gallimard, 173 p., 55 F.



société

L'ENLÈVEMENT DU BARON EMPAIN

De nombreux correspondants anonymes revendiquent l'opération

Les appels téléphoniques revendiquant l'enlèvement du baron Empain ont continué d'arriver, dans plusieurs organes de presse, mercredi 25 janvier. Vers 17 h. 30, un homme a téléphoné au bureau de l'agence de presse Belga à Bruxelles. Affirmant parler au nom de la *« section Europe de la direction centrale du Front révolutionnaire prolétarien »*, il a réclamé dans un français approximatif — émaillé de mots allemands selon les responsables de l'agence, — la libération de Mᵉ Klaus Croissant ainsi que celle, déjà demandée le lendemain de l'enlèvement du baron, de deux membres du groupe Baader, Irmgard Moeller et Rolf Pohle.

« Les modalités de la rançon vous seront envoyées à vous. Nous voulons que les éléments d'extrême droite aussi bien en Belgique qu'en France, même membres de l'O.A.S., soient arrêtés par vous faute de quoi nous les éliminerons parce qu'ils nous portent nuisance. Demandez que tout journaliste ou police arrêtent leurs recherches. »

C'est à cette seule condition que le baron sera libéré. Le correspondant anonyme a également annoncé que les preuves photographiques de la détention du baron seraient envoyées à l'agence Belga, avant de terminer son message, par un *« merci »* dans un allemand incorrect — disant *« Danke Vielmal »* au lieu de *« Danke Vielmals »*.

A 17 h. 45, un homme a appelé l'Agence France-Presse, indiquant, qu'il n'était *« pas un politique »*, qu'il détenait le baron Empain *« en bonne santé »* et que celui-ci serait libéré contre une rançon de 15 millions de francs.

« Nous ne lui ferons pas de mal »

« Les justificatifs de notre possession du baron Empain, a-t-il ajouté, *seront donnés le jour même de son échange. La date expire le 27 janvier au soir. Si cette date est acceptée, nous diffuserons un message dans le* Figaro *du 27 au matin. Si cette date est acceptée, il faudra nous le faire savoir dans l'émission de 20 heures du journal télévisé de la première chaîne. Si elle ne l'était pas, nous retéléphonerions. Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, je téléphonerai sous le nom de « Boss ».*

Un message presque semblable avait été communiqué, un peu plus tôt dans l'après-midi, vers 16 h. 45, au central téléphonique de la Société générale de presse — qui édite, notamment, *la Correspondance de la presse*.

« Le baron Empain est entre nos mains. Il ne s'agit pas d'un enlèvement politique. Il ne lui sera fait aucun mal et les justificatifs qui sont en notre possession seront à porter dans le Figaro *du 27 au matin. La rançon est de 15 millions. Nous vous rappellerons. Nous vous rappellerons.*

A 16 heures, une première communication téléphonique à la Société générale de presse avait simplement indiqué : *« La vie du baron Empain est entre nos mains. Nous vous informons que nous ne lui ferons pas de mal. »*

Selon M. Gérard Berger, porte-parole du ministère de l'intérieur, qui a fait une déclaration à la presse, mercredi 25 janvier, dans la soirée : *« Aucun de ces messages ne peut, avec certitude, être considéré comme émanant des ravisseurs. »*

M. Berger s'est refusé à tout commentaire sur une information diffusée par T.F.1 affirmant que la famille du baron avait reçu, dans la nuit de mardi à mercredi, un coup de téléphone qui aurait été pris très au sérieux. « En conséquence, a-t-il déclaré, *les enquêteurs continuent à envisager toutes les hypothèses et le dispositif de contrôle mis en place pour retrouver les ravisseurs du baron Empain et Yves Maupetit est maintenu à Paris, adns la région parisienne et en province. »* M. Berger a en outre précisé que *« la Mobylette utilisée pour l'enlèvement du baron a été volée le 7 décembre à la gare de Lyon, l'Estafette le 12 décembre boulevard de Courcelles et la camionnette Peugeot le 4 janvier à Clichy »*.

Les contrôles effectués par le dispositif de police mis en place pour ces recherches ont permis mercredi de contrôler cent quarante mille véhicules, deux cent quarante mille personnes et plus de douze mille habitations.

La « psychose Maupetit »

En Seine-et-Marne, nous rapporte notre correspondant, plusieurs centaines de policiers et de C.R.S. ont participé, mercredi, à une opération « porte à porte » dans les villes comme dans les villages.

Les policiers présentaient aux habitants des photos de Yves Maupetit pour savoir si ce dernier n'aurait pas été aperçu dans la région. Ils présentaient également des photos du baron Empain pour le cas où l'on aurait vu ce dernier dans les heures suivant son enlèvement. Ces opérations, qui ont déjà été effectuées sur des milliers de personnes, devraient continuer ce jeudi 26 janvier.

La psychose Yves Maupetit ne paraît pas diminuer dans le département, et durant les dernières trente-six heures on a cru l'apercevoir dans une dizaine de communes, notamment à Avon, Meaux, Dammarie, au volant de véhicules divers. Toutes ces pistes se sont révélées fausses ou imprécises.

A Paris, ce sont principalement les véhicules qui sont contrôlés. « Ces contrôles, a souligné M. Berger, *causent inévitablement une gêne aux automobilistes, mais nous sommes persuadés que pour la défense des personnes et des biens, qui est en cause dans ces deux affaires, des contraintes s'imposent parfois à tous (...) De nouvelles opérations de vérification approfondie, comme celles qui ont eu lieu ou sont encore en cours dans le Val-de-Marne et dans la Seine-et-Marne, auront lieu demain dans d'autres départements et des quartiers de Paris. Mais, pour des raisons que vous comprendrez, je ne vous révélerai ni ces départements ni ces quartiers. »*

En outre, le service de la police de l'air et des frontières maintient un contrôle renforcé aux frontières.

La déclaration de M. Peyrefitte

« IL FAUT LA DÉLATION POUR LES CRIMINELS »

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, garde des sceaux, à sa sortie de l'Elysée à l'issue du conseil des ministres du 25 janvier, a invité les Français *« à dénoncer les criminels »*.

« Il faut la délation pour les criminels, a-t-il dit, *cela fait même partie du code. Un criminel qui n'est pas dénoncé est un criminel qui court encore. Il faut donc que les citoyens dénoncent les criminels. C'est un devoir. Il suffit qu'ils téléphonent à la gendarmerie ou à la police, ce n'est pas difficile. »*

TROP

Point trop n'en faut. Parler *« au nom du gouvernement »*, soit. Laisser entendre, de manière biaise, que les Eglises ne désapprouveraient pas la violence puisque l'une d'elles a réprouvé la peine de mort, passe encore. Même si c'est pousser la casuistique un peu loin.

Mais en appeler publiquement à la délation comme l'a fait M. Alain Peyrefitte à l'issue du conseil des ministres, le 25 janvier, ce n'est pas seulement contredire la lettre du code pénal qui punit la délation, c'est-à-dire la dénonciation calomnieuse (article 373). C'est aussi jouer avec le feu. C'est imiter, et même surpasser, la République fédérale d'Allemagne puisque ses lois ont pour ainsi dire officialisé la « profession » d'indicateur de police. Ce n'est pas appeler les Français à protéger leur démocratie, c'est purement et simplement jeter en eux les germes du soupçon et de la panique.

Ph. B.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIENNE

Les faits nouveaux — et certains — faisant défaut à propos de l'enlèvement du baron Empain, les commentateurs de la presse parisienne s'interrogent, ce jeudi 26 janvier, sur les propos de M. Peyrefitte demandant aux Français de faire usage de la délation.

Le Matin parle *« d'écarts de langage »* qui *« rappellent de bien sinistres souvenirs »* et *le Quotidien de Paris* titre *« Empain : les corbeaux »*, au-dessus d'un éditorial de son directeur qui se demande *« Dans quel univers M. Peyrefitte veut-il donc nous faire vivre ? »*

L'Humanité voit dans les propos du ministre de la justice un appel *« dramatisant »* et parle d'un *« quadrillage policier »* qui est organisé *« à fouille que veux-tu »*.

La seule approbation que l'on relève dans la presse des propos du garde des sceaux émane du *Parisien libéré*, et encore se contente-t-il d'indiquer, après avoir reproduit cet appel : *« Sera-t-il entendu ? »*

A LA PRISON DE MUNICH : ISOLEMENT POUR ROLF POHLE

Les autorités bavaroises ont pris des mesures d'isolement provisoire à l'égard de Rolf Pohle, l'un des membres du groupe Baader, détenu à la prison de Munich-Stadelheim et dont la libération a été demandée par deux des groupes revendiquant l'enlèvement du baron Empain — les NAPAP et la section Europe de la direction centrale du Front révolutionnaire prolétarien.

Rolf Pohle n'a plus le droit d'écouter la radio et ne reçoit pas les articles de journaux portant sur l'enlèvement de l'industriel. Pohle, a-t-on précisé, n'a cependant pas été placé dans des conditions d'isolement total : il peut toujours recevoir des visites et effectuer les promenades autorisées. Les autorités judiciaires ont affirmé que Pohle n'était pas au courant des revendications des NAPAP lorsque son avocat lui a rendu visite mardi après-midi. Apprenant la nouvelle, Pohle a réclamé aussitôt sa radio, qu'on lui avait déjà supprimée. — *(A.F.P.)*

MM. Waldheim, Ceyrac et Noguères condamnent le rapt

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a condamné, mercredi 25 janvier, à New-York au cours d'une conférence de presse, l'enlèvement du baron Empain. Il a souligné la nécessité d'une action internationale pour mettre fin aux actes de terrorisme de toute nature.

Au nom du conseil exécutif du C.N.P.F., M. François Ceyrac, son président, a fait diffuser le même jour le communiqué suivant : *« Rompant le silence que nous nous étions volontairement imposé, je dénonce et condamne avec force ce rapt abominable, qui soulève une indignation générale. Cet acte constitue une atteinte et un défi à la démocratie. Les violences actuelles, d'où qu'elles viennent, sont indignes d'un pays civilisé,* poursuit-il. *Il dépend de tous les Français que la liberté et la sécurité de chacun demeurent les valeurs fondamentales de notre société. »*

M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, condamne aussi cet enlèvement, *« quels qu'en soient les auteurs et quels que soient leurs mobiles »*. La Ligue des droits de l'homme y voit *« une agression délibérée contre la démocratie elle-même »*.

« De graves exemples, ajoute M. Noguères, *ont montré que le but véritable de ceux qui recourent à des méthodes terroristes dans des pays démocratiques est d'amener les gouvernants de ces pays à s'engager dans un processus qui risque de les conduire à restreindre, pour lutter contre la violence, l'exercice de certains droits fondamentaux.*

» La Ligue des droits de l'homme espère que le gouvernement français saura éviter de se laisser entraîner à son tour dans ce fatal engrenage voulu par les criminels eux-mêmes. Elle déplore les déclarations irréfléchies d'un garde des sceaux qui, en lançant un appel à la délation, montre que, pour sa part, il est déjà tombé dans ce piège. »

Les réactions syndicales

Après les réactions de la commission exécutive de la C.F.D.T., qui condamne l'enlèvement et critique la *« dramatisation de la situation par le gouvernement »* ; de la C.G.T., pour laquelle l'enlèvement du baron Empain *« s'inscrit dans une stratégie de la tension »*, et des fédérations de la métallurgie C.G.C. et F.O., la Fédération générale des syndicats de police nationale C.G.T. a commenté à son tour l'enlèvement et ses suites. Si les policiers cégétistes condamnent *« sévèrement et sans réserve tous actes de violence ou de barbarie qui ont pour objet de porter atteinte à l'intégrité des personnes, à leur liberté et [visent] à la destruction des biens d'autrui »*, ils critiquent d'autre part, les méthodes employées pour la recherche des auteurs de et de la victime de l'enlèvement.

Ces méthodes *« permettent de développer les actes illégaux notamment dans la pratique de la fouille des véhicules dont on sait que le Parlement vient de refuser de la légaliser. C'est grave, justement à l'approche d'une échéance électorale importante. Cela se concrétise par la mise en condition de l'ensemble des populations et des fonctionnaires de police, une préparation psychologique qui entraîne vers l'accoutumance aux actes illégaux. A aucun moment les problèmes de sécurité ne peuvent se régler par des opérations publicitaires. On ne peut se prétendre sécurisant si on doit incommoder plutôt que protéger »*.

Pour sa part, le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) sans *« minimiser le drame que vivent le baron Empain et sa famille »*, juge *« disproportionnés »* les moyens mis en œuvre pour retrouver le P.-D. G. du groupe Empain-Schneider. M. Robert Fabre, président du M.R.G., a déclaré mercredi 25 janvier à Nice : *« ...La répression n'apporte pas de solution pour l'avenir (...) Le type de société dans lequel nous vivons détourne de toute espérance, enlève les responsabilités et dilue le sens moral. »*

CORRESPONDANCE

« La seule réaction des Allemands est l'indignation »

M. Holthoff, premier conseiller de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne, nous écrit :

Le Monde du 26 janvier a publié des réactions à l'étranger au sujet de l'enlèvement du baron Empain, dont un commentaire de Bonn intitulé « La Schadenfreude de Bonn ». En effet, votre correspondant à Bonn mentionne brièvement ce prétendu phénomène sans pourtant indiquer les sources. Je ne vous cacherai pas que le titre qui me paraît forcer une tendance incorrecte de l'article cité m'attriste profondément. La seule réaction possible de la part des Allemands face à un crime aussi hideux que celui qu'ils viennent de vivre chez eux est l'indignation et une condamnation unanimes.

FAITS DIVERS

IMPORTANT VOL D'ŒUVRES D'ART DANS LES YVELINES

Un vol de tableaux important a été commis, mercredi 25 janvier, dans la maison que possédait à Bazoches-sur-Guyon (Yvelines) l'éditeur d'art et directeur de la galerie Louis-Carré, décédé le 11 septembre dernier (*le Monde* du 17 septembre 1977). Deux malfaiteurs armés et masqués se sont introduits, mercredi en début d'après-midi, dans cette maison. Après avoir maîtrisé la gardienne et neutralisé le système d'alarme, ils se sont emparés, selon la gendarmerie, de vingt-cinq toiles de maîtres. Parmi les tableaux dérobés, figureraient notamment des œuvres de Fernand Léger, Pablo Picasso, Jean Renoir, Raoul Dufy, Robert et Sonia Delaunay. Le montant du vol serait de l'ordre de 5 millions.

● *La prise d'otages de Villemomble.* — Les trois malfaiteurs qui, à quinze jours d'intervalle, ont pris en otage des membres de la famille d'un bijoutier parisien, M. André Attia (nos dernières éditions), avaient déjà été condamnés pour des délits mineurs. Les trois hommes, MM. Jean-Jacques Helites, âgé de vingt-quatre ans, Antoine Sabatier, âgé de vingt-sept ans, et Guy Taupin, âgé de vingt-cinq ans, ont été arrêtés à la station de métro Porte-de-Pantin, alors qu'ils se rendaient au magasin de M. Attia, boulevard Barbès, après avoir passé la nuit dans le pavillon de ce dernier à Villemomble (Seine-Saint-Denis) et avoir pris en otage le fils et la fille du bijoutier. Les trois malfaiteurs avaient déjà, le 11 janvier dernier, pris en otage toute la famille et vidé le coffre (*le Monde* du 13 janvier).

UN PROCÈS POUR VIOL DEVANT LA COUR D'ASSISES DE LA SARTHE

« La prison n'est pas une solution »

Plus de deux cent cinquante femmes et hommes clament : « La prison n'est pas une solution », interpellent le jury : « Et votre conscience, messieurs les jurés ! » Il est un peu plus de 20 heures dans le prétoire de la cour d'assises de la Sarthe, mercredi 25 janvier. M. André Pasquier, trente et un ans, inculpé de viol et de tentative de viol sur trois jeunes femmes, vient d'entendre sa condamnation : cinq années de réclusion criminelle.

Protestations, surprise, le Mouvement des femmes, présent tout au long du procès, manifeste son mécontentement. Il n'avait pas voulu la répression. Dans la soirée, au cours d'une réunion des groupes Femmes, l'une d'elles dira : « La justice n'est pas une solution. »

Le Mans. — M. André Pasquier, trente et un ans, n'a pas été très bavard. Face au jury, coincé dans un box entre deux gardiens de la paix, il a gardé la tête baissée durant la totalité des débats. Inculpé de viol et de tentative de viol sur les personnes de trois jeunes femmes, respectivement âgées de dix-neuf, vingt-deux et vingt-six ans, il a simplement dit de l'une : *« Elle ne m'a pas refusé. Elle a dit non, mais elle n'a pas eu de réaction. Je pensais qu'elle était d'accord quand même »* Il a murmuré : *« Vous avez quand même des femmes qui font du stop pour ça. »* Il a ajouté : *« J'estime qu'une femme qui se laisse aller, elle n'est pas violée... Je ne comprends pas pourquoi je me retrouve ici aujourd'hui. »*

M. Pasquier s'est rassis. Violeur ordinaire. Chauffeur-routier méritant, ancien militaire décoré des mains du général Massu. Bon père, bon époux. Pas une forte tête, non. En tout cas, pas un premier rôle.

Car ce 25 janvier, les premiers rôles, devant les neuf jurés du Mans, devant le public (debout et serré), devant la presse, les premiers rôles étaient tenus par les victimes. Elles entendaient parler d'elles, les violées. Elles entendaient parler du viol. Du viol en général. Leurs défenseurs, Mᵉˢ Simone Brunet (Poitiers) et Maryvonne Lozach'hmeur (Rennes), l'ont souligné : *« Il ne s'agit pas de s'en prendre à Pasquier. Il faut qu'il le sache absolument. Il n'y a chez nous aucune idée de vengeance. En fait, M. Pasquier ne nous intéresse pas beaucoup. »* Pour les défenseurs, il s'agissait bien plutôt *« de faire*

De notre envoyé spécial

entendre les victimes, de faire parler, de dénoncer ». Ce procès, a dit Mᵉ Brunet, *« est une participation au large mouvement des femmes »*.

Mais inévitablement les audiences se nourrissent plus de faits que de théorie. Le code de procédure pénale et le code pénal sont là, qui veillent.

Ouvrière spécialisée, une victime a raconté son histoire : *« J'ai eu l'impression qu'il n'y avait plus rien à faire. J'étais impuissante. Vaincue. Je pense que je me suis déshabillée moi-même parce que c'est moins humiliant. (...) C'était de la résistance passive. J'étais tendue. Mon corps était contracté : je n'existais plus. »*

Une autre partie civile raconte : *« Dans son comportement il n'y avait aucun indice. J'étais dans mes pensées. A un moment il s'est arrêté. Quand j'ai réalisé, il était en train de mettre les rideaux dans la cabine. (...) Il m'a alors coincé le genou et m'a dit « Si tu bouges, je te cogne. » Il avait à la main une tringle. J'étais complètement paniquée. »*

Les faits sont têtus. Ils ont finalement gagné du terrain, grignoté la place du débat général que souhaitaient les femmes. Un piège ? Sans doute. La justice, ou plus précisément la cour d'assises de la Sarthe, a fonctionné comme si de rien n'était. Les avocats de la partie civile se sont écrié : *« Nous ne voulons pas de répression. Pas de peine pour Pasquier. Nous savons trop ce qu'est l'univers carcéral. »* Il était trop tard. Trop tard pour faire le détail.

L'avocat général, M. Philippe Chaillou, requérait sept années de réclusion criminelle.

LAURENT GREILSAMER.

Témoignage

L'enfer

De M. Jean-Pierre Guérin, demeurant à Nancy, nous recevons le témoignage suivant tiré des observations qu'il a pu faire en prison :

« Les prisons, ce n'est déjà pas rose, mais, croyez-moi, pour un violeur c'est l'enfer. Lorsque vous entrez en prison, la coupe des cheveux est systématique (le coiffeur est un détenu). Si vous entrez pour viol, ledit coiffeur vous entaille volontairement l'oreille. C'est un signe pour les autres détenus. Quand vous entrez en cellule avec le signe fatidique, tous les autres détenus vous « tombent » dessus. Les gardiens ferment les yeux. Surtout, pas d'histoires... C'est la loi des prisons.

» Il faut mieux, pour un violeur, s'il a un peu d'argent, qu'il ne s'en serve pas. Tout ce qu'il pourrait faire rentrer lui est systématiquement confisqué par ses « camarades » de cellule.

» On le tiendra à l'écart de tous les jeux, on lui fera faire la vaisselle pour tous, on le brimera de toutes les façons possibles et imaginables... »

ÉDUCATION

Cinq cent mille questionnaires dans les établissements

Les Jeunes giscardiens veulent donner « la parole aux lycéens »

Le mouvement des Jeunes giscardiens, qui, depuis le 29 octobre, s'intitule Autrement, a décidé de passer à l'action dans les lycées. Une cinquantaine de lycéens du mouvement ont rédigé un questionnaire qui, tiré à cinq cent mille exemplaires, sera distribué aux élèves de la troisième à la terminale par le soin des « militants » giscardiens.

Ce questionnaire, intitulé « Lycéens, nous avons enfin la parole », ne porte aucune mention de son origine, excepté un dessin de kangourou, l'emblème du mouvement. *Il débouchera sur une* Journée nationale du lycéen le 8 février. Ce jour-là, trois cents *délégués se* rassembleront à Paris pour débattre *« en ateliers »* les thèmes soulevés par le questionnaire (découverte du monde, notes, emploi du temps, discipline, politique au lycée, activités extra-scolaires, examens, orientation, sports, ambiance à l'école, contenu des cours, rôle des professeurs, délégués de classe, etc.).

L'après-midi, les thèmes du questionnaire seront mis en forme de *questions* concrètes à poser au ministre de l'éducation, M. René Haby, qui a accepté de participer à une séance pour répondre. Il *disposera d'une minute par question* posée. *« Nous voulons mettre le ministre au pied du mur »*, a affirmé M. Dominique Ambiel, responsable national des Jeunes giscardiens chargé de l'éducation et des lycées, et professeur de lettres au collège Sainte-Croix de Neuilly.

Curieusement, le questionnaire ne comporte aucune question ayant trait à la drogue ni à la réforme Haby, ni même à la sécurité dans les établissements — alors qu'on s'interroge sur la sécurité des deux roues... *« Ce n'est pas nous qui avons fait le questionnaire*, répondent les responsables d'Autrement, *ce sont des lycéens. Il n'y aura d'ailleurs pas de représentants de notre mouvement à la journée du 8 février. »*

[Le ministre de l'éducation s'est souvent *inquiété de la politisation* Jeunes giscardiens, qu'il a accepté de parrainer, est, curieusement, placée sous le signe du refus de la politisation. « La politique au lycée, ras le bol ! », affirment les brochures diffusées par Autrement.

Le long questionnaire mis au point (vingt pages et quarante-sept questions) est pourtant orienté au moins dans un sens : le rôle des enseignants. Les questions s'y rapportant donnent une vision « a priori » négative.

La *dernière* page du questionnaire invite le lycéen qui le désire à donner son nom et son adresse afin de pouvoir être contacté pour « d'autres actions de ce genre ». Le mouvement Autrement, lui, s'est bien gardé de donner son nom et son adresse, se souvenant que M. Haby a déclaré récemment : « Il ne suffit pas d'annoncer la couleur » pour éviter la politisation. A cet égard, la discrétion d'Autrement est exemplaire. — Br. F.]

LA CONTROVERSE SUR LE DOSSIER SCOLAIRE

La décision appartient aux établissements
annonce le ministère

La controverse sur le dossier scolaire a rebondi à la veille de la réunion samedi prochain, à 15 heures, au centre universitaire Tolbiac, à Paris, d'une « conférence nationale contre le fichage », *convoquée par des parents et des enseignants proches de la tendance de la FEN Front unique ouvrier. Le ministre a répliqué en annonçant que* « l'administration des établissements a toute latitude pour aménager l'utilisation des nouveaux dossiers mis en place ». *D'autre part, une pétition circule pour appeler au boycottage du dossier scolaire.*

Dans l'appel à la conférence nationale du 28 janvier (1), on lit notamment : *« Sous couvert de connaissance de l'enfant et de l'élève, c'est une véritable fiche de police que les enseignants sont appelés à remplir (...). Ces casiers scolaires sont une atteinte inqualifiable aux droits élémentaires de la personne humaine (...). De nombreux enseignants refusent d'être des informateurs, des agents de renseignement. »*

Sur l'initiative de plusieurs associations (2), une pétition circule, apelant au boycottage. On y lit notamment : *« Nous savons que l'école, sans dossier scolaire, maltraite et élimine déjà des masses d'enfants et de jeunes : nous estimons que le dossier scolaire renforce énormément les effets négatifs de l'enseignement. »* Les signataires voient dans le dossier *« une atteinte aux droits fondamentaux des jeunes confiés au système scolaire et une trahison des fins éducatives (...). La relation pédagogique est essentiellement une relation de personne à personne. La décision étatique de centraliser et de stocker les informations sur la jeunesse équivaut à une mise en cause sans précédent »*.

Le dossier scolaire est enfin le *« signe d'une évolution inquiétante »*, car *« on ne peut accorder aucune confiance aux déclarations sur le bon usage du dossier une fois constitué. Celles-ci demeurent, en fait, au niveau des bonnes intentions »*.

Le ministère a réagi mercredi 25 janvier, dans un communiqué déclarant notamment : *« Le dossier scolaire, sous des formes diverses, est utilisé depuis longtemps dans la plupart des établissements. Jusqu'à aujourd'hui, son existence n'a jamais été contestée par personne. (...) Son objectif est d'éviter des jugements défavorables trop hâtifs sur des élèves temporairement en difficulté. (...) Le ministère ne peut admettre que cette intention soit présentée sous un jour complètement déformé. Mais le fait même que certains aient pensé à cette déformation se révèle inquiétant. Aussi, une consultation a-t-elle été entreprise, dès novembre dernier, avec les enseignants et les parents d'élèves afin que puissent être retenues toutes dispositions permettant d'éviter d'éventuels usages abusifs. (...) Cette consultation se poursuivra jusqu'à accord sur la forme définitive à donner au dossier scolaire ; en attendant, l'administration des établissements a toute latitude pour aménager l'utilisation des nouveaux dossiers mis en place. »*

(1) Renseignements : Patrick Valchera, 81, rue Léon-Frot, 75011 Paris.

(2) Les organisations suivantes ont signé le manifeste : Confédération syndicale des familles, Confédération syndicale du cadre de vie, Confédération nationale des associations familiales laïques, Syndicat de la médecine générale, Jeunesse étudiante chrétienne, Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, Culture et Liberté, Ecole et Société, Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogiques. Rens. : D Fontaine, B.P. n° 4, 75824 Paris CEDEX 17.

Une nouvelle concession

L'arrêté du 8 août 1977 instituant un dossier scolaire normalisé pour toute la France et la circulaire d'application créant des rubriques relatives au comportement des élèves, ont suscité, depuis la rentrée, de nombreuses protestations. Dans un premier temps, le ministre avait accepté d'amoindrir l'effet de sa décision en prévoyant que le dossier ne serait plus continu entre le primaire et le secondaire, et en ramenant de cinq ans à un an le délai de conservation du dossier à l'issue de la scolarité. Ces mesures n'ont pas suffi à apaiser les inquiétudes de nombreux parents.

Le communiqué du ministère — qui n'a aucune valeur réglementaire — reconnaît implicitement qu'aucune obligation n'est faite aux enseignants de remplir la totalité des rubriques du dossier. En s'en remettant sur ce point à l'autonomie des établissements, il fait, sans le dire, une nouvelle concession aux adversaires du dossier : les personnes qui refuseront — ou qui refusent déjà — de le remplir ne devraient pas être passibles de sanctions. Le Conseil d'Etat, saisi par plusieurs organisations, n'a pas encore indiqué si le ministre avait abusé de son pouvoir réglementaire en instituant le dossier. Le communiqué du 25 janvier montre qu'en tout état de cause le ministre a renoncé à imposer l'application de son arrêté du 8 août. — Br. F.

Grève à H.E.C.

Les élèves des deux premières années de l'Ecole des hautes études commerciales (H.E.C.), à Jouy-en-Josas (Yvelines), se sont mis en grève, le mardi 24 janvier, pour appuyer leur demande de création d'un « comité d'enseignement » dans l'établissement. Ils envisagent de maintenir leur mot d'ordre tant que la direction de l'école n'aura pas accepté la participation des élèves à la gestion et à l'animation pédagogique. La grève a été reconduite mercredi matin 25 janvier pour vingt-quatre heures.

« Participer aux affaires »

Dans un couloir, quelques élèves non grévistes discutent. D'autres travaillent dans une salle, indifférents à l'agitation. Mardi matin, une centaine d'élèves avaient voulu assister aux cours. Depuis, la plus célèbre école de commerce semble s'installer dans la grève. Dans un amphithéâtre, plus de trois cents garçons et filles discutent depuis deux heures pour savoir s'il faut « laisser un droit de veto au directeur ». *Tous se disent décidés à imposer à l'administration le principe de la création d'un « comité d'enseignement », où seraient représentés les enseignants, les étudiants et la direction. Ce projet, à l'initiative de la section de l'Union des grandes écoles (U.G.E.) (1) a déjà fait l'objet de plusieurs rédactions et de rencontres avec le directeur de H.E.C., M. Christian Vuillez. La grève a été décidée après que celui-ci se fut déclaré favorable à l'idée d'un comité tripartite, à condition toutefois qu'il n'ait qu'un rôle consultatif.*

« Nous voulons réellement participer aux décisions de l'école », *affirme un des animateurs du mouvement, militant socialiste. Les élèves de H.E.C. — ceux de troisième année sont actuellement en stage et n'ont pas pris part au vote — revendiquent un droit de regard à la fois sur* « les affaires de l'école et notamment les problèmes de contrôle des connaissances » *et sur le contenu pédagogique de l'enseignement. Une réforme des disciplines linguistiques doit intervenir pour les élèves de première année dans les prochaines semaines. Les langues compteraient davantage dans la délivrance des diplômes de fin d'études. Selon les élèves grévistes, la présence en cours tend aussi à devenir obligatoire.*

Plus profondément sans doute, les élèves de H.E.C. veulent remettre en cause l'image de marque de leur école et le « profil de leur formation ». *Un phénomène identique est observé depuis un ou deux ans dans d'autres écoles comme Polytechnique : les étudiants souhaitent souvent ne plus être* « formés à devenir de jeunes cadres dynamiques bien disciplinés ». *D'où l'intérêt croissant qu'ils portent aux disciplines théoriques et aux sciences humaines.* « A H.E.C., *explique un élève gréviste*, on nous donne uniquement une image pratique parcellisée de l'économie. Nous ne raisonnons qu'à partir d'études de cas. L'enseignement théorique de l'économie se limite aux thèses libérales ou keynesiennes. Les professeurs qui veulent nous enseigner l'économie marxiste ne peuvent le faire qu'en dehors du programme. » *Les élèves ont également décidé de distribuer des tracts dans les classes préparatoires aux concours* « pour répondre à la brochure officielle et à un montage audio-visuel préparé par la direction de l'école » *Ce montage a été jugé misogyne ; une seule femme y figure, paraît-il, alors que les étudiantes ont accès au concours d'entrée depuis quatre ans.*

Cette grève — reconduite mercredi par 80 % des présents — intervient après que des problèmes similaires se soient posés dans plusieurs écoles dépendant, comme H.E.C., de la Chambre de commerce de Paris. L'Ecole des affaires de Paris (E.A.P.), la plus récente, a déjà son comité d'enseignement. Les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (E.S.C.P.) s'étaient mis en grève l'an dernier pour le même motif.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) L'U.G.E. compte près de cent quarante adhérents sur huit cents élèves. Deux autres organisations, le SAHEC (Syndicat autonome d'H.E.C.) et le MAS (Mouvement d'action syndicale) sont aussi représentées.

SCIENCES

Après la chute d'un satellite soviétique

DES TRACES DE RADIOACTIVITÉ ONT ÉTÉ DÉCELÉES SUR LE SOL CANADIEN

Des traces de radioactivité ont été décelées, ce jeudi 26 janvier, en début de matinée, par un avion C-130 qui survolait, à basse altitude, une région inhabitée, *à 350 kilomètres à l'est-nord, est* de l'extrémité orientale du grand lac des Esclaves. Elles pourraient indiquer la présence, au sol, d'éléments du satellite soviétique Cosmos-954 qui s'est désintégré, mardi, au dessus de cette région. Cela tendrait à prouver que le réacteur du satellite n'a pas entièrement brûlé en *haute atmosphère*. Les recherches entreprises jusqu'ici, en particulier par un avion américain U-2, qui peut monter à 30 kilomètres d'altitude, n'ont mesuré aucune pollution atmosphérique, ce qui est d'ailleurs normal si la désintégration s'est essentiellement produite a beaucoup plus haute altitude.

● *Une fuite radio-active* s'est produite, le 13 janvier, dans la centrale nucléaire de Tihange, située sur la Meuse, entre Namur et Liège.

La section belge des Amis de la Terre, qui a révélé l'incident, a affirmé que plusieurs dizaines de personnes ont été contaminées. Après vérifications, il apparaissait que les six personnes les plus exposées à la radioactivité n'avaient reçu que la moitié de la dose maximale admissible.

RELIGION

● *Le diocèse de Bordeaux et la Mission de France* organisent deux soirées (rencontre, appel, célébration) proposées aux jeunes de dix-huit à trente ans, elles seront animées par MM. Jean Debruyne et Gaëtan de Courrèges, avec le montage audio-visuel *l'Absent du samedi*, réalisé par M. Jean-Pierre Vanhecke. Elles auront lieu : *à Bordeaux*, sous le titre *« Nouvel Espace »*, le 27 janvier, 18 h. 30, à Notre-Dame-des-Anges, 208, rue de Pessac ; *à Libourne, sous le titre « Vivres »*, le 28 janvier, 18 h. 30, à la salle des Bleus de Saint-Ferdinand, rue Donnet.

Pour tous renseignements : Information-Dialogue, 37, rue du Château, 92100-Boulogne.

Le boycottage de la réforme

M. Haby annule une audience avec la FEN

« Des dizaines de milliers d'élèves de sixième sont en situation d'échec scolaire. » Tel est le bilan *fait, dans un communiqué commun*, par les syndicats nationaux des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) et des enseignements de second degré (SNES), ainsi que la Fédération Cornec. Ce bilan, selon eux, *« atteste une aggravation généralisée des conditions d'enseignement (...), que la caricature de soutien préconisée par le ministre ait été mise en place ou non »*. Ils font allusion à la *« réduction des horaires »*, à l'*« appauvrissement des contenus »* et à la suppression des heures de dédoublement.

Ils demandent notamment des dédoublements de classe et des heures supplémentaires de soutien pour la rentrée 1978 en *sixième et en cinquième. Pour* faire aboutir ces revendications, ils maintiennent leurs consignes *sur la non-application du soutien* et demandent à leurs adhérents de répondre collectivement dans les établissements aux enquêtes sur l'application de la réforme par le rappel de ces revendications et consignes. Ils affirment leur volonté de *« s'opposer en commun (...) à toute menace ou sanction entraînée par l'application de ces consignes »*.

Ce communiqué a provoqué aussitôt une réaction du ministre de l'éducation, qui a décidé d'annuler une audience prévue avec les représentants de la FEN (dont font partie le SNI et le SNES) pour discuter des problèmes des auxiliaires.

La FEN estime, dans un communiqué, que la décision du ministre est *« une nouvelle dérobade destinée à éluder les graves problèmes qui se posent aux maîtres auxiliaires du second degré »*.

● *La grève continue à Dauphine. — Les étudiants de premier* cycle de l'université de Paris-IX ont reconduit la grève, mercredi 25 janvier. Les bureaux de la présidence de Dauphine ont été investis après que des étudiants en eurent forcé les portes. Les policiers, qui avaient pris position autour de l'université, ne sont pas intervenus. Les locaux administratifs ont été évacués en fin d'après-midi. D'autre part, à la suite de la disparition des listes électorales du collège des étudiants de première année, les élections au conseil de l'U.E.R. ont été annulées. Les étudiants ont obtenu de l'administration que les examens n'aient pas lieu à Arcueil.

● *L'Union des grandes écoles (U.E.G.)* a donné pour les prochaines semaines deux rendez-vous à ses adhérents. Elle organise le 26 janvier une Journée nationale d'action « pour lutter contre l'austérité ». A cette occasion, des élèves des grandes écoles réclameront une augmentation de 12 % de la dotation budgétaire de chaque école ainsi qu'une allocation d'études notamment pour les « enfants des chômeurs ». Une manifestation est prévue à Paris.

Le 11 février, l'U.G.E. organisera une rencontre nationale de ses élus dans les conseils d'administration des écoles « pour la défense des libertés syndicales et la garantie de démocratie dans la vie des établissements ».



SPORTS

AUTOMOBILISME

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Une aubaine pour Porsche

De notre envoyé spécial

Monaco. — Curieux spectacle, dans la soirée du mercredi 25 janvier, sur le port de Monaco où sont installés les contrôles de pointage. Il y a là, dans la foule, Manfred Jankte, directeur sportif de Porsche, venu en principauté pour tout autre chose que le Rallye de Monte-Carlo. Dans le passé, Porsche a bien gagné trois fois le rallye, mais aujourd'hui les objectifs sportifs du constructeur allemand sont différents. Priorité a été donnée aux courses en circuit. Aucune Porsche officielle ne participe donc à l'épreuve et c'est pourtant une voiture de la marque, engagée à titre privé, qui est en tête du rallye à l'issue du parcours commun. C'est ce qui explique la présence de Manfred Jankte sur le port.

Il attend le pilote de cette Porsche providentielle, Jean-Pierre Nicolas, en parlant plus des prochaines Vingt-Quatre Heures du Mans que du Rallye de Monte-Carlo. Il est quand même un peu amusé de cette situation, Manfred Jankte, dont les bonnes retombées, si Nicolas gagne, seront forcément exploitées par Porsche. A tout point de vue c'est une bonne affaire pour le constructeur allemand. C'est même la meilleure affaire financière qu'ait jamais faite jusqu'à présent Porsche.

Le temps que Manfred Jankte révèle que Porsche fait un gros effort pour les moteurs des Vingt-Quatre Heures du Mans — ils auront quatre soupapes par cylindre au lieu de deux, et seront donc beaucoup plus puissants — et voilà la première voiture du rallye, la Renault 5 Alpine de Guy Frequelin. Renault, ce sera l'adversaire à battre au Mans pour Porsche. Même si ce n'est pas l'actualité aujourd'hui, on est invité à y penser quand même un peu.

Jean-Pierre Nicolas arrive dans sa Porsche bleue. Manfred Jankte est en retrait, par discrétion, car il sait bien qu'il n'est pour rien dans le succès du pilote français et dans celui de sa voiture. Lorsque Nicolas a fini de discuter et de répondre aux interviews, Jankte pose quelques questions.

« On aurait pu mieux régler la voiture, mais on n'a pas eu le temps de faire d'essais avant le rallye. C'est qu'on n'a trouvé l'argent pour participer à Monte-Carlo que quelques jours seulement avant le début de l'épreuve... »

« Ah, bon », répond laconiquement Jankte, de plus en plus discret et sans doute de plus en plus amusé.

La grimace chez Fiat

Nicolas lui précise qu'ils ont un petit problème de freins et que la répartition n'est pas idéale, mais que la voiture est facile à conduire. Cinq minutes durant, les deux hommes parlent boutique, puis Manfred Jankte s'en retourne à ses occupations. Une opération publicitaire pour Porsche, qui n'a rien à voir avec le sport automobile. Quelle aubaine que Nicolas réalise une telle performance le jour même de cette opération !

A quelques mètres de là, toute l'équipe Renault pose pour la photo de famille. C'est qu'elles sont toujours en course les petites R-5 Alpine et, qui plus est, aux deuxième et troisième places. Ragnotti est deuxième à 1 min. 24 sec., Frequelin troisième à 2 min. 8 sec. Autant dire que la victoire est fort à portée, pour peu que la neige soit au rendez-vous dans la nuit de jeudi à vendredi dans l'épreuve complémentaire de classement. Mais neige abondante ou pas, Renault a déjà tiré le meilleur parti du Rallye de Monte-Carlo au plan promotionnel, avec ses petites R-5.

Le déroulement de l'épreuve est quand même assez curieux. Alors que chacun croyait que Fiat allait en faire une chasse gardée et une promenade triomphale, les trois premières places, après le parcours commun, sont occupées par une Porsche et deux Renault. Dans le clan Fiat, c'est de plus en plus la grimace. Pareille déconvenue est forcément la conséquence de plusieurs erreurs, dont les plus importantes reposent sur le choix et le cloutage des pneumatiques. On remarque ainsi en passant que les trois premières voitures sont équipées par le même manufacturier de pneumatiques et qu'il y a sans doute une relation de cause à effet. L'équipement de Fiat, comme de Lancia, est différent, et il a fallu attendre la dernière nuit du rallye pour que la décision soit enfin prise de monter les pneus spéciaux conçus pour les épreuves hivernales

Ils avaient tous été envoyés, un peu prématurément, en Scandinavie pour équiper les Fiat au prochain Rallye de Suède. Théoriquement, les cinq voitures de Darniche, Rohrl, Andruet, Verini (tous quatre sur Fiat 131 Abarth) et Bachelli (Lancia Stratos) devraient donc retrouver de l'efficacité dans l'épreuve complémentaire de classement, et c'est la raison pour laquelle beaucoup croient qu'une voiture du groupe Fiat peut encore gagner le Rallye de Monte-Carlo.

FRANÇOIS JANIN.

CLASSEMENT

APRES LE PARCOURS COMMUN

1. Nicolas (Porsche), 4 h. 33 min. 19 sec. ; 2. Ragnotti (Renault-5 Alpine), à 1 min. 24 sec. ; 3. Frequelin (Renault-5 Alpine), à 2 min. 8 sec. ; 4. Darniche (Fiat-131 Abarth), à 4 min. 42 sec. ; 5. Rohrl (Fiat-131 Abarth), à 4 min. 53 sec. ; 6. Kullong (Opel Kadett), à 5 min. 25 sec. ; 7. Bacchelli (Lancia Stratos), à 5 min. 44 sec. ; 8. Andruet (Fiat-131 Abarth), à 6 min. 4 sec. ; 9. Verini (Fiat-131 Abarth), à 7 min. 27 sec. ; 10. Mouton (Lancia Stratos), à 7 min. 28 sec.

D'un sport à l'autre...

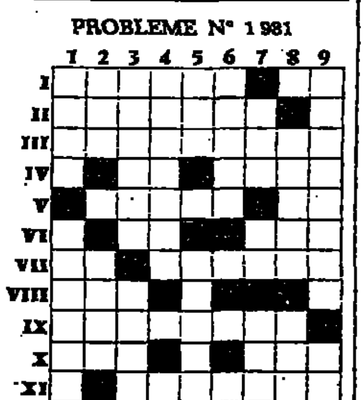
BASKET-BALL. — *En poule de quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, Caen s'est imposé devant l'équipe néerlandaise de Den Bosch par 98 à 87.*

FOOTBALL. — *L'équipe d'Italie, qui sera opposée à la France le 8 février à Naples et le 2 juin à Mar-del-Plata en Coupe du monde, a été battue 2 à 1 par l'Espagne le 25 janvier à Madrid.*

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 981



HORIZONTALEMENT

I. La conduite de ceux qui les fréquentent est généralement surveillée ; Pronom. — II. Le meilleur allié de chacun. — III. S'attaquèrent aux chefs. — IV. Saint ; Le moindre souci de Charles le Chauve. — V. Arrose une capitale ; Abréviation. — VI. Centre industriel étranger (épelé) ; Met fin à une vie de garçon. — VII. Evoque une détente ; Tell père ou Tell fils. — VIII. Déplacé. — IX. Ne manque pas de tranchant. — X. Invite une noble conquête à ne pas s'endormir ; Elle a une bonne tête. — XI. En Italie.

VERTICALEMENT

1. Est le plus souvent inappréciable ; Signe conventionnel. — 2. Jamais, sous la plume de Marot ; Aussi. — 3. Dont il sied de tenir compte ; Roulées. — 4. Sont particulièrement redoutables quand ils chargent. — 5. Temps ; Déchets. — 6. Abrite parfois des sujets épineux. — 7. Vient à son heure (en Angleterre) ; Pour tromper la faim ; Prénom. — 8. Très cher ami ; A parfois besoin de sérieuses rectifications. — 9. Illusions pures ; L'accord de Florence.

Solution du problème n° 1 980

Horizontalement

I. Nuit ; Omet. — II. Ormes ; Une. — III. Initier. — IX. Retenues. — V. Anges (poissons). — VI. Rites ; S.-O. — VII. Ait ; Mou. — VIII. R.D. ; Nais ! — IX. Aériennes. — X. Se ; Eloi — XI. Esule ; Eté.

Verticalement

1. Noirs ; Arase. — 2. Urne ; Ridées. — 3. Initiait. — 4. Têtent ; Fiel. — 5. Singes ; Ele. — 6. Eues ; N.-N.-O. — 7. Mûres ; Manie. — 8. En ; Sole. — 9. Têt ; Poussée.

GUY BROUTY.

Édition

« LE PÊCHEUR DE FRANCE »

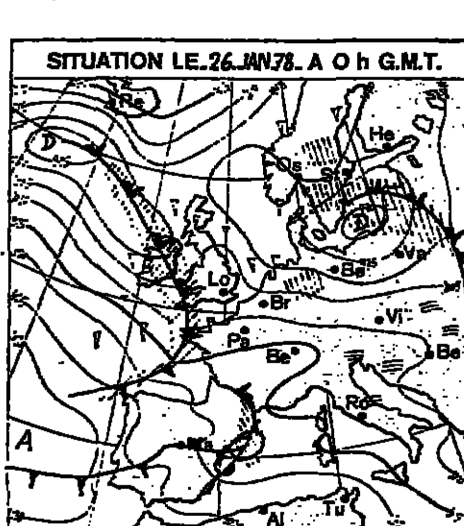
Un nouveau mensuel vient de paraître : « le Pêcheur de France ». Présenté comme une tribune où chacun peut s'exprimer en toute liberté, mais aussi comme un contact entre les fédérations, les sociétés et les pêcheurs, le journal « se consacre à rassembler toutes les intelligences, toutes les énergies, toutes les bonnes volontés pour atteindre ce but désirable entre tous : une pêche de loisir dans des rivières saines ».

Au sommaire du premier numéro, un dossier sur le chevaine, l'entretien des petites rivières, les rapports avec les écologistes, la page des débutants, un récit de pêche, etc.

★ Format tabloïd, 16 pages, vendu uniquement par abonnement, 18 F, Ed. Sepiel, 28, rue Milton 75009 Paris.

● *Le « Guide Néret des carrières 1978 »*. — La vingt-troisième édition de ce guide, mis à jour chaque année, vient de paraître. Elle donne des indications sur le système scolaire, l'orientation, les plômes universitaires), et réperplômes universitaires) ; et répertorie les débouchés et formations de courte durée ainsi que les carrières accessibles après des études supérieures et par la formation permanente. Un index des professions et un répertoire des établissements (publics et privés) qui assurent ces diverses formations complètent ce guide.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 27.1.78 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 janvier à 0 heure et le vendredi 27 janvier à 24 heures :

Un rapide courant perturbé continue à circuler de l'Atlantique à l'Europe. L'une des perturbations de ce courant abordera la France vendredi matin ; elle traversera, dans la journée, la majeure partie du pays.

Vendredi 27 janvier, il fera assez froid le matin avec des gelées de 0 °C à — 2 °C dans l'intérieur. Il y aura des averses de neige sur les Vosges, le Jura et les Alpes, et des nuages abondants en Bretagne, tandis qu'ailleurs le ciel sera peu nuageux avec quelques brouillards passagers dans le Sud-Ouest. Au cours de la journée, les nuages s'étendront rapidement sur la majeure partie du pays en donnant des pluies localement assez fortes, qui épargneront toutefois le Languedoc, les Alpes, la Provence et la Corse.

Les vents, d'ouest à sud-ouest, seront modérés le matin ; ils deviendront assez forts dans la journée, très forts par moments près des côtes de la Manche et de l'Atlantique, ainsi qu'au large.

Les températures maximales varieront peu par rapport à celles de jeudi.

Jeudi 26 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 009,4 millibars, soit 757,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 13 et 8 degrés ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 9 et 2 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 6 et 0 ; Lyon, 7 et 2 ; Marseille, 12 et 2 ; Nancy, 7 et — 1 ; Nantes, 9 et 3 ; Nice, 10 et 5 ; Paris-Le Bourget, 8 et 0 ; Pau, 11 et 7 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 8 et 4 ; Strasbourg, 8 et 0 ; Tours, 7 et 3 ; Toulouse, 12 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 7 degrés ; Amsterdam, 6 et 2 ; Athènes, 14 et 12 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 5 et 1 ; Bruxelles, [illegible] et 1 ; îles Canaries, 19 et 14 ; Copenhague, 4 et — 1 ; Genève, 6 et 0 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 7 et — 1 ; Madrid, 13 et 6 ; Moscou, — 8 [illegible] ; Nairobi, 25 et 12 ; Palma-de-Majorque, 17 et 7 ; Rome, 15 et [illegible] ; Stockholm, 0 et — 4.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au Comité des stations françaises le mercredi 25 janvier et à l'Office national autrichien le mercredi 25.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 150, 350 ; Autrans, 50, 100 ; Bellecombe-Crest-Voland, 80, 120 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs, 100, 160 ; Chamonix, 60, 130 ; Chamrousse, 80, 120 ; Châtel, 50, 140 ; La Clusaz, 45, 130 ; Les Contamines-Montjoie, 30, 200 ; Le Corbier, 80, 180 ; Courchevel, 75 ; Les Deux-Alpes, 100, 650 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 95, 130 ; Les Gets, 50, 150 ; Les Houches, 60, 140 ; Megève, 85, 140 ; Les Menuires-Val-Thorens, 143, 350 ; Méribel, 90, 100 ; Morzine-Avoriaz, 30, 160 ; La Plagne, 150 ; Pralognan, 80, 100 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 90, 130 ; Samoëns, 40, 140 ; Thollon-les-Mémises, 40, 80 ; Tignes, 165, 240 ; Val-Cenis, 150, 300 ; Val-d'Isère, 170, 300 ; Valloire, 90, 210 ; Villars-de-Lans, 35, 50.

ALPES DU SUD

Auron, 170, 280 ; Isola-2000, 220, 280 ; Orcières-Merlette, 70, 110 ; Pra-Loup, 105, 210 ; Le Sauze, 90, 220 ; Serre-Chevalier, 100, 180 ; Valberg, 130, 220 ; Vars, 175, 255.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes, 90, 150 ; Barèges, 100, 150 ; Cauterets-Lys, 170, 300 ; Font-Romeu, 80, 100 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 130, 170 ; La Mongie, 160, 220 ; Saint-Lary-Soulan, 110, 120 ; Les Angles, 80, 110.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 80, 120 ; Super-Besse, 80-110 ; Super-Lioran, 110, 130.

JURA

Métabief, 35, 70 ; Les Rousses, 40, 110.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein, 10, 50 ; Zell-am-See, 40, 120. — Vorarlberg : Gargellen, 70, 120 ; Lech-Arlberg, 80, 130 ; Zürs-Arlberg, 105, 130. — Tyrol : Fulpmes, 20, 110 ; Ischgl, 55, 100 ; Kitzbühel, 20, 90 ; Obergurgl, 75, 115 ; Seefeld, 60, 75 ; Sölden, 35, 125.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Pris pour l'application de la loi du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion ;

● Majorant le montant de l'allocation d'orphelin.

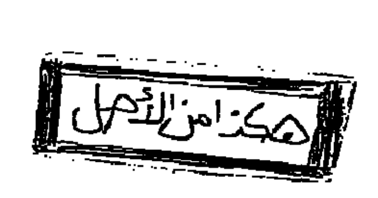
loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	tous groupes	70
	981	tous groupes	570
	88 791	groupe 1	2 070
	5 011	groupe 2,	5 070
		autres groupes	1 070
	8 521	groupe 4	5 070
		autres groupes	1 070
	9 561	groupe 1	10 070
		autres groupes	1 070
	13 891	groupe 4	2 000 070
		autres groupes	50 070
2	682	tous groupes	500
	842	tous groupes	500
	88 792	groupe 1	2 000
	3 662	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	13 892	groupe 4	5 000
	6 302	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	10 662	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
	94 342	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
3	63	tous groupes	150
	88 793	groupe 1	2 000
	3 393	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	13 893	groupe 4	5 000
4	9 904	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	13 894	groupe 4	5 000
	5 234	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	88 794	groupe 1	1 000 000
		autres groupes	20 000
5	365	tous groupes	500
	88 795	groupe 1	2 000
	1 505	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	1 785	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	7 435	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	13 895	groupe 4	5 000
	20 245	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
6	6	tous groupes	70
	88 796	groupe 1	2 070
	0 436	groupe 3.	5 070
		autres groupes	1 070
	0 896	groupe 1	5 070
		autres groupes	1 070
	4 176	groupe 4	5 070
		autres groupes	1 070
	13 896	groupe 4	5 070
	78 506	groupe 2	100 070
		autres groupes	5 070
7	057	tous groupes	500
	88 797	groupe 1	2 000
	13 897	groupe 4	5 000
8	88	tous groupes	150
	088	tous groupes	650
	338	tous groupes	500
	628	tous groupes	500
	88 798	groupe 1	2 000
	8 218	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	13 898	groupe 4	5 000
	09 208	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
9	819	tous groupes	500
	949	tous groupes	500
	88 799	groupe 1	2 000
	13 899	groupe 4	5 000
	8 659	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
0	10	tous groupes	150
	90	tous groupes	150
	88 790	groupe 1	2 150
	6 550	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	8 650	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	13 890	groupe 4	5 150
	8 480	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000

TRANCHE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE
TIRAGE DU 25 JANVIER 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 28 JANVIER 1978 à MONTEREAU-FAULT-YONNE (Seine-&-Marne)
78 — 5è

LOTO TIRAGE No 4 : 1 6 12 34 36 37
NUMERO COMPLEMENTAIRE 47

PROCHAIN TIRAGE LE 1er FEVRIER 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 31 JANVIER APRES-MIDI



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Les exilés de Brecht.

*Le Théâtre du VIII*e*, centre dramatique de Lyon, présente du 2 au 12 février* les Dialogues d'exilés, *de Brecht, dans une mise en scène d'Alain Halle-Halle. Une suite de tableaux autonomes où l'on voit les deux mêmes personnages se rencontrer dans un même décor, lieu irréel, lieu d'un dialogue philosophique que Brecht a imaginé en lisant* Jacques le Fataliste.

Il ne s'agit pas ici d'un maître et d'un valet, mais de deux hommes qui fuient le nazisme. « Dépourvus de présent, ils cherchent à vivre dans la durée. C'est seulement pour atteindre leur but, qui est fort éloigné, qu'ils essaient de progresser. » *Tels sont les exilés selon Brecht, fouillant dans leurs souvenirs pour se construire l'image d'une société future, pour débattre du socialisme. Et l'humour sec de Brecht rejoint l'ironie élégante de Diderot.*

Les émigrés de Mrojeck.

*Quand s'exilent des travail*leurs sans travail et des intel*lectuels qui n'ont pas le droit de penser, on les appelle des émigrés. D'où viennent-ils ? Du Portugal, d'Afrique du Nord, de Yougoslavie, de Pologne. Ils se retrouvent balayeurs, éboueurs, maçons ; vivent ensemble dans les chambres sordides que leur réservent les pays d'accueil, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suède... Peu importe où se passe l'action des* Emigrés, *la pièce de Mrojeck que Laurent Terzieff et Gérard Darrieu ont jouée au Petit-Orsay et au Lucernaire, dans la mise en scène de Roger Blin, et que Michel Touraille crée avec le T.Q.M. (Théâtre quotidien de Montpellier) du 27 janvier au 4 février.* « Qu'importe d'où viennent ces deux hommes, l'intellectuel et le manuel. Ils sont interchangeables comme leur situation. Leur drame est celui du déracinement, de l'incommunicabilité entre deux classes sociales que rien ne peut rapprocher. Drame noir, rire noir. »

La route vers Mahagonny.

Après l'Angleterre vue par Balzac et travestie par le groupe T.S.E., le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis nous emmène dans l'Amérique mythique de Brecht, dans la ville de Mahagonny — ruée vers l'or, bordel, match de boxe et songs — avec quelques jours de délais. La cause en est la reprise, en décembre, à la demande générale — et cette fois c'est vrai, — des Peines de cœur d'une chatte anglaise, *ce qui a provoqué un retard technique. C'est donc le 31 janvier, au lieu du 27 comme il était prévu, que commence* le Petit Mahagonny *dans la mise en scène de Mireille Roche, avec la Péniche-Théâtre. Autrement dit la compagnie de Jean-Paul Farré. Après Beckett* (En attendant Godot) *et Pinter* (le Retour) *le délirant Farré se confronte au didactisme distancié. Qui gagnera ?*

Ma Mère l'Oye de Montparnasse au Ranelagh.

En France, on se souvient de Gertrude Stein grâce à ses liens avec Picasso et les cubistes, avec Hemingway et Fizgerald. Aux Etats-Unis, on l'appelle « Ma Mère l'Oye de Montparnasse »... Un groupe d'acteurs américains qui vivent à Paris, dirigés par Sally Lansing, présentent au Ranelagh, les 31 janvier, 3 et 7 février, à 18 heures (entrée libre), sur un thème de Gertrude Stein : Notre mère à tous, *histoire de Susan B., féministe qui a lutté pour les droits politiques et les a obtenus. Mais la société a gardé ses codes masculins...* « Changer le langage est la seule manière de changer la société. » *Sous la direction de Sally Lansing, les acteurs s'appliquent à vivre et à parler un éternel présent, les spectateurs sont invités à promener leurs regards à travers un ensemble de moments, à choisir, à sélectionner, à construire leur propre histoire.*

Théâtre

LA COMÉDIE-FRANÇAISE A CHAILLOT

Il y a plus de trente ans, dans *le Monde* du 3 juillet 1945, Robert Kemp concluait sa « chronique théâtrale », consacrée à la première représentation en France de *Meurtre dans la cathédrale*, par cet éloge de Jean Vilar et de ses « collaborateurs » : « *Ces inconnus ont mieux joué que des acteurs chevronnés.* » Ces inconnus ont fait ensuite leur chemin. Créée au Vieux-Colombier, la pièce de T.S. Eliot sera reprise en 1952 par le T.N.P. au Palais de Chaillot (*le Monde* du 12 décembre 1952) avant d'être jouée à l'abbaye de Bec-Helluin (*le Monde* du 1er juillet 1953), à Nice, à Chaillot encore, à Avignon.

Accueillie à Chaillot pour la première fois depuis plus de vingt-cinq ans (« *la dernière fois c'était sous Aldebert, prédécesseur de Vilar* », rappelle M. Georges Guette, secrétaire général du Français), la Comédie-Française a voulu rendre hommage à l'ancien directeur du T.N.P. Entre les deux « maisons » le rapprochement a commencé quand M. Pierre Dux fut nommé, en 1970, administrateur de la compagnie. C'est lui qui fit venir M. Georges Guette, l'un des artisans du succès du T.N.P., puis du Théâtre de la Ville, grâce à un système efficace d'abonnements ; c'est peu après son arrivée que la troupe fut invitée par Jean Vilar à Avignon. « *Avant, la Comédie-Française n'était pas tournée vers le public populaire* », dit M. Georges Guette.

L'Anglais Terry Hands, qui met en scène *Meurtre dans la cathédrale* après l'avoir montée en 1964 à Liverpool et en 1972 à Londres, pense, lui aussi, que la Comédie-Française a beaucoup changé et qu'elle est devenue un peu l'héritière de Jean Vilar. « *Les acteurs du Français*, dit-il, *jouent vraiment pour le public, « plein jeu » ; à notre époque de théâtre-laboratoire, c'est une qualité que j'admire ; la pièce d'Eliot se prête bien à ce style de jeu.* »

Sur scène, pas de décor, un plateau vide, ou presque, une simple croix, les acteurs, le texte. « *Cela aussi*, dit Terry Hands, *c'est la leçon de Vilar.* » Et c'est aussi, il faut le dire, la conséquence d'un budget limité.

Terry Hands n'est pas d'accord avec l'organisation du théâtre en France, qu'il estime trop liée à la politique. « *Pour soutenir l'image du parti au pouvoir, dit-il, on demande des résultats tout de suite.* » Il n'aime pas non plus le principe des abonnements, qu'il juge mauvais à la fois pour les acteurs et pour le public. « *Si la pièce est un désastre*, dit-il, *il vaut mieux s'arrêter, plutôt que de jouer devant des spectateurs déçus.* »

Les spectateurs viendront-ils ? Vingt-cinq mille places sont déjà louées. Il faut en vendre quarante-cinq mille pour remplir la salle pendant trente-cinq jours. Voilà pourquoi M. Georges Guette bat le rappel ; voilà pourquoi Terry Hands, qui ne parle pas souvent aux journalistes, a été invité à faire exception à cette règle. — T. F.

★ Palais de Chaillot, 20 h. 30.

« CRIPURE » de Louis Guilloux

Cripure ou les déchirements d'un vieux bonhomme lucide et idéaliste, confiné dans le lycée de province où il enseigne la philosophie en rêvant de Java. Aujourd'hui il serait écologiste, mais l'histoire se passe en 1917, et Cripure, en rêvant de Lénine, écoute les chants des soldats russes, éloignés du front par prudence. Et, se parlant à lui-même dans les miroirs gris des bistrots à bitures solitaires, il essaie de ne pas entendre les propos patriotards de ses collègues.

Partagé entre le dégoût et une vanité puérile, Cripure tourne autour de la notabilité et des notables. Il veut les obliger à le reconnaître, mais ils le méprisent, voient dans ses sursauts de dignité des hocquets d'ivrogne. Ses élèves se moquent de lui, ses mesquineries découragent ceux qui seraient tentés de l'admirer. L'étiquette de minable s'est collée à lui pour toujours. Il ne s'en détache que par *le suicide. La mort est sa révolte.*

Il vit « en concubinage » avec sa servante, Maïa, forte comme la terre chaude, énigmatique comme l'eau calme, mère douce aux mains rudes, esclave insoumise : Tatiana Moukhine, tellement intense, noble, tellement nette dans ce spectacle un peu flou que Marcel Maréchal vient de monter à Marseille et qu'il amène à l'Espace Cardin. En 1967, il créait à Lyon, puis salle Gémier à Paris, cette pièce que Louis Guilloux a lui-même tirée de son roman *le Sang noir*. Marcel Maréchal est encore Cripure, le raté pathétique au regard aigu sous ses paupières gonflées, moins gesticulant qu'il y a dix ans, moins sarcastique, plutôt écrasé de lassitude, tout imprégné par l'ironie amère de ses déceptions. Java, Lénine, il n'y croit plus, l'histoire a effacé l'espoir. Ne reste que le rêve, un rêve lugubre *dans lequel flottent* des pantins blafards.

On imagine bien qu'à Marseille des moments de comique grotesque arrivaient en rupture et relançaient le rythme. Ici, dans cette salle froide, ils s'effondrent *avant d'éclater. Les directeurs de* centres dramatiques se sentent obligés de jouer à Paris sans pouvoir, sans vouloir attendre que soit libre une salle qui leur convienne, et leurs spectacles parfois en souffrent. Celui-ci vaut par Tatiana Moukhine, Marcel Maréchal et par Bernard Ballet — étonnant personnage de poujadiste équivoque et rancl, — qui sont, *comme d'habitude*, admirables.

COLETTE GODARD.

★ Espace Cardin, 20 h. 30.

Musique

Soixante ans pour une création

Il arrive un moment, quand l'émotion est trop forte, où l'on voudrait tenter d'en discerner les causes, moins d'ailleurs pour en diminuer les effets — tant pis si la bienséance exige que le mélomane conserve le teint frais et l'œil sec — que par crainte de voir s'évanouir ces instants privilégiés où le concert cesse d'être un lieu d'activité fébrile, luxueuse, un peu vaine, d'où la musique s'est depuis longtemps retirée.

Il y avait plusieurs raisons d'être ému par la découverte de la Journée de l'existence *d'Ivan Wyschnegradsky, vaste partition pour récitant et grand orchestre, virtuellement terminée en 1917, alors que le compositeur était encore en Russie, remaniée en 1929-1930 puis, une nouvelle fois, en 1939-1940, et enfin exécutée de façon exemplaire par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (direction Alexandre Myrat) grâce à la persévérance de quelques musiciens qui connaissaient la valeur de l'ouvrage.*

Ce concert, en conclusion d'une journée Wyschnegradsky — la première du cycle Perspectives du vingtième siècle, *— prenait, en effet, l'allure d'un hommage, d'une revanche et même d'une consécration tardive : il est toujours touchant de voir un compositeur de quatre-vingt-quatre ans recueillir l'hommage, silencieux d'abord puis singulièrement démonstratif, d'un public conquis d'emblée par le lyrisme d'une composition où l'influence manifeste de Scriabine n'empêche pas un ton déjà très personnel de se dégager.*

Pourtant, l'émotion vient de plus loin, sachant que de cette œuvre date chez Wyschnegradsky la certitude, clé de toute son œuvre à venir, que l'échelle musicale ne peut être limitée à une succession de demi-tons, qu'il s'agit donc d'un continuum, mais que, loin d'être une invention d'ordre esthétique, cette découverte se présente comme l'expression sonore symbolique de la conscience cosmique, de l'intuition du continuum de l'univers.

La Journée de l'existence, *« confession de la vie devant la vie », dont le texte est également de Wyschnegradsky, est en quelque sorte le récit d'une recherche individuelle depuis les ténèbres du cosmos jusqu'à l'accession à un état final parfait, mais c'est aussi musicalement une conquête à partir de la longue tenue grave des contrebasses d'une plénitude harmonique qui éclate tout à la fin, expression du* Tout.

Après avoir écrit cet accord, Ivan Wyschnegradsky a cessé de composer pendant plusieurs années, persuadé — car cette quête n'était pas pour lui un simple prétexte de créateur — qu'il ne pouvait pas aller plus loin. Il s'orienta alors vers l'ultra-chromatisme, ce qui le détermina à quitter la Russie où il était impossible, en 1920, de faire construire un piano en quart de ton.

Ce sont quelques-unes des pièces conçues pour cet instrument qu'on a pu entendre, lors du concert de l'après-midi, par Martine Joste et Sylvaine Billier, mais aussi l'Eude sur le carré magique sonore, *beaucoup plus récente, pour piano ordinaire, preuve s'il en était besoin que Wyschnegradsky n'est pas seulement l'homme de l'ultra-chromatisme. Au même programme figuraient deux pièces inédites de Miclacjewsky, antérieures à 1920, d'une écriture assez avancée et surtout* la Berceuse d'un bienheureux au chevet d'une morte *(1918) pour voix et piano de Nicolas Obouckhov (1892-1954) qui vint se fixer à Paris où Ravel l'accueillit avec enthousiasme, puis qu'on oublia peu à peu. L'étrangeté de cette berceuse laisse beaucoup attendre de la journée qui sera consacrée à Obouckhov lors de la prochaine série* Perspectives du vingtième siècle.

La Journée de l'existence *sera diffusée en avril par France-Culture, mais elle aurait sa place dans les programmes des associations symphoniques ou de l'Orchestre Paris où elle serait assurée du même succès qu'à la Maison de la Radio.*

GÉRARD CONDE.

Expositions

Le voyage brésilien de J.-B. Debret

Le nom de Jean-Baptiste Debret, peintre d'histoire, né à Paris en 1768, mort en 1848, élève de Jacques-Louis David, est plus familier au Brésil qu'en France.

Au moment où Tocqueville se rendait sur le nouveau continent pour y observer la « naissance de la démocratie américaine », Jean-Baptiste Debret rapportait à Paris, en 1831, son « voyage pittoresque et historique au Brésil ou le séjour d'un artiste français au Brésil », *ouvrage en trois volumes, totalisant 508 pages de textes et 152 estampes, tirées de dessins et aquarelles faites sur le motif.*

Le Centre culturel brésilien, qui s'appelle d'ailleurs galerie Debret, expose trente aquarelles de ce « voyage » en pays étranger : scène de rues et de jungle, visages d'aborigènes, mœurs sociales, coutumes, guerre, armes, botanique... J.-B. Debret est « reporter » autant que peintre. Il voit et raconte, par le dessin et l'aquarelle. C'est l'époque où l'artiste savait observer et décrire.

Bonapartiste, fuyant la Restauration, J.-B. Debret n'était pas arrivé seul à Rio. Il faisait partie d'une « mission artistique française », composée de peintres, de sculpteurs, de graveurs, de musiciens, sous la direction d'un critique d'art, Joaquin Lebreton. Le but de l'équipée était de fonder une « académie des beaux-arts » au Brésil. L'idée était dans l'air puisque l'Ecole des beaux-arts de Paris allait bientôt voir le jour, rue Bonaparte. Le premier architecte, en 1830, fut François Debret, frère du peintre.

La mission échoua entre les embûches du corps consulaire français et les intrigues des artistes portugais locaux. Mais cela n'empêcha pas J.-B. Debret de faire son métier de « peintre d'histoire ». Il a beau jeter sur les gens et les choses un regard d'entomologiste, il n'est pas Darwin (qui, l'année même du retour du peintre à Paris, embarque pour l'Amérique du Sud). Artiste, il raconte et enchante.

Debret peint, mais aussi classe, par genres et par série. Ici des faces de guerriers, là des visages de belles portugaises qui font penser aux portraits du Fayoum, ailleurs des danses d'Indiens au corps coloré géométriquement, des colibris, la graine d'arachide, la noix de coco, les armes par série, une scène de « pacification de la jungle » *où les tromblons des conquérants affrontent les flèches des indigènes. De la précision dans le trait du dessin, une coloration savante, une observation inlassable.*

Ces dessins, et bien d'autres, avaient été mis en vente en 1968 par la famille du peintre, à Paris. Ils allaient être dispersés et ne doivent d'être encore réunis qu'à l'intervention du service culturel brésilien auprès d'un marchand d'art moderne de Rio. Celui-ci, M. Boghici, s'était porté acquéreur de l'ensemble, une centaine d'aquarelles et de dessins qui font aujourd'hui virtuellement partie du patrimoine artistique brésilien.

JACQUES MICHEL.

★ Le Brésil, de J.-B. Debret, Galerie Debret, 28, rue La Boétie.

● *L'Académie des beaux-arts* a reçu, mercredi 25 janvier, sous la Coupole avec un *faste exceptionnel* et en présence de M. Alain Poher, président du Sénat, M. Christian Langlois, élu dans la section architecture au fauteuil de Jacques Carlu.

Notes

Cinéma

« Je suis un autarcique » de Nanni Moretti

Tourné en super-8 pour 3 millions de lires, par Nanni Moretti, « auteur complet » de vingt-trois ans, qui en est aussi l'un des interprètes, ce film, gonflé en 16 millimètres, est devenu un succès de ciné-club dans toute l'Italie. Puis il a été présenté en salles commerciales et à la télévision avec le même succès. Phénomène sans précédent dans un cinéma italien en crise lui aussi. De quoi faire rêver nos réalisateurs marginaux.

Nanni Moretti, jeune homme de gauche, a eu l'audace de s'en prendre, à travers l'impuissance artistique — il raconte les mésaventures d'un groupe théâtral en quête d'un spectacle « révolutionnaire », — à la contre-culture, aux intellectuels déphasés d'après 68, à toute une mythologie de la nouvelle gauche italienne dont il démontre sans complaisance les tics, la confusion idéologique et sociale, le manque d'objectifs politiques. Sans-craintes, dit-il, d'être « récupéré par la droite », il sonne très fort, pour ses amis et son milieu, le clairon du réveil. On se demande avec curiosité quel accueil le public français va faire à ces « frustrés » italiens, à cette critique courageuse qui, là-bas, est dans l'air du temps.

JACQUES SICLIER.

★ Studio des Ursulines (v.o.).

Danse

Retour au Japon primitif

Les interprètes du spectacle « le *Dernier Eden* », *présenté au* Nouveau-Carré, se réclament d'un mouvement né au Japon dans les années 60 en réaction contre la danse classique, qu'elle soit d'Orient ou d'Occident, au moment où toute une jeunesse revenait aux sources les *plus archaïques de la morale et de* la religion.

La lecture attentive du programme permet de suivre un itinéraire messianique du chaos à la lumière. On peut aussi se laisser aller simplement à la fascination de tableaux où l'horrible se mêle à la poésie. On reçoit de plein fouet la beauté crispée des gestes et le choc de visages blancs aux yeux cernés de rouge. Certaines scènes baignent dans un climat surréaliste exacerbé, comme la « *Danse de possession androgyne* » sur le « Boléro » de Ravel, et le « Réveil de la Terre-mère », où un volcan traverse le corps de la danseuse avant d'entrer en éruption.

Le chorégraphe Ko Murobushi, sorti pour la première fois de son pays pour venir à Paris, a choisi de s'exprimer par la danse Buto, une technique sacrée. Une libre improvisation guide ces trois danseurs, qui parviennent à réinsérer les vestiges mystiques du Japon primitif dans le théâtre d'aujourd'hui.

MARCELLE MICHEL.

★ Nouveau-Carré, petite salle, 22 h. 30.

Variétés

Jean Sommer

Couronné par un prix de l'académie Charles-Cros, Jean Sommer est un jeune auteur-compositeur qui a deux ou trois jolies chansons (« le Bistrot de chez Henri »), parlant des choses ordinaires de la vie, mais dont le répertoire dans son ensemble souffre trop d'un écart entre les intentions et leur réalisation, d'un *manque de punch et d'un curieux* refus, volontaire ou non, d'exploiter une voix pourtant intéressante.

Accompagné par quatre excellents musiciens, Jean Sommer se présente dans la salle Papin du Nouveau-Carré. S'il sait travailler son inspiration, il pourra sans doute nous donner d'autres rendez-vous.

C. F.

★ Jusqu'au 4 février, 20 h. 30.

■ L'acteur britannique Austin Trevor est mort dimanche 20 janvier à *Londres*, à l'âge de quatre-vingts ans. Fils du violoniste polonais Charles Schilsky, il avait appartenu à la troupe de l'Od Vic. En 1938, il avait joué à Paris, à l'occasion de la visite du roi George V, une courte pièce de Sacha Guitry, « Vive le roi ! », *montée* par la Comédie-Française. Il avait tenu par la suite plusieurs rôles dans des spectacles de la Comédie-Française. Dans les années 60, il avait rejoint la compagnie dramatique de la B.B.C.

PRESSE

M. Winkler confirme qu'il est « seul responsable politique » de « France-Soir »

L'intersyndicale des journalistes de *France-Soir* se réunira le mardi 31 janvier afin d'exprimer son sentiment sur les récentes intentions affirmées par M. Robert Hersant, co-propriétaire du journal, d'assumer la direction politique du quotidien. M. Robert Hersant, qui se présentera aux prochaines élections législatives à Neuilly-sur-Seine, avait annoncé cette décision dans une récente circulaire électorale (*le Monde* du 24 janvier).

M. Paul Winkler, directeur général et rédacteur en chef de *France-Soir*, qui a reçu mardi soir 24 janvier l'ensemble de la rédaction, à la demande de celle-ci, pour obtenir des éclaircissements à ce sujet, a confirmé qu'il était le seul responsable politique du journal. Les journalistes ayant *exprimé le vœu que M. Winkler* rende publique cette affirmation, celui-ci a précisé, au contraire, que dans un souci d'apaisement il ne publierait, en l'état actuel des choses, aucun communiqué sur la situation créée par la décision de M. Robert Hersant.

La loi pour tous

Le Syndicat national des journalistes (C.G.T.) rappelle, pour sa part, dans un communiqué publié mercredi, que « *depuis le 7 mars 1977 il a déposé plainte et s'est porté partie civile contre M. Robert Hersant pour ses infractions à l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française et qu'un juge d'instruction a été désigné* ».

» *Le S.N.J.-C.G.T.*, poursuit le communiqué, *s'étonne que, plus de dix mois après, un dossier n'ait pas encore été transmis aux juridictions compétentes puisque les infractions ne peuvent faire de doute. Bien plus, M. Robert Hersant persiste à bafouer des lois dont le président de la République lui-même a reconnu qu'elles étaient toujours en vigueur, en annonçant sa volonté de diriger effectivement à la fois* France-Soir *et* le Figaro ».

La C.G.T. conclut : « *Au moment où le garde des sceaux invite les Français à se mobiliser pour défendre la légalité, il serait bienvenu de montrer son souci de la faire respecter, même lorsqu'elle est violée par un de ses amis politiques.* »

La nouvelle imprimerie Hersant à Roubaix

La S.A.R.L. d'imprimerie Nord-Eclair, du groupe Hersant, vient d'annoncer qu'elle a donné un accord *définitif* pour l'achat de l'usine Lestienne à Roubaix (*le Monde* du 7 décembre 1977). Le journal annonce la nouvelle jeudi 26 janvier en affirmant que cette installation de *Nord-Eclair* permettra son impression en offset dans quelques mois. Les deux comités d'entreprise, celui de la S.A.R.L. Nord-Eclair et celui de la Société Nord-Eclair Editions, ont été informés de cette décision.

Le projet d'installation à Mouscron (Belgique) est donc complètement abandonné. En ce qui concerne l'impression d'une partie de *France-Soir* et du *Figaro* dans la *nouvelle* usine, la décision serait prise prochainement.

● *De nouvelles facilités postales.* — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., vient d'annoncer plusieurs mesures pour améliorer l'acheminement de la presse par les services postaux.

Il a notamment déclaré que la réglementation applicable aux journaux pour qu'ils bénéficient de tarifs postaux préférentiels serait assouplie.

Des éditions différenciées seront autorisées ; les argus et les bibliographies seront considérés comme de *l'information* ; des *formules* de paiements et des encarts destinés à favoriser l'abonnement ou le réabonnement seront acceptés à l'intérieur de la publication par les P.T.T. sans supplément de taxe. Enfin, la diffusion de la presse française à l'étranger sera aidée.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : l'Oncle Vania.
TEP, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M.
Petit TEP, 20 h. 30 . Adam et Eve, par le cirque Alfred.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Maximilien Robespierre.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Récital Jean Sommer ; 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Marie-Paule Belle ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Vicky Messica ; 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Charlie Mac Death ; Amour maternel.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : l'Entraînement du champion avant la course. — La Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof. Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Maison de l'Allemagne, 20 h. 45 : le Bleu du ciel.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : F. Solleville et P. Tisserand.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles
Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.

Jeudi 26 janvier

Renaissance, 21 h. : Lucinda Childs et Robert Wilson.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. : Parade.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Punk Rats ; 20 h. 45 : Gotcha.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes ; 21 h. : Blaise Pascal.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : les Fressmol et Kle.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre du 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Demandons l'impossible.
Tristan-Bernard, 21 h. : Oï Peppina.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : Youth ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : J.-F. Derec.
Café de la Gare, 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid ; 22 h. : C. Pereira.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis ; 22 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Sachs ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 18 h. 45 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président ; 23 h. 15 : Tchouk tchouk Nougah.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Copain copain à Miami ; 20 h. 45 : Aquilon et Zéphir.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Valérie Bellet.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montelis.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seiler.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : M. Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
Théâtre Campagne-Première, I, 20 h. 30 : Arnaque 77. — II, 20 h. : la Matriarche.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir, on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

Chelles, 20 h. 30 : la Cruche cassée.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Incredible Samuel Pepys.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Tambours dans la nuit.
La Courneuve, Centre culturel J.-Houdremont, 21 h. : Till Eulenspiegel.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition.
Saint-Maur, Théâtre de la Pie, 21 h. : le Groupe Sauterelle.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : le Fou et la Nonne.

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : D. Kruzamsky, R. Mackenzie et L. Colladent (Bach, Wolff, Schumann, Brahms).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Strauss).
Eglise des Billettes, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Weikert (Mahler, Schubert, Strauss).
Faculté de droit, 20 h. 45 : Récital Milosz (Chopin, Tchaïkovski, Rachmaninov, Magin).

Jazz, pop', rock, folk

Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium, rock.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Groupe Abracadabra.
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : Robert Paquette.
Musée d'art moderne, ARC 2, 20 h. 30 : D. Gobbi, C. Guilhot, M. Fosset, P. Caratini, jazz.
Stadium, 21 h. : Archie Shepp Quartet.

La danse

Palais des sports, 20 h. 15 : Roméo et Juliette.
Cité internationale, 21 h. : Ballets contemporains Karin Waehner.

SPECTACLES

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Regards sur la Polynésie : Moana, de R. Flaherty ; Ombres blanches, de W.S. Van Dyke ; 18 h. 30, Le cinéma et le fantastique : les Horizons perdus, de F. Capra ; 20 h. 30, Hommage à I. Gaal : les Vertes années, d'I. Gaal ; 22 h. 30 : Jules et Jim, de F. Truffaut.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52), Omnia, 2e (233-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cinévog, 9e (874-77-44), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e, en matinée, U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46), Tourelles, 20e (636-51-98).
L'HERBE ROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
COURS APRES MOI SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Ternes, 17e (380-10-41).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DEUX SUPER FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FORTINI-CANI (Fr., v.it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Lord Byron, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JESUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Angl.), v. angl + v. f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. angl. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (sam. en v.f.) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAC ARTHUR LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
POURQUOI PAS ? (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf. S. et D.).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA CARAVANE HEROIQUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (1) v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v. o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

Les festivals

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) ; I : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : Funny Girl ; 17 h. 30 : le Désert des Tartares ; 20 h : Frankenstein Junior ; 22 h. : les Damnés ; V. et S. à 0 h. 30 : Un après-midi de chien ; II : 13 h. : Five Easy Pieces ; 14 h. 30 : Yellow Submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 24 h. 15 : Délivrance.
CINEMA FRANÇAIS, UN REGARD DIFFERENT, Action République, 11e (805-51-33) : Anatomie d'un rapport ; les Contrebandiers.
LES ROIS DU THRILLER : Olympic, 14e (542-67-42) : Tuez Charles Varrick.
BILBOQUET, 6e (222-87-23) ; 14 h. : Tarzoon, la honte de la jungle ; 16 h. : Frankenstein Junior ; 18 h. : le Frère le plus futé de Sherlock Holmes ; 20 h. : la Dernière Folie de Mel Brooks ; 21 h. 45 : Malville état de siège ; Nucléaire, danger immédiat.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) ; I : 13 h. 30 : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 30 : V. à 0 h. 15 : Taxi Driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 30, S. à 0 h. 15 : Cabaret ; 22 h. 40 : A bout de souffle. — II, 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Ballade de Bruno ; 18 h. : la Dentellière ; 20 h. : les Duellistes ; 22 h. : la Fiancée du pirate ; V. à 24 h. : l'Epouvantail ; S. à 24 h. : A l'est d'Eden.
C. CHAPLIN (v.o.) Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : les Temps modernes.
RAOUL WALSH (v. o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Aventures du capitaine Wyatt.

Les films nouveaux

JE SUIS UN AUTARCIQUE, film italien de Nanni Moretti. V.O. : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19).
LES PETITS CALINS, film français de Jean-Marie Poiré : Quintette (5e) (033-35-40) ; Montparnasse-83 (6e) (544-14-27) ; Concorde (8e) (359-92-84) ; Gaumont-Lumière (9e) (770-84-64) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
PERSPECTIVES DU CINEMA CHINOIS. V.O. :
LES FLEURS ROUGES DE TIEN CHAN (j. pairs) ; LES PIONNIERS (j. impairs) : Studio de la Harpe (5e) (033-34-83) ;
LE DETACHEMENT FEMININ ROUGE (j. pairs) ; LE TORRENT DE LA REVOLUTION (j. impairs) : St-Séverin (5e) (033-50-91) ;
L'ORIENT ROUGE (j. pairs) ; LA BATAILLE NAVALE (j. impairs) : Olympic (14e) (542-67-42).
A BIENTOT LA CHINE, film chinois de Shu-Shuen. V.O. : Styx (5e) (633-08-40).
MEMOIRE COMMUNE, film français de Patrick Poitevin : Palais des Arts (3e) (272-62-98) ; La Clef (5e) (337-90-90).
PAULINE ET L'ORDINATEUR, film français de Francis Fehr : La Clef (5e) (337-90-90) ; Jean-Renoir (9e) (874-40-75).
LES OISEAUX DE NUIT, film français de Luc Barnier et Alain Lasfargues : Action-Christine (6e) (325-85-78) ; Olympic (14e) (542-67-42).
L'HERETIQUE, film américain de John Boorman (*). V.O. : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19). V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; Paramount-Galaxie (13e) (580-18-03) ; Mistral (14e) (326-41-02) ; Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25) ; Secrétan (19e) (206-71-33).
JULIA, film américain de Fred Zinnemann, V.O. : Saint-Germain-Huchette (5e) (633-87-59) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Mayfair (16e) (525-27-06). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43) ; Nation (12e) (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16).
SECRETE ENFANCE, film français de Guy Seligman : 14 Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille (11e) (357-90-81).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE, film algéro-égyptien de Youssef Chahine. V.O. : Palais des Arts (3e) (272-62-98) ; Studio Logos (5e) (033-26-42).
EMMANUELLE 2, film français de Francis Giacobetti : Paramount-Marivaux (2e) (266-55-33) ; Studio Jean-Cocteau (5e) (033-47-62) ; Studio Médicis (5e) (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain (6e) (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées (8e) (720-76-23) ; Publicis-Matignon (8e) (359-31-97) ; Max-Linder (9e) (770-40-04) ; Paramount-Bastille (12e) (343-69-17) ; Paramount-Galaxie (13e) (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Paramount-Orléans (14e) (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Passy (16e) (288-62-34) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
PERDITION, film brésilien de Zelito Viana. V.O. : Le Seine (5e) (325-95-99), h. sp.
FEMININ PLURIEL, film brésilien de Vera de Figueiredo. V.O. : Le Seine (5e) (325-95-99), h. sp.

RADIO-TÉLÉVISION

ENTENDU

Froissement de pages

Commerce ou littérature ? Best-seller ou avant-gardisme ? Toutes ces oppositions semblent avoir été battues en brèche mercredi soir sur France-Culture pour le premier numéro de « Bruits de pages », « le magazine des livres qui ne font pas de bruit ». Ni critères commerciaux ni lamentations sur l'érosion des lecteurs ne suffisent à expliquer les mécanismes de l'édition. Car, à chaque affirmation, on peut opposer son contraire. La littérature se porte mal ? Mais il y a rarement eu tant de « fureur d'écrire », une telle prolifération de revues, de maisons d'éditions. « Expansion due avant tout à l'existence de Tel quel », commentait, pince-sans-rire, Philippe Solers. Les bons textes essuient le refus des éditeurs, pour cause de mévente ? Mais Gallimard, Le Seuil, Flammarion, Hachette, Plon, Minuit, ont tous leur collection de recherches, où le critère commercial joue peu ; et les « bons » textes, ou plutôt « les livres que l'on a envie de défendre », comme dit Jérôme Lindon, sont rares.

Interrogés par Alain Veinstein, les directeurs de ces collections de « littérature en mouvement » — qui ont publié Barthes, Beckett, Butor, Robbe-Grillet, Perros et Pividal — ont tous une mentalité d'artisan. « Un très petit nombre de gens s'intéressent à ce qui m'intéresse », dit Christian Bourgois, le seul à mentionner les jeunes éditeurs. Mais, pour beaucoup, — signe d'une génération ? — la collection est aussi un « rassemblement » : autour d'une revue comme Digraphe, Change, Tel quel *ou* TXT, *autour d'une image comme* le Chemin *ou* Fiction et Cie. *Rassemblement d'auteurs, monde clos de la production littéraire. « Les illisibles se lisent entre eux, notait Philippe Sollers, et cela finit par faire du monde. » De tous, Bernard Noël tient les propos les plus ouverts :* « Ma fonction n'est pas d'écarter des textes, mais d'en susciter. Je veux faire de la collection « Textes » un lieu de travaux pratiques. »

En crise, la vraie littérature ? Sûrement pas. Mais François Coupry, commentant les diverses interventions, n'a pas tort de souligner la place confortable de ces directeurs de « jardins secrets », « couvés sous l'aile de grosses entreprises commerciales ». Le risque, pour eux, demeure inexistant. On peut douter que le renouveau du livre, aujourd'hui, s'épuise dans ces sérails respectables et respectés qui, s'ils ne font guère de bruit, sont consacrés par toutes les revues littéraires. L'édition y trouve sa bonne conscience, l'écriture ses cénacles. Plus révélatrice peut-être, serait l'approche des publications « sauvages », souvent éphémères, branchées sur des groupes extra-littéraires : expériences d'édition artisanale, brochures locales, librairies « différentes », textes-tracts... Une autre face plus fugitive sans doute, mais aussi plus riche en ferments, du devenir du livre. « Bruits de pages » : un magazine à suivre, le quatrième mercredi de chaque mois, à 22 h. 35.

XAVIER DELCOURT.

D'une chaîne à l'autre

LES PERSONNELS DE T.D.F. ONT OBTENU SATISFACTION

● Le préavis de grève qui avait été déposé pour le jeudi 26 janvier par les personnels C.F.D.T. de Télédiffusion de France a été levé. Les négociations menées entre le syndicat et la direction sur la base des avantages acquis par les personnes des sociétés de programme à l'issue de la « réactualisation » des conventions collectives ont en effet abouti et les revendications de la C.F.D.T. ont été reconnues. Seul le texte de la convention collective de FR 3 reste en cours de négociation.

● *M. Michel Péricard,* qui coproduit avec Louis Bériot le magazine de la première chaîne « La France défigurée » (programmé, tous les quinze jours, le samedi, à 13 h. 50), quitte la responsabilité de cette émission. Maire actuel de Saint-Germain-en-Laye, membre du bureau politique du R.P.R., M. Péricard sera en effet candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription des Yvelines. Il estime donc ne plus devoir bénéficier de cette tribune à la télévision et souhaite éviter toutes les confusions possibles entre la nature des sujets traités dans « La France défigurée » et l'idéologie des écologistes, qui présentent également leurs candidats le 12 mars. M. Péricard reste inspecteur général de Radio-France.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 26 JANVIER

— *M. Boutros-Ghali,* ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, répond aux questions des auditeurs sur France-Inter à 19 h. 15.

JEUDI 26 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 50, Tirage du Loto.

20 h. 30, Magazine L'événement : M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S. ; 21 h. 45, Feuilleton : La filière ; 22 h. 45, Basket-ball : Coupe d'Europe (C.U.C. - Belgrade) ; 23 h. 15, Allons au cinéma.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Spécial partis politiques : L'opposition ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Le grand échiquier : Le violoniste de jazz Stéphane Grappelli, par J. Chancel.

Avec le Golden Gate Quartet, Pierre Dudan, Nicolas Peyrac, Yves Duteil, François Duchable, Pierre Amoyal, etc.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La confédération générale des cadres ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : AIMEZ-VOUS BRAHMS ?, d'A. Litvak (1961), avec I. Bergman, Y. Montand, A. Perkins, J. Royce Landis, P. Dux, U. Taeger.

Une femme de quarante ans, qui voit son amant se détacher d'elle après cinq ans de liaison, se jette dans les bras d'un homme beaucoup plus jeune.

Des personnages de Françoise Sagan réduits à des mannequins de luxe dans un Paris vu selon les clichés d'Hollywood.

22 h. 25, Journal.

22 h. 40, Magazine : Un événement.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, Biologie et médecine : la réanimation des adultes ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : « Emballage perdu », de V. Feyder ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Arthur Rimbaud (rediffusion) ; à 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

21 h., En direct de la salle Pleyel... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Weikert, avec E. Lear et T. Stewart : « Das Knaben Wunderhorn » (Mahler), Symphonie n° 8 en si mineur, « Inachevée » (Schubert), « Mort et Transfiguration » (Strauss) ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité de la musique traditionnelle : 0 h. 5, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

VENDREDI 27 JANVIER

Le discours de M. Valéry Giscard d'Estaing, en direct de Verdun-sur-le-Doubs, est retransmis à partir de 19 h simultanément sur TF 1, A 2 et sur les principales antennes de radio.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : La fessée, de J. de Letraz, avec J. Dynam, Amarande, O. Valéry, A. Feydeau, S. Briquet.

Une aristocrate « mésalliée » à un entrepreneur, et photographiée quand son mari lui administrait une fessée, cherche désespérément à récupérer le cliché.

22 h. 15, Les champions trotteurs 1978, par L. Zitrone.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série française : Le chirurgien de Saint-Chad (rediffus.) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Peintres de notre temps (Alfred Courmes) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les six jours d'A 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les Eygletières, d'après H. Troyat, adapt. J. Chatenet, réal. R. Lucot, avec A. Lualdi, P. Guers, B. Brunoy.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Pourquoi écrivez-vous des livres politiques ?).

Avec MM. René Andrieu (Lettre ouverte à ceux qui se réclament du socialisme), *Jean-Marie Benoist* (Un singulier programme et les Nouveaux Primaires), *Albin Chalandon* (les Joueurs de flûte), *Claude Estier* (la Plume au poing), *et Jean Montaldo* (la France communiste).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Téléclub : Oncle Vania, d'A. Tchékhov, réal. S. Lorenzi, avec M. Vitold, J. Topart, M. Mauban (rediffus.)

Une réussite théâtrale et télévisuelle saluée, à la première diffusion, en 1962, comme un événement.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Ligue communiste révolutionnaire ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir (Vivre aux champs), d'E. Léguy et F. Williaume, réal. P. Chabartier ; 21 h. 30, Enquête : Les maîtres-d'œuvre, « La France, ton métier fout le camp », de J. Lallier et M. Tosello.

22 h. 20, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Maisons des villes, maisons des champs ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Compositeurs tchèques contemporains : J. Feld ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : avec C. Zimmer ;

13 h. 30, Musique dans son contexte ; 14 h. 5, Un livre des voix : « les Enfants pillards » ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : le beau est-il indispensable à notre équilibre ? ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Médicale en liaison avec TF 1 : le cerveau ; 21 h. 30, Musique de chambre : le pianiste J. Micault interprète J. Hubeau, G. Dangain, clarinette, F. Boury, piano (J. Hubeau, R. Gallois-Montbrun) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Sortilèges du flamenco ; 12 h. 30, Sélection concerts ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Josef Strauss, R. Stoltz, J. Sirowosky, Johann Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... Catalogne : chants anciens et musiques traditionnelles, œuvres de Benguerel, Mautaudo, G. de Borneil, P. Cadenal, P. d'Ortafa, G de Riguier ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

20 h. 30, Cycle d'échanges franco-allemands en direct du Palais de la musique de Strasbourg... Académie de Saint-Martin-des-Champs, dir. Neville Marriner, avec J. Norman, soprano, A. Brendel, piano : « Idomeneo », ouverture, « Scène et rondo pour soprano », « Symphonie en sol mineur », « Scène et rondo pour soprano », « Concerto pour piano en ut majeur » (Mozart) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Alberic Magnard ; 0 h. 5, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Pakistan et Begum Qizilbash ont donné mercredi une réception dans leur résidence.

Naissances

— M. André - Sabin - CARME et Mme, née Florence Grazier, et Sabin sont heureux d'annoncer la naissance de

Donatien,

le 15 janvier 1978.
7, rue Decrès, 75014 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Roland DELCOUR, M. et Mme Jacques GIROLLET, ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Thierry et Catherine.

Décès

— Mme Félix Aublet,
Ses enfants et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Félix AUBLET,

le 24 janvier 1978.

Ses amis se joindront à sa famille le samedi 28 janvier, à 10 h. 15, à l'ancien cimetière de Neuilly, rue des Graviers, 92200 Neuilly.
Campagne Olive, chemin de la Guiramande, pont de l'Arc,
13100 Aix-en-Provence.
38, rue Dauphine, 75006 Paris.

— Le docteur et Mme Henri Danon-Boileau,
M. et Mme Laurent Danon-Boileau,
M. et Mme Michel André,
M. et Mme Isaac Laufer,
M. et Mme André Greze et leurs enfants,
Mmes Gabrielle et Alicia Cruz-Santos,
M. Alfredo R. Orgaz,
M. Renier Heskes,
Le docteur Roger Levy,
Mme Jean Camp et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Berthe BOILEAU,
née Weinberg,

leur mère, grand-mère, sœur, tante et parente, survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 23 janvier 1978.

Les obsèques ont eu lieu à Aulnay-la-Rivière, dans la plus stricte intimité.

— Mme Marietta Damas, née Campos, son épouse,
M. et Mme Marceau Bibas, sa sœur et son beau-frère,
ses neveux,
Le docteur et Mme Marcel Bibas,
M. le secrétaire général de la Creuse et Mme Georges Fousse,
MM. Hector, Henri et Fernand Bibas,
Les familles Damas, Bibas, Lévêque,
ont la grande douleur d'annoncer la mort de

M. Léon-Gontran DAMAS,
ancien député de la Guyane,
écrivain, poète, homme de lettres,
délégué à la Société africaine de culture de l'UNESCO,
professeur à l'université de Howard, Washington (U.S.A.),

décédé le 22 janvier à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 janvier à Washington.

Un hommage lui sera rendu le même jour à l'université de Howard, 103 G Street, S. W. Washington, DC 20024 (U.S.A.)

Cet avis tient lieu de faire-part.
(Le Monde du 24 janvier.)

— La Société africaine de culture (Présence africaine) a la douleur d'annoncer le décès, survenu le 21 janvier 1978 à Washington, de

Léon-Gontran DAMAS,
poète négro-africain (Guyane),

l'un des promoteurs, avec Léopold Sedar Senghor et Aimé Césaire, du mouvement littéraire de la négritude.

— M. et Mme Ernest Imbert,
M. et Mme Jacques Clauvel,
M. Paul Imbert,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel IMBERT,
avocat et homme de lettres.

L'inhumation aura lieu le 27 janvier 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Roger Letourmy, son épouse,
Le docteur Pierre Letourmy et Mme,
Mlle Jacqueline Letourmy,
ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Roger LETOURMY,
docteur en médecine,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
combattant volontaire
de la Résistance,
déporté résistant
au camp de Mauthausen,
membre du conseil d'administration
de l'Amicale de Mauthausen,
membre du comité national
de la Fédération nationale
des déportés internés, résistants
et patriotes,
président de la section de Saint-Maur
et vice-président
de l'association départementale
de la F.N.D.I.R.P.,
président
de l'association départementale
de l'A.N.A.C.R.,

survenu subitement le 24 janvier 1978 dans sa soixante-huitième année.

La levée de corps à son domicile, 34, avenue Jean-Jaurès à Saint-Maur, aura lieu le vendredi 27 janvier 1978, à 15 h. 30.

Le service religieux en l'église Saint-François-de-Sales, place Adamville à Saint-Maur, sera célébré à 15 h. 45, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Maur-Rabelais.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Manoir, 50670 Saint-Pois.
1, allée de la Haute-Place,
93160 Noisy-le-Grand.

— On nous prie d'annoncer la disparition, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

Mme Jean NATHAN,
née Odette Lion.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Garney (28) le mardi 24 janvier.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. Georges Schneider, ingénieur général des mines, vice-président honoraire du Conseil général des mines,
M. et Mme Bertrand Schneider et leurs enfants,
M. et Mme Arnaud Schneider et leurs enfants,
M. François Schneider,
Mlle Martine Schneider,
ont la douleur de faire part du décès, le 20 janvier, de

Mme Georges SCHNEIDER,
née Henriette Dreyfus.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— M. et Mme Guy Sitbon et leurs enfants,
M. et Mme Michel Meer et leur fils,
M. et Mme Albert Sfez,
Mme veuve Maurice Haddad,
M. et Mme Roger Sfez,
Mme Nina Attal,
M. et Mme Franklin Chemla,
M. Marc Haddad,
M. et Mme Hubert Tubiana,
Mme veuve Victor Attal,
Mlle Charlotte Bourit,
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur d'annoncer la mort subite de leur père, grand-père, frère, oncle, gendre et allié,

M. Edmond SFEZ.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 janvier, à 14 heures précises, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Alice Toumarkine,
Mlle Monique Toumarkine,
M. et Mme Patrick Toumarkine,
Mme Françoise Kaech-Toumarkine,
Alexandre Toumarkine, Barbara Kaech-Toumarkine,
M. Célestin Toumarkine,
Mme Nathalie Magnitova,
M. et Mme Jacques Stépanoff,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vitalie TOUMARKINE,

leur époux, père, grand-père, frère et beau-frère, survenu le 19 janvier 1978 en son domicile, dans sa soixante-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière intercommunal de Clamart (92).
8, rue Albert-Bayet, 75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Christine VALLETTE,

fille de Claude et Elisabeth Vallette, survenu le 18 janvier, à l'âge de vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans une stricte intimité familiale.
28, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

Remerciements

— Mme Eric Berliet, ses enfants,
M. et Mme Jean Berliet,
M. et Mme Alain Reynaud et leurs enfants,
remercient bien vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Eric BERLIET.

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les témoignages de sympathie dont ils ont été entourés à l'occasion du décès de

l'ambassadeur
André FRANÇOIS-PONCET,

Mme André François-Poncet et ses enfants remercient très sincèrement tous leurs amis communs ou méconnus qui, par leur prière, leur présence, l'envoi de messages, se sont associés à leur peine.

— Mme Jacques HAGENDORF,
Mme Jean-Jacques Hagendorf,
Et toute la famille,
profondément émues par tous les témoignages d'amitié qui leur ont été prodigués lors de la disparition brutale de

Jean-Jacques,

remercient très vivement tous les amis qui les ont assistées.
240, boulevard Voltaire, 75011 Paris.
59 A, rue H.-Baigue,
25000 Besançon.

— Mme Jean Maret et ses enfants, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Jean MARET,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de

Jean CAMP,

ceux qui l'ont connu et aimé auront une pieuse pensée pour lui.

— Leurs amis auront une pensée fidèle à la mémoire de

Pascal-Pépin LEHALLEUR,

pour le deuxième anniversaire de sa mort, et

Françoise DUCASSÉ,

sa femme, disparue le 13 juin 1975.

— En ce mois anniversaire de leur disparition, Claudine Sellier rappelle à tous ceux qui les ont connus et aimés, le souvenir de Claude-Henri et Renée SELLIER.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides le mardi 31 janvier, à 18 h. 30, à la mémoire de

Georges DODELIER,

décédé accidentellement le 18 janvier 1978.

Communications diverses

— Le Syndicat de la presse artistique française, qui groupe à la fois des critiques et des historiens d'art, vient d'appeler M. René Huyghe, de l'Académie française, à la présidence d'honneur et d'élire Mme Gisèle Polaillon à la présidence, en remplacement de Charles Kunstler, récemment décédé.

— L'Ecole supérieure de commerce de Reims organise une soirée dansante (orchestre sono) vendredi 27 janvier 1978, à 21 heures, hôtel Méridien, porte Maillot. Entrée : 35 F.

Visites et conférences

VENDREDI 27 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « Les ateliers des Gobelins ».

15 h., devant l'église, pl. Lafayette, Mme Garnier-Ahlberg : « Saint-Vincent-de-Paul et son quartier ».

15 h., métro Halles, Mme Legregeois : « Les Halles ».

15 h., métro Vavin, Mme Pennec : « La Coupole » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., 70, rue de Vaugirard : « Couvent et massacres des Carmes » (Mme Camus).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Les faïences fines ».

15 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « Le XVIIe flamand » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jean Ecalle : « Les interventions de Dieu dans l'histoire et la notion hindoue de dharma sthâpans » (*L'Homme* et la Connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Ce qui survit à la mort » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

20 h. 30, Centre Pompidou, MM. Rueff, Salin, Claasen, Delors, Gresse, Aglietta : « L'Occident en désarroi ».

20 h. 45, Musée des monuments français du palais de Chaillot, place du Trocadéro, M. Paul Barba Negra : « Le mont Saint-Michel et l'archange lumière » (Loge unie des théosophes).

20 h. 45, centre Saint-Yves, 15, rue Gay-Lussac, M. le comte de Rouge : « L'avion d'hier à aujourd'hui et la situation des inventeurs » (Association protestante de liaison interuniversitaire).

INSTITUT

Académie des inscriptions et belles-lettres

LE TROISIÈME PROCÈS DE JEANNE D'ARC

M. Pierre Duparc a fait vendredi à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une communication du plus haut intérêt sur *« Le troisième procès de Jeanne d'Arc »,* celui de 1456, appelé communément « procès de réhabilitation », dont il est chargé d'éditer le texte intégral (le premier tome d'un ouvrage de quatre volumes est sorti). Une rigoureuse argumentation, d'ordre juridique autant qu'historique, lui a permis de s'élever en faux contre ce terme de « réhabilitation », utilisé depuis Quicherat et qui ne figure nullement dans les trois procès.

M. Duparc a démontré qu'il ne peut s'agir que d'un procès en nullité, qui a constaté la nullité des deux procès de 1431. Il a examiné ensuite les conditions dans lesquelles s'est déroulé celui de 1456, dont l'action fut intentée par les parents de Jeanne. Procédure spéciale, difficile. Ce faisant, il a lavé Charles VII de l'accusation d'indifférence dont il a été l'objet.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux

Nos missions de prospection minière sont implantées dans les cinq continents : leur activité se développe et les zones de recherche se multiplient.

Pour améliorer l'étude des questions soulevées par la conclusion de nombreux accords d'association avec nos partenaires étrangers,

nous cherchons un jeune

JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONAL

chargé de suivre l'ensemble des problèmes juridiques relatifs à notre développement international (« joint ventures », fiscalité, droit minier).

Il sera, par conséquent, un interlocuteur privilégié pour les responsables de nos diverses filiales, les conseillant dans la préparation des négociations.

Une première expérience de la gestion d'entreprise et des questions fiscales sera indispensable à ce juriste ; basé à Marseille, il se déplacera à l'étranger, où il pourra éventuellement poursuivre sa carrière.

Sa rémunération annuelle, tenant compte de son expérience, se situera autour de 90.000 francs. Il bénéficiera en outre d'importants avantages sociaux.

Adr. lettre manuscr. et C.V. au journal, sous le n° 8.443, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 PARIS (9e).

LANCASTER S.A. MONACO
recherche
UN CHEF DES VENTES PROVINCE (secteur Sud)

35 ans minimum. Solide expérience de la vente dans le secteur de la « Distribution Sélective » (branche produits de beauté de préférence).
Animation des représentants.
Un salaire intéressant sera proposé en fonction de l'expérience du candidat.

Adr. C.V. dét. à M. Whitehouse, Lancaster S.A., B.P. 162, Monte-Carlo, Principauté de Monaco.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

renforce son implantation dans

L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

et recherche
pour son siège à REIMS
l'homme
qui, en étudiant ces différents marchés contribuera à l'élaboration d'une stratégie de développement cohérente.

● 28 ans minimum
diplômé de l'enseignement supérieur (écoles supérieures de commerce, Sciences Eco, agricoles ou ENSIAA...) ayant acquis pendant au moins deux ans au sein d'un grand groupe alimentaire :
● la connaissance des produits,
● la connaissance des techniques d'études économiques.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite sous ref. LB2 à :
M. FOUTRIER
COMPETENCES NORD-EST
JOUAIGNES - 02220 BRAINE
qui traitera confidentiellement *ces dossiers.*

Entreprise Bâtiment
recherche
INGÉNIEUR
r trav. d'études et d'exécution.
Expérience appréciée.
nvoyer C.V. + photo à J. C. AVOIE, rue A.-Fresnel, BP 113 7170 CHAMBRAY-LES-TOURS

URGENT
Centre socio-culturel ville Charente
recrute

1) UN ANIMATEUR
Il sera responsable du secteur social.
Libre immédiatement.

2) UN ANIMATEUR
Il sera responsable du secteur culturel.
Libre rapidement.

s candidats âge min. 25 a. dress. photo + C.V. + lettre présent. très dét. montrant ur expérience et appt. à : avas Angoulême, n° 1 156 q. t.

ORGANISME PUBLIC
recherche
pour exploitation et développement applications médicales *sur mini-ordinateurs*
(PDP - SOLAR - MITRA)
UN ANALYSTE
NIVEAU INGENIEUR
parlant anglais
4 PROGRAMMEURS
NIVEAU IUT
Bonnes connaissances mini-ordinateurs
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, à H 8121, AGCE HAVAS BORDEAUX 33

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

offres premier emploi

POUR JEUNES
A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI

Agés de moins de 25 ans

Désirant se préparer à :
- LA VENTE.
- L'ADMINISTRATION COMMERCIALE.
- LA DISTRIBUTION.

Nous proposons un stage de formation de 6 mois, rémunéré à 90 % du SMIC.

Niveau *minimum* Bac + 2 ou Bac + exp. profes.

Téléphoné APROF 893-31-50, M. ADHERA.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Usines de Pneumatiques

En collaboration avec des entreprises renommées fabriquant du matériel destiné à la production de pneumatiques, nous étudions des projets d'usines de pneumatiques clé en main, essentiellement pour des pays en voie de développement et des pays de l'Est.

A cet égard, nous recherchons un Ingénieur de haut niveau expérimenté dans la planification et la réalisation d'installations d'usines.

Le candidat aura une expérience confirmée de plusieurs années dans la technique d'installations, p. ex. de centrales de force motrice. *Préférence serait évidemment* donnée à un candidat du département d'études d'une grande usine de pneumatiques.

Le candidat retenu parlera couramment l'allemand et aura une bonne connaissance de l'anglais.

Il sera apte à vivre sous les tropiques lors de déplacements de courte durée.

Veuillez adresser C.V. et *références* à :

ANZEIGEN SERVICE SACHTELEBEN
43 Essen 1 · Beckmannsbusch 68

DAF



DAF FRANCE
recherche
chefs d'entreprises de haut niveau

Age minimum : 35 ans
qui, après stage et prise de responsabilités au siège se verront confier
UN POSTE DE DIRECTION EN FRANCE
Expérience de véhicules industriels exigée

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
DAF FRANCE
Service du Personnel
95470 SURVILLIERS

Pour mission LIBYE
TRADUCTEUR
ANGLAIS - ARABE
Expér. dans le domaine des T.P.
Pratique de la DACTYLO
Envoyer C.V. détaillé à :
A. T. *29, av. de Friedland,* 75008 PARIS

IMPT COMPLEXE SUCRIER
RÉUNION
recherche pour emploi
CHEF DES SERVICES AGRICOLES
INGENIEUR AGRI ou AGRO
confirmé
Apte au commandement et expérience de la gestion.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous référ. n° 60.719, qui trans.

HEWLETT PACKARD
FRANCE
DIVISION INSTRUMENTATION
DEPARTEMENT TRAITEMENT DU SIGNAL ET METROLOGIE LASER
recherche pour sa nouvelle gamme de systèmes
ingénieurs de vente
CONFIRMES
- Les candidats seront titulaires d'un diplôme d'Ingénieur Electronicien Grande Ecole (option Mesures) ou d'une formation Universitaire équivalente, (connaissances en informatique appréciées).
- Les postes sont à pourvoir à ORSAY et *nécessitent des déplacements* dans *toute* la France pour lesquels une voiture est fournie.
- La connaissance de la langue Anglaise est impérative.
- Réelles possibilités d'avenir pour candidats à fort potentiel.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions à la Direction du Personnel - Z.A. de Courtabœuf
BP 6 — 91401 Orsay Cedex

Jeune INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
OU NIVEAU ÉQUIVALENT

Vous recherchez une activité commerciale au sein d'une grande entreprise, qui vous formera à la vente de ses matériels professionnels et vous permettra d'épanouir vos qualités humaines :
- esprit d'entreprise ;
- goût de la négociation ;
- disponibilité totale aux déplacements.

Adresser votre C.V. manuscrit, photo et prétent. à n° 46.328, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

SOCIÉTÉ LEASING MATÉRIEL
recherche pour PARIS
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
chargé de visiter les différentes implantations en province.
— animation de réseau ;
— études des dossiers de crédit-bail ;
— formation enseignement supérieur ;
— expérience du droit sur le plan « risques » et « commercial ».

TR. FREQUENTS DEPLACEMENTS EN PROVINCE

Possibilité d'évolution. Poste fixe en province.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétent. à n° 3.418 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE
BANLIEUE SUD-OUEST PARIS
recherche
informaticien de haut niveau (position III)

- Il devra s'intégrer dans un petit groupe d'informaticiens de haut niveau, chargé de l'orientation et de la coordination des activités de développement de logiciel d'un Département (11000 personnes) réalisant des systèmes de Télécommunications.
- Il sera plus particulièrement responsable des problèmes touchant à la méthodologie et aux outils de développement de logiciel.
- Ce poste conviendrait à un informaticien de formation supérieure de préférence, possédant 5 à 10 ans d'expérience dans la conception et la réalisation d'applications "Système". La connaissance des outils et méthodes modernes de développement de logiciel est essentielle.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à No *46147*, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

Heurtey industries
ingénierie chimie-pétrole
RECHERCHE
pour son Service Planning :
Ingénieurs de planning
- Expérience ingénierie indispensable.
- Pratique méthode PERT.
- Connaissance de l'anglais.
- Déplacements possibles France et étranger.

Envoyer C.V. détaillé précisant rémunération actuelle, photo, accompagnés d'une courte lettre manuscrite sous réf. 765 M au:
SERVICE DU PERSONNEL
30, 32, rue Guersant 75017 - Paris -

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE RÉGULATION INDUSTRIELLE
PARIS BANLIEUE SUD
recherche
INGÉNIEUR
POSITION II, POUR
SYSTÈME TEMPS RÉEL
Solides connaissances logiciel et matériel T 1600 - SOLAR
PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ
Connaissances SOLAR appréciées
Contact téléphonique pour rendez-vous 630-22-46

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
cherche
H. H.E.C.-E.S.S.E.C. S.U.P.-C.O.M.
40 ans environ
— Connaissance de la distribution moderne et traditionnelle des produits frais.
— Maîtrise promotion et actions à la consommation.

Ecrire à REGIE-PRESSE, n° T 002.842 M
85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e)
qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche
JEUNE CADRE
ESCP, LICENCE SCIENCES ECO ou équivalent.

Le candidat, chargé d'installer des sociétés dans leurs nouveaux locaux, devra posséder un tempérament commercial bien affirmé.

Il devra, si possible, bénéficier d'une expérience probante dans le domaine de la vente. Une ardeur toute particulière au travail est indispensable pour aimer cette profession et y réussir.

Le champ d'activité est Paris et la banlieue paris. Bonne rémunération et large évolution possible.

Envoyer curric. vitae, photo, n° 16 064, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

GRAND SERVICE PUBLIC
recherche un
économiste
(Diplômé H.E.C., E.S.S.E.C., ou titulaire d'un doctorat ou d'un D.E.S. de Sciences Economiques) pour animer une cellule d'études économiques.

Le candidat recherché devra justifier d'une expérience de plusieurs années au sein d'un service d'études économiques dans une administration ou un service public et notamment une pratique des méthodes d'analyses et d'évaluation (coût-avantages, coût-efficacité, analyse multicritères, etc...)

Adresser réponse manuscrite avec C.V. et rémunération souhaitée sous réf 6373 à
Létp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

hommes de personnel

Nous sommes une très grande entreprise française et développons nos activités tant en France qu'à l'étranger.

Notre croissance doit être managée avec grand soin et nécessite une gestion très attentive de nos Ressources Humaines.

Si vous êtes intéressé par les problèmes de management des hommes :
- *formation,*
- *communication,*
- *gestion prévisionnelle,*

si vous avez une formation supérieure (Ingénieur, ESSEC, Sciences Po...) et une expérience de la fonction Personnel,

si vous êtes bilingue (anglais) et prêt à effectuer des missions à l'étranger,

nous pouvons vous offrir un poste à la mesure de vos aspirations.

Ecrivez sous réf. 10.14-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

DAF



DAF FRANCE
recherche pour l'encadrement des Inspecteurs Commerciaux implantés sur le territoire National :
un chef de réseau
qui aura également pour mission d'être l'interlocuteur commercial du réseau de concessionnaires
Age minimum : 30 ans
Formation et expérience commerciale de véhicules industriels exigées

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
DAF FRANCE
Service du Personnel
95470 SURVILLIERS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Grande Entreprise Industrielle située à Paris 16e recherche

Ingénieur Grande Ecole

2 ans d'expérience informatique

Après une formation complémentaire il se verra confier la responsabilité technique des projets.

Evolution possible vers la Direction des Etudes.

Envoyer CV détaillé + photo à Madame Jamet.

CGI 84, rue de Grenelle 75007 Paris

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS recherche

1) POUR LABORATOIRE DE CONTROLES :

AIDE-CHIMISTE 2e DEGRÉ

2) POUR LABORATOIRE DE RECHERCHES :

BIOCHIMISTE

(CONTRAT 1 AN)

Env. C.V. et prét., à no 46.650, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra - Paris-1er.

ENTREPRISE DE PRESSE Mo Dupleix recherche

ÉTUDIANT(E)

LICENCIE (E) SCIENCES ECO ou DUT GESTION Format. IAE de préférence

pour stage pratique 6 mois

(Loi du 5-7-1977)

S'adresser ADDIM, 6, r. Saint-Charles (15e). 577-03-76 poste 7

SOCIETE MULTINATIONALE PONTHIERRY (Seine-et-Marne) recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTE DE HAUT NIVEAU

pour prendre en charge comptabilité générale informatisée rapports comptables mensuels et annuels, déclarations fiscales courantes.

Très bonnes connaissances anglais nécessaires.

Expérience comptabilité anglo-saxonne appréciée.

Adr. C.V. + photo à no 1289 Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 PARIS

CLINIQUE DES JOCKEYS CHANTILLY cherche URGENT

MANIPULATEUR radio

INFIRMIÈRE D.E. jour

AIDE-SOIGNANTE NUIT. TEL. 457-31-40

STÉ INFORMATIS

recherche pour département SYSTEMES TEMPS REEL

INGÉNIEURS

NOVA. MITRA P.D.P. 11

Réelles possibilités de promot. Pour ELEMENTS DE VALEUR 26, rue Daubenton, 5e. 337-99-72.

EXPERT COMPTABLE Commissaire aux comptes recherche

COLLABORATEUR H.

D.E.C.S. expér. cabinet souhait. Ecr. S.A. CODEX, 12, rue de Milan, 75009 PARIS

INGENIEUR développement matériel petite électronique logique/analogique - Aulnay Tél. pour R.-V. : 293-35-87

Jnes INGENIEURS EM.S.E.A.-EN.S.ERB-INSA-ENI pour études des fiabilité et qualité sur système électronique digital. Tél. pour rend.-vous 293-35-87.

Industriel recherche Jeune H. étudiant pour enquête Paris/province auprès boulangers. Durée 1 mois, envoyer C.V. à Groupe 4/Marais, 41, rue des Francs-Bourgeois, 75004 PARIS.

Pour postes à responsabilité

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés matér. CII-H.B. et I.N.

1o Respons. PROGRAMMATION avec évolution chef de service ;

2o Chef de projets COBOL, formation mini-ordinateur assurée.

Libres rapidement. Lieu de travail : PARIS.

Téléph. 345-39-39, poste 269, pour rendez-vous.

ATESMA

85, rue Michel-Ange, PARIS-16e. Téléph. 743-12-24 et +

INGÉNIEURS

SUP. AERO POSITION I ou II

Connaiss. génér. mathématiq., mécanique des fluides, expériences de systèmes, instrumentations et mesures.

INGÉNIEURS

SUP. AERO POSITION I ou II

Mécanique, pneumatique, mécanique des fluides, échanges thermiq. et électroniq. Connaissances de l'anglais ou de l'allemand.

INGÉNIEURS

A.M. ou E.N.S.M.A. Poitiers POSITION I ou II

— Expérience de l'exploitation d'essais ;

— Exploitation et préparation des essais sur fusées.

Déplacements longue durée. Salaire élevé.

INGÉNIEUR TÉLÉCOMM.

pr fonct. DIRECTEUR TECH. VITECI S.A. - 203-10-73

ÉLECTROLUX SENLIS

recherche d'urgence pour sa DIRECTION INFORMATIQUE

PROGRAMMEURS QUALIFIES

ANALYSTES Libérés des O.M.

Sur matériel IBM 370/138 DISQUES ET BANDES

Transport assuré depuis les Portes Nord de Paris.

Convention collective de la région parisienne.

Tél. 453-30-66 (15-4) tous les jours sauf samedi de 9 h. à 11 h. et 14 h. à 17 h. ou se présent. M. BURGAUD face 43, av. Félix-Louat 60304 SENLIS

Sté de conseil juridiq. de l'Oise recherche collaborateur (trice) expérimenté(e).

Ecrire avec C.V., prét. et photo à no 8.426, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

S.F.I.M.

STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR

— Quelques années d'expér.

— Très bonnes connaissances théorie de l'information pour application temps réel sur biprocesseur.

Ecr. av. C.V. et prétentions Service du Personnel B.P. 74 - 91301 MASSY

CHERCHE

PROFESSEUR ANGLAIS

8 heures par semaine : seconde, première et terminale.

Téléphone : 607-60-74 (le matin de préférence)

autos-vente

5 à 7 C.V.

R 5 T.S., 1977, blanche, toit ouvrant, 3.000 kilom., 22.000 F. Téléph. 734-43-78.

8 à 11 C.V.

FIAT 132-S

1978, 6.000 km., bleu métallisé. PRIX NEUF 38.000 F., vendue 32.000 AV. GARANTIE. 474-08-07.

12 à 16 C.V.

Particulier, je vends ma

MERCEDES 280 S (W116)

année 1973, très bon état, bleu métall., glaces électriq., intér. cuir + en option radio F.M., cassette enregistr. Px 43.000 F. Téléph. heures bureau 246-16-71, le soir 935-98-33.

+ de 16 C.V.

CHRYSLER 2L 1977

1re main, 12.900 km., brun métal. Garantie. Crédit poss. 747-48-90

BMW 633 CSI NEUF remise

exceptionn. 161, r. La Fayette. 7500 PARIS. Téléph. 208-83-70

divers

Automobiles GARANTIE

mazda

TOUS TYPES DISPONIBLES

PAN-CARS 651.43.42 entrée ELF

Place Porte de St Cloud 16e

Vds cse décès voiture électrique vte citadine 1976, 2 places, bon état, permis A. — Tél. 631-23-17

boxes-autos

ODÉON

RUE CASIMIR-DELAVIGNE PARKINGS EN SOUS-SOL A VENDRE 755-98-57 ou 227-91-45.

représent. offre

ÉDITIONS JACQUES LENAT

recherche REPRESENTANT EXCLUSIF et MULTICARTE PARIS ET PROVINCE.

Envoyer C.V. + photo : 6, r. Chanaron, 38000 Grenoble ou Tél. PARIS 278-24-91 pr R.-V.

secrétaires

de direction

Société allemande cherche pour bureau Levallois SECRETAIRE DIRECTION expér., sens resp., bil. fr.-allem., anglais apprécié. Voyages exceptionn. Libre fin févr. Ecr. C.V., photo, prétent. no 8.442, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaires

SECRETAIRE BILINGUE **RUSSE** confirmée - 770-81-33

Publication internationale recherche immédiatement

SECRÉTAIRE

parfaitement bilingue anglais, notions économie, excellent poste, responsabilités, bon salaire.

Téléphone : 747-02-07.

Société proche NATION recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

EXPERIMENTEE pour service technico-commercial.

Env. C.V., photo et prétentions ss réf. 7.684 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS cédex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE, rech. pour PARIS-8e

UNE SECRÉTAIRE BIL. ANGLAIS

Bon niveau et confirmée. Nombreux avantages sociaux.

Ecr. avec C.V. et prétent. à no 46.559 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Impte STE INTERNATIONALE Mo PONT-DE-NEUILLY recherche pour SERVICE MARKETING

UNE SECRÉTAIRE

Bon niveau et confirmée. Nombreux avantages sociaux.

Ecr. avec C.V. et prétent. à no 46 567 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

capitaux ou proposit. com.

Sté française d'appareils de mesure ayant développé un antivol électron. pour voiture, souhaiter. entrer en relat. av. firme intér. a la product. et à la dist. de ce produit. Ecr. 8.448 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427.

Sté SUISSE cherche apport financier de FF 4 millions pour réalisation club sportif privé (équitation, tennis, piscine, etc.) Aux portes de GENEVE EN FRANCE Implanté sur 50 hectares. Renseign. : Institut de Service financier S.A., 15, r. de la Cité, 1204 GENEVE. Tél. : 21-40-68.

Cherche partenaire pour création club de vacances. Etudie ttes propositions. - MOINARD Jean, 8, rue Moulin-de-Quentin, 176170 LA COUARDE, île de Ré. Tél. : 16 (46) 09-10-15.

cours et leçons

Mathématiques modernes, leçons particulières tous niveaux par jeune profess. Tél. m. 633-77-49.

représent. demande

J.H., 28 ans, REPRESENTANT ch. place stable. Ecr. 80.016 M. REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock. Téléphone : 589-86-75.

demandes d'emploi

Jeune F. AIDE COMPTABLE, 3e échelon, CAP, 4 a. d'expér., pratiq. dactylo., mécanographie. Cherche emploi secteurs gares Est ou Nord. Mlle DUVAS 73, r. F.-Coppée 77360 Vaires-S/Marne.

J. H. 27 a., lic. lettres (hist. de l'art), 5 a. exp. édit. (rédact., doc.), ch. situat. stable rédact., sec. d'éd., lect.-corr., exam. ttes prop. Marchon 6, r. Mt-Thabor.

MECANICIEN P.L. ch. empl. stable. Tél. après 19 h : 785-25-57 ou écrire : M. COUDRE, 76, r. Sartoris, 92250 La Garenne.

Jeune Femme, 25 ans, cherche emploi bureau, stable, dactylo, petit secrétariat, standard, préf. quart. Montparnasse, St-Lazare, libre de suite. — Ecrire à : no 6 638, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. ou téléphoner au : 731-20-74.

Ing. AM. ESTAE, form. jurid., 12 a. expér. industri. chef de serv. pet. et moyen. mécaniq., étud., essais, hydrauliq., pneumatiq., automat., régul., rédact. spécific., mise en conc. fournis., rech. fonct. tech.-adm. ds Sté impte, Paris proche banlieue. TEL : 747-24-62.

F. 46 ans, grande disponibilité, bonne présentation, bil. anglais, espagnol, bonnes bases allem. Expér. conf. d'assistanat de direct. gale cciale, rel. humaines recherche poste D'ATTACHEE DE DIR., axé de préf. vers la RELATION CLIENT. Disp. rap. poss. Eva JORRY, 26, rue Céline-Robert, 9400 Vincennes, 374-26-19, m., s.

J.H. 23 a., bac philo, bil. angl., Lib. O.M., ch. emploi stable. T. 887-44-70 M. Armstrong ap. 10 h.

J.H. 26 a., dég. O.M., diplômé INGENIEUR CHIMISTE cherche 1er emploi. Etudie ttes propositions. Téléph. : 666-13-69.

H. 34 ans, expér., réf., ch. place **GARDE du CORPS** auprès industriel ou privé France ou étranger. Ecr. no 80.019 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CHEF COMPTABLE

Femme, 48 ans, responsable comptabilité, bilan compris, ch. emploi stable dans P.M.E. Paris ou 93.

Ecr. no 6.643, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

ARCHITECTE

D.E.S.A. 63, 40 ans, résid. banl. Ouest, 13 ans expér. concept., persp., coord. gros chantiers, ch. collaboration à haut niveau dans Agences moyennes Paris Ouest ou banlieue Ouest.

Ecr. no 2.224, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FISCALISTE

H. 35 ans, Doct. en droit, IDA, IAE + 10 ans exp. cab. intern. Anglais, italien, not. espagnol, étudierait ttes propositions.

Ecr. no 2.199, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Fabrication mécanique, 30 ans, 12 a. d'expérience. Atelier. Lancement. Méthodes. Commercial. Etud. ttes proposit. de poste à responsabilité en Fabrication, Techniques, Commercial. Paris banlieue Est.

Ecr. : M. BLANDIN Guy 23, allée Albert-Thomas 93320 Pavillons-sous-Bois

---

SECRÉTAIRE BILINGUE FRANCAIS - ALLEMAND

34 a., bnnes réf., ch. poste stab. DIRECTION TECHNIQUE ou COMMERC. Paris ou proche banlieue Ouest.

Ecr. no T 02.650 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

INGÉNIEUR

DOCTORAT en Sciences, 35 ans, haut niveau, forte expérience Electronique - Mécanique - Optique, rech. Paris ou province. Peut être disponible rapidement.

Ecr. no T 02639 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

ATTACHÉ COMMERCIAL

3 ans expérience service

IMPORT - EXPORT

Sér. réf., angl., allem. courant, dipl. H.E.C.-J.F. - SC. PO.

recherche POSTE à RESPONSABILITES LIBRE de SUITE

Ecrire Patricia HILDEBRAND, 44, r. Cluseret, 92150 SURESNES

PUBLICITAIRE

32 ans, très solide expérience, chef de publicité annonceur (niveau européen) budgets imp firmes multinat., parlant anglais et allem., habit l'étranger, rech emploi à Paris.

Ecr no 2.213 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Suite décentralisation SECRETAIRE 49 a., sténodactylo, rapide IBM direction ch. pl. stable. 4 200 F X 13. Ecrire no T 02685 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AV. JUNOT, 6e étg., asc., vue s/parc, atel. art. en 3 P., tt cft, soleil. Exceptionnel : 678-41-65.

DAUMESNIL. Prix : 255.000 F. Hôpital Rothschild, immeuble P. de T., splendide 2 Pièces, hall d'entrée, cuisine, wc, S. de B., chauff. centr., ascens. 345-42-72.

18e - RUE DES MARTYRS 4 APPARTEMENTS, état neuf, STUDIOS ET 2 PIECES : 105.000 à 155.000 francs. Renseignements et rendez-vous : 607-64-15.

83, RUE LA FAYETTE Propr. vd ds imm. en rénovat. appt 90 m2, 3 Pces, entr., cuis., S. de B., w.-c., débarras, chauf. central. S/place, vendredi 27 et samedi 28, de 10 à 18 heures.

11, RUE FENELON Dans la Verdure S/SQU. ST-VINCENT-DE-PAUL, bel imm. rénové, asc., STUDIOS PEF. NEUF, à partir 115.000 F. 504-22-56 ou 522-95-28.

CHAMPS-ELYSEES. - Directem. propriétaire : BEAU STUDIO, tt cft, étg. élevé, tél., prix raisonnable. H. de B. : 734-99-75.

Av. Ledru-Rollin, bel imm. P. de T., vaste 4 P., hall, galerie, c., w.-c., s. de bs, chff. centr., 480 000 F Téléphone : 346-63-85.

GDS BDS, 4 Pièces, tout conft, cel., tous commerces possibles. 278-43-08, avant 13 heures.

MICHEL-ANGE - MOLITOR Liv + 2 chbr., 80 m2, r.-de-ch. : 425.000 F. Téléphone : 747-15-00.

MONCEAU, 4 P., cuisine, bains, 120 m2 + chbre service, imm. P. de T. : 800.000 F. 292-20-34.

Gare Lyon, prop. vd nf, 100 m2, gd séj. + 3 chb., cuis., 2 bns, wc, balc., cave, park. 345-86-72.

IDEAL POUR PLACEMENT RUE BROCHANT, imm. 1972 : STUDIO, tt cft, 135.000 francs; 2 PIECES, tt cft, 240.000 francs. Téléphone : 229-44-61.

CHPS-ELYSEES, 7 P., 210 M2, 4e ASC., BALCON, GARAGE : 1 m. 3 F. A modernis. 742-02-44.

PALAIS-ROYAL, beau 5 Pièces, 160 m2, idéal profess. libérale. Parfait état : 740.000 francs. PROMOTIC : 322-10-74.

TERNES. Plein Sud, étg. élevé, 6 P., tt cft, 2 chbres service, profession libérale. — MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

BUTTES-CHAUMONT, pr. parc, P. de T., beau 3 P., conft. gd séjour, 320.000 F. — 202-87-09.

TRINITE Blanche 5 p., bains, 140 m2. Tout cft. Poss. Prof. libérale MICHEL ET REYL - 265-90-05

ARGENTINE 75 m2 DUPLEX imm. pierre de T. 5e asc. ORIGINAL. - 522-05-96

19e, VOIE PRIVEE **MAISON 200 M2** BON ETAT conft. 8/9 pces. Tél. 206-00-01

TERNES Pierre de taille imm. stand. Appt 7 pces, 3 bains, 3 chbres de serv. 260 m2. 331-89-46

8e URGENT. Cause départ 3 PIECES, TT CONFT TEL. r. de ch. 522-22-60

RUE DE LA TOUR - 16e

PROPRIETAIRE VEND sur RUE et JARDIN

APPT 76 m² 3/4 p. + cave + possib. parking, refait gd luxe, cuis. et s. de bns équipées, très calme. 575.000 F. TEL 924-57-48, H. B.

Avenue TERNES

TRES BEAU STUDIO 43 m², entièrement refait neuf, cuisine équipée, bains, wc, 198.000 F. 770-73-77 le matin. - 522-95-20.

Métro LAMARCK

2 P., cuis., wc, bains, refait neuf dans immeuble ravalé. Px 170.000 F - 522-95-20.

17e, RÉSIDENTIEL 8, RUE DE CHEROY

Dans imm. neuf de standing, splendide 3 pièces, 85 m² + 43 m² terrasse, 5e et dernier étage. Tél. Mme ESTIENNE

GEFIC - 723-78-78

Avenue MONTAIGNE

DIRECT PROPRIETAIRE Living + 2 chambres balcon, 920.000 F. H.B. 734-98-06.

BEAUBOURG

Ds immeuble rénové, asc., v. o. duplex à partir de 305.000 F. 770-73-77 le matin. 522-95-20.

RUE DE PRONY

Bel imm. P. de T., Gd 5 Pièces, tout conft, 4 étg., asc., soleil. D. BOURGEOIS - 522-62-14.

AVENUE FOCH

Bois Vincennes, très grand stdg. 5-6 pces, P. de T. + gd terrain, 840.000. C.T.I.M. 370-91-60.

VRAI MARAIS

5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en DUPLEX. Visite ts les jours de 14 h à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau **359-30-85**

Paris Rive gauche

ECOLE MILITAIRE 140 m2, 5e étage, asc., imm. tt confort, plein soleil, 6 500 le m2. TEL. : 567-22-88.

PARIS-15e « LA VILLA POIRIER » Immeuble de grand standing ds voie privée. Studios et appts de 3 et 4 p. Renseign. et vente « ARMONIAL », 32, rue Miollis, ts les jours 14/19 h. sauf mardi. Samedi, dimanche de 10 à 19 h. TEL M. RAYNAUD, 567-25-90 ou GEFIC 723-78-78.

DENFERT-ROCHEREAU

8, rue du Saint-Gothard, neuf grand 3 Pièces + loggia. Sur place, tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

157, BD SAINT-GERMAIN proche église 115 m2 sur cour agréable, entresol de charme, tt cft, 860.000 F net. Sur place ce jour de 15 heures à 18 h. 30.

VAL-DE-GRACE, au 2e, 3 p. c., w.-c., poss. bains, 60 m2. pierre de taille, 310 000 F. T. 727-10-44.

153, rue de l'Université magnifique 3 P. TERRASSE 106 m2 + terrasse 24 m2. Etage élevé. Imm. neuf, Tél., parking. GEFIC 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

Dans immeubles rénovés par SPECIALISTE travaux réalisés par ARCHITECTE STUDIOS entièrement refaits neufs, entrée, cuisine, w.-c., salle de bains, tissus. Location assurée à partir de 93 000 F. Tous les matins : 504-22-56.

PL. PANTHEON ODE. 95-10. Vue imprenable, balcon, 170m2, étage élevé, ascenseur, standing.

PORTE-D'ITALIE 1962 gd cft. Liv. 30 m2 + 2 chbres, soleil, parking, 220 000 F. T. 535-56-92.

107, rue de Rennes, gd living + 3 chbres, 4e étage sans asc., 530 000 F. Samedi 15 h. à 17 h.

P. VAUBAN

5 P. 140 M2 SUPER CFT, dans très BEL IMM. PIERRE DE TAILLE entièrement rénové. — 734-93-36.

DENFERT-ROCHERAU

8, rue du Saint-Gothard, neuf grand 4 Pièces + terrasse. Sur place, tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

Rue OUDINOT

3 P., tout confort. ANJ. 32-50.

CHOIX DE 2 PIÈCES

38 m2, Montparnasse, 266.000 F,
53 m2, Cambronne, 150.000 F,
24 m2, Volontaires, 120.000 F,
39 m2, Pte St-Cloud, 92.000 F.
Jean FEUILLADE : 566-00-75.

MONT. STE-GENEVIÈVE

TRES GD STUDIO, refait neuf, poutres, cuis. équip., wc, bains, dans imm. rénové : 250.000 F. 770-73-77, le matin, 522-95-20.

ODÉON

RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle, restauré : 2 à 5 Pièces, de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

BERTHOLLET

Imm. P. de T., agréable 4 P., tout conft, impeccable. - MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

PORTE D'ORLÉANS

Imm. réct, 2e étg. s/rue, calme et jard., liv. + 3 ch., cuis. équ., loggia, balc., park., cave, chbr. individuelle. Prix : 470.000 F. Téléphone, après 18 h. 735-17-19.

PANTHÉON

PROPRIETAIRE VD dans imm. 17e entièrement rénové **2 PIECES** tout confort, sur COUR-JARDIN Très calme. - S/PLACE 14-17 H, JEUDI-SAMEDI : 15, RUE TOURNEFORT 723-38-58

DENFERT-ROCHEREAU

8, rue du Saint-Gothard, neuf 2 Pièces, 6e étage + loggia. Sur place, tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

6e STUDIO 25 m2 clair Tél., cft. - 355-24-05

MONTSOURIS 10e étage vue sur Paris **4** P. 95 m2 + 30 m2 balc. cuis. équipée park., téléph. 680.000 F 589-49-34

CENSIER STUDIO, balcon, cuis., bains, 33 m2, tt confort, cave, soleil. Orpi - 331-81-11.

PLACE du PANTHÉON

Imm. catégorie exceptionnelle **210 M²** triple réception, bureau, 4 chbres, 2 BAINS. CUISINE EQUIPEE. ZANNETTACCI - 727-21-27

CARDINAL-LEMOINE

DS IMMEUBLE RESTAURE **2 PCES** 35 M2 ENVIRON cuis., bains, placard. ENTIEREMENT AMENAGE 755-98-57 et 227-91-45

PORTE D'ITALIE

Particulier vend 4 vraies pièces **93 M²** Standing. 20e étage, cave, parking. Prix 350.000 F + 30.000 F C. F. Téléphone : 583-31-33

Région parisienne

VILLEJUIF - PRES MAIRIE : bon 3 P., tt cft, balcon, box, calme, est-ouest. Tél. 331-81-11.

VINCENNES, 200 m. bois, 188, r. Diderot, ce jour, 10 à 19 h., je vends, dans très bel immeuble briques en finition restauration, beaux et luxeux studios et gds 2 Pces, somptueusement équip. Chauffage central. Interphone. Ascenseur.

Particulier vend à : NEUILLY-PLAISANCE 3 minutes R.E.R., beau 4 Pièces (tt cft, gd salon), dans petit imm. réct (ann. 73), au 4e etg., av ascens. : 250.000 F. Tél., H.B., 246-16-71, le soir 935-98-33.

Mo GENTILLY. Immeuble réct, 1er étg., beau 2 P., tt cft, jard. privé, gar., 220.000 F. 387-27-60.

DRAVEIL. Vue impren., 3/4 P., 88 m2 + loggia, 4e asc., séj., 27 m2, 2 chb, cuis. équ., nmbrx rangem., gd cft, tél., parking, possibil. garage, proxim. écoles, commerc., club sport., transp., forêt, Seine. 280.000 F. - Tél., soir 942-48-08, H. B. 904-41-30.

BOULOGNE

17, RUE BERANGER

Quartier calme et résidentiel. Superbe 4 p., 85 m² + gd balcon, dernier étage. Exposition plein Sud. Téléph. Mme ESTIENNE, GEFIC, 723-78-78.

BOULOGNE

Bel immeuble 1935 : 2 P. tt cft, 40 m2, 140.000 F. S/pl., 66, R. BELLEVUE, jdi 26, vendr. 27, de 15 à 17 heures.

LE PECQ part. vend appart. 4/5 pièces - 87 m2 prox. écoles, commerces, pisc.

250.000 F + C.F.

Téléphone : 645-11-62

ROLAND-GARROS (près)

Face au BOIS de BOULOGNE Restauration d'un hôtel particulier, prestations de luxe, 3, 4, 5 PIECES, 2 bs, création d'un garage en sous-sol. SUR PLACE mercredi, vendredi, samedi, 14 h. à 17 h., 7, boulevard Anatole-France à BOULOGNE, ou 256-13-72.

---

23 mn. MONTPARNASSE

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Beau 3-4 p., parf. état, charges minimes, soleil, parkg. cave, pr. gare, 169.000 F. Urgt. 460-31-22.

---

25 min. MONTPARNASSE

Beau 3 pièces, résidence de standing, compren. entrée, sej. avec balcon, cuis. équ., 2 chb., placard, s. de bains, wc, cave, garage. Prix, vue urgence, 204.000 F - Tél. 045-29-09.

NOGENT

Très gd stdg pierre de taille, 5-6 pièces, 116 m² + 23 m² sud. 490.000 F - C.T.I.M., 370-91-60.

Province

TOULOUSE, près Fac Rangueil, vds appt F5, gdes pces, vue dég. Cond. Int. M. Cavey (62) 05-43-86.

Urgent. Propr. vd direct. dans un vieil imm. du « Vieux-Nice », 2 Pces, cft, 50 m2. Prix total : 100.000 F. Ecr. à Achille Laderelli, 12, r. Blanche, 75009 Paris

---

CANNES - Montfleury, 18 mn. Croisette, part. vd 2 P. + terrasses, ds résid. gd luxe 1977, parc, et pisc. priv., tenn., patin. 380.000F. Tél., Paris : 580-08-40.

appartements occupés

PLACEMENT

PLACE PIGALLE propriétaire vend 2 PIECES, salle de bains, tout confort. LOUE BAIL 6 ANS Loyer : 1 250 F par mois. RAPPORT INTERESSANT Bruno-Rostand, 4, av Opéra, 75001 PARIS. Tél. : 296-01-25.

appartem. achat

Jean FEUILLADE 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm PAIEMENT COMPTANT.

PIERRE BATON

Rech. luxueux appart. quartiers 16e, 8e, indisoens. vaste récept., décorat. raff., 6 chbres, 6 bns, dépend. + 3 parkgs nécessaires.

PRIX INDIFFÉRENT

TEL. : 704-55-35, poste 203.

FRANK ARTHUR. 766-01-69

134, boul. Haussmann, Paris-8e, recherche, URGENT, 3 pièces, 4 pièces, 5 pièces dans les quartiers désignés exclusivement : 5e, 6e, 7e, 8e, 15e, 16e, 17e et NEUILLY.

Gérant recherche pour cadre 3/4 P., cft. PARIS 9e, 11e, 1... VINCENNES. Urgent. 526-89-...

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 Pièces, tout confort, 16. 8e, Rive Gauche ou Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-0...

RECHERCHONS : appart. 1 à 5 Pces, Rive Gche, 16e, Boulogne, Neuilly, réalisation rapide aux meilleures conditions. PROMOTIC, 133, ... du Montparnasse 75006 Paris Téléphone : 322-11-68.

Recherche 4 à 6 Pièces, Paris, préférence Rive Gauche, près Facultés, avec ou sans travaux. Téléphone : 873-23-55.

Pour PERSONNEL SOCIETE rech. petits et grands appart. dans PARIS-NEUILLY. LAGRANGE : 256-53-94

constructions neuves

à Fontainebleau

la Résidence du Carmel



Dans 4 petits immeubles bien construits et bien situés (à 500 m du Château et de la Forêt), il reste quelques studios et appartements (1 à 5 pièces)

PRIX FERMES ET DEFINITIFS

Venez visiter l'appartement témoin : de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf mercredi). Le samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

8 Bd Gén. Leclerc 77300 Fontainebleau - Tél : 422.02.36

Bon à envoyer à FINERCO 19 rue de la Michodière 75002 PARIS. Tél. 742.45.69.

Je désire recevoir votre documentation gratuite.

NOM ....

ADRESSE ....

Nombre de pièces souhaitées ....

M1

SAINT-MANDÉ (94)

RESIDENCE JEANNE-DU-LAC 20-22, du Jeanne-d'Arc, à 200 m. du Bois de Vincennes.

Un luxueux immeuble PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 et 5 PIECES vastes loggias, terrasses, jardin. Livrables 2e trimestre 1978. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur pl. tous les jours, 11 à 18 h., sf mardi, ou GECOM, 747-59-50.

Vo SAINT-MICHEL idéal pour profession libérale. 1er étage, living + chbre, 61 m². PRIX 517.500 F. Habitable février 1978. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 359-27-11.

VAVIN

16, rue Delambre Studios et 2 pièces. Sur place de 11 h à 19 h. sauf mercredi et dimanche. CIME : 538-52-52.

Voir la suite de notre immobilier en page 31

---

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



L'immobilier

Immobilier (information)

Vous cherchez un appartement?

nous savons où le trouver

Information Logement
525.25.25
Centre Etoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation 45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Publicité

bureaux bureaux

à vendre
152, Bd HAUSSMANN
PARIS 8e
Une adresse de bureaux de prestige
cervi 20 rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

1 à 20 BUREAUX - Ts quartiers LOCATIONS sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

Domiciliation R.C.-R.M. Secrétariat téléphonique, Bureaux, télex - 355-70-80.

CHAMPS-ELYSEES
357 m2 - 15 BUREAUX
bail précaire, immeuble récent. TEL. : 567-22-88.

Boutiques

CHAMPS-ELYSEES
MAGASIN MODERNE 135 m2 *dans galerie en toute propriété.* T. 522-45-52 pr renseignements.

locaux commerciaux

A céder magasin commercial, actuellement succursale agence de voyages, QUARTIER CHAUSSEE D'ANTIN installation téléphonique 4 lign., peut être utilisé tout commerce, éventuellement agence immobilière - Reprise du bail : 150.000 FRANCS Téléphone : 387-43-10.

HALLES ST-EUSTACHE
A VENDRE OU A LOUER : *300 m2, 1,5 million. T. 236-65-64.*

5e arrdt BAIL 3-6-9
Bur. ou boutique, 46 m², 2 nivx. *Loyer 13.500 F/an. Tél. 233-67-08.*

QUARTIER EUROPE
A louer bureau, local commercial, installation téléphonique 4 lignes + au 1er étage appart. à usage habitation 4 pièces, cuis., petite salle de bains, loyer mens. des 2 locaux 4.500 F + 10 % *charges fixes. Libre immédiat.* Téléph. 387-43-10.

fonds de commerce

PRESSING A VENDRE
Limite Vincennes-Fontenay-Montreuil. Reprise de fonds apr. gérance. Bel agencement. Facilités de paiement - 933-11-35.

Superette alimentaire - 380 m² + 300 m² reserv., ét. nf, 10.000 F/jour, loy. modér. Ceri, 359-12-77.

Banlieue Pontoise, boutique tous commerces. Prix très intéressant. — CERI, tél. : 359-12-77.

Médecin-Biologiste vend

LABORATOIRE
dans ville très agréable de 15.000 habitants sud France. Seul labo exclusif en ville + travail. av. 2 grandes métropoles proches. *Instal. et matériel modernes. Appartement coquet attenant.* Prix étudié, justifié :
700.000 F
Ecrire M. ROBIN, 34, rue de Bretagne, 94000 CRETEIL

PARMENTIER
Propriétaire loue boutique, vitrine sur deux rues, 4 pièces, 65 m², moquette, chauffage individuel gaz, trois téléphones, parking. Libre 5 mars 1978. Bail 3, 6, 9 (reste 6 ans). Prix 4.000 F/mois + charg. min. Téléph. 350-06-89.

locations non meublées Demande

Paris

PARTICULIER *recherche 4 p., ancien,* Paris. TEL. : 522-23-06.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : *villas, pavillons ttes banl., loy. garanti* 4 000 F maxi. 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

MARAIS standing grand studio neuf, cuis. équipée, s. de bains, 2 000 F + charges. T. 626-16-98.

PARIS-13e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf tout confort. - Face au métro Porte-d'Ivry. Studio 34 m2 : 690 F à 750 F, charges 222F, parking 134 F. 3 p., 69 m2, loy. 1 120 à 1 215 F, charges 437 F, parking 134 F. S'adresser au régisseur : 82-84, boulevard MASSENA. TEL. : 583-62-85.

DENFERT BEAU 4 P. TT CFT REF NF, chf. cent., 2 500 F. *Téléph. : 508-85-37 ou 261-39-35.*

SUR PLACE DES VOSGES
1 living + 2 chbres, 2 bains LUXUEUSEMENT DECORE 7.500 F - 887-63-66.

PARIS-19e
Métro Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 P., 45 m², loy. 933 à 1.057 F, charges 229 F, parking 127 F. 3 P., 62 m², loyer 1.244 F, charges 315 F, parking 127 F. 5 P., 87 m², loyer 1.741 F, charges 443 F, parking 127 F. S'adresser au Régisseur, *25-29, rue des Lilas, Paris.*

50, AVENUE FOCH
IMMEUBLE GRAND LUXE
Loyer mensuel + charges, 2 P. sur AVENUE FOCH, parking compris à partir 3.500 F *2 pièces parking compris,* avec GRANDE TERRASSE 5.000 F - 3 P. 4.500 F - 4 P. 8.500 F - Sur place, 14 à 18 heures, entrée, 122 AV. MALAKOFF.

OPÉRA CHAUSSÉE-D'ANTIN
180 m² PROFESSIONNEL POSSIBILITE MIXTE
BEL IMMEUBLE, ASCENS. Idéal pour Cabinet médical. *C.G.T.I. - Tél. : 261-58-34.*

15e B. 4 P. TT CFT, 2 petites s. de bains, chff. cl indiv. gaz. 2.600 F. - 754-39-10.

IVe 11, RUE RAMBUTEAU Gd 4 p., cft, refait NEUF. S/pl. ce jour et demain 14-18 h.

Région parisienne

« La Seigneurie Versailles » 74-78, avenue de Paris studio 900 F + charges 2 p. 1 200 F + charges 4 p. 2 200 F + charges. CERVI. T. : 247-13-22.

CRETEIL-Préfecture
LES PHILIPPINES
Immeuble neuf de standing. Jamais habité, du studio au 5 pièces. S/place tous les jours de 14 h. à 19 h. sauf mardi et mercredi. Téléph. : 207-09-02 ou NOVIM : 720-14-15.

ST-GERMAIN-EN-LAYE R.E.R. dble liv., 2 ch. 85 m2, stdg, tél., cave, parkg, calme, soleil, 2 200 + ch. T. 973-18-25 ou 976-13-12.

APPARTEMENT A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE)
4 pièces 90 m2, loyer 1 304 F, charges 313 F.
5 pièces 105 m2, loyer 1 514 F charges 375 F.
S'adresser au gardien 1, avenue Nationale *MASSY*. Téléphone : 920-48-90-920-48-92 ou 920-48-91, le matin.

NEUILLY NEUF, 5 P., TEL., BALC., CHBRE DE SERV. 2 BOX. 5.350 F. 073-20-87.

JOINVILLE Particulier loue studio confort, 600 F mens. + charges. 283-85-65.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. Frais abonnem. 310 F. 266-52-04.

immeubles

13e RUE BOBILLOT, bel imm. pierre de taille et brique. Rez-de chaussée + 6 étages avec APPTS et commerce. RAPPORT 56 000 F. T. : 522-95-20.

SOCIETE IRANIENNE D'INVESTISSEMENTS recherche RIVE GAUCHE Immeubles libres ou occupés REALISATION IMMEDIATE PAIEMENT COMPTANT. Ecr. à no 5.412, SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux, q. fr.

Proximité Bois de Vincennes, société propriétaire vd très bel imm. briques R. + 6. Asc., ch. central et eau chaude imm. En finition de restauration. Equipements et matériaux premier choix. *Divisé en STUDIOS et* 2 P. Placement de haute qualité et sûr. 188, rue Diderot, de 10 hres à 19 hres, ce jour.

viagers

Vendez rapidement en viager. *Conseil, expertise, indexation* gratuit. Discret. Etude LODEL, *5, bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.*

VALL. CHEVREUSE 100m RER *villa 7 p., gar., jdin 600 m2.* LIBRE 1er décès 115 000 F + 1 500 F rente. LODEL 700-00-99.

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation. Garanties. **F. CRUZ** *8, rue La Boétie* 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

pavillons

ENGHIEN. Séj double, 30 m², 3 chbres, s. de bns, gar., tt cft. Prix 425.000 F. Téléph. 417-03-10.

terrains

P. à P., terrain 870 m², 5 km. Epernon, 62 km. Paris, bungalow avec électr., eau cs terrain. 125.000 F à débatt. Téléphone : 603-40-19 (préférence le soir).

A vendre terrain boisé constructible, 2.500 m², 15 km. *Montargis, viabilisé, 50.000 F.* - 656-04-28, après 20 heures, ou écr. à 6.640 « le *Monde* » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

CROISSY-SUR-SEINE. Terrain boisé, rue calme, 1.000 m² envir., 21 m. façade 324-27-11, de 8 à 18 h.

CRETEIL, 500 m², 225.000 F. GIF-SUR-YVETTE, 1.000 m², 320.000 F. Téléph. 584-00-24 ou 925-20-18.

ENGHIEN ET LIMITES RECH. PROPRIÉTÉ OU TERRAIN. 417-02-91

A DOUZE MINUTES A PIED DE LA STATION R.E.R.
VÉSINET CENTRE
TERRAINS
VIABILISES
DE 800 M2 A 1.300 M2
pour villas résidentielles
A CROISSY
Pour tous renseignements : *ROUTE DE SAINT-GERMAIN,* samedi, dimanche, 12 à 19 h., ou Brosso-Rostand, 4, av. Opéra, 75001 PARIS. Téléph. 296-01-25.

CROISSY-SUR-SEINE près Centre
BEAU TERRAIN 800 M2 façade 26 m, toute viabilité. *PRIX T.T.C. : 320.000 F.* AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

villas

7 km. R.E.R. St-Germ.-en-Laye, neuve, stand., 7 p., dép., jardin clos. 680.000 F t.t.c. 027-57-40.

LE PECQ, limite Vésinet. Très belle MAISON ancienne pierre de taille, vaste salon, salle à manger, cuisine, 6 chbres, salle de bains + appt 2 p. indépend. Sous-sol total, garage. Jardin 560 m². Prix 890.000 F. Agence AVENIR, 976-67-51, 958-04-47.

PTES VEXIN
32 km PARIS. Villa, hall, 6 p., *dressing, lingerie, bibliothèque,* cuis., bains, wc, chauff. central, gar., 1.000 m2 terr. Gare, Ecoles, ts commerces. Px 365.000 F. **ACB** 25, rue Nationale *BEAUMONT - 470-20-94.*

18 KM. OUEST
dans vieux village, belle MAISON DE PAYS
Récept., 3 p., 5 ch., gde cuis., bains, grenier, dépend. Cour d'entr. pavée. Jard. clos 1.000 m². AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

maisons de campagne

110 km SUD-OUEST
FERMETTE bon état, 2 grandes pces + 4 poss., dépend., eau, élect., terrain 1.750 m2, Px 110.000 F F. Créd. 80 %.483-36-35.

fermettes

Vallée du MORIN. 100 km. Paris fermette CHAMPENOISE entièr. *restaurée, poutr., chem., source,* tt cft, tél., 5.000 m² terrain. Prix 380.000 F - Tél. 929-08-64.

propriétés propriétés

Part. à Part. vd PROPRIETE Noirmoutiers Ctre, 700 m. mer, 4 chbres, séj., cuis., s. bains, wc, gar., communs. Px 400.000. Tél. le soir : 931-05-06.

RAMBOUILLET
Centre, Maison bourg., entrée, séjour dble + 7 p., cuis., bains, cab. toil., grenier amén., ss-sol, gar., dépendances. 2.825 m2 terr. Prix 685.000 F av. 137.000 F cpt. **AVIS** 14, rue Raymond-Poincaré, RAMBOUILLET. 483-05-27

GISORS *(près)* charmante maison ancienne entr., séj., cheminée, poutres, cuis., 2 chambres, salle d'eau, parfait état. Jardin, ombrages, 1.700 m. - Prix 290.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubourg Cappeville GISORS TEL. (16-32) 55-06-20.

PRES HOUDAN
40 MIN. ETOILE. Jolie maison rurale aménagée. Living, 5 ch., bains, maison annexe. 4.000 m² clos. 530.000 F, exclusivité. — G. BOURGUET, 522 - 19 - 41 +.

481 PROPRIÉTÉS
De la fermette au château.
Autour de Paris ; 0 à 120 km.
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

PPTE 150 km de Paris, sortie bourg, hall, séj., salon, cuis. office, bains, w.-c., 4 ch., dép. gar., cave, verg. 5.100 m, chf. cent. UNIQUE : 235.000 F av. créd. 90 %, THYRAULT 89170 St-Fargeau. 16 (86) 74-08-12.

LAMORLAYE
35 km Paris. Belle propriété p. de taille, vaste séj., cheminée, chbre, cuis., bains, w.-c., ss-sol total, chauff. central, gar., parc 1.700 m2 clos. Gare, ts comm. Prix 320.000 avec 64.000 F cpt. **ACB** 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94/29-10.

manoirs

AUTHENTIQUE MANOIR SEIGNEURIAL, site protégé AFFAIRE TRES GDE CLASSE **A. 13** VERNON, 72, av. Paris Tél. 16 (32) 51-19-19

villégiatures

A LOUER F3 meublé, tout cft, vue mer, 5 km. Cannes, de juin à septembre. *Pour renseignements,* écrire à CAVALIER PIERRE, 3, rue du Docteur-Schweitzer, 13006 MARSEILLE, *ou téléphoner (91) 79-35-79.*

LA PLAGNE (2 000 m) Savoie STUDIO 3/4 pers. pied des pistes, Sud, vue magn. Janvier 500 F la sem. *Février-Mars et Pâques Prix* selon période. Tél. : 901-08-05.

LOUE ALPE-D'HUEZ
3 pièces + cuis., 8-9 personnes. PAQUES 3 300 F. Tél. : (76), 88-75-66.

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice de Paris le Jeudi 9 février 1978, à 14 heures EN UN LOT
TROIS TERRAINS
sis à
VITRY-SUR-SEINE (94)
Voie des Monis sans no et voie Raffet sans no - Lieudit L'Ormitteau. Superficie : 3.735 m2 - 276 m2 - 289 m2.
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
S'adresser : 1) Cabinet de Maîtres Roger ENNEQUIN et J.-F. MASSELIN, avocats au Barreau de Paris, 16, avenue Pierre-1er-de-Serbie. Tél. : 720-84-66 ; 2) A tous avocats près les tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE *s/saisie* immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 7 FEVRIER 1978, à 14 h. :
UN STUDIO
(Mezzanine - Cheminée ornementale)
à CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
(94) - 1, route de Bry
Immeuble C., rez-de-ch. droite, cave.
MISE A PRIX : 20.000 F
Consignation préalable pour enchérir. Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc. ass. à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis (tél. : 496-30-26 et 496-14-18). - Visite sur place.

VENTE Pal. de Justice NANTERRE, mercredi *8 février 1978, 14 h. EN 2 LOTS,*
1) APPART. - BOULOGNE (92) 109 bis-111, route de la Reine.
6e étage. 1 cave (Lots 400 et 401).
2) BOX - BOULOGNE (92) 6-8, avenue Pierre-Grenier et 71-72, quai du Point-du-Jour.
LOT no 104 : USAGE GARAGE.
MISES A PRIX : 1) 100.000 F - 2) 10.000 F
S'ad. S.C.P. Y. BODIN, Ph. LUCET, A. GENTY, avoc., 15, pl. de la Madeleine, 265-37-48 et 073-33-10 ; Me R. MARIN, avoc. Paris-8e, 14, r. Portalis, 522-02-74.

Vente sur surenchère du dixième au Palais de Justice à NANTERRE,
LE MERCREDI 8 FEVRIER 1978, à 13 h. 30
UNE PROPRIÉTÉ à CLAMART (92)
210, avenue Marguerite-Renaudin
Compr. PAVILLON D'HABITATION d'un rez-de-ch., de 2 p., cuis., et de 3 étages de chacun un logement de 2 p., cuis. - COUR devant et derrière
SUPERFICIE TOTALE DE 631 m2
LIBRE DE LOCATION - Mise à prix : 319.000 F
S'adr. à S.C.P.A. Michel LAMOTTE et J. BEAUX-LAMOTTE, avocats associés à *PARIS* (7e), *100, rue Saint-Dominique, téléphone 555-71-44.*

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 6 *février* 1978, à 14 heures EN UN LOT
DIVERS LOCAUX
dépendant d'un Immeuble
sis à Paris-5e
11 et 13, rue Gracieuse
et les part. comm. correspond. cadast. sec. 0.502 AL no 5 pr 18 a 30 ca
MISE A PRIX : 2.000.000 de FRANCS
S'adresser à Me LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, Paris (1er) ; Me Rémy BOISSEL, avocat, 36, rue des Petits-Champs, Paris ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, bd du Palais, où le cahier des charges est déposé ; et sur lieux pour vis.

VENTE au *Palais* de Justice à *PARIS*, jeudi *16 février 1978*, à 14 heures EN UN LOT
BOUTIQUE PARIS 16e - 8, av. de NEW-YORK
à l'angle de l'avenue de New-York, no 8, et de la rue Debrousse, no 1, composée de : rez-de-ch. : 2 p., 1 dégag., 1 débarr., w.-c., sous-sol sous la boutique avec accès par l'escalier intérieur ; 6e étage : chambre. *Et la jouissance d'une bande de terrain sur la rue Debrousse.*
M. à P. : 200.000 F - S'adr. Me Guy DANET, avoc., Paris (17e)
1, rue Georges-Berger (tél. : 766-21-03 et 766-46-60) ; Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris ; sur lieux pour visiter.

Cabinet Me Marcel RIBON, avocat près la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE, 13, rue Aude, Aix-en-Provence (13100), tél. 26-02-10 : VENTE aux ench. publ. comme biens dépendance de la liquidation de biens RAPIB.
ADJUDICATION fixée au vendredi 10 février 1978, à 11 heures du matin, à la *barre du Trib. de Gde Inst. d'Aix-en-Provence, au Pal.* de Justice de ladite ville, 1er étage, porte no 5. EN UN SEUL LOT, d'UN
TÈNEMENT IMMOBILIER à USAGE INDUSTRIEL et COMMERCIAL
ZONE INDUSTRIELLE DE ROUSSET-PEYNIER
Commune de ROUSSET, lieudit « VILLEVIEILLE »
consistant en un terrain industriel de 46.650 m2, sur lequel se trouvent *édifiés 6 bâtiments avec le fonds de commerce* exploité dans les lieux et le matériel dépendant dudit fonds.
MISE A PRIX : 1.000.000 DE FRANCS
avec faculté de baisse de mise à prix du quart et de moitié au cas de carence d'enchère.
Mise à Prix : Les immeubles et le fonds de commerce seront exposés aux enchères publ. en UN SEUL LOT, sur la mise à prix de 1.000.000 de francs, s'appliquant : à concurrence de 90 % aux immeubles ; à concurrence de 10 % au fonds de commerce, étant précisé que, faute d'enchère, la mise à prix pourra être baissée immédiatement du quart puis de moitié.
CONDITIONS D'ADJUDICATION : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me Marcel RIBON, avocat postul. près le Trib. de Gde Inst. d'Aix-en-Provence et par lui déposé au Greffe dudit trib., où toute personne peut en prendre connaissance. Il est précisé que les enchères ne peuvent avoir lieu que par ministère d'avocat postul. près le Trib. de Gde Inst. d'Aix-en-Provence et que les frais exposés pour parvenir à la *vente sont payables en sus du prix d'adjudication.* — *RENSEIGNEMENTS :* 1) Me Marcel RIBON, avoc. postul. pr. le Trib. de Gde Inst d'Aix-en-Provence, dont le cab. est sis 13, r. Aude, tél. 26-02-10 ; 2) Me Claude FERAUD-PRAX, synd., dont l'étude est sise à Aix-en-Provence, 3, cours Sextius, tél. 26-18-86 ; 3) au Greffe du Trib. de Gde Inst. d'Aix-en-Provence, où est déposé le cah. des charges, au Pal. de Just. de ladite ville, et pr vis. s/lieux. Signé, Me RIBON.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE le mercredi 22 février 1978, à 10 h. du matin, à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de la Principauté de MONACO, séant au Palais de Justice, rue du Colonel-Bellando-de-Castro, il sera procédé à l'adj. sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une
PORTION D'IMMEUBLE (local-murs)
à us. commercial, professionnel et de bureau, d'une superficie de 210 m2
sise au 2e étage de l'immeuble « LE PANORAMA »
51, rue Grimaldi, à MONACO (Principauté)
correspondant au lot no 108
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
Outre les charges, clauses et condit. mentionn. dans le cahier des charges. Pr ts rens. s'adr. Me J.-C. MARQUET, avoc. défens., 2, bd des Moulins, ou consulter le cahier des charges au Greffe du Tribunal de *MONACO.*

Mes MERCADIER et JULIA, avocats à CAHORS (65), tél. 35-06-02 ; Mes FAUGERE, MESERSCHMITT, HAUTEFEUILLE, avoc. à CAHORS (65), tél. 35-07-56 - Vente au Palais de Justice à CAHORS, le 9 février 1978
CHATEAU à DURAVEL (Lot)
Mise à prix : 388.300 francs
TERRE - Mise à Prix : 111.100 francs

Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 1er *février 1978, à 10 h.*
7 BOXES, LOCAL A USAGE DE PARKINGS
LOCAL COMMERCIAL
Local commercial à usage de STATION-SERVICE
situés bâtiment 14 dans un ensemble immobilier sis à
La Celle-Saint-Cloud (78) 2, avenue de Versailles, et 13 à 21, avenue A.-R.-Guibert
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adresser pour renseignements et visites à Me RUELLE, avocat, 7, rue des *Prés-aux-Bois* à *VERSAILLES, tél.* 950-02-60.

Vente sur folle enchère au Tribunal de Grande Instance à Versailles (Yvelines), le MERCREDI 8 FEVRIER 1978, à 10 heures
d'une PROPRIÉTÉ sise à MONTFORT-L'AMAURY
(Yvelines)
Route Lambin - Contenance totale : 1 ha 02 a 85 ca
Comprenant :
MAISON D'HABITATION - ÉCURIES - TERRAIN
MISE A PRIX : 360.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-*Généraux* à VERSAILLES, tél. 950-02-63 ; Me RAVIART, avocat, 13 bis, av. de St-Cloud à Versailles, tél. 950-03-12 ; Me MANUEL, avocat, 89, bd de la Reine, Versailles, 950-02-31 ; et tous autres avoc. à Versailles.

Vte sur saisie immob. au Palais de Justice de Pontoise, jeudi 16 févr. 78, 14 h.
Propriété à ERAGNY-SUR-OISE (Val-d'Oise)
171, route Nationale, MAISON, MAGASIN, GARAGE, JARDIN, Cont. 1.147 m2.
Mise à Px : 200.000 F S'adr. **Me BUISSON** avocat PONTOISE Tél. : 464-31-62
Maître CALLANDREAU, avocat à PONTOISE - Téléphone : 464-55-50.

Adjudic. au Tribunal de Commerce à Paris, le 6 février 1978, à 13 h. 45
Droit au Bail, 85, bd St-Michel, PARIS (5e)
D'UN IMMEUBLE sous-loué à usage COMMERCIAL et d'HABITATION Mise à prix 100.000 F (pouv. être baiss.). Consign. 50.000 F. - S'adresser Me Popelin, n., 164, Fg-St-Honoré ; Me Baumgartner, s., 4, r. Coutellerie.

Vente s. folle ench. au Palais Justice Nanterre, merc. 15 février 78, 14 h.
UN IMMEUBLE COLLECTIF INACHEVÉ
SURFACE TERRAIN : 1205 m2
à Asnières (92)
64, BOULEVARD VOLTAIRE
OCCUPÉ PARTIELLEMENT - MISE A PRIX : 1.000.000 DE FRANCS
S'adresser à Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Patrick MIZON, syndic à Paris, 60, bd de Sébastopol.

Le Monde

économie-régions

LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES SOURCES D'ÉNERGIE

SOLAIRE :

• 160 millions de crédits publics et privés pour la recherche en 1978

« *1978 sera l'année du décollage de la recherche solaire française* » a déclaré, mardi 24 janvier, M. Jacques Sourdille, secrétaire d'État à la recherche. Entouré de MM. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire, Jean Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles et Michel Rodot, directeur du programme interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'énergie solaire (PIRDES) du C.N.R.S., il a souligné que la part de l'enveloppe recherche consacrée à l'énergie solaire, qui était de 10 millions de francs en 1974 et de 83 millions en 1977, passerait à 110 millions en 1978. Cette année, les crédits globaux de recherche, publics et privés, seront de l'ordre de 160 millions de francs. En 1975, trente chercheurs consacraient l'essentiel de leur temps à des travaux en ce domaine ; ils seront deux cents en 1978, et devraient être cinq cents en 1980.

Cet effort important sera particulièrement concentré dans trois régions :

● *Les Pyrénées-Orientales*, où sera construite la centrale électro-solaire à tour Themis, implantée par le C.N.R.S. et E.D.F., à Targassonne. D'une puissance de 2 MW, elle coûtera environ 100 millions de francs et devrait être achevée en 1980. Les équipes universitaires de Perpignan et les industries solaires locales seront d'autre part encouragées.

● *La Corse*, où sera installée une centrale à collecteurs distribuées de 300 kW construite par la société Bertin et dont le coût dépassera 20 millions de francs. L'université corse sera dotée d'un laboratoire de recherches du C.N.R.S. consacré à la chaleur solaire.

● *Valbonne (Alpes-Maritimes)*, dans la zone d'activité Sophia-Antipolis, où le C.N.R.S. construira un centre de recherches sur l'énergie photo-voltaïque (conversion directe de la lumière en électricité), en collaboration avec l'École nationale supérieure des mines de Paris, qui sera l'amorce d'un centre de rencontres ouvert à l'industrie et à l'université.

« *Au mieux, l'énergie solaire couvrira 5 % des besoins énergétiques de la France à la fin du siècle* », a souligné M. Sourdille.

• Le projet d'un commissariat annoncé par le président de la République inquiète les scientifiques et les industriels

La recherche sur l'énergie solaire a besoin d'être encouragée et l'évolution prévue des budgets (voir ci-dessus semble bien aller dans ce sens. Faut-il pour autant, comme le prévoit le président de la République, créer un Commissariat à l'énergie solaire « *qui regroupera les efforts à l'instar de ce qui a été fait en 1945* » avec le Commissariat à l'énergie atomique ?

M. Jacques Sourdille, secrétaire d'État à la recherche, affirmait, mardi 24 janvier, qu'une des caractéristiques de la recherche solaire en France était qu'« *elle fait travailler de nombreux organismes : Centre national de la recherche scientifique, Commissariat à l'énergie atomique, Centre national d'études spatiales, Centre national d'études des télécommunications, E.D.F., Institut national de la recherche agronomique, universités, et de plus en plus d'entreprises. Elle n'est pas le fait, par conséquent, d'un seul organisme, mais d'un programme interdisciplinaire (...). Des équipes interorganismes se forment actuellement qui mêlent des spécialistes de tous horizons* ». M. Sourdille ajoutait : « *Cette formule ne doit pas être modifiée à mon avis.* »

Une contradiction flagrante

La contradiction est flagrante. *A priori*, la parole du président de la République l'emporte sur celle d'un secrétaire d'État. En l'occurrence, il est cependant clair que l'opinion exprimée par M. Sourdille n'est pas seulement la sienne : tant du côté des scientifiques que de celui des industriels, on convient qu'il est peut-être nécessaire d'avoir une coordination plus soutenue des recherches, mais on s'inquiète de la création d'un organisme centralisateur et fort qui aurait, dans ce domaine, le même poids que le C.E.A. pour la recherche nucléaire.

L'idée lancée par M. Giscard d'Estaing, qui a une visée politique claire, et cherche à avoir un impact positif, peut être réalisée sous deux formes :

● *Soit la création d'un nouvel organisme de recherche*, avec une administration, des moyens matériels et un corps de chercheurs : compte tenu de ce qui se fait déjà, comme l'a souligné M. Sourdille, en de nombreux endroits, cela provoquerait sans doute une levée de boucliers, et risquerait d'amener à un gaspillage technique et humain ; d'autant que la recherche solaire n'exige pas la même concentration de moyens que le nucléaire ;

● *Soit la mise en place d'une forte structure de coordination* qui travaillerait essentiellement en passant des contrats avec des équipes de recherche privées ou publiques, à l'image de ce qui se fait couramment aux États-Unis ; ce serait sans doute préférable ; c'est en tout cas ce que réalise déjà, d'une certaine manière, la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, et la comparaison avec le C.E.A. serait alors fortement inadéquate.

XAVIER WEEGER.

NUCLÉAIRE :

• E.D.F. n'engagera qu'une centrale de 1 300 MW en 1978

Un comité interministériel, présidé par M. Barre et consacré au développement du programme nucléaire, a créé une commission chargée de suivre et d'accélérer les procédures relatives aux sites et surtout aux lignes de transport à haute tension. Cette commission sera diligentée par la délégation générale à l'énergie.

Les récents textes d'application de la loi de juillet 1976 sur la protection de la nature, qui prévoient désormais pour les lignes à haute tension la nécessité d'études d'impact et l'obtention de permis de construire, faisaient craindre aux responsables du programme un retard important dans la construction de ces lignes indispensables au transport de l'électricité générée par les centrales nucléaires. Sous l'impulsion de cette commission et sans déroger au droit commun, les différents ministères concernés devront donc accélérer la délivrance des autorisations.

Cette même volonté de réduire les délais a amené les pouvoirs publics à engager, en 1978 et en 1979, moins de réacteurs de 1 300 mégawatts (dont le retard aurait pu s'accroître en raison d'hésitations sur certaines dispositions réclamées par la sûreté) et donc plus de réacteurs de 900 mégawatts, dont la construction est maintenant mieux maîtrisée. Une seule centrale de 1 300 MW (Paluel 3) sera donc commandée en 1978, qui verra aussi engager quatre réacteurs de 900 MW (deux à Cruas, un à Blayais et un à Chinon). En revanche, en 1979, il est prévu de commander trois réacteurs de 1 300 MW (à Paluel, Saint-Maurice-les-Villes et Flamanville) et deux de 900 MW à Cruas.

• La Grande-Bretagne va construire deux nouveaux réacteurs A.G.R.

L'industrie nucléaire de Grande-Bretagne va recevoir commande de deux réacteurs de 1 300 Mégawatts du type A.G.R. (Advanced gas cooled reactor, soit à refroidissement à gaz), qui est la filière britannique. En annonçant cette nouvelle le 25 janvier aux Communes, M. Benn, ministre de l'énergie, a précisé que la Grande-Bretagne se réservait la faculté de pouvoir opter pour le modèle américain P.W.R., à eau pressurisée, au début des années 80. Si avec ses trente-trois réacteurs représentant une puissance installée de 8 380 M.W. la Grande-Bretagne est une des premières puissances nucléaires civiles au monde, son industrie n'avait pas reçu de commandes depuis 1970.

Les industriels avaient préconisé que la Grande-Bretagne adopte la filière américaine P.W.R., choisie par la plupart des pays du monde (dont la France) parce qu'elle offre de meilleures perspectives d'exportation.

Mais M. Benn s'est déclaré opposé à l'idée de faire dépendre l'avenir nucléaire de la Grande-Bretagne d'une seule technologie. Il a ajouté qu'il était ridicule de penser qu'un procédé sur laquelle le pays travaille depuis vingt-deux ans ne puisse pas bénéficier d'un avenir mondial. Les cinq réacteurs A.G.R. construits ou achevés ont cependant tous connus de graves problèmes techniques.

M. Benn a précisé que l'Office de l'électricité (Electricity Board) pourrait passer commande d'une centrale à eau pressurisée (P.W.R.) si les études sur la conception et la sécurité des installations progressaient de manière satisfaisante. Il a ajouté qu'il ne serait pas question d'ouvrir le chantier d'une telle centrale avant 1982.

A PROPOS DE...

Le conseil économique et les primes régionales

Des aides plus souples et plus cohérentes

Le Conseil économique et social a examiné, mercredi 25 janvier, le rapport préparé par M. Bernard Maurize, au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire, sur « l'efficacité du système des aides au développement régional ».

Ce rapport se propose de porter un jugement sur un des aspects essentiels de la politique d'aménagement du territoire — la décentralisation et l'industrialisation des régions prioritaires — et de dire si, après quinze ans d'activités, la DATAR mérite compliments ou récriminations.

M. Maurize a relevé les délais excessifs qui s'écoulent entre la date de présentation des dossiers par les entreprises et celle de l'encaissement effectif des aides. Il a noté aussi que, depuis quelques années, les moyens budgétaires mis à la disposition de l'aménagement du territoire avaient reculé, ce qui ne va pas dans le sens de la recherche d'un meilleur équilibre géographique. Enfin, si les primes constituent à coup sûr un apport de trésorerie que les banques considèrent comme des fonds propres de l'entreprise, elles ne sont pas à elles seules efficaces. Dans la hiérarchie des motifs retenus par les industriels pour une installation d'usine, les primes arrivent toujours après d'autres critères plus déterminants : environnement industriel et marché, grandes infrastructures de transports, main-d'œuvre qualifiée, moyens de formation.

Le Conseil économique critique le caractère trop centralisé du système d'aides et suggère « une consultation systématique des établissements publics régionaux au moment de la confection et de la modification de la carte des aides ». *Chaque région devrait pouvoir* « apprécier avec souplesse » *comment il convient de mettre en œuvre, voire de corriger ce système,* « en fonction des préoccupations régionales de réorientation industrielle ou pour mieux tenir compte des disparités internes dans les régions ».

Pour revenir au chapitre de l'efficacité, il faut s'interroger aussi sur la cohérence et la continuité de la politique gouvernementale. A quoi servirait-il, par exemple, d'augmenter le taux des primes pour le Massif central si — supposition — de son côté le ministère de la santé ou de l'agriculture faisaient porter leurs efforts sur la vallée rhodanienne ou la plaine de Beauce ? La cohérence s'impose, de même, dans les articulations entre la politique de l'État et les initiatives locales.

C'est pourquoi le Conseil demande en conclusion : « Des dispositions devraient être prévues pour éviter que les aides régionales ou locales (qui représentent d'ailleurs souvent de lourdes charges pour les collectivités locales) ne viennent neutraliser les effets des aides nationales. Si l'action des établissements publics régionaux doit être élargie, il est néanmoins indispensable d'établir des critères précis en harmonie avec le régime général des aides, pour éviter que les régions les plus riches ne puissent consentir les aides les plus importantes. » — F. Gr.

Bretagne

LES ÉLUS VOTENT DES CRÉDITS POUR TROIS C.E.S.

(De notre correspondant.)

Rennes. — Le budget 1978 du conseil régional de Bretagne adopté, mardi 24 janvier, s'élève à 145 millions de francs de dépenses, dont 35 millions de francs seront couverts par l'emprunt. La part principale de ce budget est consacrée aux routes (25 %), et à l'alimentation de la Bretagne en gaz naturel (12 %). La construction de trois C.E.S. « régionaux », deux publics et un privé, absorbe un dixième de l'ensemble du budget, tandis qu'un crédit de 1 200 000 millions de francs a été dégagé afin de favoriser le renouvellement de la flotte de pêche artisanale et alléger les apports personnels des pêcheurs lors de l'achat d'un bateau.

Les conseillers régionaux socialistes, communistes et U.D.B. ont voté contre ce budget primitif 1978.

● *Le patron du canot de sauvetage de Sein, chevalier de la Légion d'honneur.* — Par un décret paru au *Journal officiel* du 26 janvier, M. Edouard, Noël, Marie Guilcher, patron du canot de sauvetage de l'île de Sein, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. On se souvient de la manière exemplaire par laquelle le canot de sauvetage de l'île de Sein s'était porté au secours de l'équipage de l'escorteur d'escadre *Duperré*, qui avait heurté une roche dans la nuit du 12 au 13 janvier, dans le raz de Sein.

Nord-Pas-de-Calais

LE BUDGET RÉGIONAL EST EN AUGMENTATION DE 50 % PAR RAPPORT A CELUI DE 1977

(De notre correspondant.)

Lille. — Le budget de la région Nord-Pas-de-Calais, approuvé le mardi 24 janvier, s'élève à 220 millions de francs, soit plus de cinq fois le volume du premier budget voté il y a quatre ans. Cette augmentation très forte cette année (+ de 50 %) s'explique surtout par la prise en compte d'un emprunt de 100 millions de francs dont 60 millions de francs pour la réalisation du schéma des transports collectifs. Cette somme sera remboursée à la région par la S.N.C.F.

La question de la pression fiscale régionale a été au centre des débats. Tous les groupes politiques sont intervenus. Les socialistes et les communistes ont cherché à dégager une position commune au cours de longues séances de commission, sans toutefois y parvenir. Comme les années précédentes, le budget a été approuvé par tous les groupes, les communistes seuls s'abstenant.

Corse

LA DESSERTE AÉRIENNE DE L'ILE EST-ELLE DÉFECTUEUSE ?

MM. François Giacobbi, sénateur radical de gauche et président du conseil régional de la Corse, et Jean Lançon, président de la chambre de commerce de Bastia, viennent de dénoncer les insuffisances de la desserte aérienne de l'île. Tous deux s'en sont notamment pris à Air Inter qui, à leur avis, ne consent pas sur les lignes insulaires certaines réductions — groupes, personnes âgées, étudiants — qu'elle accorde sur les lignes continentales.

« *Contrairement à ce que l'on prétend, cette compagnie n'est pas déficitaire sur les lignes corses. Nous avons des chiffres pour le prouver. Il s'agit, en fait, d'un véritable chantage à la subvention* », a affirmé M. Giacobbi.

Les responsables d'Air Inter s'inscrivent en faux contre ces déclarations. Ils font notamment valoir qu'un tarif *excursion* est en vigueur sur la Corse et que, d'une manière générale, les barèmes appliqués sur les lignes Corse-Continent restent très inférieurs au niveau du barème de base applicable sur le continent. « *L'été dernier, nous avons assuré 11 % de plus de vols supplémentaires que l'été précédent*, note M. Robert Vergnaud, président de la compagnie intérieure. *Notre effort en faveur du développement du tourisme insulaire ne peut être sérieusement contesté.* »

M. Vergnaud reconnaît qu'en dehors de ces périodes de pointe, il serait souhaitable d'accroître le nombre de sièges offerts pendant trois à quatre mois de l'année et notamment de créer un aller-retour Bastia-Nice dans la journée. Pour le président d'Air Inter, l'exploitation des lignes corses (spécialement les lignes de bord à bord) est trop fortement déficitaire — 15 millions de francs en 1975, 17 millions en 1976 — pour en alourdir encore les charges. Aussi est-il favorable au versement par l'État d'« *une subvention spéciale qui permette d'assurer un service public mieux adapté aux exigences des insulaires* ».

Ile-de-France

● *Le bilan du médiateur.* — M. Michel Junot (C.N.I.), adjoint au maire de Paris, médiateur entre l'administration municipale et les usagers, a rendu compte, mercredi 25 janvier, au cours d'une réunion de presse, de son activité, du 15 mai au 31 décembre 1977. Il a été saisi de huit cent quarante-sept questions écrites, dont 33 % portaient sur le logement, 12 % sur les affaires sociales, 7 % sur la sécurité et 5 % sur l'emploi. Sur ces huit cent quarante-sept questions, cent quarante-deux ont été rejetées comme irrecevables, six cent quatorze sont en cours d'examen et quatre-vingt-onze ont été réglées.

CONJONCTURE

Selon l'INSEE

L'ACTIVITÉ DU COMMERCE DE DÉTAIL A PROGRESSÉ EN 1977 DE 1,3 % EN VOLUME

L'activité commerciale a augmenté plus lentement qu'en 1976 et moins régulièrement : récession au premier semestre, progression du second d'abord rapide, puis plus modérée. La part de marché du grand commerce augmente légèrement tandis que celle du petit et moyen commerce de détail baisse de 68 % à 67,5 %.

L'accroissement du nombre total d'établissements commerciaux s'est poursuivi (environ 1 %), ce qui traduit à la fois une très rapide augmentation des créations de points de vente et une augmentation du nombre des défaillances d'entreprises, dont le taux reste cependant globalement faible : 0,77 % de l'ensemble du nombre de commerces.

Le chiffre d'affaires du commerce de détail, en 1977, a atteint 500 milliards de francs, contre 454 milliards en 1976, ce qui représente une progression de 10,2 % en valeur et de 1,3 % en volume. Tels sont les premiers résultats dégagés par l'INSEE pour la commission des comptes commerciaux de la nation. Cependant, la forte hausse du prix des produits alimentaires explique que le chiffre d'affaires du commerce alimentaire ait progressé de 12,6 % en valeur, et seulement de 0,5 % en volume, tandis que le commerce non alimentaire enregistrait une hausse de 8,3 % seulement du chiffre d'affaires pour une progression de 1,9 % en volume.

LE GRIGNOTAGE DE L'INFLATION

(Suite de la première page.)

On se trouve aujourd'hui dans une de ces zones particulièrement délicates, où l'impatience peut compromettre des mois, voire des années de rigueur. On comprend mieux pourquoi les Allemands, malgré les pressions américaines, ne veulent pas faire repartir trop fort la machine productive. En 1977, ils ont réussi un très beau coup contre l'inflation. Pour la première fois depuis 1970, la hausse des prix de détail s'est maintenue en dessous de la barre des 4 %. Selon l'Institut de Kiel, le taux d'augmentation des prix devrait atteindre 3,7 % (en taux annuel) au premier trimestre 1978 et descendre à 3 % au quatrième trimestre. Jusqu'où ira cette décélération ? Sans doute pas jusqu'aux indices suisses, les plus bas du monde (1,5 %) car il faudra bien « redonner du mou » aux salaires dont la progression ne pourra sans doute être inférieure à 5 % en 1978, et ranimer davantage la production industrielle si l'on veut faire redescendre le chiffre des chômeurs : 4,8 % de la population active.

M. Carter a moins de chance que M. Helmut Schmidt. A son arrivée à la Maison Blanche, il avait proposé de ramener l'inflation à 4 %, à la fin de 1978. Depuis 1975, la hausse des prix s'est maintenue à 6-6,5 %. Cependant, des indices meilleurs se font jour : en novembre, l'augmentation du coût de la vie n'a été que de 0,4 %, soit un taux annuel de 4,8 %.

En tout cas, M. Carter est bien résolu à ne pas utiliser les armes du ralentissement de la croissance pour juguler l'inflation. L'expérience de 1975-1977 est là pour montrer qu'avec un taux de chômage qui a atteint jusqu'à 9 % les prix sont restés dans la zone de 6-7 %.

Les armes proposées ? M. Carter les a énumérées le 20 janvier devant le Congrès : politique budgétaire et monétaire prudente, réduction de la demande de pétrole importé à hauts prix, stimulants fiscaux aux investissements et à la productivité, pesant ainsi sur l'augmentation des coûts, allégement des contributions indirectes. Et d'inviter hommes d'affaires et travailleurs à « participer à un programme *volontaire* visant à favoriser le ralentissement de la hausse des prix et des salaires ».

Que le président des États-Unis tourne le dos aux blocages, ou aux politiques des revenus qui ont montré leurs limites dans le passé, on le comprend. Mais il est permis d'être sceptique sur l'effet de la sagesse simplement demandée aux « partenaires sociaux ». Et l'on peut voir dans les incitations aux investissements et dans la réduction de la charge fiscale un germe d'inflation, compensé il est vrai par un projet de budget plus « serré » que l'année précédente puisque le déficit de 1979 (60,6 milliards de dollars) sera légèrement inférieur à celui de 1978, malgré la hausse des prix.

L'essentiel n'est pas d'accomplir une performance extraordinaire contre la hausse des prix en 1978, dans les pays occidentaux, qui serait peut-être payée d'une grave dépression. Ce qu'il faut avant tout, c'est grignoter l'inflation, obtenir une lente mais *constante* décélération, et persuader ainsi les citoyens que le courant a été redressé. C'est le seul moyen d'éviter les comportements « d'anticipation », la tentation de se prémunir contre la fatalité de l'inflation par des moyens dont le plus sûr effet est de la relancer un peu plus fort.

PIERRE DROUIN.

LES INDICES DES PRIX DE JANVIER ET FÉVRIER SERONT MOINS FAVORABLES QU'EN DÉCEMBRE

Le ministère de l'économie et des finances a confirmé jeudi 16 janvier, en fin de matinée, le très bon indice des prix de décembre, qui, en s'inscrivant à 189,4 sur la base 100 de 1970, marque une hausse de seulement 0,3 % par rapport à novembre. En un an (décembre 1977 comparé à décembre 1976), la hausse est de 9 % contre 9,9 % en 1976.

En décembre, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,1 % (+ 11,9 % sur une année). Cette stabilité d'ensemble cache des mouvements très contrastés : fortes hausses sur le bœuf et les œufs, fortes baisses sur les corps gras (huile et beurre). Les prix des produits manufacturés augmentent de 0,4 % en un mois (+ 7,4 % en un an) et ceux des services de 0,2 % (+ 8,6 % en un an).

La question qui se pose est de savoir si l'accalmie actuelle va se prolonger. Dans les milieux gouvernementaux, où l'on insiste sur le phénomène de ralentissement en profondeur de l'inflation, on reconnaît que les indices de janvier et février seront nettement moins favorables et qu'ils traduiront des hausses d'environ 0,6 % par mois. Ils devront, en effet, prendre en compte un certain nombre d'augmentations : loyers de janvier, essence, produits laitiers et tarifs S.N.C.F. marchandises en février, tarifs publics en mars.

...ne grève des dockers paralyse les grands ports allemands

De notre correspondant

Bonn. — Pour la première ...is depuis presque un siècle, ...s plus grands ports alle...ands sont, sur un mot ...ordre de grève nationale, ...aralysés par une grève des ...ockers. Depuis 1887, une ou ...ux grèves sauvages avaient ... lieu, mais aujourd'hui il ...agit d'un arrêt de travail ...ficiellement déclenché le ... janvier par le Syndicat des ...rvices publics et des trans...orts. Au cours d'un réfé...ndum à la fin de la semaine ...rnière, 90 % des dix-huit ...ille adhérents s'étaient pro...ncés pour la grève.

...s négociations salariales entre ...loyeurs et syndicats ont ...oué dans la nuit de mardi à ...credi, en dépit d'un rappro...ment notable des positions en ...ence. Au départ les dockers ...andaient 9 % d'augmentation ...salaires, alors qu'il leur était ...osé seulement 3,5 %. Au mo...t de la rupture, les employeurs ...nçaient 5,7 % et les syndicats ...andaient un peu plus de 6 %. ...s ces conditions, l'absence ...cord relève plus de la psy...logie que de l'économie : les ...geants syndicaux paraissent ...ir besoin d'une grève pour ...ontrer à leurs propres troupes ...ls ne reculent pas devant le ...bat.

...tant données les pressions de ...ase, il n'est d'ailleurs pas exclu ... les négociateurs du syndicat ...ennent maintenant à leur de...nde originelle d'une augmen...on de 9 %. Le conflit dimi...a en tout cas considérable...t les réserves financières du ...icat qui, dès le premier jour ...ouvement, verse à ses adhé... des indemnités assez géné...s.

...ur la population ouest-allemande, la grève n'aura pas de conséquences immédiates. Les entrepôts alimentaires sont assez bien remplis pour assurer tous les besoins des ménagères pendant deux semaines au moins. Seuls quelques fruits exotiques, comme les oranges et les bananes, risquent d'être vendus un peu plus chers dès les prochains jours.

En revanche, les exportateurs de R.F.A. seront touchés d'une façon plus directe par un conflit qui a immobilisé Hambourg, Brême, Bremenhaven, Brake, Emden, Lubeck, Nordenham et Cuxhaven (seuls ne sont pas touchés Kiel, Wilhemshaven et Flensburg). L'économie ouest-allemande bénéficie depuis longtemps de la capacité de ses ports à garantir la ponctualité des livraisons promises par ses industriels. Cet avantage a, dans une large mesure, compensé les prix supérieurs des marchandises allemandes.

Enfin des troubles dans ce domaine ont le plus souvent de fortes répercussions. A Bonn, on est convaincu que les difficultés de la Grande-Bretagne durant la dernière décennie ont commencé par les grèves des dockers. On estime aussi que le très long arrêt de travail qui a eu lieu l'an dernier dans les ports américains aurait fortement contribué au déclin du dollar.

Le gouvernement de Bonn ne saurait donc se montrer indifférent, même s'il n'entend pas intervenir dans la dispute. Mercredi encore, le comte Lambsdorff, ministre de l'économie, s'est enorgueilli, au Bundestag, que la République fédérale soit le seul grand pays européen où il est possible de faire confiance aux syndicats et d'attendre d'eux une conduite raisonnable, sans aucune contrainte des autorités. Toutefois, ce même jour, le gouvernement a rendu publiques ses prévisions économiques annuelles (+ 3,5 % de croissance en 1978), indiquant notamment que les hausses de salaires ne devraient pas dépasser cette année 5 %. Le danger est que, en renversant cette barrière, les dockers ne donnent le mauvais exemple à tous les autres syndicats, ce qui ne manquerait pas de fausser les calculs officiels.

JEAN WETZ.

Une enquête a été ouverte ...a Commission de la C.E.E. ...suite d'une plainte de pro...urs français de pièces de ...e forge sur les conditions ...ortation en Europe de ces ...uits japonais de haute tech...é. — (A.F.P.)

...RONAUTIQUE

Un contrat ... 1 milliard de francs

...GROUPE TAG ACHÈTE ... LA SOCIÉTÉ DASSAULT ...NTE AVIONS D'AFFAIRES FALCON

...roupe TAG, par l'intermé... de sa filiale suisse Falcon ...-East S.A. et la société ...lt International viennent ...clure un accord de coopé... aéronautique d'une valeur ...illiard de francs, qui porte ...ment sur la vente de ...e avions d'affaires Falcon ...érents types.

...1 M. Adnan Kaissy, porte... du groupe TAG, « *cet ...vise à donner à la techno...rançaise sa place méritée ...che-Orient et à ouvrir à ...rie aéronautique française ... d'une coopération fruc... stable et permanente avec ...ble des pays arabes* ».

...accord porte sur l'acquisi...r TAG Groupe de soixante ... de différents types : 10, ...0, et sur l'engagement de ...chaque année au Proche-... en fonction des besoins, ...ine de construction aéro...e chargée notamment ...visionner en pièces déta...e propriétaire des Falcon. ...1 a, d'autre part, été prise ..., à Ryad, en Arabie Saou...ec la participation d'Eu...lcon Service, une « station-... qui assurera l'entretien ... les Falcon ainsi que la ... de certains appareils.

En Allemagne fédérale

L'EXCÉDENT COMMERCIAL A ÉTÉ EN 1977 LE PLUS ÉLEVÉ DU MONDE

La République fédérale d'Allemagne a réalisé au cours de 1977 un excédent commercial de 38,4 milliards de deutschemarks (85,6 milliards de francs), le meilleur résultat depuis 1974 (50,8 milliards de deutschemarks). Selon l'Office fédéral de statistiques, les exportations ont atteint 273,5 milliards, en augmentation de 6,6 % par rapport à 1976), et les importations 235,1 milliards, en hausse de 5,8 %.

La balance des transactions courantes a été excédentaire de 8,2 milliards de deutschemarks (+ 8,5 milliards en 1976). La République fédérale a enregistré un déficit de 12,3 milliards pour les services et de 17,9 milliards pour les transferts.

Le surplus du commerce extérieur de la R.F.A. apparaît ainsi comme le plus fort du monde, puisque l'excédent japonais s'est élevé en 1977 à l'équivalent de 82,7 milliards de francs (*le Monde* du 25 janvier). En décembre, la balance a même enregistré le deuxième surplus de l'année : 4,2 milliards de deutschemarks (4,8 milliards en octobre), contre 3,3 milliards en décembre 1976. Jusqu'ici la réévaluation du deutschemark a entraîné une augmentation de l'excédent commercial, en diminuant le coût des importations, sans affecter les exportations.

● *La population mondiale* comptait 4,124 milliards de personnes au milieu de 1977, contre 4,044 milliards un an auparavant, indique le bulletin mensuel de janvier 1978 de l'ONU publié à New-York. — (A.P.)

...MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
	4,7100	4,7150	+ 60	+ 90	+ 150	+ 180	+ 550	+ 600
	4,2450	4,2530	+ 60	+ 90	+ 150	+ 180	+ 500	+ 630
	1,9500	1,9600	+ 90	+ 120	+ 170	+ 220	+ 589	+ 690
	2,2340	2,2390	+ 100	+ 130	+ 210	+ 250	+ 750	+ 830
	2,0830	2,0890	+ 60	+ 90	+ 150	+ 175	+ 570	+ 630
	14,4300	14,4500	+ 100	+ 250	+ 400	+ 520	+1600	+1840
	2,3810	2,3860	+ 160	+ 190	+ 340	+ 370	+1050	+1150
	5,4150	5,4390	— 430	— 300	— 700	— 550	—1600	—1450
	9,1700	9,1850	+ 160	+ 230	+ 290	+ 460	+1400	+1530

TAUX DES EURO-MONNAIES

	3 1/4	3 3/4	3	3 1/2	3	3 1/2	3 1/8	3 5/8
	2 1/2	3	7	7 1/2	7	7 1/2	7	8
	5	5 1/2	4 1/2	5	4 1/2	5	4 1/4	5 1/4
	6 1/2	7 1/2	7 1/2	8	7 1/2	8	7 3/4	8 1/4
	0	1/4	1/4	3/4	3/8	7/8	1 1/4	1 3/4
	9	11	15	17	15	17	16	18
	6 3/4	7	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6	6 3/4	7 1/4
	10 1/2	11 1/2	11 1/2	12	12 3/4	13 1/4	13	13 1/2

...donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire ...es tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande ...le la place.

Les syndicats italiens proposent une « politique de sacrifices »

(Suite de la première page.)

Le président du parti républicain, M. Ugo La Malfa, qui réclame l'austérité à grands cris, ne cache pas, quant à lui, sa satisfaction. Il regrette néanmoins que les théories du secrétaire général de la C.G.I.L. n'aient pas été appliquées au dernier conflit en date, celui de l'Unidal, entreprise para-publique déficitaire née de la fusion de Motta et Alemagna. Il est toutefois possible de penser qu'en ne récupérant que la moitié des huit mille employés de ce géant de l'alimentation dans une nouvelle société, la Sidalm, « *l'excédent de main-d'œuvre* » ait été plus ou moins résolu.

Dans les milieux syndicaux, l'interview de M. Lama provoque une tempête. « *Nous avions déjà du mal à faire admettre à la base notre programme*, a dit le secrétaire régional de la C.I.S.L. turinoise. *Ces déclarations ne vont pas faciliter la tâche.* » Plusieurs responsables des trois confédérations reprochent à M. Lama d'avoir donné une interprétation personnelle du document et d'avoir ainsi déformé son contenu.

Publié en pleine crise gouvernementale, le programme des syndicats italiens, qui comporte vingt-neuf feuillets, ne contient pas de choses vraiment nouvelles. La Fédération unitaire réaffirme que l'austérité est indispensable et rappelle sa recette pour combattre la stagnation et le chômage : priorité au développement du Midi, relance sélective des investissements (bâtiment, agriculture, transport, télécommunications, énergie) ; lutte rigoureuse contre l'évasion fiscale.

En échange de ces mesures — et toujours dans le but d'atteindre le plein emploi, — les dirigeants syndicaux reconnaissent plusieurs nécessités : permettre la mobilité de la main-d'œuvre à laquelle ils se sont longtemps opposés ; hausser graduellement certains tarifs pour « *mettre un frein au déficit alarmant* » du secteur public ; limiter les augmentations salariales obtenues par contrat de catégorie pendant trois ans.

Des « sacrifices mal acceptés »

Le document est déjà en discussion dans les entreprises. Il soulève de vives critiques, notamment chez les métallos du Nord. On peut se demander dans quelle mesure la base ouvrière a accepté le principe même des « sacrifices » pour donner du travail aux chômeurs. Il est vrai que le gouvernement ne l'a pas encouragée dans ce sens, n'ayant pas su tenir la plupart de ses engagements. L'acceptation de l'austérité par les syndicats devrait être compensée par des créations d'emplois et un début de reconversion industrielle. Or rien n'a été fait ou presque ; la situation pourrit lentement.

La base ne proteste pas seulement contre les vingt-neuf feuillets laborieusement établis à Rome par des états-majors syndicaux divisés. Beaucoup d'ouvriers n'ont pas compris que la grève générale, prévue le 18 janvier, ait été annulée, *in extremis*, en prévision de la chute du gouvernement Andreotti. N'était-ce pas, au contraire, le moment de descendre dans la rue pour exprimer un grandiose *basta* ? Une grève, ajoutent les contestataires, aurait pu mettre la démocratie chrétienne au pied du mur, appuyer la candidature du parti communiste au gouvernement ou, au contraire, le faire revenir dans l'opposition.

Les dirigeants syndicaux sont, pour leur part, très inquiets de la crise que traverse l'Italie. S'ils bravent l'impopularité, ce n'est pas pour rien. Une impopularité sensible dans ce tract d'une cinquantaine de jeunes ouvriers de la fabrique d'armes Beretta : « *Les grèves sont continuellement décidées contre le terrorisme « rouge » et jamais contre le vrai terrorisme, celui des patrons et de leur sale gouvernement de coalition anti-ouvrière.* »

ROBERT SOLÉ.

SUISSE

● *Les exportations* de la Suisse ont, malgré le renchérissement de la monnaie nationale, progressé en décembre pour atteindre le record mensuel de 4 035 millions de francs suisses, contre 3 932 millions en novembre et 3 400 millions en décembre 1976. En revanche, les importations ont diminué, s'élevant à 3 543 millions de francs suisses contre 3 780 millions en novembre et 3 534 millions en décembre 1976. L'excédent commercial s'est nettement accru, passant de 152 millions en novembre à 492 millions en décembre. Pour l'ensemble de 1977, la balance commerciale a été déficitaire de 368 millions de francs suisses, alors qu'elle avait été excédentaire de 174 millions en 1976. Les exportations se sont élevées à 42,16 milliards de francs (+ 13,8 % par rapport à 1976) et les importations à 43,03 milliards (+ 16,7 %). — (A.F.P.)

AFFAIRES

Remise officielle du premier chéquier délivré par les caisses d'épargne

M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a remis, mercredi 25 janvier, à Orléans, les premiers carnets de chèques émis par les caisses d'épargne. Ceux-ci ont été donnés à une douzaine de clients parmi les plus fidèles de la caisse locale. D'autres chéquiers doivent être mis ces jours-ci en circulation dans des villes comme Lyon, Nancy, Versailles, Compiègne, Saint-Germain-en-Laye. A la fin de cette année, on pourra s'en procurer pratiquement partout en France.

La distribution de carnets de chèques par le réseau des caisses d'épargne et de prévoyance avait reçu l'accord des pouvoirs publics dès juin 1975, mais des difficultés d'ordre technique avaient retardé sa mise en œuvre.

Rappelons que les comptes chèques des caisses d'épargne ne pourront présenter un solde débiteur, et que les chèques émis seront assortis d'une garantie de paiement à hauteur de 500 F, sur présentation d'une carte de garantie avec photo. La délivrance de cette carte, de même que l'ouverture des comptes, s'effectueront sur la base d'une sélection tenant compte de critères éliminatoires : incidents de paiements antérieurs inscrits au fichier de la Banque de France, incapacité juridique.

Les nouveaux comptes chèques peuvent être alimentés soit par versements en espèces, soit par virements réguliers des salaires, pensions, retraites et prestations familiales, soit par virements en provenance des comptes de dépôts rémunérés (livrets A et B). Précision importante : en aucun cas les titulaires de comptes chèques ne pourront tirer directement sur leurs livrets, qui ne pourraient servir à compenser automatiquement un éventuel découvert.

Les banques verront sans plaisir s'étendre ainsi la gamme des services offerts par la Caisse d'épargne, qui réclamait depuis longtemps la possibilité de distribuer des carnets de chèques, comme cela se fait depuis des années en Alsace et en Lorraine où les caisses se sont alignées sur l'exemple allemand. La concurrence entre réseaux *de collecte de l'épargne* va s'en trouver intensifiée, notamment à l'égard du Crédit agricole et du Crédit mutuel.

● *Changement à la tête de Montefibre-France :* le conseil d'administration, réuni à Milan, le mercredi 25 janvier, a nommé M. Robert Cusey directeur général en remplacement de M. Jian Marco Casali, démissionnaire. M. Robert Cusey occupait, jusqu'à présent, les fonctions de directeur du personnel.

THOMSON VA PRENDRE LE CONTROLE TOTAL DE L.T.T.

Les négociations pour la prise de contrôle par le groupe Thomson de la société les Lignes télégraphiques et téléphoniques (L.T.T.), un des tout premiers fabricants français de câbles téléphoniques et de matériels de transmission, auraient abouti à un protocole d'accord entre les diverses parties.

En mai 1976, Thomson avait racheté la société le Matériel téléphonique et trouvé dans son portefeuille 40 % du capital de L.T.T., les 60 % restants se partageant entre Tréfimétaux (PUK) et les Forges et ateliers de construction électrique de Jeumont (Empain-Schneider).

Thomson ne voulait racheter que 30 % à l'un ou à l'autre. Or aucun des deux ne désirait rester minoritaire face à Thomson. L'estimation de L.T.T. (450 millions de francs environ), faite par les experts, obligeait donc Thomson à débourser autour de 270 millions. C'était beaucoup après les 720 millions de francs payés pour le rachat de L.M.T.

Finalement, on aurait trouvé une solution qui, tout en donnant satisfaction aux groupes PUK et Empain-Schneider, éviterait à Thomson d'avoir à payer une trop forte somme : dans un premier temps, le groupe rachèterait bien les 60 % plus ou moins aux conditions de prix fixées il y a quelques mois par les experts. Dans un second temps, Thomson revendrait à divers investisseurs, parmi lesquels figurent des groupes financiers arabes, 20 à 25 % de L.T.T. — J.-M. Q.

SOCIAL

RÉUNIE EN CONSEIL NATIONAL

La C.F.D.T. discute d'une révision de ses méthodes d'action revendicative

Révision stratégique ou simple approfondissement des méthodes d'action et des revendications ? Le conseil national de la C.F.D.T. qui rassemble les représentants de toutes les fédérations et régions et se réunit trois fois par an doit examiner, à Paris, du 26 au 28 janvier, un rapport explosif de M. Jacques Moreau sur l' « action revendicative » *dans les mois qui viennent.*

En affirmant qu'il ne faut pas biaiser avec la vérité et la réalité, et qu'il faut « *revoir la cohérence de notre démarche d'ensemble et le détail de nos revendications* », M. Jacques Moreau, qui est un peu le « mal-aimé » des dirigeants cédétiste, a jeté un pavé dans la mare.

Dans son rapport sur « *la situation générale et l'action revendicative* » qui est soumis à la discussion du conseil national, M. Moreau dresse en premier lieu constat qui, à plusieurs reprises, prend la forme d'une autocritique sur l'action passée de sa centrale. Tout d'abord, indique-t-il, la crise économique qui secoue la France et le monde est, comme l'avait déjà déclaré M. Maire, sérieuse et durable, ce qui implique « *des remèdes nouveaux* ». « *En outre, la France connaît une situation détériorée et fragile, qui est dangereuse pour l'avenir démocratique du pays.* » Le rapporteur souligne que « *le vote majoritaire à gauche — qui est prévisible — paraît dénoter plus un rejet de la majorité actuelle qu'une adhésion au programme commun* ». Enfin, M. Moreau analyse les effets positifs, mais surtout négatifs, des modalités d'action qui ont été décidées ces dernières années : l'unité d'action, écrit-il, nous a amenés à privilégier, sous l'influence de la C.G.T., une « *pratique très nationale et très centralisée* », qui aboutit à « *une globalisation qui vide souvent de tout contenu concret* (les revendications) *et à une passivité des salariés* ». Sans nier l'impact des journées nationales d'action, la C.F.D.T. constate qu'en fait ces journées n'ont pas vraiment débouché sur un renforcement des luttes, et qu'en conséquence elles sont « *insuffisantes* », voire « *dangereuses* », car, finalement, elles ne favorisent pas une « *mobilisation majoritaire des travailleurs* ». Autre constat des cédétistes : après une forte poussée du nombre des nouveaux syndiqués, les années 1976 et 1977 ont été médiocres (1).

Le rapporteur propose de reprendre avec plus de vigueur les thèses déjà anciennes de la C.F.D.T. en faveur de la priorité des luttes articulées entre les entreprises, les régions et les branches professionnelles. Il rappelle, sans s'appesantir, que l'objectif de l'unité d'action définie en 1965 était et demeure celui d'une unité à trois avec F.O. Il va ensuite beaucoup plus loin, à propos des revendications, en affirmant qu'« *il faut revoir la cohérence de notre démarche d'ensemble et le détail de nos revendications* ».

Cela signifie, pour le rapporteur, qu'il faut fixer des « *objectifs crédibles et réalisables* » et que le souci d'obtenir des résultats concrets et de donner espoir aux travailleurs « *passe par les nécessaires compromis avec ceux qui dirigent l'économie et la vie sociale* ».

Tout en rappelant le « *sérieux* » de la « *plate-forme de revendications* » définie en juin 1977, on admet à la C.F.D.T. que, selon le rapport des forces, le calendrier d'application pourra varier : deux ans avec la gauche par exemple, davantage avec la droite, le tout étant d'« *arriver à des résultats* ». Certains leaders cédétistes, qui reconnaissent avec retard les progrès — même s'ils sont limités — apportés par certains accords salariaux dans le secteur public, estiment qu'à l'avenir il ne faut plus faire la fine bouche.

S'agit-il d'un tournant de la C.F.D.T. ? Au siège confédéral, on s'en défend : « *Il n'y a pas de changement de cap. Nous reprenons un discours qui a souvent été fait, y compris au congrès d'Annecy, mais qu'à l'extérieur comme à l'intérieur de la confédération on n'a pas toujours entendu.* »

Quoi qu'il en soit, les propositions qui sont faites marquent au moins un essai de réorientation par rapport à la pratique syndicale, c'est-à-dire au comportement concret de la C.F.D.T. depuis deux ans. Ce souci d'ancrer leur action revendicative dans l'entreprise et d'afficher un peu brutalement leur réalisme en pleine période de surenchères électorales inquiète d'autant plus certains militants que le rapport est présenté par le « Rocard » de la C.F.D.T. Les débats qui s'ouvrent au conseil national — au sein duquel existent des courants assez durs, influencés soit par le CERES (minorité du parti socialiste), soit même dans quelques cas par le parti communiste — risquent d'être d'autant plus difficiles qu'un autre *thème* délicat doit être abordé : les nationalisations. Les dirigeants cédétistes proposent là aussi des mesures qui ne font pas l'unanimité : la séparation du conseil d'entreprise entre, d'une part, un organe, composé de salariés élus, chargé de la gestion et de l'orientation de l'entreprise et, d'autre part, une institution de contrôle qui représenterait des associations d'usagers et des personnalités extérieures.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire *Syndicalisme* du 26 janvier 1978 indique qu'en 1976 la C.F.D.T. a délivré 1 077 731 cartes au lieu de 1 066 637 en 1975, soit un progression de 1 % au lieu de 5 % l'année précédente. La C.F.D.T. fait état de 74 560 retraites, portant ses effectifs à 1 152 291. Elle précise que 829 024 d'entre eux sont des cotisants réguliers.

● *Les négociations salariales à la S.N.C.F.* débuteront le 6 février. Les sept fédérations de cheminots se réuniront dès le 2 février pour tenter d'adopter une position commune sur les salaires et l'emploi en 1978. La C.F.D.T. a indiqué qu'elle demanderait qu'aucun salaire ne soit inférieur à 2 500 F par mois, ce qui, selon elle, est encore le cas pour 25 % des deux cent quatre-vingt mille cheminots.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ



GERLAND

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1977 s'élève à 709 295 816 F, contre 640 837 483 F en 1976 ; si l'on fait abstraction des branches « Revêtements de cylindres » et « Matériaux d'étanchéité » mises en filiales avec effet rétroactif, la première au 1er avril 1976 et la seconde au 1er janvier 1977, le chiffre est de 652 607 466 F, contre 586 176 891 F en 1976, soit une progression de 11,13 %.

Les ventes des branches caoutchouc, lubrifiants et produits tensio-actifs aux diverses industries qu'elles fournissent n'ont progressé que modérément dans des marchés peu actifs. La croissance des travaux routiers a été, selon les secteurs, faible ou nulle en raison de la conjoncture de cette branche d'activité.

En revanche, les ventes de r ments de sols Gerflex ont pou leur progression : la hausse mo de ce département est de 27 %, une avance particulièrement des vinyls expansés relief G fabriqués par la filiale Sympo progressent de 40 %, tandis sont exportés au niveau de 50

Les exportations totales de l ciété ont, par suite, atteint 10(lions (15 % du chiffre d'affaire le chiffre d'affaires étrange groupe s'élève à 140 millions, sc pourcentage, 18 %.

Les premières semaines de voient la mise en route de la cation de revêtements Gerfl 4 mètres de large dans le cad la nouvelle société Synflor, unité française et troisième européenne fabriquant dans largeur. Une très forte part de production sera exportée tan les associés suédois et aller dans Synflor que par les se commerciaux de Gerflex.

MOTOBÉCANE

PLUS DE 50 % DU MARCHE DU CYCLOMOTEUR
BICYCLETTES EN PROGRESSION DE 15 %

Les livraisons françaises de cyclomoteurs se sont élevées, en 1977, à 962 705 unités. Motobécane, pour sa part, a livré 486 478 véhicules, soit plus de 50 % du marché.

Les livraisons de bicyclettes de la société sont passées de 478 000 en 1976 à 553 000 en 1977, soit une progression de 15 %. Les seules exportations sont passées de 103 000 à 178 000 unités.

MERLIN GERI

Le chiffre d'affaires hors ta l'exercice 1977 s'établit à 1 512 lions de francs, contre 1 316 mi en 1976, soit une progressio 14,9 %.

Les commandes actuellemer portefeuille assurent six mo production au rythme actuel c vité.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Des tracts diffusés récemment à l'intérieur du groupe et auprès de certains organes de presse font état d'un prétendu démantèlement du groupe Jacques Borel International. Ces tracts visent à dramatiser à l'extrême certaines mesures déjà connues et annoncées depuis longtemps, et à présenter comme des actions de démantèlement des mesures destinées en fait à assurer rapidement le redressement et la consolidation de toutes les parties saines du groupe. Celles-ci occupent plus de seize mille emplois, et tous les efforts de la direction et de l'encadrement visent à sauvegarder l'essentiel de ces emplois et à restaurer la rentabilité de l'ensemble.

Lors de l'assemblée générale du 30 juin dernier, il avait été annoncé que certaines exploitations du groupe, en France et en Belgique, lourdement déficitaires, seraient arrêtées ou cédées. L'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre a confirmé que ces mesures d'assainissement, indispensables à la survie du groupe dans son ensemble, étaient nécessaires et en cours d'exécution.

C'est ainsi qu'a été conclue récemment la cession à un groupe hollandais de la plus grande partie des restaurants d'autoroute détenus en Belgique. C'est également pour supprimer à l'avenir les lourdes pertes de la SEORIM que ses effectifs ont été réduits et que tous les frais d'étude engagés dans le passé et non suivis de réalisation seront affectés à l'exercice 1977. Pour la mêm son, l'un des restaurants de semble Maine-Montparnasse : fermé, l'emplacement de ce r rant et l'insuffisance de cli ayant entraîné de lourdes d'exploitation.

D'autres négociations sont cours en France et en Belgiq vue d'arrêter certaines exploita encore déficitaires, l'objectif étant de conserver et dével toutes les activités saines du g en France et dans les pays é gers.

Par sa décision de lancer émission d'obligations convertibl 70 millions de francs, le conseil ministration de Jacques Borel I national a clairement manifes confiance dans l'avenir du g et dans ses capacités de r redressement.

En dépit des lourdes pertes de née 1977, déjà anticipées et cor depuis plusieurs mois, ce redr ment est en train de s'effectue les pertes du second semestre sont nettement inférieures à c du premier semestre. La même dance se poursuit au début de et l'équilibre d'exploitation au ni consolidé devrait être approché la fin de l'année en cours : les tes d'exploitation des hôtels, diminution régulière, commence: alors à être compensées par les be fices d'exploitation du reste groupe, ce qui permettra de retr ver l'équilibre au cours de 1979.

KUBOTA Ltd

RÉSULTATS CONSOLIDÉS (1) DU PREMIER SEMESTRE
(Période se terminant le 15 octobre)

	1977-1978	1976-1977	% de variatio
	En millions de yens		
Chiffre d'affaires	248 112	237 415	+ 4,5
Coût des ventes	191 890	181 313	
Frais généraux, commerciaux et administratifs	35 543	30 349	
Bénéfice des opérations courantes	20 679	25 753	
Autres produits nets de charges	5 027	3 269	
Produits financiers	2 142	2 821	
Frais financiers	— 7 412	— 8 205	
Bénéfice avant impôt	20 436	23 638	
Impôts sur le bénéfice :			
— Impôt à payer	10 028	13 468	
— Impôt différé	555	— 1 017	
	10 583	12 451	
Bénéfice net après impôt	9 853	11 187	— 11,9
	En yens		
Bénéfice net ajusté pour une action ordinaire (calculé sur la base de la moyenne des actions ordinaires en circulation pendant la période)	8	9,35	
Soit compte tenu de la dilution d'obligations convertibles en actions	7,75	8,85	

Commentant ces chiffres, M. Kurihara, Executive Managing Director, a souligné que la baisse de résultats consolidés enregistrée par rapport à la même période de l'exercice précédent, était due, entre autres causes, à la concurrence très vive sur les produits fabriqués par certaines des divisions et à l'augmentation, dans le même temps, des frais de commercialisation.

Il a souligné, d'autre part, l'a mentation importante de la part ventes réalisées en dehors du Jap

(1) Les sociétés incluses dans consolidation sont les sociétés s vantes : Kubota House Co. Lt Kubota Construction Co. Ltd., K bota International N.V.

SOVABAIL

Le conseil d'administration de SOVABAIL, Sicomi du groupe Sovac, a arrêté les comptes de l'exercice 1977 au cours de sa réunion du 23 janvier 1978.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 24 379 902,08 F (après 10 842 012,39 F d'amortissements et de provisions à caractère d'amortissements complémentaires), contre 21 173 339,13 F (après 8 750 861,21 F d'amortissements et de provisions à caractère d'amortissements complémentaires) en 1976.

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 10 mars 1978, la distribution d'une somme de 20 790 000 F, représentant 85,28 % du bénéfice net comptable : le dividende correspondant, n'ouvrant pas droit à crédit d'impôt, s'élève à 23,10 F par action, contre 20,10 F au titre de l'exercice 1976, en progression de 14,9 %.

CESSATION DE GARANTIE

La Caisse des dépôts et con gnations, 56, rue de Lille, 75 Paris, par application des règles p vues au titre II, chapitre V, décret n° 72-671 du 13 juillet 19 dénonce, dans un délai de tr jours francs à compter de la pr sente publication, la garantie fina cière accordée le 20 juillet 1977 application de l'article 59 de la l n° 71-1130 du 31 décembre 1971 M. Gérard Duclos, 19, rue Victo Massé, 75009 Paris, et garantissa le remboursement des fonds, effe ou valeurs reçus par celui-ci à titre de son activité professionnel de conseil juridique et fiscal.

Tous éventuels créanciers au sen de l'article 17 du décret précité or un délai de deux mois pour produir entre les mains du garant.

La présente publicité obligatoi n'entache en rien la moralité d M. Duclos.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 JANVIER

Timide amélioration

Malgré l'intervention relativement importante des organismes de placement collectifs, familièrement appelés « gendarmes », la tendance générale du marché est restée assez maussade ce mercredi. Certes, l'indicateur instantané est parvenu (péniblement) à progresser de 0,16 % environ, mais, à l'intérieur des groupes, hausses et baisses se sont, à peu de chose près, équilibrées, ces dernières étant même la plupart du temps plus conséquentes que les premières.

Des compartiments comme le matériel électrique ou la métallurgie ont encore payé un assez lourd tribut à la baisse.

Hormis Denain (+ 6 %), la plupart des hausses sont restées cantonnées autour de 2 %.

Sur le marché de l'or, des ventes bénéficiaires ont pesé sur les cours du napoléon revenu à 294 F contre 300 F. Le lingot a également fléchi à 28 700 F, après 28 860 F, contre 28 895 F. Le rythme des échanges est resté rapide, le volume des transactions s'établissant à 16,76 millions de francs contre 15,08 millions. Au chapitre des rentes indexées sur le métal jaune, le 4 1/2 % 1973 et le 7 % 1973 ont cédé à moins de 1 %.

« Les ventes d'actions restent assez importantes », indiquait-on autour de la corbeille, où le nouveau ralentissement de la hausse des prix enregistré en décembre est passé complètement inaperçu. Quelques gérants de charges d'agent de change ont même reçu l'ordre de liquider tout ou partie des portefeuilles de petits épargnants. Le phénomène n'a pas encore atteint un seuil trop critique, mais la tension qui s'est manifestée sur le « versement suisse », dont le cours (officieux) s'est établi à 2,47 francs, tandis que la devise suisse officiellement vaut 2,3899 francs, pourrait indiquer une accélération du rythme des fuites de capitaux à l'étranger. La différence entre les deux cours représente, en effet, la prime accordée aux « passeurs » professionnels.

LONDRES
Le repli s'accentue

La Bourse accélère son repli de la veille. Repli des mines d'or, en liaison avec celui du métal.

OR (ouverture) (dollars) 176 contre 177 50

VALEURS	CLOTURE 25/1	COURS 26/1
Beecham	655 ...	662 ..
British Petroleum	806	808 ...
Courtaulds	124 ...	123 ..
De Beers	302 .	296 ..
Imperial Chemical	348 ...	346 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	182 ...	188 ..
Shell	584	585 .
Vickers	198 ..	198 ...
War Loan 3 1/2 %	36 1/2	36 1/2
*West Driefontein	27 ...	26 5/8
*Western Holdings	22 5/8	22 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 30 déc. 1977.)

	24 jan.	25 jan.
Valeurs françaises ..	91,8	91,4
Valeurs étrangères ..	99,7	99,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56	56

NOUVELLES DES SOCIETES

DE BEERS. — La mine de diamants à Jwaneng, au Botswana, devrait commencer à produire en 1982. Deux millions de carats pourraient être extraits chaque année. La mise en valeur de ce gisement, l'un des plus riches du Botswana, absorberait quelque 120 millions de livres.

XEROX CORP. — L'exercice 1977 s'est achevé par un bénéfice net de 406,6 millions de dollars, soit 5,06 dollars par action contre 4,50 en 1976. Pour 1978, la direction du groupe s'attend de nouveau à de bons résultats « tant en ce qui concerne les bénéfices que le chiffre d'affaires ».

PULLMAN INC. — En 1977, le groupe a réalisé un bénéfice net de 33,12 millions de dollars contre 30,30 millions en 1976. Le dividende du dernier trimestre a été fixé à 0,35 dollar.

KUBOTA. — Les comptes du premier semestre de l'exercice 1977/1978 se sont soldés par un bénéfice net de 9,85 milliards de yens contre 11,18 milliards.

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE. — Dividende net pour 1977 : 900 francs belges contre 860 francs belges.

EXXON. — Le dividende trimestriel payable le 10 mars est porté de 75 à 80 cents. Le bénéfice net de l'exercice écoulé a diminué de 8,7 % pour revenir à 2 410 millions de dollars.

NEW-YORK

Une tentative de reprise échoue

Une tentative de reprise a échoué mercredi à Wall Street. Après avoir, en effet, poursuivi son redressement à bonne allure sur sa lancée de la veille, le marché, privé du soutien de la clientèle, s'est rapidement essoufflé et a reperdu la plus grande partie de son avance initiale. L'indice des industrielles n'a *finalement* progressé que de 0,87 point à 772,44. Au plus haut de la séance, son gain s'était élevé à 6,15 points.

Une faible activité a continué de régner, 18,69 millions de titres (chiffre identique au *précédent*) ayant changé de mains.

La faiblesse persistante du dollar, les incertitudes concernant l'évolution de la masse monétaire : ces deux facteurs expliquent pour l'essentiel la réticence manifestée par les opérateurs à s'engager, malgré les résultats plutôt satisfaisants des entreprises pour 1977, résultats qui, à l'ouverture, avaient quelque peu stimulé les achats. Autour du Big Board, l'on attendait également les statistiques du commerce extérieur, dont la publication, prévue jeudi, a, en définitive, été reportée au 30 janvier.

Sur 1 816 valeurs traitées, 744 ont monté, 584 ont baissé et 488 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 24/1	COURS 25/1
Alcoa	40 1/2	40 3/4
A.T.T.	57 3/8	57 5/8
Boeing	25 5/8	25 3/4
Chase Manhattan Bank	28 3/4	28 7/8
Du Pont de Nemours	107 3/4	107 1/2
Eastman Kodak	46 7/8	46 1/2
Exxon	43 1/2	43 7/8
Ford	40 1/2	40 5/8
General Electric	45 1/4	45 1/2
General Foods	29 7/8	29 3/4
General Motors	58 ...	57 7/8
Goodyear	17 ...	16 7/8
I.B.M.	266 1/4	265 7/8
I.T.T.	30 .	29 3/4
Kennecott	22 5/8	22 3/4
Mobil Oil	59 7/8	60 1/4
Pfizer	27 1/2	27 7/8
Schlumberger	68 1/2	67 1/8
Texaco	26 ...	26 ..
U.A.L. Inc.	21 ...	21 1/4
Union Carbide	39 1/2	39 1/4
U.S. Steel	31 5/8	32 1/4
Westinghouse	17 1/2	18 1/4
Xerox	44 1/4	44 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/1	26/1
1 dollar (en yens)	241 65	241 22

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 25 JANVIER - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 713	4 703	4 720
Allemagne (100 DM)	223 710	223 320	222 500
Belgique (100 F.)	14 426	14 417	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 230	208 750	208 ...
Danemark (100 krd)	82 460	82 250	80 500
Suède (100 krs)	101 370	101 110	100
Norvège (100 k.)	91 000	91 040	90 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 180	9 168	9 200
Italie (1 000 lires)	5 429	5 425	5 250
Suisse (100 fr.)	239 050	238 990	238
Autriche (100 sch.)	31 145	31 070	31 050
Espagne (100 pes.)	5 861	5 860	5 600
Portugal (100 esc.)	11 805	11 785	10 500
Canada ($ can. 1)	4 259	4 256	4 255

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25 1
Or fin (kilo en barre)	28800	28680
Or fin (kilo en lingot)	28895	28700
Pièce française (20 fr.)	300	294 10
Pièce française (10 fr.)	226 50	227 80
Pièce suisse (20 fr.)	269	267
Union latine (20 fr.)	265 50	264
Souverain	276	280
Pièce de 20 dollars	1315 00	1300
Pièce de 10 dollars	660	650
Pièce de 5 dollars	408	...
Pièce de 50 pesos	1186	1174 ..
Pièce de 10 florins	269 90	267 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Augmentation des honoraires médicaux, en février ou mars ?* Les syndicats de médecins et les dirigeants des caisses nationales d'assurance-maladie devaient se rencontrer à Paris, jeudi 26 janvier, pour fixer de nouvelles majorations d'honoraires, tenant compte de l'évolution réelle des prix. L'accroissement global devrait être de l'ordre de 2,5 %.

LA VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT EN BOURGOGNE

M. Giscard d'Estaing appelle le pays à l'ouverture, à l'effort et à l'unité

M. Giscard d'Estaing est arrivé jeudi matin 26 janvier à Auxerre, première étape de sa visite officielle de quarante-huit heures en Bourgogne. Il a été accueilli par M. Jean-Pierre Soisson, maire de la ville, secrétaire général du parti républicain.

Il devait se rendre ensuite à Saulieu (Côte-d'Or) et y déjeuner en compagnie des élus de la région morvandelle. Toutefois, les représentants du P.S. et du P.C. avaient décliné l'invitation du chef de l'Etat. En outre, à l'appel de leur fédération départementale les exploitants agricoles de la Nièvre devaient envoyer à Saulieu une délégation pour manifester contre la politique agricole du gouvernement. Le président de la République doit s'arrêter à Dijon en fin de journée. Il se rend vendredi 27 à Montceau-lès-Mines, Beaune et Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire). C'est dans cette dernière localité — où il sera rejoint par M. Barre — que M. Giscard d'Estaing prononcera le discours dans lequel il se propose d'indiquer le « bon choix » aux électeurs en vue du scrutin législatif de mars. L'allocution du chef de l'Etat doit être retransmise, à partir de 19 heures, en direct par TF 1, Antenne 2 et les principales stations de radio.

Le président de la République est accompagné de son épouse et de MM. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, Fernand Icart, ministre de l'équipement. Mme Simone Veil se joint vendredi au cortège.

De notre envoyé spécial

Auxerre. — Accompagné par M. Soisson, M. Giscard d'Estaing a passé en revue le 1er groupe de chasseurs mécanisé venu de Reims et qui rendait les honneurs sur la place des Cordeliers. Deux ou trois mille personnes ont acclamé le chef de l'Etat, tandis que le maire de la ville lui présentait les élus du département, MM. Masson (P.R.) et Piot (R.P.R.), députés, ainsi que MM. Chamant et Guillaumot, sénateurs républicains indépendants. MM. Soisson et Giscard d'Estaing ont ensuite gagné la tribune dressée sous un vaste chapiteau (deux banderoles témoignaient la présence de militants de la fédération de l'Yonne du R.P.R.)

M. Giscard d'Estaing a évoqué le développement d'Auxerre et de sa région. Il a assuré que la situation des jeunes agriculteurs dans la région bocagère de la Puisaye serait « *examinée spécialement par les pouvoirs publics* ». Il a annoncé qu'une aide serait accordée à l'implantation d'une entreprise industrielle dans la région de Saint-Fargeau. Puis le chef de l'Etat a abordé la situation économique de la France. Il a affirmé :

« *L'économie de la France est confrontée à un redoutable défi. Mais elle est en bonne voie pour le surmonter.* » Réaffirmant que la France traverse moins une « *crise* » qu'une « *période de transformation durable* », M. Giscard d'Estaing a rappelé les principaux indices économiques de ces deux dernières années : réduction de l'inflation, stabilisation du franc, rééquilibrage du commerce extérieur. « *L'emploi*, a-t-il poursuivi, *en particulier celui des jeunes, ne cesse de s'améliorer depuis quatre mois. On nous prédisait un million et demi de demandeurs d'emplois, ils seront bientôt moins d'un million.* »

Le chef de l'Etat a ajouté : « *Ces résultats, ces premiers succès nous invitent à poursuivre obstinément dans la même voie, celle de l'effort et du bon sens. Il nous arrive de trop présumer de nos forces ; il nous arrive plus souvent encore de douter sans raison de nous-mêmes.*

» *La situation actuelle de la France, ses performances, ses perspectives, ne laissent place ni pour la présomption ni pour le doute. Ecartons de nous la présomption, celle qui consiste à croire que, seule, la France pourrait se dispenser d'efforts et réussir dans la facilité là où les autres nations peinent et s'acharnent ! Mais écartons aussi le doute ! Car il n'a pas sa place. Rien ne justifie que nous ayons des complexes vis-à-vis des nos voisins, même ceux qui réussissent le mieux.* »

Le président de la République a énoncé les trois conditions qui permettront, selon lui, le succès de la politique économique actuellement suivie : « *Il faut*, a-t-il dit, *associer le courage à la clairvoyance* » en ne cédant pas à la « *tentation du protectionnisme* ». La seconde condition est de « *savoir mettre de notre côté le temps* », et la troisième est que « *la France soit unie* ». Il a souligné : « *Ceux qui viennent vous dire que le temps n'est pas nécessaire, que l'on peut tout faire tout de suite, ou bien ils se trompent ; ou bien ils vous trompent. (...) Malgré les difficultés économiques, toutes les promesses d'amélioration sociale qui avaient été faites, je dis bien toutes, ont été tenues* ».

« *Ouverture, effort, unité, tels sont les trois vœux que je forme pour la France, les trois mots d'ordre que je propose aux Français !* » a conclu le président de la République.

M. Jean-Pierre Soisson avait auparavant déclaré : « *Ceux qui sont venus ici attendent qu'au-delà du déluge des mots et de la confusion des esprits, le président de la République leur montre la voie à suivre. Une attente mais aussi une certitude. Celle que le président de la République, selon l'expresison même du général de Gaulle, est* « l'homme en charge » de l'essentiel ». *Celle que lui seul peut empêcher que l'Etat ne retombe à la discrétion des partis.* »

M. Soisson avait également rappelé la venue à Auxerre, en 1904, d'Emile Combes, qui y avait « *proclamé le nouveau dogme : la séparation de l'Eglise et de l'Etat, prononçant alors des mots de division* ». « *Aujourd'hui*, a souligné l'orateur, *les Auxerrois savent que l'élu de tous les Français ne saurait annoncer la division. Ils savent que le message qu'il apporte est un message d'unité.* »

M. Giscard d'Estaing s'est ensuite rendu à la mairie, où il a signé le livre d'or de la ville.

PATRICK JARREAU.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. PONIATOWSKI : les querelles sont dépassées

M. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti républicain, ancien ministre d'Etat, a jugé, jeudi matin 26 janvier, au micro de France Inter, que les « disputes » de la majorité sont « complètement dépassées ».

M. Poniatowski ne croit nullement que M. Chirac joue l'échec de la majorité — « *ce serait de la folie* », — mais il pense que si la majorité sortante est reconduite elle devra « *s'ouvrir à ceux qui veulent y entrer* ». Il a déclaré que M. Giscard d'Estaing avait « *pris position dans l'intérêt de la France afin de préserver son unité et son indépendance* » en indiquant qu'il resterait à l'Elysée quoi qu'il arrive.

L'ancien ministre d'Etat, déplorant la prolifération des sondages, a fait observer que dans les circonstances actuelles « *le résultat est parfaitement incertain* ». Il ne lui semble « *pas sérieux de faire un calcul de résultats par sièges* »

[« L'Aurore » publie dans son numéro du 26 janvier un sondage de Publimétrie selon lequel la gauche remporterait 258 sièges contre 233 à la majorité, étant entendu que 27 % des personnes interrogées « peuvent encore changer d'avis ». En début de semaine, un sondage publié par « l'Express » (« le Monde » du 24 janvier) accordait 259 sièges à l'opposition.]

● *MM. François Mitterrand et Robert Fabre*, accompagnés de délégations de leurs partis respectifs, se rencontreront mardi 31 janvier à 15 heures, au siège du parti socialiste. L'objet de la rencontre est notamment de régler les dernières difficultés qui subsistent entre le P.S. et le M.R.G. pour l'application de l'accord électoral conclu entre les deux formations.

M. JEAN MAMERT EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉDITIONS MONDIALES

M. Jean Mamert, maître des requêtes au Conseil d'Etat, vient de prendre la direction générale des Editions mondiales du groupe Cino del Duca. M. Mamert a assumé jusqu'à l'automne dernier des fonctions de direction générale, notamment sur le plan international, au sein du groupe Michelin, dont il était membre de la gérance. Il continue d'assurer cependant la présidence de la filiale espagnole.

Les Editions mondiales, que préside Mme Simone del Duca, publient notamment un hebdomadaire de télévision, *Télé-poche* (1 600 000 exemplaires), trois hebdomadaires féminins, *Nous deux* (1 000 000 d'exemplaires), *Modes de Paris - Pour vous, madame* (830 000 exemplaires) et *Intimité du foyer* (760 000 exemplaires), ainsi que trois magazines trimestriels. Les Editions mondiales possèdent aussi une participation de l'ordre de 10 % dans les éditions Robert Laffont et contrôle *la Vie des métiers*, un mensuel destiné aux artisans, commerçants et professions libérales.

[Né en 1928 à Montpellier, ancien élève de l'ENA, M. Mamert est entré au Conseil d'Etat en 1955. En juin 1958, il entre au cabinet de M. Michel Debré, garde des sceaux, pour s'occuper des problèmes constitutionnels. Nommé un mois après secrétaire général du Comité constitutionnel consultatif, il participe auprès de M. Debré à l'élaboration des lois organiques. En janvier 1959, il devient chef de cabinet chargé des questions politiques et de presse de M. Debré, premier ministre. A partir de juillet, il assure le secrétariat général du Conseil économique et social jusqu'en octobre 1972, date à laquelle il entre au groupe Michelin.]

M. DEFFERRE : la victoire de la gauche n'ouvrirait pas de crise institutionnelle.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée national, maire de Marseille, a déclaré, jeudi matin 26 janvier, au micro d'Europe 1 : « *En cas de victoire de la gauche, le président de la République aura pour devoir d'appeler le plus représentatif des leaders de la gauche pour former le gouvernement. Il aura également pour devoir moral et constitutionnel de tenir compte du choix fait par les électeurs. M. Giscard d'Estaing ne serait, dans cette situation, ni otage ni recours ; simplement un président de la République appliquant la Constitution. Il n'y aurait pas non plus, comme le prétend M. Chirac, de crise constitutionnelle.* »

A gauche, le maire de Marseille a noté avec satisfaction « *le changement de ton* » de M. Marchais. « *C'est en général*, a-t-il fait remarquer, *l'indication d'une orientation nouvelle de l'ensemble du P.C., c'est important.* »

L'ACCIDENT DU « DUPERRÉ » SERAIT DU A UNE ERREUR DE NAVIGATION

Après l'accident survenu à l'escorteur *Duperré* dans la nuit du 12 au 13 janvier entre l'île de Sein et la pointe du Raz (*le Monde* du 14 janvier), la commission d'enquête mise en place par la marine nationale vient de conclure à une erreur de navigation. En conséquence, des sanctions, dont la nature n'a pas été précisée, seront prises à l'encontre du commandant du navire, le capitaine de frégate Jean-Marie Lauga, indique-t-on au ministère de la défense.

A Tunis

DE NOUVEAUX INCIDENTS OPPOSENT DES MANIFESTANTS AUX POLICIERS

Des incidents, opposant de jeunes manifestants aux forces de l'ordre, ont éclaté ce jeudi 26 janvier dans le centre de Tunis, où des coups de feu ont été entendus en fin de matinée. La police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les attroupements, qui se sont reformés plus loin.

Ces désordres, semblables à ceux que Tunis a déjà connus mardi et mercredi, ont amené les magasins qui avaient ouvert à rebaisser leurs rideaux, et le marché central a été fermé.

Aux toutes premières heures de la matinée de jeudi, d'importantes forces de l'ordre avaient pris position dans plusieurs quartiers. La poste centrale, les cafés, les trois quarts des boutiques du marché étaient ouverts, et les magasins commençaient à lever leur rideau. En revanche, le mot d'ordre de grève lancé par l'U.G.T.T. semblait très largement suivi dans le secteur des transports publics.

Selon notre correspondant, dans une circulaire adressée aux fonctionnaires, le premier ministre a estimé que la grève, ayant « *dépassé la défense d'intérêts professionnels* », a perdu « *tout caractère légal* ». Les organes d'information font état de centaines de messages de réprobation émanant des syndicats de base, des organisations nationales et des cellules du parti.

● *Trois cent mille personnes ont défilé, jeudi 26 janvier, à Téhéran* (et trois millions dans l'ensemble du pays) pour marquer le quinzième anniversaire de la proclamation de la « Charte du roi et de la nation », considérée comme le point de départ de la révolution « blanche » iranienne. Les manifestations ont eu pour but essentiel de prouver l'opposition populaire aux « réactionnaires rouges et noirs ». L'événement a été marqué par la publication d'un nouveau livre du souverain iranien, *Vers la grande civilisation*. — (A.F.P.)

Le numéro du « Monde » daté 26 janvier 1978 a été tiré à 549 652 exemplaires.

A B C D E F G